

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14639 – 6 F –

JEUDI 20 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LE[illegible]

venne

ıt Developpeme

Son concurrent républicain Pat Buchanan ayant obtenu 40 % des voix

M. Bush sort affaibli des primaires du New-Hampshire

M. George Bush sort affaibli des premières élections primaires – celles de l'Etat du New-Hampshire – organisées, le mardi 18 février, dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle de novembre. Il ne recueille que 58 % des suffrages contre un peu plus de 40 % à son adversaire républicain, M. Patrick Buchanan. Chez les démocrates, M. Paul Tsongas l'emporte avec 34 % des voix, devant M. Bill Clinton (26 %) et M. Bob Kerrey (12 %).

Un revers cinglant

LES électeurs républicains du New-Hampshire viennent de se rappeler à l'aimable attention de M. George Bush. Ils ont accordé à son concurrent d'extrême droite Patrick Buchanan un peu plus de 40 % de leurs suffrages lors d'une primaire qui est traditionnellement le coup d'envoi de l'année électorale. Il serait erroné de n'y voir qu'une réaction épidermique de gens de la côte Est, presque tous touchés par la récession persistante que connaissent les Etats-Unis. Il s'agit d'un revers cinglant pour le président sortant.

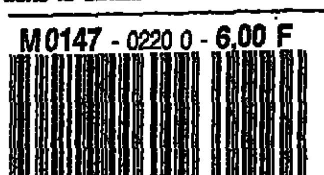
M. Buchanan n'est pas en effet un simple phénomène isolé. Certes l'homme est un polémiste, excessif comme tous ceux qui sont obligés de hausser la voix pour se faire entendre, mais il a deux ou trois choses à dire à l'Amérique, et visiblement celle-ci est intéressée. Pour les habitants du New-Hampshire, ce qu'affirme M. Buchanan, à grand renfort de rhétorique et avec un indéniable talent, n'est pas a priori sans valeur. Il s'agit, pour résumer en un slogan que l'intéressé lui-même affectionne, de mettre «l'Amérique d'abord».

RIEN à redire à cela. Le patriotisme reste un des principes fondateurs des pays démocratiques, de ce côté-ci de l'Atlantique comme de l'autre. Là où le bât blesse, c'est lorsque, l'émotion communicative des réunions électorales aidant, le beau discours sur les vertus de l'Amérique tourne à l'affirmation répétitive, et légèrement maniaque, d'un nationalisme exacerbé. La défense des intérêts économiques américains est parfaitement légitime. Un retour au protectionnisme serait en revanche une catastrophe pour l'économie mondiale comme pour les Etats-Unis eux-mêmes.

Il y a pire. M. Buchanan, dans sa défense passionnée de l'Amérique, est parfois en proie à une inquiétante dérive. Il ne se contente pas d'estimer que l'Amérique blanche, moyenne, travailleuse et honnête, est ce que l'on fait de mieux en ce bas monde en matière d'humanité. Il laisse entendre à l'occasion que les Noirs et les Juifs ne sont pas vraiment des Américains comme les autres.

FACE à ces débordements, M. Bush ferait presque figure de modéré. Il l'est certainement dans la mesure où il se situe dans l'aile «tranquille» et «civilisée» du Grand Old Party. Il sait, grâce à sa longue expérience, qu'il serait dangereux pour les Etats-Unis de se replier sur la «forteresse Amérique».

M. Bush a construit une grande part de sa popularité sur son rôle de leader de la coalition alliée lors de la guerre du Golfe. Il est victime de l'effet de contraste entre cette gloire passagère et l'enfer qu'il connaît désormais dans les sondages. Cela ne veut pas dire pour autant que M. Bush ne finira pas par obtenir, en août prochain, l'investiture de son parti ni même qu'un coup fatal ait été porté à ses chances d'être réélu le 3 novembre. Son grand atout reste la division chez l'ennemi. Les démocrates n'ont pas encore présenté de candidat qui fasse la différence. M. Tsongas l'a emporté mardi dans le New-Hampshire sur M. Clinton, mais tout peut encore changer, surtout si M. Cuomo, gouverneur de l'Etat de New-York, se décidait à entrer dans la bataille.


M 0147 - 0220 0 - 6,00 F

« J'ai compris le message »

MANCHESTER (New-Hampshire)

de notre envoyé spécial

M. George Bush est sorti affaibli et humilié, mardi soir 18 février, de la première primaire de la campagne pour le scrutin présidentiel du 3 novembre prochain. La tradition veut que tout candidat-président remporte confortablement ce premier «test». M. Bush a certes recueilli la majorité des voix dans l'électorat républicain du New-Hampshire, mais, avec 58 % des suffrages, son score est si médiocre que sa victoire ressemble à une demi-défaite.

En revanche, le seul républicain qui ait osé défier le président, M. Patrick Buchanan, réalise un résultat inattendu, avec 40 % des voix. Ce «vote Buchanan» a des allures de «vote de protestation» massif contre un président accusé dans son propre camp d'indifférence et d'inaction face à une récession économique plus longue et plus pénible que prévu. Le message est clair.

C'est un très mauvais départ qui manifeste une vulnérabilité étonnante, quand on pense que le président, à la fin de l'été encore, caracolait au sommet des sondages, auréolé de la victoire des forces alliées, essentiellement américaines, contre l'Irak. L'embarras est d'autant plus grand pour la Maison Blanche que le défi est venu d'un homme, M. Buchanan, qui n'est ni un élu ni une figure nationale, mais un journaliste, un commentateur de télévision.

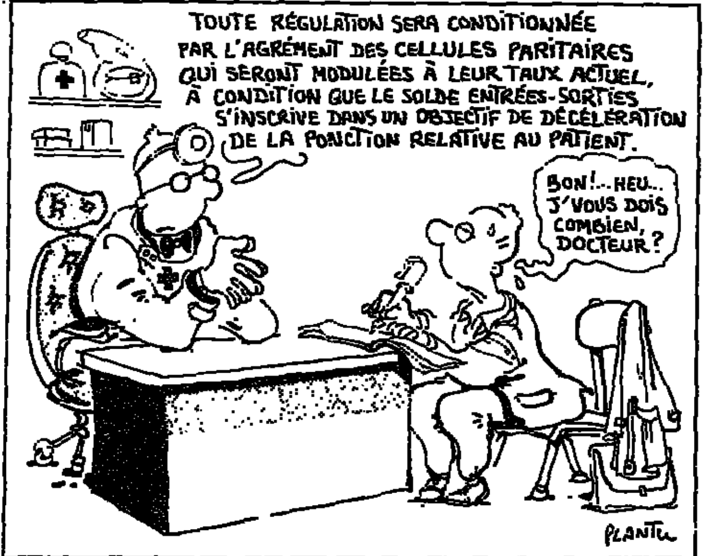
ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

La maîtrise des dépenses de santé

Le gouvernement est réservé sur l'accord médecins-CNAM

La Caisse nationale d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français ont signé, mardi 18 février, un relevé de conclusions sur «la régulation des dépenses» de santé. Ce texte prévoit un calendrier de revalorisations tarifaires et facilite sous certaines conditions les dépassements d'honoraires. Le gouvernement souhaite une «véritable maîtrise des dépenses», mais est très réticent face à ce texte dont il peut refuser l'application.



Lire en page 16 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Mémoires d'Algérie

Un film-témoignage de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman

Plus de deux millions et demi de Français ont participé à ce que Bertrand Tavernier et Patrick Rotman appellent: *« la guerre sans nom »*, la guerre d'Algérie donc, qui n'est pas reconnue comme telle de ce côté de la Méditerranée mais toujours – pour toujours ? – considérée officiellement comme une opération de « maintien de l'ordre ».

Né de la collaboration du cinéaste le film réunit vingt-huit « personnages », vingt-huit hommes qui, jusque là, n'avaient jamais pris la parole. Pas de documents d'époque, sinon des photos prises par les protagonistes eux-mêmes ; pas de témoignages de quelconques « autorités » .

Tous, originaires de Grenoble ou de ses environs, ont été appelés ou rappelés entre 1954 et 1962 et expédiés... «là-bas». Beaucoup étaient partis sans état d'âme, la plupart sont revenus la bouche cousue, la mémoire contrainte. Aujourd'hui, ils parlent. Longuement, librement.

Lire dans notre supplément « Arts et Spectacles » pages 25 et 26, les articles de JEAN-MICHEL FRODON et JACQUES AMALRIC

Les clandestins du Japon

Plus de vingt mille étrangers, en majorité originaires d'Iran et de Malaisie, ont été refoulés en 1991

TOKYO

de notre correspondant

Dans la nuit du parc, leur sac de couchage les différencie des clochards dans leurs cartons. Aux premières heures, rejoints par ceux qui ont trouvé un meilleur endroit pour passer la nuit, ils sont alors de deux à trois cents à attendre. Certains grelottent et, battant le sol du pied, boivent des boissons chaudes près des distributeurs. La plupart ont leur baluchon à leurs pieds. Un mouvement de foule signale l'arrivé des marchands de travail. Dans les groupes qui se forment autour d'eux, des billets verts circulent : 700 dollars, c'est le prix pour «acheter» l'adresse d'un travail. Entrés avec un visa de touriste valable trois mois, ce sont pour la plupart des Iraniens venus au Japon pour travailler clandestinement.

A proximité de la gare desservant l'aéroport de Narita, à l'entrée du parc de Ueno, c'est le premier «accueil». Ceux qui ont passé la police des frontières débarquent en fin de soirée, au milieu des scintillements d'une ville inconnue où l'on parle une langue qu'ils ignorent. La scène se répète tous les lundis et les jeudis, jour d'arrivée des vols Iran Air.

Abbas, trente ans, était ingénieur à Téhéran. Il dormira ce soir dans le parc. Demain, il ira en quête de travail. On lui a promis un emploi sur un chantier de construction. Il espère gagner 8 000 yens par jour (58 dollars). En dix mois, il pourra épargner 10 000 dollars : le temps qu'il lui a fallu pour amasser les 500 dollars de son billet pour Tokyo.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 6

Le baromètre de la solidarité

Pour la troisième année consécutive, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) publie une étude sur l'attitude des Français à l'égard de l'action humanitaire. Le chômage est considéré désormais comme la *«question la plus urgente à traiter»*, devant la faim dans le monde.

page 2

Arrestations en Côte-d'Ivoire

La plupart des dirigeants de l'opposition ivoirienne ont été interpellés au cours d'une manifestation qui a dégénéré en émeute, mardi 18 février, à Abidjan. Selon un bilan officiel, cent trois personnes ont été interpellées et cinq blessées.

page 4

Réforme de la garde à vue

Le projet de réforme du code de procédure pénale, qui sera présenté au conseil des ministres du 26 février, prévoit d'étendre les droits des personnes gardées à vue. Lors des enquêtes préliminaires, il sera impossible de placer un témoin en garde à vue.

page 9

Le tourbillon universitaire

Manifestation d'étudiants et de lycéens, mardi 18 février à Paris, contre les projets ministériels de rénovation des formations universitaires, réunions des présidents d'université et du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, modifications incessantes des textes et des calendriers : le monde de l'éducation est à nouveau pris dans un tourbillon difficile à maîtriser.

Et les précisions apportées par M. Claude Allègre, principal artisan de la réforme, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, soulignent le décalage entre les objectifs du ministère et la perception que peuvent en avoir étudiants et enseignants.

pages 10, 11 et 12

Les réformes de l'éducation

Les projets de réforme engagés par M. Jospin depuis trois ans, de l'école à l'université, s'efforcent d'adapter le système éducatif français à l'enseignement de masse. Et de répondre à un véritable casse-tête : peut-on conduire 80 % des jeunes au lycée, puis à l'université, sans transformer pédagogie, contenus et formations ?

page 13

JEUX OLYMPIQUES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le baromètre de la solidarité

Pour les Français, le chômage est désormais une question plus urgente que la faim dans le monde

LES Français sont-ils vraiment sensibles à la misère du tiers-monde? Sont-ils réellement prêts à se mobiliser en faveur du développement? Pour la troisième année consécutive, le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a demandé à l'Institut de sondage Lavialle de prendre le pouls de l'opinion. Ce « baromètre de la solidarité » est doublement intéressant : il permet de mesurer les evolutions d'une année sur l'autre, mais aussi de dégager des tendances « lourdes » qui ne sont guère affectées par l'actualité.

La conjoncture économique pèse de tout son poids : contrairement aux deux années précédentes, ce n'est pas la faim dans le monde qui est considérée par les Français comme la question la plus urgente à traiter, mais le chômage. Quant a l'environnement, il campe toujours, solidement, à la troisième place. A choisir entre le développement du tiers-monde et la préservation de l'environnement de la planète, les trois quarts des personnes interrogées choisissent le deuxième terme: il faut imposer aux pays pauvres une certaine limitation de leur développement industriel si c'est le seul moyen de préserver le patrimoine naturel.

Le troisième « baromètre » du CCFD confirme que les Français ont une approche émotionnelle du tiers-monde. Leurs réactions se fondent sur des coups de cœur et non sur une approche raisonnée du développement. Ceui-ci arrive loin derrière d'autres causes à soutenir, comme les droits de l'homme, les handicapés, le combat contre la pauvreté ou en faveur de l'enfance violentee. La recherche médicale (cancer et sida) reste la priorité des priorités, de manière encore plus nette que les deux années précédentes.

L'effondrement du communisme en Europe de l'Est ne pouvait pas ne pas modifier la conception des Français en matière de solidarité. Déjà, l'an dernier, la Roumanie faisait une percée spectaculaire, passant de la treizième à la deuxième place des pays à aider en priorité. Et la Pologne se hissait en quatrième position, devant le Bangladesh. Cette année, comme il fallait s'y attendre, l'ex-URSS figure pour la première fois (à la onzième place) dans ce « hit-parade » de la détresse planétaire. Mais l'Ethiopie reste en tête, pour la troisième année consécutive, sans avoir pourtant défrayé la chronique à une date récente. Il faut croire que les Français ont été durablement marqués par d'atroces images de famine dans ce pays meurtri.

Le sentiment de solidarité n'a, semble-t-il, pas grand-chose à voir avec les liens culturels et économiques : l'Algérie, pourtant si proche de la France, se maintient en bas du tableau, à la vingt-sixième place. La « couleur » politique ne joue pas davantage : plus de 66% des personnes interrogées estiment qu'il faut aider tous les pays en difficulté, quel que soit leur régime politique.

A noter, d'autre part, la percée du *« droit d'ingérence humanitaire »*. Lorsqu'une population court un grave danger (famine, guerre civile...) et que le gouvernement local empêche les organisations humanitaires de faire leur travail, l'intervention de la communauté internationale est-elle indispensable, *« au besoin par la force »* ? Deux Français sur trois répondent oui. Il ne s'agit plus d'un droit, mais d'un *« devoir d'ingérence »*, selon l'expression popularisée par Bernard Kouchner...

Les champions du don

Comment aider le tiers-monde ? C'est l'action des organisations humanitaires qui apparait la plus utile. Ni la CEE (pourtant très engagée dans ce domaine) ni le gouvernement ne trouvent grâce aux yeux des Français. Cela n'empêche pas une méfiance persistante à l'égard des ONG, avec un très léger avantage pour les organisations confessionnelles.

Confirmation remarquable de ce « baromètre » de la solidarité : en France, personne ou presque ne dit que l'aide au tiers-monde devrait être diminuée. Une majorité se dégage, en revanche, pour réclamer une meilleure utilisation des fonds.

Etre favorable à l'aide au tiers-monde ne signifie pas forcément sortir son portefeuille. Près de 71% des personnes interrogées reconnaissent n'avoir fait aucun don au cours de l'année écoulée. Marie-Thérèse Antoine-Paille, directeur adjoint du CESEM (Centre d'études socio-économiques et de management), souligne à ce propos une contradiction troublante à propos de l'appartenance politique : c'est à gauche que se manifeste la nécessité la plus forte d'accroître l'aide, alors que les donateurs se recrutent beaucoup plus massivement à droite.

Faut-il l'attribuer à une différence de revenus ? A une image négative de la « charité » individuelle dans certains milieux ? Une chose est sûre, en tout cas: les catholiques pratiquants sont champions du don toutes catégories. Et il faut mettre à part les cadres supérieurs! *« un peu plus pratiquants que la moyenne, en pointe à la fois sur la nécessité de l'aide, la pratique du don, la priorité donnée à la faim dans le monde, aux droits de l'homme et au développement du tiers-monde, au même titre, ou presque, que la recherche médicale »*.

Les cadres supérieurs sont d'ailleurs la seule et unique catégorie à voir dans l'immigration *« une chance pour la France, car les apports qu'elle permet font progresser la tolérance entre les hommes et contribuent à enrichir notre patrimoine culturel »*. Globalement, les Français sont deux fois plus nombreux pour estimer que l'immigration est *« plutôt un danger pour la France, car nous risquons d'être submergés par ces apports et d'y perdre notre identité culturelle »*. Cette question ne figurait pas aux deux précédents « baromètres ». Tout indique qu'il faudra la reposer à l'avenir...

ROBERT SOLÉ

TRAIT LIBRE



« S'il vous plait, à manger. »
Dessin paru dans *The Independent* du 17 février.

Priorité à la recherche médicale

Parmi les causes suivantes, quelle est celle qui vous paraît devoir être soutenue en priorité ? (en %)

	1991	Rappel 1990	Rappel 1989
– La recherche médicale (cancer, sida)	74,5	70,9	70,7
– Les enfants victimes dans le monde	59,2	57,9	53
– La lutte contre la pauvreté en France	49,3	47,8	44,8
– Les handicapés	35,6	35,3	42,7
– Les droits de l'homme (prisonniers politiques, tortures)	27,4	29,6	27,4
– Le développement du tiers-monde	19,9	16,8	20,2
– Les secours d'urgence en cas de catastrophe	12,8	15,2	18
– La réinsertion des marginaux (délinquants, drogués, sortis des prisons)	12	12,9	12,4
– Les Eglises des pays où la religion est opprimée	2,4	2,6	2,0
– Aucune	0	0,5	0,4
– Ne sait pas	1	1	0,4

L'Ethiopie toujours en tête

Parmi ces pays ou régions, lesquels devrions-nous aider ?

	1991	Rang 1991	Rang 1990	Rang 1989
Ethiopie	42,3 %	1	1	1
Roumanie	37,1 %	2	2	13
Bangladesh	35,6 %	3	5	5
Pays du Sahel	28,1 %	4	3	4
Pologne	25,1 %	5	4	2
Inde	18,0 %	6	7	6
Cambodge	17,9 %	7	9	7
Liban	14,5 %	8	6	3
Brésil	13,9 %	9	10	9
Afrique du Sud	12,7 %	10	8	8
Vietnam	11,6 %	11	15	14
URSS	10,0 %	12	19	30

Le chômage, première urgence

Parmi les grandes questions du monde actuel, quelles sont les trois que vous considérez comme les plus urgentes à traiter ? (En %)

	1991	Rappel 1990	Rappel 1989
Le chômage	69,5	56,9	59,9
La faim dans le monde	67,9	62,7	66,5
La préservation de l'environnement	31,4	30,5	27,4
Le risque d'un accident nucléaire	30,1	27,2	23,1
Les mauvaises conditions de santé dans le monde	25,2	24,3	20,8
Le terrorisme international	17,4	28,7	35,7
La torture	15,7	16,1	16,8
La croissance incontrôlée de la population mondiale	12,4	11	8,1
La course aux armements	11,4	13,8	12,2
La protection contre les grandes catastrophes naturelles	10,7	13,5	16,4
L'approvisionnement en énergie et en matières premières	2,7	4,6	2,8
Aucune	0,1	0,5	0,6
Sans opinion	0,5	1,3	0,7

Une aide mal utilisée

Concernant l'aide au tiers-monde, parmi les opinions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ? (En %.)

	1991	Rappel 1990	Rappel 1989
L'aide apportée par les pays développés au tiers-monde est très insuffisante et doit être augmentée :			
– de toute façon	10	8,4	10,2
– à condition qu'elle soit mieux utilisée	55	49,2	54
L'aide apportée au tiers-monde n'a pas besoin d'être augmentée ; il suffit qu'elle soit mieux utilisée	30,1	34	27,8
L'aide au tiers-monde doit être diminuée	1,5	3,4	3,4
Ne sait pas	2,8	5	4,6

Pas de discriminations politiques

Pensez-vous que vos dons à des organismes privés d'aide au tiers-monde doivent-être attribués :

– A tous les pays en difficulté quel que soit leur régime politique	66,4 %
– En priorité aux pays en train d'évoluer vers la démocratie	17,6 %
– Exclusivement aux pays déjà dotés d'un régime démocratique	7,3 %
– Sans opinion	8,6 %

Méfiance à l'égard des ONG

Personnellement, faites-vous confiance, ou bien êtes-vous plutôt méfiant à l'égard de l'action des organisations humanitaires d'aide au tiers-monde ?

– Fait confiance	42 %
– Est méfiant	55,9 %
– Sans opinion	2 %

Faites-vous confiance pour l'aide au tiers-monde :

– aux organisations confessionnelles	40,4 %
– aux organisations non confessionnelles d'aide au tiers-monde	37,4 %
– sans opinion	22,2 %

Oui au droit d'ingérence

Chaque fois qu'une population à l'intérieur d'un pays court un grave danger (famine, guerre civile...) et que le gouvernement local empêche les organisations humanitaires de faire leur travail, l'intervention de la communauté internationale, *au besoin par la force*, est selon vous...

– Indispensable (c'est un « devoir d'assistance à population en danger »)	66,2 %
– Pas souhaitable, car il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat	21,6 %
– Sans opinion	12,2 %

L'enquête de l'Institut Lavialle a été réalisée entre le 1er et le 15 novembre 1991 à partir d'un échantillon national de mille personnes âgées de quinze ans et plus.

L'analyse complète de ce « baromètre » sera publiée dans le numéro de mars de *Faim et développement Magazine*, le mensuel du CCFD (4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. 40-26-51-60).

Les principaux résultats des deux précédents « baromètres » avaient été publiés dans *le Monde* du 19 décembre 1989 et du 18 décembre 1990.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ETRANGER

En visite à Moscou

M. James Baker s'explique sur les mésaventures d'un sous-marin américain au large de Mourmansk

Fin de la guerre froide ou pas, les sous-marins américains continuent à monter la garde au large des grandes bases navales de l'ex-URSS, comme le prouve l'annonce de la collision de l'un d'eux avec un bâtiment soviétique, au large de Mourmansk, la semaine dernière.

Washington a décidé de profiter de la présence à Moscou du secrétaire d'Etat, M. James Baker, pour qu'il informe lui-même le président Boris Eltsine du fait qu'un sous-marin américain à propulsion nucléaire, le *Baton-Rouge*, avait été partie à la collision. *« Etant donné le changement dans la nature des relations entre la Russie et les Etats-Unis, nous avons pensé que le mieux était d'informer le président Eltsine »*, a déclaré le département de la Marine.

C'est sans doute la première fois que les Etats-Unis font état publiquement, sans y être obligés par les faits, d'un incident concernant un de leurs sous-marins. Les autorités américaines se sont refusées à toute précision sur la mission du *Baton-Rouge*, mais, selon les experts militaires, il ne fait guère de doute qu'il était en mission de surveillance dans une région où se trouvent les bases navales de la flotte du nord de l'ancienne URSS.



Le Pentagone s'est contenté de dire que le *Baton-Rouge*, se trouvait en mer de Barentz au-delà de la limite des eaux territoriales, qui est de 12 milles marins. Du côté russe, on a cependant fait état de l'entrée dans la baie de Kola, dans les eaux territoriales. Le porte-parole du Pentagone a implicitement reconnu qu'il existait une divergence de vues entre Moscou et Washington quant à la limite des eaux territoriales.

C'est cependant bien sous le signe de la transparence que s'est achevée la visite en Russie du secrétaire d'Etat, premier Américain à pénétrer mardi dans le saint des saints du complexe militaro-industriel de l'ex-URSS, le centre nucléaire Tchelia-binsk 70.

M. Baker avait eu dans la matinée deux heures d'entretien avec son homologue russe Andreï Kozyrev, au cours desquelles ils sont convenus d'ouvrir des discussions sur la création d'un système de détection précoce des missiles balistiques. M. Baker a déclaré que des progrès avaient été faits dans la discussion à propos de la réduction des missiles de longue portée, même si des divergences demeurent quant à la nature des ogives à éliminer. Il n'a pas précisé si les Etats-Unis avaient accepté de descendre au-dessous de 4 500 têtes (soit la réduction de 50 % proposée par le président Bush).

Les deux ministres devraient se revoir le 10 mars à Bruxelles lors d'une réunion de l'OTAN avec les Etats d'Europe centrale et de la CEI. La Maison Blanche a par ailleurs confirmé que MM. Bush et Eltsine se rencontreraient en juillet à Washington. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'attentat de Lockerbie

Les Etats-Unis qualifient l'enquête libyenne de « parodie de justice »

Les Etats-Unis ont qualifié mardi 18 février de *« parodie de justice »* l'enquête menée par un juge libyen sur l'attentat qui avait détruit en vol un appareil de la PanAm en décembre 1988 au-dessus de l'Ecosse. *« Nous n'accordons pas beaucoup de crédit à ce que peut dire un juge libyen »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. *« Nous pensons que l'enquête libyenne, ou l'audition, n'est qu'une parodie de justice et qu'elle n'est rien de plus qu'une manœuvre dilatoire de la Libye et une tentative pour échapper à ses responsabilités »*, a-t-il ajouté.

Le juge libyen chargé de l'enquête sur l'attentat de Lockerbie a présenté mardi à la presse internationale les deux Libyens soupçonnés d'y avoir participé. Il s'agissait essentiellement de montrer que les deux hommes n'avaient pas été secrètement exécutés, car, sur le fond, le juge de la Cour suprême libyenne, Ahmed El Taher El Zaoui, s'est contenté de réitérer le refus de son pays d'extrader les deux hommes, réclamés par les justices américaine et britannique.

Si les deux suspects, Abdel Basset Ali El Megrahi, trente-neuf ans, et Lamen Khalifa Fhimah, trente-cinq ans, *« sont reconnus coupables par un tribunal libyen et qu'il est prouvé qu'ils ont fait exploser l'avion avec l'intention de tuer ceux qui se trouvaient à bord, la peine prévue par la justice libyenne est tout à fait sévère, c'est la mort »*, a déclaré M. El Zaoui.

« Je ne suis pas coupable »

Contrairement à ce que les Libyens avaient annoncé, l'audience, à laquelle la presse internationale avait pourtant été conviée, ne fut pas publique : la loi libyenne l'interdit, a affirmé le juge, qui se prêta en revanche à une conférence de presse. Quant aux deux suspects, arrivés à la Cour suprême à bord d'un convoi de cinq voitures de police, ils n'ont pas été autorisés à répondre aux questions des journalistes. L'un d'entre eux, El Megrahi, a simplement déclaré : *« Je veux juste dire que je ne suis pas coupable. »*

Le juge a expliqué que les informations *« follement inexactes »* parues dans la presse (le *Washington Post*, notamment, avait affirmé la semaine dernière que les deux hommes avaient disparu et avaient peut-être été exécutés) avaient singulièrement compliqué sa tâche et incité à organiser cette conférence de presse. – *(AP, AFP.)*

Washington critique les conditions de la destitution de M. Gamsakhourdia en Géorgie

Au cours de sa visite à Moscou M. James Baker a rencontré, mardi 18 février, le premier ministre géorgien par intérim, M. Tenguiz Sigua, et lui a fait part des inquiétudes des Etats-Unis concernant le renversement du président Zviad Gamsakhourdia. Ce dernier avait fui Tbilissi le 6 janvier dernier. *« Nous exprimons nos inquiétudes concernant la manière violente dont un dirigeant démocratiquement élu a été renversé »*, a souligné le secrétaire d'Etat américain, qui a cependant noté que les Etats-Unis condamnaient les violations des droits de l'homme commises par le président déchu. Celui-ci est réapparu mardi à Grozny, la capitale de la Tchétchénie, où il a rencontré le président de cette république, qui s'est déclarée indépendante de la Russie, M. Djokhar Doudaev. – *(AP, Reuter.)*

Le voyage de M. Jelev à Paris

Le traité d'amitié franco-bulgare prévoit un approfondissement de la coopération militaire

La France et la Bulgarie ont signé, mardi 18 février, un traité d'entente, d'amitié et de coopération à l'occasion de la visite à Paris du président bulgare, M. Jelio Jelev. *« Ce traité va encourager la Bulgarie dans cette période de transition vers un modèle républicain occidental »*, a déclaré le président bulgare. M. François Mitterrand a souhaité que les Européens s'attachent désormais à *« bâtir ensemble les organismes qui feront de l'Europe confédérale une réalité. La France soutient les efforts de la République de Bulgarie afin de créer les conditions préalables à son intégration complète aux communautés européennes »*.

Le traité, qui prévoit un approfondissement des relations sur le plan militaire entre la France et la Bulgarie, stipule : *« Au cas où surgirait, en particulier en Europe, une situation qui, de l'avis de l'une des parties, créerait une menace contre la paix, une rupture de la paix, ou mettrait en cause ses intérêts majeurs de sécurité, cette partie peut demander à l'autre partie que se tiennent sans tarder des consultations entre elles à ce sujet. »* – *(AFP.)*

□ **Signature d'un accord-cadre de coopération entre le Mexique et la France.** – M. Alain Vivien, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, et M. Fernando Solana, ministre mexicain des affaires étrangères, ont signé, mardi 18 février à Mexico, un vaste accord-cadre de coopération, qui prévoit la création d'une commission mixte franco-mexicaine. Au cours de sa visite au Mexique, M. Vivien devait également présider la cérémonie de pose de la première pierre de la nouvelle ambassade de France, dans le quartier de Polanco. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

IRLANDE

L'interdiction de l'avortement pourrait faire l'objet d'un nouveau référendum

DUBLIN

de notre correspondant

Le gouvernement de M. Albert Reynolds se trouve dans une situation embarrassante, deux semaines à peine après son entrée en fonctions. Les partis politiques de l'opposition ainsi que les organisations féministes du pays, ont vivement critiqué la décision de l'attorney général, M. Harry Whelehan, qui veut empêcher une adolescente âgée de quatorze ans, victime d'un viol, de se faire avorter en Angleterre. Ce jugement a été confirmé, lundi, par un juge de la Haute Cour de Dublin (*le Monde* du 19 février).

Selon les deux formations de gauche, le Parti travailliste et le Parti des ouvriers, cette situation est une conséquence inévitable du référendum de 1983, qui avait conduit à l'interdiction de l'avortement dans la Constitution irlandaise. Mardi, lors d'un débat au Parlement, le premier ministre a défendu l'action de l'attorney général, affirmant que celui-ci est le garant de la Constitution. M. Reynolds a aussi indiqué que le gouvernement n'avait pas été tenu au courant de la décision de l'attorney général.

Tout en exprimant son regret personnel face à la situation angoissante dans laquelle se trouve la famille concernée, il a invité les dirigeants des trois formations de l'opposition à s'entretenir avec lui mercredi. Plusieurs députés ont déjà lancé un appel pour qu'un nouvel amendement à la Constitution soit voté le plus tôt possible par voie de référendum.

J. M.

□ **Sommet anglo-irlandais sur la situation en Ulster le 26 février.** – M. Albert Reynolds, le nouveau premier ministre de la République d'Irlande, a annoncé, mardi 18 février à Dublin, qu'il rencontrera son homologue britannique, M. John Major, à Londres le 26 février, pour un sommet principalement consacré à l'Irlande du Nord. M. Reynolds a indiqué, devant le Parlement irlandais, que la date de ce sommet a été avancée en raison du *« changement de la situation »* en Ulster. En décembre 1991, les deux capitales avaient décidé de tenir des sommets bilatéraux tous les six mois. A Belfast, des heurts ont opposé la police à de jeunes manifestants dans les quartiers républicains de la ville, après la mort de quatre membres de l'IRA, tués dimanche par l'armée britannique (*le Monde* du 18 février). Des coups de feu ont été tirés contre une base de l'armée à Fort Whiterock, à Belfast-Ouest, un bastion républicain. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE : en Croatie

Les Serbes de Krajina ajournent le référendum sur le plan de paix de l'ONU

Le président de la « République serbe de Krajina », M. Milan Babic, et ses partisans ont décidé, mardi 18 février, de reporter *sine die* le référendum qu'ils entendaient organiser les 22 et 23 février dans cette enclave serbe rebelle de Croatie sur le plan de paix de l'ONU prévoyant le déploiement de « casques bleus ». Expliquant cet ajournement par des raisons techniques liées à l'organisation de la consultation, M. Babic a indiqué que le scrutin pourrait avoir lieu « dans les quinze jours ».

BELGRADE

de notre correspondante

Ce référendum avait été contesté par une large partie des élus locaux qui avaient également désavoué M. Babic pour son opposition à l'intervention d'une force des Nations unies en Krajina. De plus, l'homme fort de Knin est entré en conflit avec son ancien allié, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, qui, avec le président croate Franjo Tudjman, a approuvé le plan de paix de l'ONU.

Lundi, M. Babic avait atténué son opposition à ce plan, posant toutefois une condition à son acceptation, à savoir que la Krajina soit partie prenante à un règlement politique de la crise yougoslave (*le Monde* du 19 février).

Il avait, en outre, averti qu'il se trouvait dans l'impossibilité de *« désarmer la population »* de Krajina, tout en assurant qu'il n'ordonnerait pas de résistance organisée contre la présence des « casques bleus ».

Réunis mardi à Knin, les élus fidèles à M. Babic ont réitéré ce dernier engagement mais ont souligné, dans une lettre destinée au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, que la Défense territoriale ne serait pas désarmée. Or, selon ses auteurs, la mise en œuvre du plan de l'ONU passe par un désarmement de toutes les forces dans les *« zones de conflit »* et le retrait de l'armée yougoslave.

« Le droit à l'autodétermination »

Mardi, à Knin, les élus ont demandé au Conseil de sécurité d'attendre, avant de décider l'envoi de « casques bleus », les résultats du référendum – dont ils n'ont cependant pas fixé la date. Ils réclament, enfin, que *« le peuple serbe de Krajina jouisse du droit à l'autodétermination »*. De son côté, M. Babic suggère qu'en cas de déploiement de forces internationales avant le déroulement du référendum, les « casques bleus » commencent par intervenir dans d'autres régions, telle la Slavonie (est de la Croatie), qui n'a pas émis de réserves sur le plan de l'ONU. Ce même mardi, le chef de file des élus opposés à M. Babic, M. Mile Paspalj, a tenu une conférence de presse à Belgrade – dans les locaux de la présidence yougoslave – au cours de laquelle il a confirmé la *« révocation »* de M. Babic comme *« président de la Krajina »* et annoncé la prochaine nomination d'un nouveau *« président »*.

Rallié au plan de paix des Nations unies, M. Paspalj a affirmé que le désarmement des forces paramilitaires en Krajina ne poserait pas de problème, les responsables de cette opération, a-t-il dit, étant favorables au déploiement des « casques bleus ». Cependant, il a, comme M. Babic, souligné que la paix ne serait rendue possible que par une séparation définitive entre la Krajina et la Croatie.

FLORENCE HARTMANN

□ **ESPAGNE : incendie au pavillon de la Découverte à l'Exposition universelle de Séville.** – Un incendie a détruit en grande partie, mardi 18 février, le pavillon de la Découverte de l'Exposition universelle de Séville, construit au sud de l'île de la Cartuja, sur la rive du Guadalquivir. Selon la préfecture de Séville, l'incendie qui n'a pas fait de victimes, n'a pas été provoqué par une action terroriste. Les flammes ont ravagé plus de la moitié du bâtiment, détruit le toit, le deuxième étage, ainsi que tous les éléments de décoration intérieurs, ce qui rend difficile la restauration du pavillon avant l'inauguration de l'Exposition universelle prévue pour le 20 avril prochain. La totalité des effectifs des pompiers de la capitale andalouse a été mobilisée pour éteindre le feu. Le Pavillon de la Découverte a pour thème « Cinq siècles de découvertes » et devait accueillir quelque 20 000 visiteurs par jour. Il devait présenter des expositions sur quatre étapes des découvertes : le Nouveau Monde, la révolution scientifique, la révolution industrielle et « Science et technologie ». – *(AFP.)*

□ **GRECE : démission d'un vice-premier ministre.** – Le deuxième vice-premier ministre grec, M. Athanassios Canellopoulos, a présenté, mardi 18 février, sa démission au chef du gouvernement, M. Constantin Mitsotakis. M. Canellopoulos avait critiqué sévèrement, dans une interview donnée le 9 février à l'hebdomadaire *To Vima*, les mesures fiscales prises récemment par le gouvernement conservateur. M. Canellopoulos est le quatrième membre du gouvernement à démissionner en sept mois. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : l'effigie de Lénine va disparaître des billets de banque.** – L'effigie de Lénine va bientôt disparaître des billets de banque russes, mais le gouvernement ne projette pas de réforme monétaire, a assuré, mardi 18 février, le président de la Banque centrale de Russie, M. Gueorgui Matioukhine. Les *« nouveaux roubles »* remplaceront simplement les anciens, a-t-il précisé dans une interview à la télévision russe. Il a ajouté qu'*« aucune décision »* n'avait encore été prise quant à la nouvelle effigie qui ornera les roubles. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : trois morts dans deux attentats** – Un procureur a été blessé lors d'un attentat à Bursa, dans le nord-ouest de la Turquie, mardi 18 février. Six autres personnes ont été blessées, dont deux mortellement. La police attribue cet attentat à l'organisation terroriste d'extrême gauche Dev-Sol. Dans le sud de la Turquie, un journaliste kurde travaillant pour un hebdomadaire d'extrême gauche a été tué mardi d'une balle dans la tête. – *(AFP, UPI.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : les « primaires » du New-Hampshire

M. Bush : « J'ai compris le message »

Suite de la première page

Dans un communiqué diffusé par la présidence, M. Bush se déclarait *« ravi d'avoir gagné »* dans le New-Hampshire, même s'il reconnaissait que la lutte avait été beaucoup plus serrée que prévu : il affirmait *« avoir compris le message »* d'insatisfaction adressé par les électeurs républicains et il promettait *« de faire campagne avec vigueur »* dans les mois à venir.

Mais le camp républicain ne cachait pas que le président était *« sévèrement atteint »*, pour reprendre une des expressions les plus fréquemment entendues. L'avertissement du New-Hampshire peut le conduire à changer de ton : M. Bush voulait mener une campagne dans un style « présidentiel », presque distant. Il espérait que l'« épine » Buchanan ne se ferait pas sentir au-delà du New-Hampshire, et qu'il n'aurait à polémiquer qu'avec les démocrates. Le succès de son adversaire républicain peut changer la physionomie de la bataille. M. Buchanan va rester plus longtemps que prévu dans la course et M. Bush aura à ferrailler sur sa droite.

La situation économique explique sans conteste le coup de colère de l'électorat républicain. Cet été encore, M. Bush, contre toute évidence, assurait que l'économie était sortie de la récession. Au fil des semaines, les chiffres indiquaient une dégradation continue de l'emploi (avec plus de 7 % de la population active au chômage) et de l'activité ; les chiffres manifestaient encore une profonde crise de confiance d'entrepreneurs et de consommateurs lestés de dettes héritées des années 80, et qui perçoivent l'avenir avec pessimisme. Face à cette situation, M. Bush est apparu indifférent. Découvrant tard, sur place dans le New-Hampshire, les ravages de la récession, le président est resté sur la défensive : *« Je compâtis, je comprends »*, a-t-il dit.

M. Buchanan a parfaitement su exploiter ce fonds de mécontentement. A coups de slogans populistes voire démagogiques, le pétulant polémiste, réactionnaire épanoui, a mené la charge contre le président. Il l'a fait en mettant en avant une plate-forme isolationniste, une politique outrancière et protectionniste dans le domaine commercial, ainsi qu'en instruisant le procès d'un George Bush accusé d'avoir trahi la cause conservatrice (sur le budget, sur la fiscalité). M. Buchanan a promis qu'il allait *« faire l'histoire »* en transformant *« cette première rébellion de l'Amérique moyenne »* en victoire contre M. Bush. Son bon score dans le New-Hampshire, où il a dépensé 2 millions de dollars, va lui permettre de solliciter les contributions nécessaires pour poursuivre le combat, cette fois dans le Sud, où va se déplacer la campagne des primaires.

Le terrain n'y sera sans doute pas aussi favorable à M. Buchanan. En Géorgie, par exemple, où aura lieu une importante primaire le 3 mars, le chômage ne touche pas 4 % de la population active. Parce que le New-Hampshire, comme l'ensemble de la Nouvelle-Angleterre, avait particulièrement profité du boom des années 80, la récession y est ressentie plus durement qu'ailleurs.

Chez les démocrates, les électeurs du New-Hampshire n'ont pas fait de choix clair ; ils n'ont pas désigné franchement l'un des leurs pour mener la bataille de novembre. C'est un handicap. Les résultats sont serrés. Ancien sénateur du Massachusetts, M. Paul Tsongas (cinquante ans), empoche une petite victoire avec 34 % des suffrages démocrates. Il est talonné de près par le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton (quarante-cinq ans), qui recueille 26 % des voix démocrates. Tous les spécialistes ont estimé que c'était là une remarquable performance pour un homme qui a dû faire face à une campagne de rumeurs sur sa vie privée, et qui a dû s'expliquer laborieusement sur la manière, pas forcément très orthodoxe, dont il avait obtenu un sursis durant la guerre du Vietnam.

La troisième place revient au sénateur du Nebraska, M. Bob Kerrey (12 % des voix), suivi de son collègue de l'Iowa, M. Tom Harkin (11 %). L'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown occupe la cinquième place (9 %). La liste présentée par les partisans du gouverneur de New-York, M. Mario Cuomo, qui n'était pas candidat, réalise un score médiocre avec environ 3 % des suffrages. Le problème pour les démocrates est que Bob Kerrey et Tom Harkin estiment avoir obtenu suffisamment de suffrages pour rester dans la course. Cette multiplicité des candidats dilue l'impact de la campagne démocrate contre M. Bush.

MM. Tsongas et Clinton représentent la génération montante dans le parti. Ce sont tous deux des hommes qui veulent débarrasser le Parti démocrate de son image la plus négative, celle d'une coalition d'intérêts (syndiqués, minorités, femmes), incapable depuis longtemps de remporter l'élection présidentielle. Ce sont des hommes qui ont entrepris de recentrer le Parti démocrate, d'en faire une formation dont le programme ne se limite pas à un renforcement constant de l'Etat-providence. Ont-ils pour autant un profil national « présidentiel » ?

Le test viendra du Sud, dès le mois de mars. M. Tsongas, originaire du Massachusetts, donc presque chez lui dans le New-Hampshire, devra prouver qu'il n'est pas un *« candidat régional »*, qu'il peut gagner ailleurs, notamment dans ce Sud où son austère plate-forme économique ne séduira peut-être pas autant que sur la côte est. Bill Clinton, sudiste, devra prouver que les révélations sur sa vie conjugale et son passé militaire n'affectent pas son image dans un Sud qui abrite les plus grandes écoles militaires du pays et où l'on ne badine pas avec des valeurs telles que la famille et la patrie.

ALAIN FRACHON

Les résultats

Voici les résultats non officiels, concernant 99 % des circonscriptions, des élections primaires qui ont eu lieu mardi 18 février dans l'Etat du New-Hampshire. Ces résultats portent sur le nombre de délégués remportés par chaque candidat. Lors des deux conventions, cet été, les délégués venus de tout le pays choisiront les candidats des deux partis au scrutin présidentiel du 3 novembre.

Parti républicain :

George Bush : 88 840 voix (58 %), 14 délégués.

Pat Buchanan : 61 933 voix (40 %), 9 délégués.

Parti démocrate (1) :

Paul Tsongas : 53 459 voix (34 %), 9 délégués.

Bill Clinton : 40 218 voix (26 %), 9 délégués.

Bob Kerrey : 18 028 voix (12 %), pas de délégué.

Tom Harkin : 16 282 voix (12 %), pas de délégué.

Jerry Brown : 13 288 voix (9 %), pas de délégué.

(1) M. Mario Cuomo, gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, n'était pas officiellement candidat mais avait bénéficié d'une campagne de ses partisans pour que son nom soit écrit par les électeurs sur les bulletins. Il a ainsi obtenu 5 322 voix, soit environ 3 % des suffrages. – *(AFP.)*

Pat Buchanan populiste et protectionniste

NASHUA (New-Hampshire)

de notre envoyé spécial

La scène a lieu dans une salle de sports humide d'un collège de Nashua, peu avant la clôture de la campagne pour cette primaire républicaine. Patrick Buchanan ne sait pas encore qu'il va infliger une véritable « claque » au président sortant. Mais il est bien décidé, comme il le proclame *urbi et orbi*, à *« tailler en pièces l'armée du roi George »* (Bush).

M. Buchanan a entrepris une croisade : dénoncer « la trahison » de M. George Bush qui aurait, selon lui, abandonné les vraies valeurs du conservatisme, celles de M. Ronald Reagan. M. George Bush incarnerait un républicanisme modéré, « à la Rockefeller », en somme une manière de centrisme, là où M. Buchanan veut défendre une tradition populiste, celle d'une droite plus idéologue que pragmatique.

Ici, à Nashua, on prend les traditions au sérieux. La réunion commence avec une prière dite par un pasteur qui évoque les malheurs de la récession : *« Seigneur, viens soigner notre pauvre pays. »* C'est ensuite le salut au drapeau, puis vient l'hymne national. Le show Buchanan peut commencer.

Journaliste, âgé de cinquante-trois ans, ancien collaborateur de MM. Nixon et Reagan, M. Patrick Buchanan interpelle directement le président et toujours par son prénom : *« George, il n'y a que la vérité qui blesse. »*

« George » est donc accusé d'avoir renié ses promesses en acceptant une hausse des impôts (en 1990), d'avoir présidé à une augmentation des dépenses publiques, bref, de s'être comporté comme un vulgaire démocrate. « Pat », lui, veut tailler dans le gouvernement et, privilégiant toujours le bon mot sur la réflexion, propose qu'on « démissionne » soixante-quatorze mille fonctionnaires plutôt que les soixante-quatorze mille ouvriers que General Motors veut licencier *(applaudissements nourris)*. M. Buchanan veut protéger l'emploi des travailleurs américains : il suggère de creuser une tranchée à la frontière mexicaine pour enrayer l'afflux des hispaniques.

Les « prédateurs » japonais

Le protectionnisme est un des points forts du programme : *« George avait promis de créer des millions de jobs, mais il ne nous avait pas dit que ce serait au Mexique et au Japon »* (la formule remporte un gros succès). Les industriels japonais sont qualifiés de « prédateurs » et Airbus Industrie, « ce cartel européen », est vigoureusement dénoncé parce qu'il ose venir faire concurrence aux constructeurs aéronautiques américains, *« ceux-là mêmes qui ont construit les avions avec lesquels l'Europe a été libérée »*.

Le mouton noir de la droite, qui s'était opposé à l'intervention américaine contre l'Irak, veut aussi délivrer Washington de l'influence du lobby pro-israélien, lobby qu'il accuse d'avoir transformé le Congrès en « territoire occupé ». Sur ce thème, M. Patrick Buchanan est allé assez loin, jusqu'à dénoncer nommément plusieurs éditorialistes de la presse américaine, partisans de la guerre contre l'Irak, et qui se trouvaient tous être juifs. Certains commentateurs accusent M. Buchanan d'être franchement antisémite – ce dont l'intéressé se défend.

ALAIN FRACHON

□ **PANAMA : pas d'accélération du retrait des troupes américaines.** – Le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a informé, mardi 18 février, le président panaméen Guillermo Endara que les troupes américaines se retireraient d'ici la fin de la décennie, comme le prévoient les traités de 1977 sur le canal de Panama. M. Cheney a ajouté que le Pentagone n'envisageait pas d'effectuer ce rapatriement plus vite que prévu, en dépit de la réduction des dépenses militaires. Washington doit retirer la totalité de ses 10 000 soldats du Panama d'ici à la fin 1999, dont la moitié avant 1996. – *(Reuter, AFP.)*

□ **VENEZUELA : inculpation de trente-trois officiers.** – Un tribunal militaire vénézuélien a inculpé, mardi 18 février, vingt-quatre officiers pour rébellion et neuf autres pour complicité dans la tentative de coup d'Etat du 4 février dernier contre le gouvernement de Caracas. Ils risquent une peine maximale de vingt-huit ans de prison. Les soldats ne devraient pas être condamnés, car ils ont été *« trompés »* par leurs chefs, estime le gouvernement. – *(Reuter, AFP.)*

GUATEMALA

La France et les Etats-Unis constatent des « progrès » en matière de droits de l'homme

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

A quelques jours de la publication, à Genève, du rapport de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Alain Vivien, et le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, qui se sont succédé au Guatemala en début de semaine, ont estimé que ce pays avait fait des *« progrès sensibles »* dans ce domaine.

« Il reste beaucoup à faire car il y a des forces qui ne sont pas favorables à l'état de droit et au respect des droits de l'homme », a toutefois reconnu M. Vivien avant de partir, mardi 18 février, pour Mexico, dernière étape de sa tournée en Amérique latine. Il a estimé que les militaires vivaient une contradiction difficile à résoudre : *« Ils sont persuadés que la guérilla est vaincue mais, en même temps, ils doivent discuter avec elle pour mettre fin au conflit. C'est comme si on avait demandé à Salan ou à Massu de signer les accords d'Evian. »*

Impressionné par la *« sincérité »* du président Serrano – qui a insisté sur sa volonté de *« mettre fin à l'impunité »* – M. Vivien a estimé que le moment était venu de *« renouer avec ce pays »*, qui avait été mis au ban des nations à cause de la violence exercée par les gouvernements successifs à l'égard de leurs propres citoyens, en particulier les indigènes (60 % de la population).

La visite de M. Cheney a soulevé plus de commentaires, du fait des relations tendues entre ces deux alliés naturels. Officiellement, il n'a pas été question de reprendre une aide militaire, suspendue depuis l'assassinat, par des militaires en 1990, d'un ressortissant américain, M. Michael Devine. Depuis l'arrivée de M. Serrano au pouvoir, les relations se sont un peu améliorées du fait de la collaboration des autorités locales avec les Etats-Unis pour lutter contre le trafic de drogue. Le Guatemala est devenu le cinquième producteur mondial de pavot – qui sert à produire l'héroïne – mais aussi l'un des principaux points de transbordement de la cocaïne colombienne à destination des Etats-Unis et un grand centre de blanchiment de l'argent de la drogue. *« Les narcos ont pénétré certains secteurs de l'armée, de l'entreprise privée et du monde politique »*, déplore le président du Congrès, M. Edmond Mulet, qui soutient la politique officielle d'extradition des trafiquants vers les Etats-Unis.

BERTRAND DE LA GRANGE

AFRIQUE

CÔTE-D'IVOIRE : lors d'une manifestation d'une violence sans précédent

La plupart des dirigeants de l'opposition ont été interpellés

Cent trois personnes ont été interpellées et cinq blessées, mardi 18 février, à Abidjan, à la suite d'une manifestation qui a dégénéré en émeute. Ce bilan officiel serait sous-estimé, selon les journalistes et certains diplomates, pour lesquels le nombre de blessés atteindrait plusieurs dizaines. Les manifestants réclamaient la libération du dirigeant du mouvement des étudiants, arrêté la semaine dernière. Une quinzaine de personnalités politiques ou syndicales de premier plan, dont le principal opposant, M. Laurent Gbagbo, et le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, M. René Dégny-Ségui, ont été arrêtées *(nos dernières éditions du 19 février)*.

ABIDJAN

correspondance

Dès le début des incidents, les forces de l'ordre ont cerné l'immeuble dans lequel M. Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI) et député, et son épouse avaient tenté de se réfugier. Arrêtés, M. et Mme Gbagbo ont été immédiatement transférés dans un camp de la gendarmerie, au nord d'Abidjan, où ils ont retrouvé M. René Dégny-Ségui, le président de la Ligue des droits de l'homme, M. Francis Wodié, secrétaire général du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), également député, ainsi que plusieurs dizaines de personnes interpellées. Selon un témoin, les personnes arrêtées, alignées torse nu en plein soleil, n'ont pas été maltraitées par les gendarmes.

« Flagrant délit de destruction »

Selon le premier ministre, tous les organisateurs de la manifestation ont été *« pris en flagrant délit de destruction »*. *« La procédure judiciaire poursuivra son cours »*, a précisé M. Alassane Ouattara, en affirmant que, la veille, les responsables du FPI avaient *« donné des assurances qu'il n'y aurait pas de casse »*. Il a aussi déclaré, sur un ton très ferme : *« Cela doit cesser. Les lois de la République seront appliquées avec toute la fermeté nécessaire. »* Il a enfin appelé la population *« à soutenir les forces de l'ordre dans ce travail difficile »*.

Le gouvernement semble déterminé à mettre un terme à l'agitation endémique qui règne à Abidjan depuis le refus du chef de l'Etat de sanctionner les responsables de l'intervention « musclée » des militaires dans une cité universitaire, en mai 1991. La commission d'enquête chargée de faire la lumière sur cette affaire avait estimé, le 29 janvier, que cette opération avait été menée *« à la seule initiative »* du chef d'état-major de l'armée ivoirienne. Or le président Félix Houphouët-Boigny avait refusé de prendre des sanctions à son égard.

Cette fermeté du gouvernement avait été réclamée par le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI). Le bureau politique de l'ancien parti unique, estimant que *« la récréation a assez duré »*, avait invité le gouvernement, le 6 février dernier, *« à appliquer avec fermeté la loi, singulièrement celle ayant trait au maintien de l'ordre public »*.

« Ça va chauffer »

Dès le début du rassemblement de mardi, dans le quartier populaire d'Adjamé, traditionnel point de départ des manifestations de l'opposition, les commentaires allaient bon train. *« Ça va chauffer »*, pronostiquait un commerçant libanais qui avait baissé le rideau de fer de sa boutique. A quelques mètres de là, plusieurs milliers de personnes s'étaient déjà rassemblées et, pour la première fois dans les annales des manifestations en Côte-d'Ivoire, de nombreux manifestants étaient armés de bâtons, de barres à mine et certains de haches. Le cortège a mis au moins deux heures à s'ébranler, d'intenses tractations se déroulant entre les forces de l'ordre et les organisateurs.

Au signal du départ, le service d'ordre – une centaine de policiers et de gendarmes – a très vite été débordé. Au pas de course, les manifestants se sont dirigés vers le palais de justice, où tout a dégénéré. Le bâtiment, qui n'était pas protégé, a été attaqué à coups de pierres, puis investi par plusieurs dizaines de jeunes gens qui hurlaient *« Où est Martial Ahipeaud ? »*, le secrétaire général de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire – (FESCI, officiellement dissoute) – arrêté jeudi dernier à la suite de heurts entre étudiants et forces de l'ordre.

Surexcités, les manifestants se sont attaqués aux véhicules en stationnement, incendiant huit voitures. Tout le quartier a été noyé dans une épaisse fumée noire, mêlée d'effluves de gaz lacrymogène dont les forces de l'ordre ont fait usage pour dégager le bâtiment.

Les manifestants se sont ensuite dispersés dans les rues du plateau, le quartier des affaires, où ils ont systématiquement attaqué les véhicules en stationnement avec des gourdins. Les grosses cylindrées, garées devant le siège de la Banque africaine de développement, ont été particulièrement visées. Les vitrines des banques et des magasins de luxe ont volé en éclats. Des renforts militaires ont été acheminés sur les lieux. A pied et sans ménagements, à coups de crosse, de botte et de ceinturon, ils ont dispersé les derniers manifestants.

JEAN-KARIM FALL

□ **BÉNIN : libération d'un Français qui s'estimait arbitrairement détenu.** – M. Ahmed Bouzid, un Français qui s'estimait arbitrairement détenu au Bénin, depuis le 20 janvier dernier, en raison de son appartenance aux services spéciaux (*le Monde* du 3 février), a été remis en liberté, a indiqué son avocat, mardi 18 février. Condamné la veille à douze mois de prison avec sursis par le tribunal de Cotonou, M. Bouzid a aussitôt regagné la France. – *(Reuter.)*

□ **DJIBOUTI : selon le président Hassan Gouled, « il n'y a plus de médiation » de la France.** – Le président djiboutien Hassan Gouled a déclaré, dans un entretien publié, mercredi 19 février, par le quotidien *Libération*, qu' *« il n'y a plus de médiation »* de la France, dans le conflit qui oppose le pouvoir à l'opposition armée afar, *« puisque la France ne reconnaît pas une implication étrangère dans le conflit »*. Interrogé sur les élections législatives prévues pour la fin avril, M. Hassan Gouled a indiqué qu'il *« ne consulterait pas la moitié ou le quart du pays (...) Je ne céderai pas sur un point : tant que l'intégrité de Djibouti n'est pas restaurée, je ne peux pas consulter la population »*, a-t-il affirmé.

□ **ETHIOPIE : nouvel appel en faveur de 1,3 million de personnes menacées par la famine.** – La province du Wollo, frappée par la sécheresse, attend toujours l'aide alimentaire dont elle a désespérément besoin, a déclaré M. Asefa Abera, responsable de la Commission éthiopienne de secours et de réhabilitation, cité, mardi 18 février, par l'agence éthiopienne ENA. Selon lui, environ 1,3 million de personnes sont menacées par la famine dans cette province du Nord-Est. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : la répression des manifestations a fait trente-deux morts, selon la Ligue des droits de l'homme.** – Selon un nouveau bilan fourni, mardi 18 février, par la Ligue zaïroise des droits de l'homme, trente-deux personnes – dont des enfants – ont été tuées et une centaine blessées par balles, dimanche dernier à Kinshasa, lors de la répression des manifestations de chrétiens (*le Monde* du 18 février). Le premier ministre zaïrois, M. Nguz Karl I. Bond, a estimé, mardi à la télévision, que ces marches *« étaient illégales »* et que, de ce fait, *« le gouvernement se devait de faire respecter la loi et l'autorité de l'Etat »*. – *(AFP.)*

□ **La santé, priorité de la politique française de développement en Afrique en 1992.** – La France veut faire de la santé une priorité du développement en Afrique en 1992, ont annoncé mardi 18 février, au cours d'une conférence de presse, Mme Edwige Avice, ministre de la coopération et du développement, et M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé. Mme Avice a précisé que les projets financés par le Fonds d'aide et de coopération dans le domaine de la santé atteindraient 300 millions de francs en 1992, contre 231 millions de francs en 1991.

Cameroun : élections à haut risque

Boycotté par l'opposition, le scrutin législatif du 1er mars – le premier depuis l'instauration du multipartisme – est attendu avec inquiétude

YAOUNDÉ

de notre envoyée spéciale

« Mieux vaut de mauvaises élections qu'une bonne guerre ! » Sous son cynisme de bon aloi, cette formule d'un haut fonctionnaire gouvernemental dit assez bien le mélange d'embarras et de détermination des dirigeants camerounais. Les élections législatives, premières du genre depuis l'instauration du multipartisme, fin 1990, auront bien lieu le 1er mars.

Le président Paul Biya l'a confirmé le 7 février, lors d'une déclaration télévisée. *« L'élection est un point culminant du processus démocratique »*, a-t-il plaidé. Appelant les leaders politiques à *« faire preuve de civisme »*, le chef de l'Etat a promis qu'un *« crédit de 500 millions de francs CFA »* (10 millions de francs français) serait *« mis à la disposition »* des organisations qui présenteraient des candidats, une première partie devant être distribuée *« de façon égalitaire »* avant le scrutin, et une seconde après les élections, *« en fonction de la représentativité de chacun »*.

Dialogue et « manœuvres »

Ce plaidoyer n'a pas séduit l'opposition, dont les principaux ténors appellent au boycottage des élections. S'ils sont suivis, le Cameroun risque de se réveiller le 2 mars avec une forte migraine abstentionniste – un peu comme le Burkina-Faso au lendemain de la présidentielle du 1er décembre, – les risques d'affrontement entre votants et « boycotteurs » n'étant pas à exclure.

« Je suis certain que la majorité des Camerounais va voter », estime pourtant le premier ministre, M. Sadou Hayatou. Début février, la participation d'une vingtaine de partis semblait déjà acquise, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique dirigé par le chef de l'Etat) figurant en tête du peloton.

Selon M. Hayatou, l' *« objectif de ces élections est de permettre à l'Assemblée nationale de refléter la nouvelle démocratie camerounaise et d'apprécier le poids de chacun des partis politiques »*, promotion ministérielle à la clef. Ayant ainsi *« restauré la confiance entre tous*, poursuit M. Hayatou, *on pourra alors s'attaquer au « problème numéro un » : le redressement de l'économie »*. Tout cela serait bel et bon si la « confiance », précisément, n'était totalement brisée.

Les louables efforts de dialogue que le chef du gouvernement avait déployés dès juin 1991, au lendemain de sa nomination, semblaient pourtant devoir porter leurs fruits. A l'issue de laborieuses négociations tripartites (rassemblant des représentants du gouvernement, de l'opposition et des « personnalités indépendantes »), une déclaration commune avait été signée, constituant un compromis sur les principaux dossiers en litige : le code électoral et la révision de la Constitution.

C'est du moins ce que faisaient mine d'espérer les dirigeants les plus modérés de l'opposition. Les plus radicaux, comme le Social Democratic Front (SDF, dirigé par M. John Frundi), ou l'Union des forces démocratiques du Cameroun (UFDC, dirigée par M. Victorin Hemeni-Bielu), avaient d'emblée flairé un piège. La déclaration fut pourtant bel et bien signée le 13 novembre 1991. Or, elle évitait soigneusement de régler les questions en suspens. Jurant, bien qu'un peu tard, qu'ils s'étaient fait « blouser », les signataires de l'opposition s'empressèrent de dénoncer les « manœuvres » du gouvernement.

La nouvelle loi électorale approuvée par les députés en décembre 1991 *« n'a jamais été adoptée par la tripartite »*, souligne M. Samuel Eboua, qui fut durant quelques mois le président de la coordination de l'opposition. *« Le gouvernement a envoyé sa copie au Parlement sans même nous consulter ! »*, s'indigne-t-il encore.

Quant à la révision de la Constitution, elle semble repoussée aux calendes grecques, une « commission technique » ayant théoriquement été chargée de s'en occuper, au grand dam de l'opposition. *« Pour que les élections législatives aient un sens, il aurait fallu que soit d'abord consacrée la séparation des pouvoirs – judiciaire et parlementaire notamment »*, explique un universitaire de Yaoundé, M. Ambroise Kom. *« Jusqu'à ce jour, ces pouvoirs relèvent du bon vouloir du président. Selon l'actuelle Constitution, c'est lui qui désigne le premier ministre, c'est lui qui définit la politique du gouvernement, c'est lui enfin qui garde le privilège de dissoudre ou de maintenir le Parlement »*, précise-t-il.

« On vit dans le faux ! »

Pour les partisans du boycottage, ces élections pèchent par au moins quatre défauts majeurs : l'interdiction des candidatures individuelles ; l'interdiction d'alliances entre partis (qui affaiblit les chances des groupes d'opposition bien implantés dans certaines régions, mais qui ne disposent pas séparément d'une audience nationale) ; le découpage « injuste » des circonscriptions ; et enfin la partialité supposée des commissions électorales (placées sous le contrôle d'une administration encore largement noyautée par le RDPC).

Le fait que depuis plusieurs semaines l'administration ait cessé de délivrer des cartes d'identité – indispensables pour obtenir la carte d'électeur – alourdit le climat de méfiance. *« On vit dans le faux depuis trente ans ! »*, s'exclame une matrone dans le quartier pauvre de Douala. *« Le Cameroun est pourri depuis l'indépendance. Leurs élections, c'est tout truqué d'avance. Cela ne dit rien à personne »*, conclut-elle, la voix vibrante de colère.

Le feu vert des Occidentaux

« C'est un premier scrutin, cela ne sera pas parfait... », rétorque calmement à Yaoundé un des représentants de l'ambassade de France, pour lequel, *« malgré des résistances »*, le régime camerounais fait montre d'une réelle *« volonté d'ouverture »*. Paris a donné son feu vert à l'envoi d'observateurs. La France, explique-t-on, entend manifester ainsi son *« appui au processus démocratique en cours »*, et apporte, par sa présence, *« une garantie à l'opposition »*. La plupart des capitales européennes (Londres et Bruxelles notamment) ont annoncé qu'elles feraient de même. Seuls les Etats-Unis et le Canada demeurent sur la réserve.

« Les Occidentaux, la France en particulier, donnent l'impression qu'ils soutiennent le régime. Mais je crois que la France est surtout très embarrassée », commente avec un fin sourire un politicien chevronné. *« L'opposition, qui a perdu beaucoup de son crédit auprès de la population à cause de la pantalonnade du 13 novembre, est aujourd'hui très affaiblie. Si, dans l'avenir, elle réussissait à faire émerger une figure forte, l'attitude de Paris pourrait changer. Mais on n'en est pas là : la France, qui a d'importants intérêts au Cameroun, doit y regarder à deux fois avant de changer de partenaire... »*, conclut notre analyste.

Lui-même – qui se définit aujourd'hui comme un opposant – connaît fort bien les coulisses de la politique et les liens qui unissent Yaoundé et Paris. M. Sengat Kuoh, ancien collaborateur de feu le président Ahidjo, a été jusqu'en 1990 le principal bras droit du président Paul Biya, chargé dès 1983 de réorganiser le RDPC ; c'est lui qui rédigea le fameux *Politique et libéralisme communautaire*, l'œuvre attribuée au chef de l'Etat.

Conscient des mutations en cours, il devint l'un des principaux animateurs de l' « aile progressiste » du RDPC. *« L'avènement du multipartisme nécessitait une révision des structures et de la stratégie du parti*, explique-t-il, *mais le président Biya, seul à même de convoquer un congrès extraordinaire, s'y est obstinément refusé. »*

Ecarté officiellement de la direction du RDPC en juin 1990, l'ancien *king maker* du monopartisme camerounais finit par démissionner et rejoindre les rangs dispersés de l'opposition. Ce départ, de mauvais augure pour le RDPC et pour M. Biya, n'est pas le premier du genre. Mais il atteste de la lente dégradation de l'« Etat-parti » camerounais.

« On nous a appris à aimer la bière et le football... mais cela ne nous suffit plus », s'écrie un jeune chômeur du quartier de New-Bell à Douala. La crise économique, qui frappe durement le pays depuis le milieu des années 1980, a aiguisé le mécontentement populaire, y compris parmi les travailleurs du secteur informel. Les petits commerçants des rues, surnommés les « sauveteurs » (beaucoup vendent « à la sauvette »), ont créé des associations, sortes d'embryons syndicaux. Et ils ne mâchent pas leurs mots contre l'armée ou la police – *« plus voleurs que les voleurs eux-mêmes ! »* – et pour fustiger la mobilisation électorale, qu'ils considèrent comme une *« mascarade »*.

La montée des « micro-chauvinismes »

Douala, Bamenda et Bafoussam, principaux bastions de l'opposition, ont déjà été le théâtre d'affrontements sanglants, durant les sept mois qu'ont duré les opérations « villes mortes » de 1991. Désormais, chacun attend, sans cacher son inquiétude, l'échéance du 1er mars. *« On ne sait pas trop ce qui va se passer, mais cela se passera mal ! »*, prédit un « sauveteur ». *« Les gens ont peur, et certaines familles ont déjà envoyé leurs enfants au village »*, assure-t-il.

Le désarroi est d'autant plus profond que les rivalités régionales ou tribales ont pris nettement le pas sur le débat politique. *« Aucun parti n'a de programme, c'est la foire d'empoigne ! »*, soupire un prêtre catholique. A la traditionnelle division entre chrétiens et musulmans s'ajoute la fracture entre les régions anglophones et francophones. La récente manifestation de militants sécessionnistes organisée à Bamenda par le tout nouveau Mouvement anglophone du Cameroun n'est qu'un signe supplémentaire attestant de la montée inquiétante de « micro-chauvinismes ». Quoi qu'on en dise à Yaoundé, il n'est pas tout à fait certain qu'une *« mauvaise élection »* puisse réussir à éviter la *« guerre »*.

CATHERINE SIMON

ASIE

SRI-LANKA

Le président Premadasa veut en finir avec la rébellion séparatiste tamoule

Tout au nord du Sri-Lanka, les forces de Colombo assiègent la ville de Jaffna, ultime réduit des Tigres, qui luttent depuis 1983 pour arracher la création d'une entité nationale tamoule, l'Eelam, dans les provinces septentrionale et orientale, où ils représentent 3 des 17 millions d'habitants de l'île. Le gouvernement a imposé, samedi 15 février, un couvre-feu dans la région. Donner l'assaut à la capitale des séparatistes, ou négocier avec les rebelles du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), tel est le dilemme auquel se trouve confronté le président Ranasinghe Premadasa, tandis que les derniers combats ont fait près de cent morts dans la presqu'île de Jaffna.

Jusqu'où aller? Débarqués, à la mi-octobre, dans les trois îlots qui commandent l'accès au port de Jaffna, les troupes de Colombo contrôlent aussi, depuis cette date, le ferry-boat de Poonarin, seule liaison maritime avec le cœur de Ceylan. La grande offensive avait été lancée par l'armée le 14 mars dernier, dès la fin de la mousson d'hiver. Un mois durant, du 10 juillet au 10 août, les forces de sécurité avaient mené contre les Tigres, au prix d'un millier de morts entre les deux camps, la plus dure bataille de ces dernières années. La langue de terre d'Elephant Pass, seul lien terrestre entre la presqu'île septentrionale et le reste de l'île, est tombée en leur pouvoir. Sans considération pour les populations, l'aviation bombarde les positions rebelles.

La prise de Jaffna semble un objectif logique, d'autant que le vieux fort hollandais, qui occupe une position stratégique à l'entrée de la cité, est désormais sous le contrôle des Tigres. Mais donner l'assaut à une cité surpeuplée en raison de l'afflux de milliers de réfugiés n'irait pas sans des *« bavures »*, que Colombo préférerait sans doute éviter.

Le Sri-Lanka a, en effet, récemment entrepris d'améliorer son image internationale, déjà fort endommagée par la répression impitoyable menée en 1988-1989 dans le sud de l'île contre une autre rébellion : celle du JVP (1). Ce pays, qui mène – non sans succès – une politique économique libérale, a besoin, en effet, de continuer d'attirer l'aide et les investissements étrangers. Il reçoit, en outre, près de trois cent mille touristes par an, attirés par la beauté de ses plages : une répression trop crûment exposée pourrait les inquiéter.

En septembre dernier, un rapport d'Amnesty International a une nouvelle fois dénoncé de nombreuses disparitions forcées d'opposants, ainsi que de multiples exécutions sommaires. Des pratiques inadmissibles des Tigres – soupçonnés d'encourager, par exemple, des massacres dans des villages musulmans de l'Est – y étaient aussi critiquées.

S'emparer de Jaffna ne constituerait d'ailleurs pas une promenade militaire : par tout un réseau de souterrains, les Tigres, dont la détermination est connue (2), ont en effet organisé leur capitale comme une forteresse qu'il faudrait prendre maison par maison. Le président Premadasa s'est pourtant donné les moyens de cette offensive : il a, en dix-huit mois, porté les effectifs de l'armée de 55 000 à 75 000 hommes. Il a récemment acquis, auprès de la Chine principalement, des avions, des navires et des blindés.

Souplesse politique et fermeté militaire

Conscient peut-être que les Tigres reviendront à la guérilla s'ils perdent la guerre quasi conventionnelle qu'ils ont choisi de livrer en 1991, le chef de l'Etat a pourtant mis un autre fer au feu : la négociation avec le LTTE, bras militaire et politique des rebelles.

M. Premadasa semble décidé à beaucoup concéder aux Tigres, à l'unique condition que leur chef suprême, M. Velupillai Prabhakaran, renonce expressément à une partition en bonne et due forme de l'île, inacceptable pour la majorité cinghalaise bouddhiste. Le président serait prêt, en particulier, à accorder aux Tamouls une très large autonomie dans le cadre non seulement de la province du Nord, où ils représentent l'écrasante majorité, mais aussi de celle de l'Est, où ils ne sont que 43 % (contre 26 % pour les Cinghalais et 31 % pour les Moors musulmans).

Cette prédisposition à combiner souplesse politique et fermeté militaire a pu se manifester au lendemain du spectaculaire attentat qui, le 2 mars 1991, au cœur de la capitale, a coûté la vie au ministre de la défense, Ranjan Wijeratne. L'homme fort du régime multipliait en effet les appels à *« la guerre totale »*. Son successeur, le général Cyril Ranatunga, a, quant à lui, aussitôt proclamé un tout autre objectif : *« Obliger le LTTE à négocier. »*

Il reste que peu de Sri-Lankais sont prêts à accepter des concessions. Dans les rangs des militaires, qui ont eu mille trois cents morts depuis la reprise des combats à la mi-1990, beaucoup estiment que le sang versé oblige à l'intransigeance. Le clergé bouddhiste est également peu enclin aux concessions à des opposants hindous. Et, dans la classe politique, M. Premadasa n'est pas si assuré de ses assises.

Sa formation, le Parti national unifié (UNP, conservateur), vient en effet de connaître une scission. Ce développement est consécutif à une tentative de destitution du chef de l'Etat par quelques députés et trois anciens ministres « amis », en conjonction avec l'opposition de l'ex-premier ministre, Mme Sirimavo Bandaranaike. Les rebelles de l'UNP, que la Cour suprême a exclus du Parlement, ont décidé de créer leur formation, dont les meetings sont assez suivis pour inquiéter M. Premadasa.

Les reproches faits au président étaient nombreux : autoritarisme, corruption, népotisme, et même... soutien aux rebelles tamouls envers lesquels, il est vrai, M. Premadasa a, pour les besoins de sa carrière, parfois eu de bonnes dispositions. Le chef de l'Etat a qualifié l'affaire de *« cabale aristocratique »* : une réponse à l'intolérance que manifestent nombre de ses adversaires, mais aussi de ses partisans, tant envers ses origines et ses manières plébéiennes qu'à l'encontre de sa politique, que les éléments conservateurs de son parti accusent de virer au *« populisme »*.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Janatha Vimukti Peramuna (Front de libération du peuple) ayant abandonné le marxisme du début des années 70 pour l'ultranationalisme.

(2) Les Tigres portent tous une capsule de cyanure, dont ils font usage plutôt que d'être pris.

□ **COREE : ratification des pactes de non-agression et de dénucléarisation.** – Le premier ministre nord-coréen, M. Chung Won-shik, et son homologue du Sud, M. Yon Hyong-muk, ont ratifié, mercredi 19 février, à Pyongyang, les pactes de non-agression et de dénucléarisation signés par les deux pays en décembre dernier. Les deux dirigeants doivent poursuivre jusqu'à vendredi ce sixième round des pourparlers intercoréens. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : débat sur le projet de Constitution.** – Au cours du débat sur la nouvelle Constitution, qui doit être ratifiée le mois prochain par le Parlement, 40 % des participants aux réunions de quartier à Hanoï se sont prononcés contre l'utilisation de la terminologie communiste, comme par exemple, le préambule du texte qui débute par : *« A la lumière du marxisme-léninisme et de la pensée de Ho Chi Minh et guidé par le programme de construction du pays durant la période de transition au socialisme (...) »*. Une majorité de gens estime aussi que le texte ne va pas assez loin dans la mise en avant de la responsabilité individuelle. – *(AFP.)*

La Chine et les droits de l'homme

Tibet qui rit, Tibet qui pleure

La commission des droits de l'homme des Nations unies doit examiner, cette semaine à Genève, un rapport de douze organisations humanitaires sur la situation au Tibet. Ce document, dont Pékin dénonce les « mensonges », fait état de tortures systématiques ayant parfois provoqué la mort, d'avortements forcés et d'arrestations arbitraires, et estime qu'un *« schéma d'écrasement systématique des libertés et droits fondamentaux menace l'identité culturelle, religieuse et nationale du peuple tibétain »*.

PÉKIN

de notre correspondant

Aux accusations des organisations internationales de défense des droits de l'homme concernant l'emprisonnement politique au Tibet, Pékin vient de répondre par sa description la plus idyllique, à ce jour, de la vie dans la prison de Lhassa. L'agence Chine nouvelle diffuse, depuis lundi 17 février, une série de dépêches montrant que cette institution, déjà copieusement louée dans le passé par la propagande chinoise pour les égards dont les détenus y sont censés être l'objet, est en outre un véritable centre de formation professionnelle.

Dix anciens détenus y enseignent les langues tibétaine et chinoise. Les prisonniers s'initient à l'art de planter les choux à la mode du toit du monde. Dans l'atelier mécanique, le prisonnier Dawa Genzhu a appris à réparer une jeep, tandis que Chiren Doji se dit capable d'entretenir tout modèle de camion en service en Chine. L'atelier de confection produit les uniformes de tous les pensionnaires.

Les conditions d'hébergement, à douze par cellule (l'agence en parle comme de « chambres » d'hôtel), sont, selon Chine nouvelle, excellentes. *« Couettes très propres. Livres bien rangés près des lits. Les pièces sont bien éclairées. »* C'est simple : *« Si le r1glement n'était affiché au mur, les gens ne croiraient pas qu'il s'agit d'une prison. »* Au réfectoire, l'ordinaire est tel que les nouveaux pensionnaires, qui *« craignent de ne pas avoir assez à manger, finissent par comprendre qu'il n'y a nullement besoin de demander à leur famille de leur apporter trop de nourriture »* lors des visites.

L'auteur anonyme du « reportage » a bien gaffé en signalant que la nourriture chinoise prévalait sur la tibétaine, servie « parfois » seulement, alors que 70 % des « plus de trois cents » détenus sont tibétains. Mais il s'est rattrapé au chapitre culturel en énumérant un programme fourni de spectacles folkloriques, « pour les week-ends ».

La « prison mystérieuse » du toit du monde

Touche émouvante : lorsque la télévision (*« une des premières en couleurs installées au Tibet »*) donna lecture, fin 1991, du livre blanc chinois sur les droits de l'homme, *« tous les prisonniers regardèrent le programme »*. On se demande en quoi cela pouvait les intéresser, le « journaliste » n'ayant pas cru bon de signaler l'existence de détenus politiques.

Chaque dépêche souligne que c'est *« la seule prison du Tibet »*, les autres s'appelant autrement. Chacune est également précédée d'un paragraphe digne d'une brochure touristique : *« Le Tibet, « toit du monde », a toujours été un lieu mystérieux pour le monde extérieur. Sa prison paraît encore plus mystérieuse. Chine nouvelle propose une série d'articles pour lever le voile et raconter la vie des prisonniers dans cette région. »*

FRANCIS DERON

PROCHE-ORIENT

LIBAN : situation très tendue dans le Sud

Le Hezbollah réaffirme qu'il poursuivra le combat contre Israël

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Le remplacement rapide à la tête du Hezbollah de cheikh Abbas Moussaoui par cheikh Hassan Nasrallah, élu mardi 18 février à l'unanimité à Baalbek (*nos dernières éditions* du 19 février), traduit la volonté des intégristes chiites libanais de répondre au communiqué de « victoire » de certains responsables israéliens, qui affirmaient avoir *« porté un coup très dur »* à ce mouvement.

L'assassinat de son chef a, au contraire, estime-t-on à Beyrouth, donné au Hezbollah l'occasion de démontrer avec force l'ampleur de la mobilisation populaire dont il bénéficie – des dizaines de milliers de personnes ont participé depuis lundi aux diverses manifestations de deuil – et le fait que, contrairement à nombre d'autres partis libanais, il repose sur des institutions et non sur un homme.

Proche du guide spirituel du Hezbollah, cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, cheikh Nasrallah avait été écarté au profit d'Abbas Moussaoui lors de la succession de cheikh Toufaily car il était considéré comme trop proche de la « ligne dure » iranienne qu'incarne l'hodjatoleslam Mohtachemi. Il est toutefois tenu maintenant pour un « pragmatique », à la fois proche de l'Iran et de la Syrie. Cette orientation, qui est celle prônée par cheikh Fadlallah, devrait subsister.

Jeune, le nouveau responsable du Hezbollah, qui fait partie des fondateurs du mouvement au Liban, n'a suivi que de brèves études religieuses à Nadjaf, en Irak, et à Qom, en Iran. Comme tous ses prédécesseurs, il a fait une bonne partie de sa carrière dans les services de sécurité et de renseignement du mouvement intégriste. Certains affirment à Beyrouth que c'est lui que cherchait à enlever l'armée israélienne lors d'un raid héliporté à Jibchit, le 20 décembre dernier, au cours duquel trois personnes avaient été enlevées pour interrogatoire et trois tuées, dont un enfant.

« Quittez notre terre »

Dans sa première déclaration lors de la mise en terre, mardi, d'Abbas Moussaoui, de sa femme et de son fils de cinq ans, cheikh Nasrallah s'est engagé à poursuivre le combat, affirmant : *« Israël est un cancer et la résistance est notre unique choix. Nous disons aux juifs : le langage de la guerre est le seul qui existe entre nous. Quittez notre terre. Cette époque restera celle de la résistance islamique. »*

La situation au Liban-Sud demeure explosive, et les duels d'artillerie opposant essentiellement la résistance islamique à l'armée israélienne et à sa milice auxiliaire de l'armée du Liban-Sud (ALS) se sont intensifiés mardi, alors qu'Israël a de nouveau effectué deux raids par hélicoptère. Les opérations israéliennes ont fait environ dix-sept blessés civils, dont trois fillettes qui sont dans un état grave. Une nouvelle fois, les habitants du Sud proches de la « zone de sécurité » occupée par Israël fuient leurs villages dans la crainte d'une intervention israélienne de plus grande envergure.

Aux menaces et mises en garde israéliennes, dont on a bien conscience ici qu'elles entrent aussi dans le cadre de la campagne électorale, le gouvernement libanais, qui s'est déclaré en réunion permanente, tente de répondre par une mobilisation diplomatique dont le point d'orgue devrait être la réunion du conseil de sécurité de l'ONU.

Sur le plan militaire, le ministre de la défense, M. Michel Murr, s'est rendu mardi à Damas pour faire le point, et le conseil des ministres a entériné les décisions du conseil supérieur de défense : mobilisation des moyens disponibles, détermination et résistance jusqu'au bout. L'armée libanaise, que le ministre de la défense israélien, M. Moshe Arens, tient pour responsable de la situation, a en tout cas ordre de riposter à toute attaque ou bombardement.

Déployée dans certains secteurs du sud, l'armée libanaise ne peut rester sans réagir, au risque de se déconsidérer. Elle est dans certains endroits voisine du Hezbollah, avec lequel elle collabore dans la riposte. La résistance islamique, bras armé du Hezbollah, n'a pas été désarmée comme toutes les autres milices dans la mesure où elle pratique des opérations anti-israéliennes, et il ne fait pas de doute qu'il en sera ainsi tant qu'une partie du Sud demeurera occupée.

Atout de la Syrie à la fois dans le processus de paix et dans ses relations avec Téhéran, la résistance islamique est d'autant plus intouchable que l'armée libanaise n'est pas en mesure d'agir seule et que le droit à la résistance à l'ennemi israélien a été consacré par les accords de Taëf.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les clandestins du Japon

Suite de la première page

Certains payent leur passage en apportant un peu d'opium, que des revendeurs écoulent dans de minces pochettes aux alentours de la gare de Ueno.

A la fin de l'année, des organisations charitables avaient une soupe populaire pour les immigrés du parc. *« Ils sont en moyenne une centaine à passer la nuit dans le parc*, dit un policier de service. *Ce sont des gens éduqués et ils ne créent pas de problèmes. Régulièrement, l'immigration fait des rafles. Mais ils reviennent. »* D'une ampleur certes encore très limitée par rapport à d'autres pays, le Japon commence à connaître le problème des immigrés clandestins. Ils sont de deux à trois cent mille, et leur présence est de plus en plus voyante. En 1991, 20 729 étrangers ont été refoulés du pays, soit deux fois plus qu'en 1990. La majorité étaient des Iraniens et des Malaisiens, qui peuvent entrer librement pour moins de trois mois.

Il n'y a pas si longtemps, l'avenue qui borde un autre parc, celui de Yoyogi, dans le quartier de Harajuku, était l'un des *« paradis dominicaux »* où venaient flâner les familles et voir se déhancher les *takenoko* (« Pousses de bambous »), quelques centaines d'adolescents extravagants, outrageusement maquillés, bravant gentiment le conformisme ambiant, et des rockers, cuirs et banane, qui, à grand renfort de sono, croyaient revivre *American Graffiti*. Aujourd'hui, les « pousses de bambous » ont cédé la place et, s'il reste quelques rockers, ils sont noyés dans une nouvelle faune : l'entrée du parc a pris des allures d'Islam Square.

Manœuvres et prostituées

Plusieurs centaines d'Iraniens, de Pakistanais et de Bangladais ont fait du lieu leur point de rendez-vous. Visage basané ou épaisses moustaches, hommes se tenant par la main ou se donnant l'accolade ne sont pas les images habituelles des villes japonaises. Si les rockers assourdissent toujours les passants de décibels, l'air sent la viande *halal* (préparée selon les normes islamiques) et les condiments iraniens vendus par des marchands ambulants.

Certains échangent des journaux venus du pays, d'autres des informations, avec des airs de conspirateur. Dans la foule circulent quelques marchands de travail, reconnaissables à leur mise plus voyante. Non loin, devant le poste de police du parc, les agents regardent tranquillement le spectacle.

Le parc de Yoyogi, le dimanche, illustre la situation de l'immigration au Japon. D'un côté, une législation qui réglemente avec minutie l'entrée des étrangers. De l'autre, un état de fait : la présence de plusieurs centaines de milliers de travailleurs en situation illégale, entrés pour la plupart avec des visas de touriste expirés. La loi sur l'immigration, révisée en juin 1990, interdit l'entrée au Japon de travailleurs non qualifiés et l'embauche illégale, poursuivie auparavant comme complicité, est désormais un délit en soi.

« Un produit qu'on jette »

Il est difficile de prévoir si ce flux d'immigrés va s'accroître, estime-t-on prudemment au bureau de l'immigration du ministère de la justice. Il est vraisemblable qu'il se poursuive : la force du yen constitue un appât trop grand pour les pays pauvres de la région. Même les Africains débarquent désormais au Japon.

Autrefois, les femmes composaient la majorité des immigrés illégaux. Si Philippines ou Thaïlandaises continuent à alimenter les réseaux de prostitution (entrant avec des visas d'étudiante ou d'« artiste de cabaret »), pour les autres nationalités, les hommes sont plus nombreux. La plupart des Chinois (soixante-quatorze mille étudiants et quarante-quatre mille stagiaires) travaillent clandestinement. En nombre, les Iraniens arrivent juste après. Ils sont quarante mille, estime un marchand de main-d'œuvre qui fait de la publicité dans les journaux de Téhéran pour les attirer. En 1991, Iran Air a même organisé une tombola avec, comme prix, des billets aller-retour pour Tokyo.

Sur place, les immigrés sont la proie des intermédiaires. Ils sont souvent bernés et dépouillés des dollars qu'ils avaient en arrivant. L'un d'eux a récemment été arrêté : marchand de tapis, il avait transformé en dortoir son entrepôt dans le quartier populaire d'Arakawa.

Combien de temps se poursuivra la tolérance des autorités nippones? Le développement des vols dans un pays qui a le plus faible taux de criminalité du monde (10 % des délits sont désormais commis par des étrangers) et des actes de vandalisme jusqu'à présent ignorés (dix mille cabines de téléphone international endommagées en 1991 à Tokyo) pourraient crisper l'opinion publique.

La question de l'immigration se pose sous deux angles : économique et humanitaire. L'archipel souffre d'une pénurie de main-d'œuvre non qualifiée : le taux de chômage tourne autour de 2 % et les jeunes Japonais refusent les travaux pénibles. Aussi les petits entrepreneurs recourent-ils à la main-d'œuvre clandestine. Les grandes firmes tournent la loi les autorisant à prendre des stagiaires pour embaucher en réalité des manœuvres.

La Banque du Japon a mis en garde contre un ralentissement de la croissance si aucune mesure n'est prise pour faciliter l'entrée de la main-d'œuvre étrangère et pour mieux utiliser les femmes et les personnes âgées. Mais le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) craint qu'un assouplissement de la législation polarise le marché de l'emploi entre des secteurs où les conditions de travail sont pénibles (réservés aux étrangers) et ceux où elles sont meilleures. En outre, souligne le MITI, l'arrivée massive de travailleurs à bas prix risque d'enrayer le processus d'innovation technologique.

Sur le plan humanitaire, le sort des immigrés n'est guère enviable. La mort, il y a quelques mois, d'un Ghanéen souffrant d'un ulcère, abandonné dans son logement, en témoigne. L'absence de couverture sociale est le lot de tous : *« Les immigrés sont considérés comme un produit que l'on jette lorsqu'il ne sert plus »*, dit un travailleur social d'un hôpital de Saitama (région de Tokyo). Envers de la tolérance des autorités...

PHILIPPE PONS

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

Eure-et-Loir : le « drame shakespearien » de M. Lemoine

M. Georges Lemoine, maire socialiste de Chartres, a refusé d'être le chef de file de son parti aux élections régionales. Il ne veut pas choisir entre la liste du PS et celle des radicaux de gauche, dont l'affrontement est traditionnel dans ce département.

CHARTRES

de notre envoyé spécial

Selon M. Georges Lemoine, maire socialiste de Chartres, ancien secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, il s'agirait presque d'*« une tragédie grecque ou d'un drame shakespearien »*. Le voici, lui, sommé de choisir entre la liste de son parti, que dirige une de ses adjointes à la mairie, Mme Maryvonne Radix, et celle que conduit un fringant radical de gauche, M. François Huwart, conseiller régional sortant, maire de Nogent-le-Rotrou, également vice-président de l'Union républicaine pour l'Eure-et-Loir (UREL), un club politique créé de toutes pièces par le maire de Chartres.

Depuis des lustres déjà, les relations entre radicaux et socialistes tournent immanquablement au vinaigre dès que s'engage une compétition électorale. En 1973, M. Lemoine avait exclu du Parti socialiste, sur ordre de la cité Malesherbes, M. Huwart père parce que ce dernier n'avait pas voulu se soumettre à un accord national conclu, pour les législatives, entre le MRG et le PS. Le temps a passé et l'ancien premier fédéral discipliné est devenu le meilleur bouclier de M. Huwart fils, qui, instruit par les mésaventures de son ascendant, est, lui, directement entré au MRG sans passer par le PS.

« Question d'amitié », explique l'ancien secrétaire d'Etat. Une explication jugée un peu courte par les socialistes, excédés par le pilotage à vue du maire de Chartres, campé sur une UREL qualifiée de *« fédération Lemoine »*, tenant d'une majorité présidentielle au sens *« très, très, très large »* selon ses détracteurs. Certains rêvent sans doute de lui faire subir aujourd'hui le sort du père de M. Huwart.

Les socialistes reprochent au maire de Chartres de ne pas respecter la neutralité qu'il affiche en toutes circonstances et d'avoir tout fait, en sous-main, pour susciter la liste du candidat radical. *« Il n'aurait pas fallu grand-chose pour que tout s'arrange*, regrette Mme Radix. *Il n'y a pas de désaccords profonds entre nous, mais il faut, hélas, compter avec les plans de carrière de certains. C'est un problème de personnes plus qu'un affrontement entre le MRG et le PS. »*

Pour M. Huwart, l'occasion est à saisir. Pendant longtemps, il a souffert de la pression socialiste. Il n'a conquis sa mairie, avec le soutien de M. Lemoine, qu'au terme d'une bataille homérique contre le député socialiste de la circonscription de Nogent-le-Rotrou, M. Bertrand Gallet, qui figure en deuxième position sur la liste de Mme Radix. Aujourd'hui, M. Huwart croit voir se préciser l'instant d'une *« revanche tranquille »*. La perte de vitesse du Parti socialiste sied tout à fait à cet enfant du radicalisme beauceron, qui a accepté avec la même bienveillance l'investiture de France unie, le mouvement de M. Jean-Pierre Soisson, et le label de Génération Ecologie.

Réélu, comme le pronostiquent déjà les bookmakers locaux, M. Huwart ne devra plus rien à personne, et M. Lemoine pourra se prévaloir de sa largeur de vue, ce qui est loin d'être négligeable quand on est maire d'une ville qui n'a jamais été considérée, à juste titre, comme un bastion rouge. A l'inverse, Mme Radix redoute déjà que la liste socialiste, du fait de la dispersion des voix, ne soit devancée par celle du Front national. *« Enfin, on fera la campagne la plus calme possible avec François Huwart. On ne va tout de même pas nourrir de polémique avec nos alliés potentiels »*, lâche-t-elle, un peu amère.

Les socialistes beaucerons pourront au moins se consoler en constatant qu'à droite l'union est également un combat. Evincé de la liste RPR-UDF, qu'emmène l'actuel président UDF-PR du conseil régional, M. Maurice Dousset, le maire RPR de Châteaudun, M. Alain Venot, a décidé de partir sous ses propres couleurs. Ces grandes manœuvres dunoises (M. Dousset est député de la circonscription) se poursuivront même au-delà des élections régionales puisque M. Venot s'est promis, à la faveur des élections cantonales, de ravir le siège de conseiller général que M. Dousset, soumis à la loi limitant le cumul de mandats, avait obligeamment cédé en 1988 à son épouse Anne-Marie.

GILLES PARIS

Alpes-Maritimes : désaccord chez les Verts

Les divergences d'appréciation sur la stratégie à adopter face à la candidature du président du Front national dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* du 15 février) ont abouti à une rupture au sein des Verts de ce département. Dans leur majorité, les Verts des Alpes-Maritimes *« préconisent une ouverture vers les autres mouvements écologistes »*, contre l'avis du conseil d'administration régional et celui du collège exécutif. Leur tête de liste, M. Patrice Miran, délégué aux relations internationales, est en revanche sur la ligne de stricte autonomie défendue au niveau national. Il a donc décidé de recomposer la liste des Verts, tandis que la majorité des adhérents ont accepté de se ranger derrière M. André Aschiéri, maire de Mouans-Sartoux, soutenu par Génération Ecologie, à la condition qu'il ne soit pas fait mention de l'appui du mouvement animé par le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde. Ils ont déjà reçu le soutien des Verts de Haute-Garonne, dont la liste est conduite par un ancien responsable du Parti communiste, M. Henri Farrény.

Devant l'association de la presse étrangère, le chef de file des Verts, M. Antoine Waechter, a expliqué, mardi 18 février, qu'il n'y avait *« pas de division chez les écologistes »*. *« Ceux-ci ont fait leur unité en 1984 en créant les Verts*, a-t-il expliqué. *M. Lalonde, en revanche, entretient depuis plusieurs mois une stratégie de confusion, en accordant une sorte de franchise à des gens qui ne sont pas de vrais écologistes »*. En rencontrant le même jour, en compagnie de Mme Marie-Françoise Mendez, secrétaire national adjoint, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, le porte-parole des Verts a réaffirmé la ligne d'autonomie de son mouvement à l'égard de l'ensemble des formations politiques. *« Nous avons pu faire le constat de nos désaccords, tant sur les accords de Maastricht que sur la réforme du mode de scrutin »*, nous a-t-il précisé.

J.-L. S.

Val-d'Oise : MM. Giraud et Fourcade plaident pour l'union

Mené conjointement par MM. Jean-Pierre Fourcade (UDF) et Michel Giraud (RPR), qui avaient choisi la ville de Pontoise pour lancer officiellement, en Ile-de-France, la campagne de l'Union pour la région (UPR), le débat organisé, mardi soir 18 février, dans le chef-lieu du Val-d'Oise était symbolique de la volonté d'union affichée par l'opposition. Union souhaitée au niveau national, union renforcée au niveau local, union aussi contre les instances parisiennes des deux partis, le Val-d'Oise ayant eu fort à faire, ces dernières semaines, pour éviter le parachutage de candidats programmés par les états-majors politiques.

M. Michel Giraud, député du Val-de-Marne, maire du Perreux et ancien président du conseil régional, poste qu'il brigue de nouveau aujourd'hui, a affirmé la triple nécessité d'une *« union forte »*, d'un *« civisme militant »*, et d'une *« volonté politique »* afin de proposer aux Français *« un autre schéma et d'autres projets ambitieux pour la région »*.

De son côté, M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur, maire de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) et vice-président chargé des finances au conseil régional, a stigmatisé la politique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire, avant d'évoquer l'alternance. *« Notre discours ne peut être ni rassurant ni démagogique*, a-t-il précisé, *car nous aurons des difficultés. Mais nous devons être porteurs d'espérance. »*

J. M.

Loir-et-Cher : les hésitations de M. Lang

BLOIS

de notre correspondant

Ira ? N'ira pas ? Ce week-end, à Blois, M. Jack Lang, maire de la ville et ministre de la culture, expliquait encore qu'il n'avait aucune envie d'être tête de liste en Loir-et-Cher aux élections régionales. D'abord, s'insurge-t-il, *« il n'y a pas d'élection régionale »*, seulement un scrutin départemental *« absurde »* qui ne permet pas de *« véritable débat régional »*, dans une région – le Centre – qui *« existe si peu »*.

Et puis vraiment, ajoute-t-il, *« les socialistes de Loir-et-Cher sont-ils incapables de se passer de moi ? »* Quelles que soient les admonestations au ministre socialiste pour qu'il s'engage, M. Lang estime que jouer les porte-drapeaux pour *« grappiller quelques points et un siège supplémentaire »* n'est pas un combat de première nécessité. S'il devait néanmoins être candidat, concluait-il avec toutes les réserves du conditionnel, ce serait à la tête d'une liste pour le département : quelque chose comme *« Jack Lang pour le Loir-et-Cher »*. Pas question en tout cas de briguer la présidence de la région : *« J'ai bien assez de travail rue de Valois et à l'hôtel de ville de Blois. »*

Pourtant, dans une interview parue le 13 février dans *la Nouvelle République*, le président sortant, M. Maurice Dousset (UDF) était encore persuadé du contraire : *« A mon avis, il sera candidat, bien qu'il m'ait dit le contraire dans tous les entretiens que j'ai eus avec lui. Si vraiment il ne l'est pas, c'est qu'il considère que la cause est perdue. »*

En fait, la situation n'est peut-être pas aussi désespérée qu'elle le paraît. D'une part, malgré les belles déclarations d'unité, l'UDF régionale et ses alliés RPR pourraient bien se déchirer entre M. Maurice Dousset et M. Jean-François Deniau, ancien ministre, tête de liste dans le Cher, tous deux subissant en outre la concurrence d'un Front national en probable progression, avec lequel ils se sont déclarés décidés à ne pas pactiser. D'autre part, le premier sondage régional de BVA pour *Paris-Match* et le service public de l'audiovisuel annonce un PS moins laminé qu'ailleurs, avec 22 % d'intentions de vote et une forte poussée écologiste sur les rives de la Loire – *« dernier grand fleuve sauvage d'Europe »* : près de 18 %, avec une nette prime aux amis de Brice Lalonde (11 %). Si M. Claude Leymarios, adjoint au maire de Blois chargé du patrimoine et des jumelages, a récemment démissionné pour se consacrer à Génération Ecologie – dont il sera candidat aux cantonales, – les ponts ne sont peut-être pas définitivement coupés. La dernière visite blésoise à grand spectacle au début de ce mois fut celle de M. Haroun Tazieff, venu chez son *« vieil ami »* Jack Lang inaugurer l'antenne locale de l'observatoire de la Loire, en dénonçant les *« élucubrations »* des marchands de trous d'ozone.

JACQUES BUGIER

□ **M. Lang serait un premier ministre apprécié par les jeunes.** – L'institut de sondages CSA a fait pour *l'Evénement du jeudi* (daté 13-20 février) une enquête auprès de cinq cents personnes âgées de seize à vingt-quatre ans, interrogées entre le 30 janvier et le 3 février, d'où il ressort que M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, serait un premier ministre *« proche des préoccupations de* [leur] *génération »* pour 46 % d'entre elles, 41 % étant d'un avis contraire. M. Lang est suivi par MM. Laurent Fabius (28 %-58 %), Jacques Chirac (28 %-62 %), Lionel Jospin (27 %-59 %), François Léotard (26 %-57 %), Jacques Delors (20 %-58 %), Raymond Barre (18 %-69 %), Valéry Giscard d'Estaing (18 %-70 %) et Pierre Bérégovoy (13 %-69 %).

□ **Sondages: les listes UDF-RPR recueillent 35 % d'intentions de vote en Bourgogne et 40 % en Franche-Comté.** – Deux sondages réalisés par BVA pour Antenne 2, FR3, France-Inter, France-Info et *Paris-Match* donnent en Bourgogne 35 % des intentions de vote aux listes UDF-RPR, 23,5 % au PS, 12,5 % au Front national, 7,5 % au PC, 6 % aux Verts, 5,5 % à France Unie, 3,5 % à Génération Ecologie; et en Franche-Comté, 40 % aux listes UDF-RPR, 23 % au PS, 13 % au Front national, 9 % à Génération Ecologie, 6 % aux Verts, 5 % au PC. Ces enquêtes ont été menées par téléphone auprès de huit cent huit personnes les 14 et 15 février.

□ **Marne : un conseiller régional donne sa démission du Front national.** – Mécontent de ne pas figurer sur la liste du Front national pour les élections régionales dans la Marne, M. Yves Legentil, conseiller régional sortant, a annoncé au quotidien *l'Union de Reims* du mercredi 19 février sa démission du parti d'extrême droite. Elu au conseil régional de Champagne-Ardenne en 1986 comme tête de liste dans la Marne, M. Legentil estime que *« le lepénisme est atteint de parisianisme »* et il déplore avoir appris *« par la presse »* son éviction de la liste. Celle-ci est conduite par M. Sylvain Gliozzo, conseiller financier de M. Le Pen.

□ **L'ancien jockey Yves Saint-Martin candidat dans l'Oise.** – M. Yves Saint-Martin, ancien jockey, a annoncé, mardi 18 février, qu'il serait candidat aux élections régionales dans l'Oise sur la liste « Chasse, Pêche, Nature et Tradition ». Quinze fois « cravache d'or », M. Saint-Martin s'est retiré de la compétition hippique en août 1987. Domicilié à Lamorlaye et amateur de chasse, M. Saint-Martin figurera sur une liste conduite par M. Bernard Hédin, mais dont la composition exacte n'a pas encore été rendue publique.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Alain Mérieux, un industriel engagé

Numéro deux sur la liste de Charles Millon en Rhône-Alpes, le président-directeur général du premier groupe mondial de fabrication de vaccins ne ménage pas ses critiques contre le milieu politique

LYON

de notre bureau régional

Salle Georges-Brassens, à Givors, commune de la périphérie de Lyon. Ce soir-là, cent cinquante personnes ont répondu à l'invitation de la liste « Réussir Rhône-Alpes », emmenée par M. Charles Millon (UDF-PR), président sortant du conseil régional. Les quarante-trois candidats, hormis quelques absents excusés, sont assis à la tribune. Les chefs de file de chaque courant se succèdent au pupitre, répondent aux questions de l'assistance. La soirée traîne un peu en longueur, et M. Alain Mérieux, second sur la liste, est effleuré d'un soupçon de sommeil. C'est sa quatrième réunion de la semaine. Ses fonctions de président-directeur général de l'Institut Mérieux et de Biomérieux (neuf mille salariés) se téléscopent avec les obligations de la campagne électorale. Pour ne pas *« faire sauter les fusibles »*, le matin, il se rend une heure plus tard que d'habitude à ses bureaux.

Ce soir-là, comme en 1986 lorsqu'il conduisait la liste RPR dans le Rhône, comme au cours des sessions du conseil régional, il a répété ce qui constitue sa profession de foi : *« En tant que chef d'entreprise que je suis, que je reste et que je resterai... »* Récemment, il reconnaissait consacrer 20 % de ses activités à la politique. Pour corriger l'effet un peu dilettante de la formule, il précise qu'il *« tourne à 120 % »*. M. Mérieux s'affiche ostensiblement en socioprofessionnel engagé dans la vie publique. Et ne ménage pas ses critiques à l'endroit d'un milieu qu'il juge *« replié sur lui-même et hyperprotégé »*.

L'amitié avec M. Chirac

S'il s'avance parfois en faux naïf, ce grand bourgeois lyonnais de cinquante-trois ans, troisième de la dynastie Mérieux, semble, en six ans de mandat, avoir pris goût à la chose, comme M. Jourdain à la prose. En décembre dernier, lors des négociations pour les régionales, les composantes de la droite lyonnaise – amis de M. Noir, RPR et UDF – sont prêtes à consommer la rupture.

Deux heures avant la réunion de la dernière chance, M. Mérieux sort une botte secrète : puisque le maire de Lyon refuse qu'il soit tête de liste, comme les instances nationales le voulaient, il propose de laisser sa place à M. Millon. En quelque sorte, M. Mérieux a « roqué » : ce coup d'échecs bloque le jeu du maire de Lyon, pourtant grand stratège des diagonales du fou.

« C'était dans l'intérêt de l'exécutif sortant, dans celui du RPR, explique M. Mérieux aujourd'hui. *Même si, à Paris, on ne m'a pas franchement félicité. Mais je m'en fous »*. Son engagement politique tient à une philosophie, celle de Charles de Gaulle, et à une amitié, celle qui le lie à Jacques Chirac. Elle remonte au milieu des années 70, lorsque le petit Christophe, son fils, est enlevé. Il sera éternellement reconnaissant et redevable de *« la loyauté et la droiture »* dont a fait preuve alors M. Chirac. Cette vilaine affaire de droit commun finira bien.

Son engagement semble aussi tenir des solides divergences qui l'éloignent, depuis plusieurs années, du maire de Lyon. Celui-ci impose-t-il que chaque candidat signe, sur l'honneur, un document stipulant son refus de toute alliance avec le Front national, M. Mérieux répond publiquement, en présence de M. Noir, que le mouvement gaulliste, de par son histoire, n'a pas à se plier *« à la demande de quiconque »* sur ce terrain.

M. Mérieux, qui n'accepte pas de *« recevoir des leçons de morale »*, a une autre conception du combat contre le Front national. Ainsi, au cours de cette campagne, il se refusera à tout affrontement en *« bugne à bugne »*, comme il se dit à Lyon, avec le mouvement d'extrême droite. Il préfère sa méthode, qui lui aura permis d'obtenir, au cours de ce mandat, la démission de deux membres du groupe FN au conseil régional. Par persuasion, dit-il.

D'ailleurs, il lui arrive de rappeler à certains d'entre eux qu'il a, lui aussi, porté le béret rouge des parachutistes pendant la guerre d'Algérie, certes dans les services de santé. Cette complicité d'anciens combattants a des limites : il a repoussé les avances du groupe FN, qui lui avait fait savoir, en 1988, à la mort du président du conseil régional, Charles Béraudier, qu'il voterait pour lui s'il se présentait à la présidence.

M. Mérieux s'est contenté d'un poste de premier vice-président, chargé des affaires économiques et internationales, et, du haut de la tribune, a continué à dialoguer, courtoisement, avec le président du groupe communiste, ou à intégrer les propositions des socialistes : *« Lorsqu'elles sont sensées, pourquoi les rejeter ? »*, demande-t-il.

Malgré la civilité dont il fait preuve au conseil régional, l'industriel estime que ses activités politiques peuvent nuire à ses fonctions professionnelles. Le temps de la campagne, il a d'ailleurs embauché une attachée de presse, distincte de l'équipe de M. Millon, afin qu'elle veille à son image de chef d'entreprise. Cette *« garde rapprochée »*, comme il l'appelle, ne peut pourtant empêcher les jeux de mots et les plaisanteries que décoche, avec délice, le candidat. Adepte du *« faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux »*, M. Mérieux cultive les apartés rieurs, les phrases à double sens.

Le syndrome italien

Car il se sent *« à contre-courant »* et le dit avec un brin de coquetterie. La preuve : il n'a toujours pas, officiellement, sa carte du RPR. Et n'hésite pas à parler de la qualité des contacts qu'il a entretenus, en tant que chef d'entreprise, avec deux ministres socialistes, eux aussi issus de la société civile, MM. Roger Fauroux et Hubert Curien.

Alors la question qui se posait en 1986 reste d'actualité en 1992. Pourquoi va-t-il se commettre en politique alors que *« le rapport investissement rendement y est infinitésimal »* ?

Sa réponse est en trois temps. D'abord, *« il y a nécessité d'aérer le système : et ce n'est pas le moment d'abandonner la politique, qui est menacée du syndrome italien »*, même s'il doute parfois de ses capacités d'évolution. Ensuite, ce mandat régional est *« le seul compatible avec une activité professionnelle »*. Enfin, lui, le gaulliste, attaché à la nation, croit dur comme fer, et souvent contre ses propres amis, que *« la région est le bon échelon administratif dans la compétition européenne »*.

Qu'on ne vienne pas lui prêter des ambitions municipales à Lyon, comme la rumeur, *« d'origine parisienne »*, le colporte. Pour couper court à toute interprétation, il a décidé de se taire sur ce sujet. Que dire alors d'une autre rumeur qui lui attribue, déjà, un maroquin dans un prochain gouvernement ? *« Cela m'intéresse beaucoup. »* Et ses yeux se plissent d'amusement.

BRUNO CAUSSÉ

POLITIQUE

Prétextant les « insultes » du président de l'OM

M. Le Pen refuse de débattre avec M. Tapie sur TF1

M. Jean-Marie Le Pen a renoncé, mardi 18 février, au débat télévisé qui devait l'opposer, le 27 février, sur TF 1, à M. Bernard Tapie. *« A la demande unanime du bureau politique du Front national »*, le président du parti d'extrême droite, qui est tête de liste dans les Alpes-Maritimes aux élections régionales, *« a décidé de ne pas participer »* à cette rencontre avec l'homme d'affaires, chef de file de la liste Energie Sud (majorité présidentielle) dans les Bouches-du-Rhône. La raison officielle invoquée est la suivante : *« Se faisant l'interprète de l'indignation provoquée par les insultes de M. Tapie à l'égard du Front national, le bureau politique a estimé que ce face-à-face était inconvenant. »* Cette décision intervient trois semaines après les faits incriminés.

Donnant le coup d'envoi de sa campagne, le 28 janvier à Marseille, M. Tapie avait vivement attaqué M. Le Pen et son électorat. *« On ne le battra pas,* avait-il déclaré, *en se contentant de dire :* « Le Pen est un salaud mais pas ses électeurs parce qu'ils souffrent et qu'on peut les comprendre. » *C'est parce qu'on déculpabilise ceux qui trouvent une bonne raison de voter pour lui qu'on a un Front national aussi fort. Car, si Le Pen est un salaud, ceux qui votent pour lui sont également des salauds... »* (*le Monde* du 30 janvier). M. Le Pen avait déposé plainte devant le tribunal de Nice, le 3 février, et le Front national avait incité ses militants à avoir la même attitude *« à titre individuel »*.

M. Tapie a réagi en déclarant qu'il ne pouvait pas croire que M. Le Pen ait *« peur de cette épreuve de vérité »*. *« Le débat télévisé face à face et en direct reste le seul moyen pour que les citoyens puissent faire leur choix sur les hommes, leurs idées et leurs projets »*, a indiqué le député (non inscrit) des Bouches-du-Rhône qui tenait, mardi soir, une réunion à Tarascon. *« Je l'invite donc à revenir sur sa décision. Il montrerait ainsi qu'il n'est ni couard, ni lâche. Venant de lui, les arguments pour justifier sa décision sont ridicules »*, a souligné le président de l'Olympique de Marseille.

M. Mégret a affirmé sur TF 1 : *« Nos électeurs se sont manifestés par milliers, par dizaines de milliers pour nous dire qu'ils étaient choqués de voir Jean-Marie Le Pen être amené à discuter avec ce personnage qui les a insulté. »* Le délégué général du Front national a justifié le renoncement de M. Le Pen en assurant que son parti est *« en pleine expansion »* alors que M. Tapie est *« dans les choux »*. *« Nous ne sommes plus dans la même catégorie, pour nous, Tapie c'est fini. »*

Le délai qui s'est écoulé entre les propos de M. Tapie et le refus de M. Le Pen entâche la crédibilité des explications données par le Front national. D'autant que le 1er février, participant à la convention régionale de son parti à Nice, M. Le Pen avait déclaré : *« Le 27 février, je rencontrerai, dans un* mano a mano, *le sieur Tapie. Le peuple français a le droit de tout voir et de tout savoir. » « Je garde quelques cartouches pour le soir de la corrida »*, avait même précisé le chef de file de l'extrême droite devant un public ravi.

Pour sa part, la direction de TF 1, *« prenant acte »* de cette décision, organisera le 5 mars un « Grand débat des chefs » avec les responsables des sept principales formations politiques.

POINT DE VUE

Pourquoi nous restons au PS

par André Bellon et Alain Houlou

EN ces temps d'incertitude, nombreux sont ceux qui se posent légitimement la question de leur appartenance à un parti politique. Si nous avons, pour notre part, choisi de rester au PS, ce n'est ni par attachement sentimental à un parti dont la tradition est longue et émouvante, ni pour éviter le reproche qu'on fait à ces fameux rats qui quittent, paraît-il, les navires qui coulent.

Non, si nous faisons ce choix, c'est parce que nous croyons nécessaire de faire une évaluation sérieuse et que celle-ci ne peut se faire qu'au sein de la gauche organisée ; c'est aussi parce que, à partir de ce qui existe, doit émerger un véritable mouvement moderne de progrès.

Beaucoup a été écrit sur le bilan du PS au pouvoir. Nous pourrions, après tant d'autres, faire la liste des réalisations dont certaines resteront comme des étapes importantes. Mais la question n'est pas vécue ainsi par l'électorat. Le désenchantement, l'abstention ne pourront être combattus par une simple campagne d'explication des actions gouvernementales. Le catalogue ne remplace pas l'état de grâce et l'adhésion.

Le PS vit un grave décalage idéologique. Immergé dans la gestion, plus déterminé par les contraintes – réelles ou supposées – que par les espoirs, il s'est largement coupé de ses bases sociales. Contrairement à ce que dit la droite, il n'y a jamais eu d'Etat-PS ; mais la complexité des circuits de décision a contribué à créer l'incertitude quant au rôle et à la place du parti et quant à sa perception par l'opinion publique.

Ce n'est pas un hasard si les seules forces politiques aujourd'hui en hausse et perçues par une fraction importante de l'électorat comme génératrices d'idées (Verts, Front national) sont celles qui n'ont jamais eu de lien avec le pouvoir, celles qui n'ont jamais été confrontées à la gestion, à l'appareil étatique.

Mais la crise d'identité des forces de progrès ne doit pas faire quitter le terrain du combat politique organisé au profit de groupes informels. Pis qu'un crime, ce serait une formidable erreur de créer des « coordinations » politiques !

Il faut axer la réflexion et l'action dans trois voies :

– Recréer un espace d'autonomie des forces politiques de progrès : cela passe par un rééquilibrage des pouvoirs, par une réelle capacité d'initiative, de proposition et de contestation exercée par le PS, par la remise en cause des aspects dogmatiques de l'action et de la pensée économiques.

– Retrouver, renforcer le lien avec une base sociale qui demande redéfinition. Le salariat a changé, il est dominant dans la population active ; la citoyenneté du salarié est à reconstruire : cela vaut aussi bien pour le salariat marginal (intérimaires, chômeurs, jeunes sans formation) que pour le salariat technique (ingénieurs, techniciens).

– Repenser l'identité du PS et sa transformation, comme ce fut le cas à Epinay, peut-être encore plus profondément en se demandant si la conception traditionnelle des partis n'est pas à revoir pour être plus en adéquation avec le mouvement social.

Les formes et les principes républicains traditionnels ont été battus en brèche par la Constitution de 1958. La démocratie est aujourd'hui menacée par les thèmes de l'extrême droite montante. Rester au PS n'est donc ni entêtement ou obstination nostalgique, mais foi dans la volonté de sursaut.

► André Bellon est député des Alpes-de-Haute-Provence ; Alain Houlou est rédacteur en chef de *la Nouvelle Revue socialiste*.

Au conseil des ministres

M. Soisson propose une « charte des services publics »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, devait présenter, mercredi 19 février, au conseil des ministres, un projet de « charte des services publics » qui comporte cinq catégories de mesures destinées à améliorer les relations avec les administrés.

Depuis que l'Etat a abandonné les principes régaliens, jacobins puis napoléoniens, d'une gestion centralisée et autoritaire, les dirigeants français ont toujours recherché la traduction pratique de l'expression « service public ». Sous la République, la compétition a été intense entre deux conceptions : celle d'une administration considérée comme un instrument du pouvoir et celle d'un corps de fonctionnaires au service des administrés. La recherche d'un équilibre entre les deux impératifs a été constante mais souvent malaisée. Peu à peu s'est cependant imposée l'idée que l'administration était en permanence un objet de réforme, c'est-à-dire d'adaptation à l'évolution de la société.

C'est ainsi que, pour la première fois en décembre 1962, dans le gouvernement Pompidou, un ministre d'Etat, Louis Joxe, a été « chargé de la réforme administrative » alors que, jusque-là, les ministres étaient « chargés de la fonction publique », le premier titulaire de ce poste ayant été Guy Mollet dans le gouvernement de Gaulle, en juin 1958. Depuis lors, dans chaque gouvernement, un ministre a été spécialement chargé de ces problèmes bien que tous les départements aient, chacun envers sa propre administration, des responsabilités propres.

M. Jean-Pierre Soisson, qui a, pour la première fois, le titre de ministre « chargé de la modernisation de l'administration », a prévu, en présentant sa *« charte des services publics »*, que, d'ici un mois, tous les autres ministres lui présenteraient des mesures d'amélioration dans les domaines de leurs compétences. Il coordonnera ces propositions pour les soumettre ensuite au conseil des ministres du 18 mars afin que leur mise en œuvre effective commence à la fin du premier semestre.

Dans son préambule, le ministre s'est donné pour but de *« rechercher un meilleur service public »* et de *« mettre l'usager au premier rang des préoccupations de l'administration »*. Il défend les principes traditionnels de l'administration française que sont *« l'égalité, la neutralité et la continuité »*, mais souhaite ajouter des concepts nouveaux comme : *« la transparence, la participation et la simplification »*. L'application de cette charte fera l'objet d'un rapport annuel au Parlement et d'une mise à jour régulière.

M. Soisson assigne cinq objectifs aux diverses administrations de l'Etat pour améliorer leurs relations avec les administrés :

1) Tenir compte des besoins des usagers, mieux les accueillir, les orienter, les aider dans leurs démarches ;

2) Adapter l'administration à l'évolution de la population en développant des services de proximité dans les banlieues et en tenant davantage compte des exigences des zones rurales ;

3) Développer la participation des usagers afin de rendre le fonctionnement de l'administration plus démocratique par la création de *« conférences d'usagers »* et une amélioration de l'information ;

4) Accélérer les délais d'intervention et simplifier les procédures en répondant plus rapidement aux correspondances et en augmentant les cas dans lesquels le défaut de réponse vaudra acceptation de la demande, ainsi qu'en limitant le nombre des textes administratifs pour les entreprises ;

5) Responsabiliser l'administration en évaluant les services grâce à des indicateurs de qualité ; rendre plus effective la levée de l'anonymat des services publics ; recourir davantage à la conciliation et à la médiation pour prévenir les contentieux.

Mme Cresson a souhaité que certaines mesures nouvelles puissent concerner les collectivités locales et les organismes sociaux.

ANDRÉ PASSERON

M. Mitterrand et les « côtés positifs » de la politique

M. François Mitterrand et son épouse ont assisté, mardi soir 18 février, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), au concert annuel des jeunes filles des écoles de la Légion d'honneur. Comme il le fait chaque année depuis son élection à la présidence de la République en sa qualité de grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, il a écouté, pendant près d'une heure, l'orchestre et les chœurs des jeunes élèves en uniforme bleu marine à col blanc. Au terme de ce concert, le chef de l'Etat a prononcé une brève allocution au cours de laquelle il a invité son auditoire à *« voir les côtés positifs, riches, féconds »* de l'activité politique, en rendant hommage aux élus locaux et nationaux dont le travail quotidien, a-t-il dit, *« fait qu'auprès de vastes empires nos cinquante-huit millions d'habitants représentent un facteur d'imagination et de travail qui sert souvent d'exemple aux pays étrangers ». « Souvent, on rit, on sourit, on critique la politique,* a ajouté le chef de l'Etat, *et pourtant c'est de la politique, dans le bon sens du terme, que de gérer ces communes, ces villes, ces régions et de siéger au Parlement. »* M. Mitterrand était notamment accompagné de M. Michel Charasse, ministre délégué au budget.

Inculpée dans l'affaire Carrefour du développement

Mme Bahisson se présente aux élections cantonales dans le Cher

BOURGES

de notre correspondant

Mme Marie-Danielle Bahisson a annoncé, mardi 18 février, sa candidature aux élections cantonales des 22 et 29 mars prochain dans le deuxième canton de Vierzon, dans le Cher. Ancien sous-préfet, ancien directeur du cabinet du préfet du Cher, Mme Babisson, aujourd'hui directrice générale du Centre de formation des échanges internationaux à Paris, possède une résidence en Sologne, près de Nançay, où elle avait été élue, il y a trois ans, secrétaire de la section socialiste. Membre du PS depuis 1978, proche de M. Louis Mermaz,elle a indiqué que sa candidature aux élections cantonales était *« prévue depuis longtemps »*.

La fédération départementale socialiste, à direction fabiusienne, renâcle à donner l'investiture définitive à Mme Bahisson, inculpée de complicité d'abus de confiance dans l'affaire Carrefour du développement et qui doit comparaître au côté de M. Yves Chalier devant la cour d'assises de Paris du 17 au 27 mars prochain. L'ancienne copropriétaire du château d'Ortie, dans le Loir-et-Cher, acheté avec des fonds détournés selon l'accusation, a affirmé, néanmoins, qu'elle avait obtenu l'investiture du PS départemental.

P. M.

Une lettre de M. Gaston Flosse

M. Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, ancien secrétaire d'Etat, nous a adressé une lettre à la suite du compte rendu que nous avons consacré, dans nos éditions du 14 février, à l'audience qui l'a vu comparaître, le 12 février, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, à la suite de son inculpation pour ingérence. Voici la lettre de M. Flosse :

Président du gouvernement du territoire de Polynésie française de 1984 à février 1987 (et de nouveau depuis avril 1991) et président de la société d'aménagement SETIL d'avril 1987 à la mi-février 1988, je suis prévenu pour la cession par cette SETIL, par acte notarié du 29 février 1988, à la société de mes enfants, d'un talus bordant notre propriété familiale.

La chambre d'accusation ne reproche rien au président du gouvernement du territoire. Elle ne vise que le président de la SETIL, la cession ayant été, selon son soupçon, nécessairement négociée *« en 1987 et 1988 »*.

Or il a été retrouvé, depuis, les preuves, par lettres de la SETIL et du notaire datées de 1986, que tout était négocié et conclu un accord sur la chose et sur le prix avant que je ne devienne président de la SETIL. Ces lettres ignorées de la chambre d'accusation ont été lues à l'audience. Votre compterendu n'en dit rien...

Il a été lu aussi à l'audience le rapport du directeur général de la SETIL qui lui a été demandé en 1988 après mon « éjection » du gouvernement et de la SETIL. Il déclare qu'il s'agissait d'un *« délaissé inconstructible »*, *« inaménageable »*, *« pentu à 60 degrés »*, qui constituerait *« une charge »* pour le syndicat du lotissement réalisé sur le reste de la parcelle dont il avait été détaché. Il justifie la différence de prix entre la « partie talus » et la « partie lotie ». Il souligne l'accord, donné le 9 septembre 1986, de la commune d'Arue, partie civile depuis ce 5 février 1992, dont le maire actuel est M. Boris Léontieff, pour la vente *« en l'état »* au seul acquéreur possible... le voisin enclavant le talus et seul intéressé par son entretien.

Ce rapport est ignoré totalement par votre compte rendu. Ainsi que la lettre lue aussi à l'audience, de mon successeur, en 1988, déclarant qu'après ces explications tout avait été classé sans suite par la SETIL composée alors par mes adversaires.

Négociation achevée en 1986, acte passé après mon départ. Contrairement à ce qu'écrit votre journaliste, il ne s'est rien passé sous ma présidence de la SETIL, seule retenue par la chambre d'accusation. Le parquet admet cette période vide. C'est à mon avis la non-ingérence établie.

Le débat a néanmoins porté sur la délibération du conseil des ministres du 21 janvier 1987 autorisant l'achat.

Votre compte rendu ignore ce qui a été admis par tous, à savoir qu'il s'agit d'une autorisation nécessaire pour toute acquisition immobilière par une personne morale ou un non-résident. Si mon fils avait acquis comme personne physique, il en était dispensé. Cela n'a pas été dit à vos lecteurs.

Cette autorisation a été donnée quand j'étais secrétaire d'Etat à Paris et souvent absent du territoire. J'ai été étranger à tout. On admet le fait, mais on a répété que je ne pouvais ignorer ni le projet en 1986, ni la demande, ni l'autorisation du 21 janvier 1987.

Mme le Procureur a déclaré que, même sans fraude de ma part et sans participation de ma part, la loi est rigoureuse et que le délit pouvait être constitué car, en 1986, je présidais le territoire, actionnaire majoritaire de la SETIL... mais elle a évoqué *« les errements de procédure »*. En 1986 et le 21 janvier 1987, j'aurais *« connu le dossier »*, étant président du territoire, alors que je suis poursuivi uniquement pour 1987 et 1988 et comme *« président de la SETIL »*. La chambre d'accusation n'a pas suivi, en effet, le parquet général dans ses griefs contre le président du territoire. Mme le Procureur a admis que, pour cette période, elle ne pouvait rien requérir.

Voilà pourquoi je suis *« serein »*, le tribunal ayant le dossier, les pièces, et ayant entendu les explications de mes avocats qui, à lire *le Monde*, n'auraient pas plaidé. Ils l'ont fait à 18 heures 30.

[Les précisions de M. Flosse appellent quatre remarques.

1. – Le « talus » acheté par la famille de M. Flosse pour agrandir sa résidence couvre une superficie de 11 873 mètres carrés.

2. – La question de savoir si M. Flosse est poursuivi en qualité de président du gouvernement de la Polynésie française ou d'ancien président de la Société d'équipement de Tahiti et des îles (SETIL) n'est pas tranchée. Dans son arrêt du 18 mars 1991, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris incrimine directement le président de la SETIL et indirectement le président du gouvernement puisqu'il est reproché à M. Flosse d'avoir confondu le service de l'intérêt public et ses intérêts privés *« en sa qualité de président de la SETIL, dont il était le président représentant le territoire, actionnaire majoritaire »*, en ayant tiré *« avantage (...) de la cession autorisée par décision gouvernementale et à bas prix »* de ce terrain *« par la SETIL, dont il était président du conseil d'administration, à la SCI Nahiti gérée par son fils. »*

Au nom de la commune d'Arue, partie civile, Me Jean-Pierre Mignard a estimé, dans ses conclusions : *« A l'évidence, la* cession [dudit terrain] *intervint dans le prolongement de l'administration de la SETIL par M. Flosse, après que la SCI Nahiti ait fait offre de l'acquérir le 20 novembre 1986 – M. Flosse étant président du territoire ; – après que l'autorisation administrative de transfert ait été donnée par arrêté du président du gouvernement en date du 23 janvier 1987 – M. Flosse étant toujours président du gouvernement ; – après que les derniers pourparlers, préalables à la signature des actes, se soient poursuivis alors que M. Flosse était président de la SETIL. »*

Après avoir entendu les explications de M. Flosse, le procureur de la République a considéré que les éléments constitutifs du délit d'ingérence étaient réunis.

3. – La question de savoir si les responsabilités exercées par le directeur général de la SETIL, auquel M. Flosse affirme avoir accordé les plus larges délégations, peuvent atténuer celles de la présidence de cette société qu'il détenait demeure, elle aussi, entière. L'avocat de la partie civile a souligné que ce directeur général ne pouvait intervenir qu'en qualité de *« mandataire »* et de *« salarié »*, et que le président de la SETIL, M. Flosse, était légalement tenu par une obligation de contrôle et de surveillance des activités de cette société.

4. – La date exacte à laquelle a pris fin la présidence de la SETIL par M. Flosse, en février 1988, suscite une controverse. M. Flosse estime que ses fonctions ont cessé dès que, le 11 février, la nouvelle assemblée territoriale eut désigné de nouveaux représentants à la SETIL ; la partie civile affirme que, conformément au statut de la Polynésie française, en l'absence de notification personnelle, les fonctions de M. Flosse n'ont cessé que lors de la publication de la délibération du 11 février au *Journal officiel* du territoire, c'est-à-dire le 25 février, quatre jours seulement avant la signature de l'acte de vente préparé auparavant par la SETIL en faveur de la société Nahiti gérée par le fils de M. Flosse. – A. R.]

Les propos « inadmissibles » d'un conseiller général sur Israël

Le bureau exécutif du PS envisage des sanctions contre M. Gabory

Le bureau exécutif du Parti socialiste devait examiner, mercredi 19 février, les déclarations de M. Roland Gabory, conseiller général socialiste du Gers, qui, à propos de l'affaire Habache, avait qualifié Israël d'*« Etat parasitaire, intégriste, raciste et expansionniste »* (*le Monde* des 18 et 19 février). Dans l'entourage du premier secrétaire, M. Laurent Fabius, on indiquait, mardi, que celui-ci avait décidé, dès la semaine dernière, de saisir le bureau exécutif de la publication de la lettre de M. Gabory dans le « courrier des lecteurs » de *Vendredi*, l'hebdomadaire du PS.

Le 17 février, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, avait jugé *« inadmissibles et inacceptables »* les propos de M. Gabory et précisé que M. Fabius avait saisi le premier secrétaire de la fédération du Gers et le président du conseil général. Alors que M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat au logement, proche de M. Fabius, déclarait que M. Gabory devait, selon lui, *« s'en aller* [du PS] *sous une forme ou sous une autre »*, deux membres du courant de M. Lionel Jospin, auquel appartient le conseiller général, ont décidé de saisir la commission nationale des conflits. Dans une lettre adressée à M. Fabius, MM. Pierre Shapira, membre du comité directeur, et Laurent Azoulay, délégué général à la trésorerie, se déclarent *« scandalisés et horrifiés »* par les positions de M. Gabory.

« Nous éprouvons une réaction de dégoût », a déclaré le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui estime, comme la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qu'*« il revient au Parti socialiste* (...) *de prendre les mesures qui s'imposent »*.

□ **726 heures et cinq minutes de séance pour le Sénat en 1991.** – Selon le Bulletin d'information rapide publié par le service de la communication du palais du Luxembourg, le Sénat a siégé durant 726 heures et cinq minutes au cours de l'année 1991, lors de deux cent vingt-neuf séances publiques, tenues à l'occasion des deux sessions ordinaires et de quatre sessions extraordinaires. Les six commissions permanentes du Sénat ont, d'autre part, tenu cinc cent trente-trois réunions d'une durée totale de 1 054 heures et 25 minutes.

JUSTICE

Le projet de réforme du code de procédure pénale

Les droits des personnes gardées à vue seront étendus

Le projet de réforme du code de procédure pénale, qui sera présenté au conseil des ministres du 26 février par le ministre délégué à la justice, M. Michel Sapin, prévoit une réforme de la garde à vue. Actuellement examiné par le Conseil d'Etat, ce texte reconnaît au gardé à vue le droit de faire prévenir un membre de sa famille et de demander à être examiné par un médecin. En outre, lors des enquêtes préliminaires, il sera impossible de placer un témoin en garde à vue, cette mesure étant désormais subordonnée à l'existence d'indices *« faisant présumer que* [la personne] *a commis ou tenté de commettre une infraction »*.



Certains policiers racontent avoir entendu des personnes gardées à vue demander avec insistance la présence d'un avocat. Tous se montrent surpris, voire déçus, lorsque les policiers leur répliquent qu'en France, les avocats n'ont pas accès aux gardés à vue. *« Des avocats dans les commissariats ? Ils ont vu cela dans « Dallas » ou « Starsky et Hutch »*, concluent les officiers de police judiciaire. *Mais ici, c'est différent. »* Bien des avocats, notamment au Syndicat des avocats de France (SAF), contestent pourtant cette *« différence »* depuis des années : les interrogatoires réalisés pendant la garde à vue, hors la présence de tout défenseur, constituent souvent, disent-ils, l'un des moments-clés de l'enquête.

Au printemps dernier, lorsque M. Michel Sapin avait annoncé une *« grande et large »* réforme de la procédure pénale touchant notamment le régime de la garde à vue, certains avocats s'étaient donc pris à rêver. Malgré le caractère ouvert des premières discussions, les arbitrages interministériels ont finalement eu raison de cette ambition : les gardes à vue françaises auront donc toujours lieu hors de la vue des avocats. Mais le projet de réforme, qui accorde de nouveaux droits aux gardés à vue, n'en bouleversera pas moins les habitudes des policiers et des gendarmes.

Faire prévenir sa famille

Aujourd'hui, ces critères de placement en garde à vue sont extrêmement flous. Dans le cas d'enquête préliminaire, il suffit que les *« nécessités de l'enquête »* le commandent pour qu'un simple témoin soit retenu par un officier de police judiciaire pendant vingt-quatre heures, en dehors de toute situation de flagrance. Le projet présenté par M. Sapin met fin à cette situation, souvent jugée dangereuse au regard des libertés individuelles : en enquête préliminaire, seules pourront être mises en garde à vue les personnes *« à l'encontre desquelles existent des indices faisant présumer qu'elles ont commis ou tenté de commettre une infraction »*.

Les conditions de renouvellement de cette mesure au bout de vingt-quatre heures sont elles aussi modifiées. En enquête préliminaire, le texte actuel ne pose aucune condition, ce qui ouvre parfois la porte à des prolongements abusifs. Le projet de la chancellerie réserve désormais le renouvellement aux cas où les éléments recueillis sont *« de nature à motiver l'exercice de poursuites »*. Le contrôle des gardes à vue par les autorités judiciaires est en outre renforcé : dès le début de la mesure, les officiers de police judiciaire auront le devoir d'avertir *« sans délai »* le procureur de la République ou le juge d'instruction compétent.

Les personnes gardées à vue se voient également reconnaître de nouveaux droits. Le premier est celui de faire prévenir sa famille par téléphone. Cette réforme, dont on s'étonne qu'elle vienne si tard tant elle semble évidente, s'apparente à une petite révolution : aujourd'hui, rien n'oblige un officier de police judiciaire à avertir la mère ou le mari d'une personne gardée à vue. Certains le tolèrent, d'autres le refusent au nom des nécessités de l'enquête sans que le gardé à vue puisse protester. Cette fois, le texte est clair : *« Dès son placement en garde à vue, la personne est avisée qu'un membre de sa famille peut, sur sa demande, être informée par téléphone de la mesure dont elle est l'objet. »* L'officier de police judiciaire ne pourra refuser d'accomplir ce geste : s'il craint que le gardé à vue en profite pour avertir des complices ou donner des instructions, il devra en référer au procureur de la République qui, seul, pourra refuser ce droit.

Examen médical de droit

Le contrôle médical des gardés à vue sera lui aussi renforcé : dès le début de la mesure, la personne sera *« avisée qu'elle peut, sur sa demande, être examinée par un médecin »*, et l'examen médical sera de droit si un membre de sa famille en fait la demande. Ce principe rompt avec les pratiques actuellement en vigueur : aujourd'hui, dans les premières vingt-quatre heures de la garde à vue, cette décision appartient au seul procureur de la République. Le certificat médical sera en outre versé au dossier.

Ces droits nouveaux seront *« immédiatement »* signifiés au gardé à vue. Dès le début de la mesure, les officiers de police judiciaire lui remettront donc une feuille précisant l'ensemble de ses droits. La présentation définitive de cette information n'est pas encore précisée, mais une certitude demeure : mention de cet avis sera portée au procès-verbal et émargée par la personne gardée à vue. Afin de renforcer les garanties attachées à ces droits, la violation de ces articles entraînera une nullité dont les conséquences seront appréciées par les chambres d'accusation.

ANNE CHEMIN

A Mantes-la-Jolie

Le médecin-expert qui avait examiné Aïssa Ihich la veille de sa mort est inculpé d'homicide involontaire

Le docteur Michel Pérol, qui avait examiné Aïssa Ihich lors de sa garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines) la veille de sa mort, le 27 mai 1991, a été inculpé, mardi 18 février, d'homicide involontaire par M. Jean-Marie Charpier, juge d'instruction à Versailles. Le médecin, expert près la cour d'appel de Versailles, avait estimé que l'état de santé d'Aïssa Ihich, interpellé lors d'incidents violents au Val-Fourré et qui souffrait depuis plusieurs années de crises d'asthme, était *« compatible avec son maintien en détention »* (*le Monde* du 29 mai 1991).

Aïssa Ihich, le lycéen de dix-huit ans mort à Mantes-la-Jolie après trente-six heures de garde à vue au commissariat, était asthmatique. Il l'avait crié aux policiers qui l'accusaient d'avoir lancé des pierres et le frappaient, lors de son interpellation, dans la soirée du samedi 25 mai. Dès le début de son séjour au poste, il avait signalé aux agents qu'il utilisait des médicaments anti-asthmatiques. Les policiers assurent qu'ils en ont informé le docteur Pérol, expert près la cour d'appel de Versailles, qui a examiné le jeune homme après vingt-quatre heures de détention. Toujours selon les policiers, le médecin n'a cependant pas mentionné l'asthme dans son certificat du dimanche 26 mai. Il aurait seulement signalé que l'état de santé du lycéen était *« compatible avec son maintien en détention »*, et précisé qu'il portait des ecchymoses consécutives à son interpellation.

Ces éléments, qui laissent apparaître une négligence, ont, semble-t-il, conduit, après plus de huit mois d'enquête, à l'inculpation du médecin légiste. Le lendemain de la visite médicale, Aïssa Ihich, qui n'avait jamais eu affaire à la justice auparavant, a été pris d'une crise d'asthme vers 13 h 30, au moment où les policiers l'ont informé qu'il allait être déféré au parquet. Selon le communiqué publié le soir même par la direction du centre hospitalier François-Quesnay de Mantes, il est décédé *« au service des urgences (...) où il a été amené par les pompiers à quinze heures »*. Les premiers résultats de l'autopsie devaient d'ailleurs préciser que le décès était *« consécutif à un état de mal asthmatique »*.

Zones d'ombre

L'inculpation du médecin, la première à intervenir dans le cours de l'information judiciaire ouverte pour rechercher les causes de la mort, n'éclaircit pas, en soi, les nombreuses zones d'ombre du dossier. S'il semble que la garde à vue d'Aïssa Ihich se soit passée dans des conditions normales, le jeune homme a été frappé violemment lors de son interpellation. CRS et policiers du commissariat de Mantes se rejettent la responsabilité. Le collège d'experts désigné par le juge d'instruction doit aussi expliquer pourquoi Aïssa *« n'a pas disposé des médicaments dont il avait besoin »*, selon les mots de Mme Cresson, alors que le jeune homme les avait réclamés aux policiers et que sa famille assure s'être présentée à deux reprises, mais en vain, pour remettre la Ventoline qui lui permettait de reprendre son souffle. L'enquête porte, enfin, sur le point de savoir si les tentatives de réanimation ont été réalisées dans des conditions correctes et sur le lieu exact du décès, qui serait intervenu avant l'arrivée à l'hôpital selon certains. Bref, la bavure, présentée à l'époque comme essentiellement policière, serait aussi médicale. Il n'en reste pas moins que le contact avec la famille, ou au moins avec un avocat au cours de la première journée de garde à vue, aurait probablement permis d'éviter le drame qui allait relancer la violence au Val-Fourré.

PHILIPPE BERNARD

Au tribunal correctionnel de Paris

Un chiffon contre le sida

La trente et unième chambre correctionnelle de Paris se prononcera le 3 mars prochain dans le procès intenté à un distributeur de serviettes « antivirus HIV/sida » par trois associations qui lui réclament chacune 100 000 francs de dommages-intérêts pour publicité mensongère.

Ce sont des pochettes blanches identiques à celles qui contiennent ces *« serviettes parfumées »* faisant office de rince-doigts dans certains restaurants ou à celles affublées du terme *« rafraîchissantes »* que l'on distribue généreusement dans les avions.

Mais sous la marque Korettie, ces chiffons de papier imbibés, très particuliers, vendus 37 F la boîte de vingt-quatre, ont d'autres vertus. Sur l'emballage figurent des images montrant que l'on peut nettoyer un combiné téléphonique, la poignée d'un chariot de supermarché ou une lunette de WC. *« Train, avion, auto, restaurant, hôtel »* sont les lieux où le client est invité à utiliser ces « lingettes » pour leurs qualités *« désodorisantes, désinfectantes, antibactériennes »*.

Et le dernier argument est inscrit en gros caractères *« antivirus HIV/sida »*. Enfin, pour que nul ne puisse avoir le moindre doute, une mention précise . *« Efficacité reconnue par les Instituts Pasteur de Paris et de Lille »*.

L'Union fédérale des consommateurs (UFC) s'est émue et a donc décidé de citer la société Colcom, distributeur de ces « lingettes » devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris pour publicité mensongère. A son action se sont jointes l'Association de défense des malades du sida *Act Up*, et l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS). Car, pour les plaignants, le mensonge est double et, à l'audience du mardi 18 février, Me Jean-Didier Vogeli, conseil de l'UFC, a insisté sur deux tromperies distinctes reprochées à Colcom. La première concerne la caution de l'Institut Pasteur invoquée sur l'emballage.

Certes, un rapport de cet organisme constate que la solution produite par les laboratoires Anios et utilisée pour humidifier les « lingettes » peut inactiver le virus HIV. Mais il se trouve que le professeur Luc Montagnier, découvreur du virus du sida, dirigeait le laboratoire ayant réalisé cette expertise.

Une erreur colossale

Entendu par le tribunal, le chercheur a confirmé que la solution était efficace *« comme l'eau de Javel ou l'eau oxygénée »* mais qu'un précédent test fait sur les « lingettes » imbibées de solution s'était avéré insuffisant pour détruire les préparations virales. C'était un premier mensonge *« par extrapolation »* reproché au distributeur.

Le second mensonge est considéré par les plaignants comme plus grave car le message placé sur l'emballage des lingettes Korettie laisse entendre que le virus du sida se propage par simple contact avec des objets courants. *« Une telle publicité induit de fausses idées sur le sida »*, plaida Me Vogeli en rappelant que les présentoirs de lingettes portaient la mention : *« Soyez armé contre la promiscuité »*. Une fois de plus, le professeur Montagnier a dû répéter que la transmission du virus du sida ne s'effectuait pas par simple contact, ce qui réduisait à néant les prétentions d'une serviette de papier imbibée d'un produit censé protéger l'utilisateur d'un danger dont il n'est pas menacé. *« Une telle publicité a pour effet de réduire à néant les efforts de l'AFLS pour que les malades du sida ne soient pas présentés commes des pestiférés »*, s'est insurgé Me Marie Cadiou-Rebours.

Le parquet n'ayant pas jugé utile de poursuivre, le substitut a cru bon de dire qu'il s'agissait *« d'une affaire entre parties »* tout en considérant cependant que cette publicité était *« une campagne de désinformation »* et pouvait avoir des effets dangereux.

Défenseur de M. Pierre Brion, directeur de la Colcom, Me Jean Neu a reconnu *« une erreur colossale »* de son client qui s'explique par la reprise des arguments utilisés par les laboratoires Anios pour vanter la solution imbibant les lingettes.

Quant aux dessins, ils illustrent les autres qualités du produit qui ne sont pas contestées. Mais l'avocat l'admet bien volontiers : *« Antivirus HIV/sida n'aurait jamais dû figurer »*.

MAURICE PEYROT

A la cour d'appel de Paris

Le référé « nocturne » contre « l'Evénement du jeudi » a été annulé

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Mme Geneviève Hannoun, a rendu, mardi 18 février, un arrêt annulant l'ensemble de la procédure menée en référé contre *l'Evénement du jeudi*, à la demande de la Sonacotra et de son PDG d'alors, M. Michel Gagneux (*le Monde* du 7 décembre 1991).

Apprenant que *l'Evénement du jeudi* devait publier, le 5 décembre 1991, un article mettant en cause la gestion de la Sonacotra, à partir d'un rapport de la Cour des comptes, son président, M. Michel Gagneux, avait assigné l'hebdomadaire la veille de la parution devant le juge des référés, afin d'obtenir la suppression de l'article litigieux.

Des « conditions rocambolesques »

L'audience s'était tenue le 4 décembre à partir de 21 heures, dans le cabinet de Mme Françoise Ramoff, sans que l'avocat de *l'Evénement du jeudi*, Me Jean-Yves Dupeux, puisse assurer la défense. A cette heure tardive, et sans connaître le nom du magistrat, il lui fut impossible de trouver la salle où se déroulaient les débats, malgré de nombreux contacts téléphoniques avec plusieurs autorités judiciaires. Rendue dans la nuit, l'ordonnance de référé imposait à l'hebdomadaire de *« supprimer par massicotage »* l'article contesté. Une mesure *« techniquement impossible »*, selon *l'Evénement du jeudi*, qui avait paru normalement.

Cependant, la direction de l'hebdomadaire avait fait appel de l'ordonnance, en dénonçant les circonstances dans lesquelles s'était tenue une audience mettant en cause la liberté de la presse. Devant la cour d'appel, le 9 décembre 1991, l'avocat général Delafaye avait soutenu ce point de vue, en critiquant sévèrement *« les conditions rocambolesques »* qui avaient entouré la procédure.

Dans son arrêt, la cour d'appel constate que l'assignation remise à *l'Evénement du jeudi* à 20 h 30 par un huissier *« ne comporte pas le nom du magistrat en le cabinet duquel l'audience devait se tenir à 21 heures »*. Cette omission constitue, selon les juges, *« un grief évident »* fait à *l'Evénement du jeudi*. Aussi la cour a-t-elle prononcé l'annulation de la citation *« et, par voie de conséquence*, [de] *l'ordonnance de référé rendue à la même date »*. Après avoir souligné : *« La garantie nécessaire d'un procès équitable, auquel tout plaideur est en droit de prétendre, exige, en effet, que la contradiction soit observée en toute circonstance et que les parties placées sur un pied d'égalité aient été à même d'organiser leur défense. »*

Une remarque qui va plus loin que la simple sanction d'une omission formelle. Elle peut être rapprochée de la récente décision de la Cour de cassation exigeant que, dorénavant, les référés en matière de presse respectent les délais permettant à l'organe poursuivi d'apporter les preuves à l'appui des propos litigieux.

M. P.

SOCIÉTÉ

ILE-DE-FRANCE

Dernière séance

Le conseil régional se « délocalise »

Les élus du conseil régional d'Ile-de-France auront vécu, mardi 18 février, la dernière séance de leur mandature sous le signe des délocalisations. Pour la première fois, en effet, ils ont tenu séance dans la nouvelle salle ultra-moderne construite dans les sous-sols d'un hôtel particulier de la rue de Babylone, à Paris (7e). Le conseil régional se flatte d'avoir aménagé pour un prix de revient de 38 000 francs le mètre carré, achat compris, les 5 500 m² de cet immeuble, acquis en 1988 au cœur de l'un des arrondissements les plus cossus de Paris.

Mais il aura fallu une consistante escorte policière aux conseillers régionaux pour franchir la petite centaine de mètres entre la rue Barbet-de-Jouy et la rue de Babylone. A la demande du groupe communiste, le président Krieg (RPR) avait en effet mis les délocalisations à l'ordre du jour de cette dernière séance. Dûment prévenus, les futurs « délocalisés » de quelques administrations, comme l'Office des migrations internationales ou la Seita, étaient venus témoigner de leur attachement à l'Ile-de-France.

On n'aura d'ailleurs rarement entendu plus de témoignages « enflammés » pour la région Ile-de-France qu'au cours de cette séance du 18 février. Chiffres et dossiers à l'appui, le président Krieg avait tenu la veille, au cours d'une conférence de presse, à faire savoir que *« la manière totalement arbitraire [...] sans concertation ni avec les autorités locales ni avec les futurs délocalisés »* utilisée par le gouvernement dans cette affaire conduisait les socialistes à redécouvrir à leur profit *« l'Etat totalitaire »*. M. Krieg concluait en déclarant *« cette délocalisation, qui va contre l'Ile-de-France, ne sert pas le pays »*.

La tâche du préfet de région, M. Christian Sautter, invité à participer aux débats, n'allait pas s'en trouver facilitée. Il présenta d'abord les principes qui ordonnent l'action du gouvernement : *« Rééquilibrer le territoire national sans casser le dynamisme de l'Ile-de-France, transférer des emplois budgétaires en province sans contraindre au déplacement les fonctionnaires qui occupent ces emplois. »* M. Sautter essuya ensuite un tir nourri des porte-parole du RPR, de l'UDF, du Front national et du Parti communiste dont les membres quittèrent même la séance, arguant de l'impossibilité d'avoir un véritable débat et ne voulant pas cautionner l'*« injustifiable »*. M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste, pouvait ensuite ironiser sur la dramatisation de propos *« annonciateurs d'une véritable catastrophe nationale. »*

M. Sautter a annoncé enfin la présentation au printemps prochain d'un Livre blanc du Bassin parisien auquel travaillent actuellement les huit préfets et les huit présidents de région concernés. Il s'est aussi déclaré favorable à l'élaboration rapide du nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France, pour éviter la multiplication des *« ravaudages »* du SDAU actuel rendus nécessaires par l'évolution de la région.

CHRISTOPHE DE CHENAY

DÉFENSE

La reconversion civile des engagés

Une « caserne à rebours » en pays vendéen

FONTENAY-LE-COMTE (Vendée)

de notre envoyé spécial

« Nous engrangeons des militaires et il en sort des civils », a dit du Centre militaire de formation professionnelle (CMFP), qu'il commande, le lieutenant-colonel Pierre Olivaud au ministre de la défense, M. Pierre Joxe, venu visiter, mardi 18 février à Fontenay-le-Comte (Vendée), cette caserne pas comme les autres. C'était la première fois depuis la création du CMFP, en 1959, qu'un ministre de la défense se rendait dans *« une caserne à rebours »*, là où, au lieu de transformer des civils en militaires comme à l'habitude, on s'acharnerait plutôt à reconvertir des sous-officiers et des engagés volontaires en fin de contrat dans un « job » civil.

Autrefois, le CMFP de Fontenay-le-Comte était, après la fermeture de ceux de Rivesaltes et Alençon, spécialisé en quelque sorte dans le rattrapage scolaire des appelés d'Afrique du Nord et des départements ou territoires d'outre-mer. Puis, peu à peu, une autre mission s'est imposée, tout aussi impérieuse : donner une formation à des sous-officiers et à des engagés de l'armée de terre en vue de leur réinsertion dans le civil après cinq, dix ou quinze années d'exercice du métier des armes.

Une nouvelle chance

Le propos est encore plus d'actualité, aujourd'hui. L'armée de terre dispose, au total, de quelque vingt-huit mille deux cents engagés, ce qui lui suffit à peine. Pour renouveler le contingent de ceux qui choisissent de partir pour des motifs divers, elle a besoin d'embaucher entre quatre mille cinq cents et cinq mille volontaires par an. *« C'est un devoir moral »*, estime un officier supérieur du cabinet militaire de M. Joxe, que de promettre de préparer à un emploi ultérieur, au terme de leur contrat, des sous-officiers ou de simples engagés *« qui sont déconnectés de la vie de l'entreprise »* après un passage à l'armée. *« C'est vital de prendre en compte leur besoin croissant d'une reconversion*, ajoute-t-il, *si on veut assurer un meilleur recrutement »*, en période de déflation des effectifs, comme cela a été officiellement annoncé.

C'est aussi l'intérêt de l'armée, en définitive, de proposer des stages qui procureront, en accord avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), une nouvelle chance à ces engagés. Au quartier Duchaffault, le CMFP de Fontenay-le-Comte ne dispense pas moins de vingt-deux formations différentes, des niveaux du CAP, du BEP ou du brevet de technicien, dans six activités économiques, qui vont du bâtiment au secteur tertiaire, en passant par la métallurgie, la réparation, le froid ou l'électricité. Unique, même, en France : un atelier qui forme à la télésurveillance, à la détection d'intrus, le gardiennage électronique ou la protection contre le cambriolage.

Avec un budget inférieur à 8,4 millions de francs pour 1992, le succès de l'opération a surpris jusqu'à ses promoteurs. Dans les six mois qui suivent la fin de leur stage couronné par un diplôme homologué par l'Etat, entre 78 % et 85 % de ces militaires revenus à la vie civile trouvent un emploi.

Pour la seule armée de terre, on recense plus de mille quatre cent cinquante candidats au CMFP. L'établissement est saturé, puisqu'il ne peut offrir que cinq cents places pour des formations qui durent jusqu'à neuf ou dix mois entrecoupés de stages en entreprises. Si bien qu'il y a plus de deux ans d'attente sur ces listes de reconversion.

Le général Amédée Monchal, le chef d'état-major de l'armée de terre qui accompagnait M. Joxe, a lancé un programme de développement des activités à Fontenay-le-Comte, avec, d'ici à 1994, l'ouverture progressive de quelque deux cents places nouvelles. De sorte que le CMFP devrait pouvoir accueillir environ sept cents stagiaires. On reste loin du compte. Dans l'immédiat, une cinquantaine de stagiaires supplémentaires de l'armée de terre iront à Lorient et à Bourges, dans deux centres comparables de la délégation générale pour l'armement. A plus longue échéance, le général Monchal ne désespère pas d'être autorisé à créer un CMFP *bis* de six cents stagiaires, dans le sud-ouest de la France, à proximité d'une grande unité professionnalisée.

JACQUES ISNARD

Une opération d'urbanisme sur l'ancien marché aux bœufs

Fouilles trop brèves à Poissy

Un comité de soutien vient de se constituer, sous l'impulsion du Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy (CEHA), pour obtenir que les fouilles en cours sur le site d'un projet immobilier soient prolongées. Le médiéviste Georges Duby, professeur au Collège de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a adhéré à ce comité (1).

Le colloque, qui avait vainement tenté, en 1561, de faire se rapprocher catholiques et protestants, a donné la célébrité à Poissy (Yvelines). Mais on oublie que la ville avait une autre source de renommée : elle fournissait Paris en viande grâce à son très important marché aux bœufs. Celui-ci, dont l'existence est attestée depuis le treizième siècle et qui a duré jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, n'a été « détrôné » que par la création du marché de La Villette.

Depuis le 6 janvier dernier et jusqu'au 29 février, une équipe de cinq archéologues, aidés par quelques bénévoles locaux, fouillent l'emplacement du marché, c'est-à-dire la grande place de quelque 8 000 ou 10 000 mètres carrés qui est située devant l'hôtel de ville. Une partie de cette place, en effet, a été « déclassée » de façon à permettre la construction d'une résidence de luxe et de cinémas souterrains. L'autre partie devant devenir un parking, lui aussi souterrain.

Certes, une convention a été signée entre la municipalité, les autorités préfectorales, la direction des antiquités d'Ile-de-France et le promoteur. Des fouilles ont donc pu être entreprises sur une superficie de 4 000 mètres carrés, mais il semble que l'on ait oublié de prendre en compte le « risque archéologique », bien connu pourtant dans la ville : on a donné seulement deux mois aux archéologues.

On sait que le marché aux bœufs était entouré de diverses maisons et boutiques, que la corporation des bouchers y avait fait construire, au dix-septième siècle, la « chapelle des bouchers ». Depuis le début des fouilles, on a mis au jour le sol du marché où, sur 10 centimètres d'épaisseur, la terre est battue par le piétinement des sabots des bovins et par les pieds des hommes ainsi que par le passage des carrioles ou chariots. On a aussi repéré des caves voûtées des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, quelques traces de murs médiévaux, des fosses-dépotoirs riches en céramique ordinaire du treizième siècle.

Les neuf jours de fouilles qui restent ne permettront pas d'attaquer les niveaux inférieurs. C'est d'autant plus dommage qu'une bonne partie du Poissy ancien a déjà disparu au cours des opérations d'urbanisme menées depuis une quarantaine d'années.

Y. R.

(1) CEHA, 5, rue Jean-Claude-Mary, 78300 Poissy.

Le Conseil d'Etat annule le statut des fonctionnaires parisiens

Le Conseil d'Etat vient d'annuler un décret qui accordait aux personnels des administrations parisiennes un statut équivalent à celui des fonctionnaires de l'Etat. Ce texte, publié le 25 avril 1988, alors que M. Jacques Chirac, maire (RPR) de Paris, occupait les fonctions de premier ministre, venait préciser la loi du 13 juillet 1987. Celle-ci attribuait aux 40 000 agents de la capitale un statut dérogatoire aux règles de la fonction publique territoriale.

La fédération Interco (Intérieur-collectivités) de la CFDT et l'union syndicale CGT des fonctionnaires et salariés des services publics territoriaux de Paris avaient saisi le Conseil d'Etat en avril 1988.

Le premier adjoint (RPR) au maire de Paris, M. Jean Tibéri, a demandé au ministre de l'intérieur, le 17 février, que *« de nouveaux textes préservant intégralement les intérêts des personnels parisiens et la spécificité de leurs statuts puissent être présentés au plus vite »*.

ÉDUCATION

Textes modifiés, calendriers révisés

Le projet de réforme universitaire en pleine confusion

Manifestation étudiante mardi 18 février, réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) lundi 17 et mardi 18 février, réunion de la Conférence des présidents d'université (CPU), sous la présidence de M. Lionel Jospin, mercredi 19 février, modifications incessantes des textes et des calendriers : le projet de rénovation des filières universitaires semble pris dans un tourbillon de plus en plus difficile à maîtriser... et à comprendre.

L'état des lieux, mercredi 19 février au matin, après les débats de la veille au CNESER et avec les présidents d'université, est le suivant. Pour tenter, à nouveau, de désarmer réserves ou critiques, le ministère est prêt à dissocier l'examen de l'arrêté général sur les premiers cycles et celui des arrêtés particuliers définissant les contenus et l'organisation de chaque DEUG (diplôme d'études universitaires générales). Ces maquettes de DEUG seraient définies plus tranquillement dans les semaines qui viennent, dans le cadre de conférences pédagogiques organisées par les universitaires, discipline par discipline. Dans l'immédiat, le ministère s'efforce de préserver l'arrêté général et a fait, le 18 février, de nouvelles concessions en proposant que le nombre de modules puisse être variable (de quatre à huit) en deuxième année.

Ce dispositif semble satisfaire les présidents d'université, qui avaient approuvé, le 6 février dernier, le projet d'arrêté général. M. Michel Bornancin, président de l'université de Nice et premier vice-président de la CPU, accueille favorablement l'idée que les maquettes de DEUG soient *« élaborées après une concertation entre universités »*.

Au CNESER, l'agacement était de plus en plus sensible, mardi 18 février, devant les modifications permanentes des projets ministériels. La section permanente du CNESER a ainsi adopté une motion demandant au ministère de s'engager sur un certain nombre de points : modifications de la liste des DEUG, volume horaire suffisant, fourchette pour le nombre de modules, garantie d'un pourcentage-plancher d'un tiers du volume horaire sous forme de travaux dirigés ou pratiques, présence significative de modules optionnels, présence effective de passerelles entre DEUG, définition plus claire des dominantes.

Autant de points qui reviendront probablement sur le tapis lors de la poursuite de la discussion, lundi 24 février.

(Lire page 13 : Point/« Les réformes de l'éducation ».)

Près de dix mille étudiants dans les rues de Paris

« On n'y comprend plus rien »

Près de dix mille étudiants ont manifesté, mardi 18 février à Paris, pour le retrait du projet de rénovation universitaire. Bruyant, coloré et bon enfant, le cortège, parti de la place de la Sorbonne, s'est dirigé vers le ministère de l'éducation nationale. En tête, les étudiants en arts plastiques de Paris-I (centre Saint-Charles), qui les premiers, avaient constitué une coordination. Des hommes-sandwichs, bardés de sérigraphies réalisées dans les ateliers de l'université, coiffés de pyramides aux couleurs vives, donnaient le ton. Les étudiants de Saint-Charles avaient pastiché des affiches de cinéma pour dénoncer les *« aventuriers de la fac perdue »*. A leurs côtés, marchaient les étudiants de l'université de Paris-XIII Villetaneuse, en grève depuis le vendredi 14 février.

L'ensemble des facultés parisiennes, à l'exception de Paris-II Assas et Paris-IX Dauphine, étaient présentes. Les banderoles indiquaient la spécificité de chaque formation. Ainsi, les philosophes de Paris-IV ont défilé sous un très intellectuel *« la réforme a des raisons que la raison ignore »*, alors que, pour les étudiants de Paris-III, *« tout homme qui a été prof garde une âme d'écolier. Alors Jospin ? »*. Des lycéens se sont joints au cortège, à l'appel de de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et du DECLYC. Réclamant le retrait du projet, les manifestants ont scandé : *« Non à la sélection. »*

La présence de l'UNEF

C'est surtout la confusion de l'élaboration de la réforme qui a été dénoncée. Ainsi, les étudiants d'Orsay ont protesté contre la réduction d'heures de cours alors que le seuil a été augmenté par le ministère. Certains réclamaient le retrait du diplôme de fin de premier niveau de DEUG, le certificat d'études universitaires (CEU), alors qu'il n'est plus obligatoire. A ces observations, les étudiants ont répliqué *« qu'on n'y comprend plus rien, mais c'est l'esprit que nous dénonçons »*.

Les manifestants ont réaffirmé qu'ils n'entendaient pas être récupérés par des syndicats. La présence de l'UNEF était pourtant réelle. Son président, M. Olivier Meier, a indiqué qu'il fallait des *« moyens pour l'éducation et non une réforme au rabais »*. Quant à l'UNEF-ID (Indépendante et Démocratique), ses militants étaient dans le cortège. M. Philippe Campinchi, président, s'était joint à la manifestation, même s'il ne réclame pas le retrait, mais *« une pause dans la réforme »*.

Une délégation d'étudiants de chaque université a été reçue au ministère de l'éducation nationale. Ils ont demandé le retrait des textes. A l'issue de cette rencontre, les étudiants ont décidé d'organiser une journée d'information dans les universités, jeudi 20 février.

MICHÈLE AULAGNON

CULTURE

MUSIQUES

Le rock au sérieux

L'ex-enfant déchu en poète officiel

LOU REED
au Casino de Paris

« Si vous voulez danser, vous pouvez sortir et demander à être remboursé. Vous ne me manquerez pas ! » Ainsi parlait Lou Reed à la fraction rétive de son public, le soir du mardi 18 février, pendant le premier concert qu'il a donné au Casino de Paris. Il ne faut pas prendre un poète urbain pour une star du rock : voilà quelque temps que Lou Reed a entamé une course à la respectabilité : succession d'albums « sérieux » (*New York*, *Songs for Drella*, *The Magic and the Loss*), entrevue avec le président tchécoslovaque, édition sous reliure toilée de textes choisis.

Le matin même, il avait été fait chevalier des arts et lettres des mains du ministre de la culture et du rock sérieux. Ce qui pourrait faire la matière d'une farce, la version rock'n'roll du *Bourgeois gentilhomme*. Pour cela, il faudrait que la musique prête autant au ridicule que son auteur. Mais, par une fantaisie de l'inspiration, les trois disques cités comptent parmi les meilleurs de Lou Reed, parmi les moments importants du rock de ces dernières années.

En fait, la question est de savoir s'il s'agit encore de rock. Lou Reed est apparemment persuadé du contraire. Un récent entretien accordé au *Monde* a tourné court lorsque le chanteur a refusé d'expliquer pourquoi il avait abandonné le rituel rock : *« Vous n'avez pas le droit de me demander ça. »* Tout comme de la scène il réprimande les spectateurs qui osent demander d'anciens titres (*« Je n'ai aucune intention de jouer de vieilles chansons »*). Le programme, fourni avec les textes de *The Magic and the Loss* et leur traduction française, a annoncé la couleur : intégrale du dernier album, entracte, extraits de *Songs for Drella* (élégie pour Andy Warhol, composée et enregistrée avec John Cale) et de *New York*.

Une fois établie la discipline inhérente à un concert de musique classique ou à une lecture de poésie, on peut se laisser aller à écouter : quoi qu'il en croie, Lou Reed joue du rock, composé simplement avec les mêmes vieux accords, dont les textes mêmes respirent l'immaturité, l'incertitude et l'arrogance inhérentes au genre.

Autour de lui, il a réuni un groupe magnifique : Mike Rathke à la guitare et au système MIDI (qui permet de pallier l'absence de claviers), Rob Wasserman à la contrebasse électrique à six cordes et Michael Blair à la batterie. Reste que l'idée d'exécuter intégralement un album sur scène en respectant les arrangements du studio et l'ordre des chansons élimine les surprises. La répartition des tâches au sein du groupe condamne Rathke à fournir toute la couleur musicale (Reed est un guitariste compétent mais limité). Wasserman, bassiste agile et mélodique, est le seul à faire entendre son plaisir de jouer. Il appartient à une espèce musicale rare : celle des virtuoses capables de jouer du rock'n'roll sans condescendance.

Lou Reed chante en lisant ses textes sur un grand classeur à feuilles plastifiées, placé sur un lutrin, mais parfois, un geste de rocker, un déhanchement lui échappent. Malgré les lunettes sans monture, malgré la tenue de ville catastrophique, il est un des pères de l'église. Il a formé des générations à la gloire du ruisseau, à la grâce de la déchéance. Finalement, on se rappellera plus longtemps de *Heroin* que du ruban mauve au revers du veston. La preuve, il est revenu sur scène pour un rappel : le temps de jouer *Sweet Jane* et *Rock'n'Roll*. Il ne s'agissait sans doute que de prouver qu'il en était toujours capable, que sa réforme n'était pas une question d'âge, et aussi d'une aumône faite à la plèbe binaire. On s'est souvenu pourquoi on l'avait aimé, pourquoi on l'aime encore, parfois.

THOMAS SOTINEL

► Les 19, 21 et 22 février au Casino de Paris (complet). Le 8 mars au Théâtre des Champs-Elysées.

PATRIMOINE

La police fait évacuer le couvent des Récollets

La police a procédé, le mardi 18 février au matin, à l'évacuation du couvent des Récollets, à Paris (10e arrondissement), devant lequel une cinquantaine d'artistes bivouaquaient encore depuis l'incendie du bâtiment le 26 janvier. Une quinzaine de personnes ont été interpellées pour vérification d'identité.

Les « Anges des Récollets » soulignent que *« cinquante artistes se retrouvent désormais à la rue, sans aucun moyen ni affaires personnelles, celles-ci ayant été emmenées dans un garde-meubles situé à 25 kilomètres de Paris »*. Les Verts font part de leur indignation après cette ultime expulsion. Trois des artistes interpellés, indiquent-ils, étaient montés sur le toît du bâtiment incendié *« afin de protéger d'une bâche leurs œuvres confisquées par la police et exposées aux intempéries »*. Ils estiment que l'opération *« met le comble à une action concertée du ministère de l'équipement et de la mairie de Paris afin de liquider l'un des derniers ateliers d'artistes de la capitale »*.

Les Anges des Récollets réclament, en effet, la construction d'ateliers dans la capitale ou le droit d'installer des « ateliers éphémères » dans des bâtiments désaffectés.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Le mal de lire des étudiants

Encadrés par les programmes et les bibliographies, l'œil rivé sur les examens, les jeunes lisent moins et de façon plus utilitaire



LA rumeur est insidieuse. Perfide, elle s'infiltre dans les esprits. Tout le monde le dit, et l'on finirait par le croire : les étudiants ne lisent plus. Pis, ils ne savent plus lire. Et chacun de relever les symptômes de cette désaffection.

Les étudiants, dont le nombre s'est considérablement accru depuis vingt ans, achètent de moins en moins de livres. Les enquêtes montrent que les consommateurs d'ouvrages les plus affamés se situent parmi les trente-cinq à quarante-neuf ans. Quant à la tranche d'âge théoriquement à l'université, les vingt à vingt-quatre ans, ses achats n'ont cessé de décroître en dix ans (1). De leur côté, les éditeurs, notamment en sciences humaines et sociales, traversent une crise. Ils craignent que, si rien n'est entrepris, le noyau dur de leurs publications, constitué par des ouvrages de haut niveau proches des travaux de recherche, ne soit menacé au risque de déstabiliser l'ensemble de ce secteur. Les bibliothécaires, enfin, ne sont pas les derniers à noter le manque, voire l'absence totale de familiarité des étudiants avec la lecture, ses outils et ses méthodologies : fichiers, répertoires, classements, etc.

S'agit-il de clichés, de fantasmes collectifs ? Comment évaluer les rapports des étudiants avec la lecture ? Longtemps occultées, ces questions sont désormais suffisamment pressantes pour susciter des initiatives originales. C'est tout le sens de la mission lecture que vient de créer le ministère de l'éducation nationale.

La bible des bibliographies

C'est aussi l'intérêt de l'étude menée par Mme Françoise Kletz pour le syndicat national de l'édition et le ministère de la recherche et de la technologie. Réalisée à partir d'entretiens individuels auprès d'étudiants et d'enseignants de sciences humaines et sociales de vingt-six universités françaises (2), cette enquête démontre que les étudiants connaissent de sérieuses difficultés de lecture.

La radioscopie établie par Mme Kletz montre en effet que les étudiants de sciences sociales rencontrent deux types d'obstacles : ils ont du mal à la fois à choisir les livres et à assimiler les ouvrages. Les difficultés sont évidemment variables entre les différents niveaux de formation. Pour les étudiants de premier cycle, la lecture est d'abord une obligation, indissociable des examens. *« Nécessaire est l'adjectif qui revient le plus souvent »*, note l'auteur de l'enquête. Ce n'est qu'au seuil de la recherche, donc à partir du troisième cycle, qu'elle devient également *« agréable »*. Les plus pragmatiques des étudiants le reconnaissent sans état d'âme. La majorité des enseignants le remarquent et le déplorent. Il est désormais exceptionnel de trouver un étudiant ayant une « approche gratuite » des ouvrages.

Pourtant, dans certaines matières, en philosophie et en lettres, les étudiants déclarent lire par goût et indiquent qu'ils découvrent des livres par eux-mêmes, en dehors de toute prescription professorale. Ailleurs, et le phénomène est surtout accentué en début de cursus, les étudiants se raccrochent à la bibliographie de l'enseignant. Pour certains, s'en écarter revient à s'aventurer hors des sentiers balisés, dans un dangereux hors-piste, réservé aux casse-cou, aux insconscients ou aux petits génies. Le professeur reste pour la grande majorité d'entre eux un inévitable guide intellectuel, que les médias ne peuvent concurrencer.

Après 1968, la lecture fut un contre-pouvoir à la pensée des « mandarins ». Aujourd'hui, elle doit être utile, rentable, guidée par les professeurs, encadrée par un cours. La bibliographie est plus qu'un fil rouge, presque une *« parole d'évangile »*, comme le note une enseignante d'histoire grecque de l'université de Saint-Denis. La bibliographie est la bible, une sorte de cahier des charges qu'il faut respecter pour réussir et pas seulement une trame donnant quelques points de repère. La majorité des étudiants considèrent que la lecture sert à passer le cap des figures imposées de la sélection.

De façon très utilitaire, ils réclament donc des bibliographies. Elles sont, à leurs yeux, indispensables, et d'autant plus importantes qu'ils ont du mal à distinguer les ouvrages exposant une recherche personnelle de ceux présentant, pour un public plus large, l'état des connaissances. Parallèlement, elles doivent être *« sélectives, réduites, commentées et bien hiérarchisées »*. Beaucoup se plaignent de bibliographies trop vastes ou facultatives, inadaptées à leurs besoins. En histoire, notamment, la multiplication des titres crée le sentiment d'être submergé.

Un enseignant de l'Ecole des hautes études en sciences sociales indique d'ailleurs qu'il serait judicieux de former des prescripteurs : inutile de fournir trois pages brouillonnes d'ouvrages passionnants mais introuvables ou inaccessibles quand les étudiants réclament trois titres et auteurs *« incontournables »*.

Passion avec un grand P

Hormis cette difficulté à choisir des livres de sciences humaines et sociales, les étudiants déclarent éprouver de réelles difficultés à assimiler un ouvrage. Si leur manière de lire est studieuse – ils affectionnent particulièrement les bibliothèques et les chambres isolées *« à l'abri des tentations »*..., – un grand nombre ne sait pas lire de façon sélective. Cette attitude est même jugée *« désinvolte »*. Une lecture, pensent-ils surtout en premier cyle, doit être effectuée de la première à la dernière ligne. Ils avouent pourtant abandonner en cours de route, si l'ensemble de l'ouvrage ne cadre pas vraiment avec le programme étudié, ou si sa lecture est trop difficile.

Plus handicapant encore, ils ont du mal à utiliser le sommaire et ne maitrisent pas les notes en bas de page ni les bibliographies. Ces problèmes de forme se répercutent sur le fond. Friands d'exemples concrets, ils ont du mal, selon l'étude de Mme Kletz, à conceptualiser ou à dégager le fil conducteur d'un texte. En premier cycle, près d'un étudiant interrogé sur cinq signale que de nombreuses expressions employées couramment dans les ouvrages universitaires lui paraissent complexes. Difficulté que peu arrivent à surmonter, n'ayant pas le réflexe de recourir au dictionnaire. Du coup, la rédaction de fiches de lecture devient problématique.

Arrivés en licence, la situation s'améliore, soit parce que ceux qui maitrisaient les techniques de lecture ont « survécu », soit parce qu'ils les ont acquises au cours du premier cycle. *« Les difficultés de lecture*, note Mme Kletz, *sont un critère de sélection par l'échec. Ceux qui ne savaient pas lire les textes universitaires n'ont pas passé le cap du DEUG. »*

Pour remédier à cette situation, les étudiants fourmillent d'idées. Ils souhaitent trouver des ouvrages pédagogiques destinés à un lectorat de non-spécialistes. Les enseignants estiment que la rédaction de ce type de livres est particulièrement délicate. Elle réclame aussi un soupçon d'altruisme. Le prestige personnel retiré est très faible par rapport au travail fourni, contrairement aux Etats-Unis, par exemple, où la rédaction de ces ouvrages de base est largement prise en compte pour l'évolution de la carrière des enseignants.

Ce problème est souvent évoqué par les éditeurs en sciences sociales. Certains se plaignent du style hermétique de leurs auteurs, que ces derniers refusent parfois de corriger. Pourtant, conclut l'étude, si les éditeurs veulent augmenter leurs ventes en direction des étudiants, ils doivent proposer des livres plus simples, très structurés, au vocabulaire accessible, indiquant les repères chronologiques. De même, les clins d'œil à une culture non acquise sont à proscrire. Un professeur de philosophie s'est un jour aperçu avec surprise que Passion avec un grand P n'avait aucune signification pour la majorité des étudiants...

M. A.

(1) Panel d'achat de livres realisé par la SOFRES.

(2) Etude sur les pratiques universitaires de lecture en sciences humaines et sociales, réalisée auprès de quatre cent cinquante étudiants et quatre-vingt-huit enseignants de vingt-six universités françaises, par Mme Françoise Kletz. Ministère de la recherche et de la technologie, Syndicat national de l'édition.

Mission lecture à l'université

Faut-il réapprendre à lire aux étudiants ? Etrange question dans un monde universitaire qui paraît indissociable du livre et de la lecture. Question assez pressante pourtant pour avoir suscité la création récente d'une « mission pour la lecture étudiante », placée auprès de la sous-direction des bibliothèques universitaires au ministère de l'éducation nationale. Avec un objectif affiché : mieux comprendre la nature et la diversité des pratiques afin d'encourager la lecture en milieu étudiant.

Comme le note en effet M. Emmanuel Fraisse, responsable de cette mission, si *« l'université lit plus »*, du simple fait de l'accroissement rapide des effectifs de l'enseignement supérieur, *« les étudiants lisent moins et leur intimité avec le livre recule en termes relatifs »*. Ainsi l'enquête menée par l'INSEE en 1987-1988 sur les loisirs des Français faisait apparaître que les étudiants gros lecteurs (au moins trois livres par mois) représentaient un tiers de la population concernée en 1988, contre deux tiers vingt ans plus tôt.

Au-delà de ce constat global, l'ambition de la mission lecture est d'analyser de manière plus fine les causes de cette désaffection, en tenant compte, en particulier, des différences d'attitude selon les disciplines, les établissements et les cycles d'études.

Mais, comme le note Emmanuel Fraisse, il est également nécessaire de réfléchir à une politique de l'offre de lecture. Cela concerne des secteurs aussi divers que le réseau des bibliothèques universitaires, l'initiation des étudiants aux méthodologies de la documentation scientifique, les programmes et les enseignements, la vie culturelle à l'université – où la présence du livre, des auteurs et des éditeurs est beaucoup plus rare que dans les bibliothèques municipales, par exemple – où encore la nature des livres proposés par l'édition et les modes de distribution du livre.

Sur toutes ces évolutions, la mission pour la lecture étudiante entend susciter des études appuyées sur des initiatives lancées ici ou là dans les universités. Ces enquêtes devraient permettre de mettre en valeur des expériences transposables d'encouragement à la lecture dans le monde étudiant.

Epaulée par un comité scientifique comprenant une quinzaine de spécialistes (universitaires, bibliothécaires, éditeurs et... étudiants), la mission lecture espère ainsi susciter la création d'un réseau d'initiatives locales qui doit déboucher sur un premier séminaire de réflexion, du 7 au 10 juillet prochain, au Centre de Royaumont.

G. C.

► **Mission lecture, sous-direction des bibliothèques universitaires, 61-65, rue Dutot, 75015 Paris. Tél. : 40-65-63-67.**

Un entretien avec M. Claude Allègre

Pour le conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale le projet de rénovation des formations universitaires n'a qu'un seul objectif : « aider les étudiants à réussir leurs études »

« Lancé il y a un mois, votre projet de rénovation des premiers et seconds cycles universitaires a été tellement amendé depuis que plus personne ne sait très bien où on en est...

– Il faudrait savoir ce qu'on veut. Si on propose des textes ficelés, les gens hurlent au dirigisme et nous reprochent de vouloir passer en force. Si, comme on l'a fait, on engage une concertation avec tous les représentants de la communauté universitaire – les étudiants, les enseignants et les présidents – pour améliorer les textes, tenir compte des critiques et trouver des aménagements, alors on nous dit qu'on n'y comprend plus rien !

– Cette incertitude provoque l'inquiétude ou des réactions de rejet chez un certain nombre d'étudiants ou d'enseignants. Comment comptez-vous y répondre ?

– Ces réactions me paraissent complètement surréalistes. Elles relèvent de la mauvaise foi ou de la désinformation. De toute façon, nous allons diffuser les textes cette semaine et nous adresserons immédiatement le projet à tous les universitaires. Cela devrait mettre un terme aux fantasmes.

– Il reste que ces oppositions existent. Les plus fortes portent sur le redécoupage des DEUG et en particulier la réduction drastique du nombre de premiers cycles en lettres et sciences humaines.

– On ne veut pas casser les disciplines, mais au contraire les ouvrir et les enrichir. Il faut arrêter la spécialisation outrancière précoce des formations actuelles de premier cycle, surtout en sciences humaines et sociales et en lettres. Mais on ne le fait pas à la hache. Chaque DEUG devra définir une dominante. Le texte est clair désormais : *« L'organisation des cursus tant dans leur structure que dans l'architecture et la nature des matières enseignées doit permettre dans chaque DEUG aux étudiants de s'orienter en fin de première période et de premier niveau. »* Si les étudiants n'ont pas compris que ces nouveaux DEUG seraient un avantage pour eux, c'est absurde.

– Beaucoup voient dans ce redécoupage un risque de laminage, voire de disparition de disciplines.

– Les spécialistes sont obnubilés par leur discipline. Mais c'est idiot. Penser, par exemple, que l'on peut former des philosophes en ne faisant que de la philosophie, c'est une ineptie. La philosophie est une bonne formation pour beaucoup, même pour ceux qui en sortent comme Clande Levi Strauss, Alain Touraine, Jean-Pierre Vernant ou Pierre Bourdieu...

– Et la communication ?

– C'est une usine à chômeurs en premier cycle. C'est une profession. Elle doit être traitée comme telle dans les nouveaux instituts universitaires professionnalisés.

Propos recueillis par
MICHÈLE AULAGNON
et **GÉRARD COURTOIS**

Lire la suite page 12

EDUCATION ◆ CAMPUS

REPÈRES

AGRÉGATION. La répartition par discipline des 5 000 postes du concours de l'agrégation et des 19 375 postes du concours du CAPES pour la session 1992, est publiée au *Journal officiel* du 12 février. Pour l'agrégation, 3 000 sont réservés au concours externe, 2 000 au concours interne. Les disciplines les mieux pourvues sont les mathématiques (484 postes à l'externe, 331 à l'interne), les sciences physiques (433 et 106), l'anglais (235 et 208) et les lettres modernes (209 et 99).

Pour le CAPES, les candidats au concours externe (hors éducation physique et sportive) auront à se partager 13 555 postes au lieu de 9 370 l'an dernier (+ 30,8 %). Ceux du concours interne, 5 820 postes au lieu de 9 400 l'an dernier (- 38 %). Au concours externe, la philosophie passe ainsi de 106 à 225 postes, les lettres modernes de 1 320 à 2 100, l'histoire-géographie de 1 427 à 2 170, les mathématiques de 1 543 à 2 351, l'anglais de 1 317 à 2 135.

LA ROCHELLE. M. François Bobe va être prochainement nommé chargé de mission et administrateur provisoire de la nouvelle université de La Rochelle, établissement d'enseignement supérieur créé par le plan Universités 2 000. Le président du comité d'orientation est M. Michel Albert, président-directeur général des AGF, ancien commissaire général au Plan.

[Né en 1944, M. François Bobe est professeur d'économie et de gestion à l'Ecole centrale de Paris depuis 1985, où il dirige l'option ingénieur-économiste. Docteur ès sciences économiques, il est agrégé des facultés de droit et de sciences économiques depuis 1975.]

LECTURE. Les libraires spécialisés dans les livres pour enfants et les bibliothécaires en conviennent eux-mêmes : les parents demeurent souvent perdus devant la multitude de titres qu'offrent les éditeurs et sont incapables de discerner l'âge optimum auquel s'adresse un ouvrage. L'équipe de « L'as-tu lu mon petit loup ? » (France-Inter, tous les samedis à 8 h 15), qui décortique chaque semaine deux livres à l'antenne, a donc retroussé ses manches et concocté un petit guide *« à l'usage* des parents » qui évalue et classe par âge cent dix-huit titres, sélectionnés dans la production de ces quatres dernières années.

► *L'as-tu lu mon petit loup ?* **Le Guide, Gallimard-Jeunesse/France Inter, 39 F.**

MÉMOIRE. L'Association des étudiants juifs laïcs organise, samedi 29 février et dimanche 1er mars, un *« voyage de la mémoire en France »*. De Drancy à Pithiviers, le parcours sera le prétexte à une réflexion sur la transmission et les enjeux de la mémoire. Seront ainsi évoqués le rôle de l'éducation nationale dans la transmission des persécutions antijuives de l'Etat français de Vichy, celui de la justice dans les affaires Bousquet, Touvier et Papon. Parmi les intervenants, on note la présence des historiens MM. François Bédarida, Gérard Gobitz, Henri Minczeles, Mmes Anne Grynberg et Rita Thalmann. (Association des étudiants juifs laïcs, rens. 43-58-62-23.)

La longue patience des langues régionales

Leur enseignement se développe depuis 1982. Sans satisfaire pleinement ses défenseurs

CERTES, le temps est passé où l'on pouvait lire dans les préaux finistériens : *« Défense de cracher et de parler breton. »* La vieille loi Deixonne de 1951, qui introduisait « l'enseignement des langues et dialectes locaux » et jetait les bases de diplômes d'études supérieurs en « langues et cultures régionales » (1), avait brisé la loi du silence. Et la circulaire d'Alain Savary, signée en juin 1982, a redonné l'espoir aux ardents défenseurs de l'alsacien ou du corse, de l'occitan ou du breton : dispensé de la maternelle à l'université, l'enseignement des langues régionales devait en effet être considéré *« non pas comme une matière marginale, mais comme une matière spécifique »*.

Face à la spécificité de ces langues, l'éducation nationale semble donc avoir opté, depuis dix ans, pour une démarche pragmatique. Intégrant des formations facultatives aux langues régionales dans le cursus de formation des enseignants et créant notamment *« à la demande »* un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de breton, puis un CAPES de corse en 1989 et enfin, en septembre dernier, un CAPES d'occitan-langue d'oc ainsi qu'un CAPES de catalan.

Manque de cohérence

Trente-six places au total seront offertes aux concours (interne et externe) en 1992. La demande n'étant pas forte, il n'existe pas de CAPES de basque. Les langues franciques et alémaniques, assimilées littéralement à l'allemand et pourtant distinctes (d'un point de vue dialectal), n'attirent guère, quant à elles, l'attention ministérielle.

Néanmoins, le développement de l'enseignement des langues régionales fait encore grincer quelques dents au sein d'associations locales soucieuses de préserver contre vents et marées *« les droits culturels de l'homme »*, comme dit M. Fred Urban, président de l'association pour le bilinguisme en Alsace et en Lorraine. *« A quoi bon créer un CAPES d'occitan*, s'exclame M. Philémon Pouget, secrétaire de la Fédération pour l'enseignement de la langue et de la culture d'oc (FELCO), *si dans le même temps on lance une réforme des lycées qui aboutit à réduire le champ des options, et donc la possibilité d'apprendre une langue !*

» A quoi bon tenter de mettre sur pied des classes bilingues dès la maternelle (ce qu'autorise la circulaire de 1982), où l'on enseigne à parité en langue régionale et en français, s'il n'y a de suivi ni en collège ni en lycée. A terme, cela revient à nous condamner purement et simplement à rejoindre le latin et le grec au rang des langues mortes. »

Car, pour les défenseurs des langues régionales, qu'ils soient corses ou alsaciens, occitans ou catalans, le système pèche surtout par manque de cohérence. Et aboutit, *« anormalement »* à leurs yeux, à une situation de concurrence avec les langues vivantes étrangères. Ils y relèvent une certaine *« hypocrisie »* du système, dont les textes précisent qu'il est *« basé sur le volontariat des élèves et des enseignants »*.

Actuellement peuvent être dispensées chaque semaine, en maternelle et en primaire, de une à trois heures d'apprentissage de la langue régionale, auxquelles peuvent s'ajouter trois heures d'enseignement en langue régionale (en éducation physique, histoire...). Mais en sixième et cinquième, l'horaire tombe à... une heure hebdomadaire facultative. En quatrième et troisième, le système change encore, l'élève pouvant choisir de suivre trois heures d'option « culture et langue régionales ». Matière qu'il pourra garder par la suite en lycée afin de la présenter au baccalauréat. Un parcours sinueux qui pèse sur la fréquentation des cours...

Classes bilingues

En Corse par exemple, où le nombre d'élèves du second degré étudiant le corse a pourtant été multiplié par quatre en dix ans (atteignant en moyenne un quart des effectifs), les variations par niveau restent importantes. Si 50 % des élèves de sixième et de cinquième étudient le corse, 17 % seulement demeurent inscrits en terminale (30 % des élèves présentant néanmoins la langue en option au baccalauréat).

A l'instar des autres régions concernées, un effort important a été mené dans l'île, où – grande première – un inspecteur pédagogique régional de langue corse a été nommé à la rentrée 1991. Les innovations portent notamment sur l'institut universitaire de formation des maîtres, qui prévoit cent heures obligatoires de formation à la langue corse, et sur l'école primaire. Mais, là encore, si 42 % des instituteurs enseignent effectivement la langue, ils ne seraient, selon une enquête du rectorat, que 14 % à l'enseigner réellement trois heures par semaine. *« Seule la co-officialité des langues*, constate M. Jacques Thiers, professeur de langue et littérature corse à l'université de Corte, *comme elle existe en Espagne avec le catalan, comme elle se décide en ce moment même en Italie pour toutes les langues régionales, pourrait donner une force exponentielle au développement du corse à l'école »*. Persuadés que *« l'Europe sera celle des régions »*, certaines associations ont contre-attaqué récemment sur le terrain du bilinguisme. Sur la lancée d'expériences menées au Pays basque et en Bretagne (avec les classes Diwan), les écoles maternelles bilingues ont fait leur apparition en Alsace à la dernière rentrée (2). Lancées par l'association de parents d'élèves ABCM avec le concours de la région, des conseils généraux et de Bruxelles, ces écoles parallèles traduisent la *« lassitude »* de parents qui auraient souhaité voir appliquer avec plus de célérité les dispositions de la circulaire de 1982 sur le bilinguisme.

Là encore, l'éducation nationale souhaite faire preuve de pragmatisme. Le recteur de l'académie de Strasbourg, M. Antoine de Gaudemar, rappelle que *« tout ne peut pas se faire en un jour »*. La quasi-totalité des 60 000 élèves de CM1-CM2 de l'académie ont aujourd'hui de deux à trois heures d'allemand hebdomadaires et, indique le rectorat, il existe en continuité au moins une section trilingue dans tous les collèges alsaciens. *« On peut faire encore un pas en avant. Achever la généralisation de l'apprentissage de la langue sur le cycle 3, l'engager sur le cycle 2 »*, explique M. de Gaudemar. *« Mais on ne peut bousculer notre rythme de progression. » « Cela ne se fait pas sans les instituteurs »*, rappelle-t-il, tout en précisant être prêt *« à faire une évaluation de l'expérience ABCM »* et *« à en tirer les leçons »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) La loi du 11 janvier 1951 ne concernait dans un premier temps que *« les zones d'influence du breton, du basque, du catalan et de la langue occitane »*. Il fallut attendre 1974 pour que le corse bénéficie également de la loi.

(2) Voir *le Monde de l'éducation*, février 1992.

Un entretien avec M. Claude Allègre

Suite de la page 11

– Autre point d'achoppement : nombreux sont ceux qui craignent une diminution des horaires de premier cycle et une baisse de la qualité de la formation.

– Bel exemple de fantasme ! En lettres, au contraire, nous augmentons les horaires de 150 heures pour le DEUG et de 300 heures en licence-maîtrise. En sciences, nous réduisons les horaires de cours de 1 100 à 1 000 heures pour le DEUG. Mais il s'agit bien des horaires de cours, auxquels il faut ajouter l'enseignement d'une langue vivante et les heures de soutien et de tutorat, qui sont essentielles et que nous développons et qui feront plus de cent heures.

» Un système universitaire qui conduit 70 % des étudiants à l'échec devrait d'abord commencer par améliorer son rendement. Et ce n'est pas en empilant davantage de cours que ça marchera mieux. En sciences, par exemple, les heures de travaux dirigés devraient être utilisées pour aider vraiment les étudiants, leur expliquer ce qu'ils n'ont pas compris en cours, leur donner des méthodes. Mais ça, c'est difficile. Du coup les heures de TD sont détournées de leur but et utilisées pour faire des cours supplémentaires. C'est absurde et inefficace.

» Cela peut paraître paradoxal. Mais je trouve que le système actuel est beaucoup trop laxiste : on reçoit peu de gens et en même temps on laisse passer des étudiants avec de l'à-peu-près. Il faut renforcer ce que Pierre-Gilles de Gennes, le Prix Nobel, appelle la *« pression psychologique »* pour que les étudiants connaissent à fond des choses essentielles et pas n'importe quoi de façon superficielle.

– Une pression plus forte, cela signifie une sélection plus sévère...

– Mais non, c'est le contraire. Tout le projet de rénovation est destiné à aider les étudiants à réussir mieux leurs études et à sortir de l'échec massif que l'on connaît aujourd'hui. Prenez l'exemple du certificat d'études universitaires (CEU), en fin de premier niveau de DEUG. Il est destiné à éviter que les étudiants qui n'ont pas fini leur DEUG retombent à zéro, comme actuellement. Certains en ont fait le symbole d'une sélection accrue. Le texte précise bien que ce certificat pourra être délivré, *« sur leur demande »*, aux étudiants qui auront obtenu six modules du DEUG. Crier à la sélection, dans ces conditions, est vraiment scandaleux.

» Même chose pour les stages. Certains nous reprochent de vouloir vendre l'Université à l'entreprise. Mais ces stages n'ont jamais été prévus pour être obligatoires. Il s'agit simplement de permettre aux universités de valider les stages pour les étudiants qui en font. S'ils ne veulent pas bénéficier de cette possibilité, tant pis pour eux.

– Pour les seconds cycles, les étudiants craignent également un renforcement de la sélection.

– Mais ce n'est pas fondé. On a entendu ce qu'ils disaient et on a retiré, dans le texte définitif, toute limitation au redoublement en licence ou maîtrise. C'est comme les licences libres que l'on souhaitait introduire pour faciliter des parcours atypiques. Les étudiants se sont crispés là-dessus. Nous avons donc supprimé cette possibilité. C'est, à mon avis, dommage.

– Ce que craignent les étudiants, sur ce point par exemple, c'est la remise en cause du caractère national des diplômes...

– Mais ça n'a pas de sens ! C'est un faux problème ! A l'université, les programmes nationaux, ça n'existe pas. Les professeurs d'université font ce qu'ils veulent, puisque ce sont eux qui font les cours et eux qui font les examens. C'est le propre du système universitaire et c'est toute la différence avec le secondaire. Ce qui existe, ce sont les cadrages nationaux.

» Ce que nous voulons c'est donner plus d'autonomie aux établissements pour l'organisation de leurs cursus et, en même temps, maintenir une architecture commune claire pour les diplômes de chaque discipline, afin de préserver les possibilités de mobilité des étudiants. Nous allons même plus loin puisque nous suscitons une coordination nationale, grâce aux conférences pédagogiques qui réuniront, sur la base du volontariat, les enseignants de chaque discipline. Or cela n'existait pas.

– Restent les inquiétudes sur l'application de la réforme dès la rentrée prochaine. Où en êtes-vous sur ce point ?

– Mais tout ça est réglé et on est d'accord avec les présidents d'université. La réforme entrera en vigueur dès l'année 1992-1993. Mais son application *« s'effectuera selon un calendrier défini pour chaque établissement après concertation et dans le cadre de la politique contractuelle »*. C'est le texte de l'arrêté et vous voyez bien qu'il n'y a plus de date butoir.

» Soyons clair : ou cette réforme qui résulte en grande partie de la concertation avec les présidents d'université est bonne et utile : dans ce cas, elle sera mise en application. Ou bien elle n'est pas utile et elle sera bloquée. La grande question qui est posée à l'Université et aux universitaires est la suivante : l'Université française, telle qu'elle est, est-elle réformable ? »

Propos recueillis par **MICHÈLE AULAGNON** et **GÉRARD COURTOIS**

La citrouille de M. Jack Lang

Les citrouilles se transforment en carrosse. Pour avoir oublié ses classiques, le directeur des écoles d'horticulture et du paysage de Versailles se voit aujourd'hui victime d'un sortilège. A l'issue du comité interministériel d'aménagement du territoire du 29 janvier, M. Alain Riquois apprend, avec stupeur, que les deux établissements qu'il dirige quitteront la banlieue parisienne. L'Ecole nationale supérieure d'horticulture sera décentralisée à Bergerac, l'Ecole nationale supérieure du paysage ira à Blois, ville dont le maire est M. Jack Lang (*le Monde* du 12 février).

Se méfier des contes de fées

Cette délocalisation inattendue serait-elle liée aux pouvoirs magiques – et bien connus – des cucurbitacées ? Mi-décembre, M. Riquois remet en effet à un conseiller du ministre de la culture un échantillon de citrouilles, l'une d'elles étant destinée à M. Lang en personne. *« Le ministère de la culture a la charge de l'entretien du Potager du roi à Versailles,* explique le directeur des établissements. *Je voulais lui montrer quelques exemplaires de notre production. »*

L'objet, cinq bons kilos tout en rondeurs orangées, est remis à son destinataire qui se fend d'une missive étonnante : *« J'ai reçu avec plaisir la magnifique citrouille que l'on a rapportée avec votre complicité de Versailles,* écrit ainsi, le 11 décembre, M. Jack Lang. *Ce produit, que j'expose non sans fierté, dans mon bureau, témoigne de la vitalité du Potager du roi. »* Cette lettre a été affichée sans malice à Versailles, *« elle encourageait le personnel et les étudiants à poursuivre leurs efforts »*.

Il faut toujours se méfier des contes de fées. La citrouille de M. Lang s'est transformée le 29 janvier en carrosse, spécialement affrété pour les établissements de Versailles, en instance, comme le disent les étudiants, de déracinement...

M. A.

POINT/LES RÉFORMES DE L'ÉDUCATION

Un système en chantier

Mardi 18 février, étudiants et lycéens manifestaient à Paris pour réclamer le « retrait du projet Jospin » *(lire page 10)*. **Etaient visées, dans un même mouvement, la réforme des filières universitaires des premier et second cycles, en discussion depuis un mois, et la réforme du lycée dont les grandes lignes ont été arrêtées au mois de juin 1991 mais qui fait encore l'objet de délicats arbitrages.**

Au-delà de cette fièvre soudaine et imprévisible, c'est tout le système scolaire français qui est aujourd'hui en chantier. Ecole, collège, lycée, enseignement supérieur : depuis trois ans, le ministre de l'éducation nationale tente de mettre en musique, à chaque étage du système éducatif, les grandes lignes de la loi d'orientation votée en juillet 1989.

La rénovation pédagogique de l'école primaire vise à mieux prendre en compte le rythme de chaque élève et à favoriser, chez les instituteurs, travail en équipe et pédagogie différenciée. La refonte de l'architecture d'ensemble du lycée tente d'adapter ce dernier aux exigences d'un enseignement de masse, à la nécessité de mieux diversifier, là encore, le parcours scolaire des élèves.

Et le même objectif préside au remodelage des formations universitaires, notamment dans les premiers cycles, submergés sous le nombre et la diversité des étudiants et minés par des taux d'échec excessifs. Autant de dossiers explosifs, pour un ministre qui a déja battu des records de longévité rue de Grenelle.

L'université remodelée

La rénovation des formations universitaires était au programme du ministre de l'éducation nationale depuis quatre ans. Dès 1989, il demandait un rapport à M. Hubert Coudanne, ancien président de l'université d'Orsay, sur la réforme des premiers cycles. Puis ce dossier était éclipsé par l'énorme chantier des schémas Université 2000, destinés à développer le réseau universitaire pour accueillir les centaines de milliers d'étudiants attendus dans les années à venir.

La nouvelle carte de l'enseignement supérieur étant bouclée pour l'essentiel depuis l'automne dernier, le ministère a donc ressorti le dossier des formations, de leurs contenus et de leur organisation. Et, le 13 janvier dernier, il présentait un ensemble de textes remodelant tous les premiers et seconds cycles.

L'objectif affiché est clair : permettre à l'Université d'affronter l'explosion de la population étudiante, repenser ses finalités pour lui permettre de s'adapter à des publics et des missions beaucoup plus diversifiés et, dans l'immédiat, lutter contre l'echec – en particulier en premier cycle – qui est depuis longtemps la maladie incurable de notre système universitaire. Tout doit y contribuer : la réduction du nombre des diplômes, destinée à éviter des filières trop spécialisées dès le départ et à faciliter l'orientation progressive des étudiants ; la généralisation des modules capitalisables, permettant aux étudiants de conserver l'acquis de formations partielles ; ou encore les nouvelles modalités de validation des diplômes, plus souples et plus globales.

Examiné à maintes reprises, depuis le 13 janvier, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et par les présidents d'université, ce projet – dont les textes définitifs ne sont toujours pas arrêtés – asuscité de multiples critiques. Les Premiers à réagir ont été les responsables universitaires (présidents et directeurs de formations). Dans l'ensemble d'accord avec les orientations du projet, ils renâclaient à se voir imposer, dès la rentrée prochaine, une réforme complète des formations, alors qu'ils sont engagés depuis deux ans dans de nouvelles relations contractuelles avec l'Etat. Le ministère leur a donné satisfaction en supprimant finalement toute date butoir pour l'application de sa réforme.

Deuxième source de critiques : les enseignants d'un certain nombre de disciplines craignant, au moins en premier cycle, la disparition de leur spécialité au profit de filières beaucoup plus généralistes. C'est notamment le cas en lettres et sciences humaines. Le ministère a mis beaucoup d'eau dans son vin en gommant progressivement les maquettes de DEUG (diplôme d'études universitaires générales) très rigides qu'il avait présentées au départ. L'autonomie pédagogique accordée aux universités est maintenant très large. En revanche il n'a rien cédé sur le redécoupage des DEUG qui est au cœur de son projet.

Enfin, souvent alertés par leurs enseignants, les étudiants ont commencé à exprimer des craintes multiples : renforcement de la sélection, baisse de la qualité des diplômes, menaces sur le caractère national des diplômes. Autant d'inquiétudes que M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre, juge infondées mais qui ont servi de ferment à la manifestation du 18 février, le jour même d'un nouvel examen de la réforme par le CNESER et la veille d'une réunion de la conférence des présidents d'université présidée par M. Lionel Jospin. En dépit de cette agitation naissante, le ministère espère boucler rapidement son projet.

Des lycées rénovés

M. Lionel Jospin a rendu public, le 25 juin 1991, son plan de rénovation des lycées. Il devrait être appliqué à partir de la rentrée 1992 en classe de seconde et étendu, en 1993 puis en 1994, aux classes de première et de terminale. Depuis l'introduction, en 1981, d'une classe de seconde indifférenciée – devenue par la suite « seconde de détermination », – l'architecture des lycées n'avait pas été modifiée. Or l'augmentation massive du nombre des lycéens et leur penchant, toujours plus grand, pour les filières de l'enseignement général menaçaient de faire exploser la machine.

Le nouveau lycée – sur lequel les textes sont en cours de publication – voit donc ses filières redessinées autour de séries plus larges et surtout moins hiérarchisées, la prédominance des mathématiques étant nettement minorée dans la série scientifique unique qui remplace les actuelles séries C, D et E. De la même façon il n'y a plus qu'une seule série littéraire (au lieu de trois).

Pour diminuer le poids des options qui bloquent actuellement l'orientation des élèves, le ministre a choisi d'en limiter le choix à deux à l'entrée en seconde. En outre, aucune option ne devrait, en principe, être exigée pour l'entrée dans telle ou telle section en première. Le projet initial du ministre était de limiter le choix à une seule option (facultative) en première et terminale. Objectif : diminuer la surcharge horaire des élèves, qui réduit à la portion congrue le temps consacré au travail personnel. Mais il a dû lâcher du lest sous la pression des syndicats d'enseignants et des associations de spécialistes à propos des langues vivantes (*le Monde* du 12 février). Et il devait confirmer, mercredi 19 février devant le conseil des ministres, que les élèves pourront prendre une seconde option de langue vivante en première et terminale.

Mais c'est sur le plan pédagogique que la réforme proposée par M. Jospin est la plus innovante et, en même temps, la plus aléatoire. Dès la rentrée prochaine, la classe de seconde comprendra des enseignements communs, deux matières optionnelles et des « ateliers de pratique » (*voir schéma*). A quoi s'ajoutera un « *enseignement modulaire* », en français, mathématiques, première langue vivante et histoire-géographie.

Organisé en demi-groupes, ces modules doivent permettre de faire du soutien ou d'approfondir tel aspect du programme. Mais, coûteux en postes, ils seront ce que voudront bien en faire les enseignants : ils supposent au minimum, dans chaque établissement, un travail en équipe et une réflexion sur les contenus. Une évaluation nationale au début de la seconde devrait, dès la prochaine rentrée, aider les enseignants à répartir leurs élèves dans les différents modules.

Restent les programmes du lycée, vaste chantier sur lequel M. Jospin s'était précipité, voilà quatre ans, en arrivant au ministère, mais qui n'a guère avancé depuis. Une refonte partielle des programmes de première et de terminale est annoncée pour la rentrée 1993. Enfin, le devenir du baccalauréat reste en suspens. Le ministre semble convaincu qu'il n'est plus adapté à l'enseignement de masse qui caractérise aujourd'hui les lycées. Mais il semble soucieux, comme il l'avait précisé au mois de juin dernier, de préserver le caractère symbolique de l'examen terminal. M. Jospin n'aura sans doute pas à trancher ce dossier délicat, puisqu'il n'a pas prévu de s'exprimer sur ce point avant juin prochain.

Le casse-tête de M. Jospin

Dès son arrivée rue de Grenelle, en 1988, M. Lionel Jospin avait fixé sa méthode : pas de réforme de l'éducation à l'emporte-pièce, fondée sur quelque grand projet, mais une rénovation pragmatique, capable de remédier, secteur par secteur, de l'école à l'université, aux dysfonctionnements de notre système scolaire. *« Une approche de mécanicien »*, disait-il.

Et pour réparer les rouages grippés, il souhaitait disposer du temps nécessaire pour confier aux meilleurs experts des diagnostics complets et pour imaginer les solutions en concertation avec les principaux acteurs, au premier rang desquels les enseignants. Le bon sens même.

Quatre ans plus tard, la machine semble s'être emballée. Entre la politique des *« cycles d'apprentissage »* introduits dans le primaire, la réflexion engagée pour le collège, la rénovation décidée pour le lycée, la réforme en cours de discussion sur l'université, les alarmes récentes sur l'enseignement des langues vivantes ou les projets avortés sur les classes préparatoires aux grandes écoles, plus personne ne comprend très bien où l'on est. Mais tout le monde a le sentiment d'une sorte de réforme généralisée mais mal affichée, rampante et, du coup, inquiétante.

A trop vouloir sérier les problèmes, M. Jospin a multiplié les mécontentements. Et il a fini par créer un sentiment de confusion d'autant plus délicat à maîtriser aujourd'hui que la crédibilité du gouvernement est fragile et son avenir incertain.

Au-delà de ces mouvements d'humeur des étudiants ou de la grogne sourde des enseignants, un fait social majeur est au centre de tous les projets lancés par le ministre de l'éducation : l'ouverture des portes du lycée, et par conséquent de l'enseignement supérieur, à la grande majorité de chaque génération, alors qu'ils n'étaient, jusqu'à récemment, accessibles qu'à une minorité. Désormais inscrit dans la loi d'orientation de 1989, après avoir été soutenu à gauche comme à droite, l'objectif consistant à amener 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat a en effet déstabilisé l'ensemble de notre système scolaire.

Quelques chiffres donnent la mesure de cette onde de choc. Entre 1986 et 1991, les lycées auront accueilli plus de 360 000 élèves supplémentaires. Un jeune sur cinq était bachelier en 1970, un sur trois en 1980, pratiquement un sur deux aujourd'hui. Quant à l'enseignement supérieur, il a accueilli 300 000 étudiants de plus en quatre ans et devrait atteindre la barre des 2 millions d'ici à la fin de la décennie.

Comme le souligne M. Antoine Prost, historien de l'éducation, *« devant cette croissance massive, se demander si l'objectif des 80 % était justifié n'est plus de mise. Il ne s'agit plus d'une politique volontariste de l'Etat, mais d'un authentique mouvement social »*.

Pédagogie nouvelle

Et l'ancien conseiller de M. Rocard à Matignon ajoute : *« Scolariser la masse de la population dans les formes pédagogiques imaginées pour les enfants de la bourgeoisie au début du siècle semble une gageure. La démocratisation de l'enseignement exige une pédagogie nouvelle. »*

C'est le casse-tête que tente de résoudre M. Jospin à chaque niveau du système éducatif. Serpent de mer ancien, slogan malheureux du congrès de la Fédération de l'éducation nationale en 1987, l'éventualité de *« travailler autrement »* soulève en effet des résistances de plus en plus sensibles chez les enseignants. Comme le démontrait récemment le sondage publié par *le Monde* (6 février), ces derniers sont en effet partagés entre le sentiment très répandu que l'éducation doit changer et la conviction – pour les trois quarts d'entre eux – qu'il n'est pas possible de conduire 80 % des jeunes au niveau du bac.

Ce sont tous les mécanismes de notre système scolaire et universitaire qui sont, en réalité, à repenser si l'on veut prendre en compte la diversité des nouveaux publics : la pédagogie, les contenus, les programmes et les modalités d'examen. Autant de terrains où la crainte est vive, parmi les enseignants mais également chez les élèves, les étudiants, et bon nombre de parents, que l'on n'abandonne la qualité pour la quantité.

Sauf à imaginer que le baccalauréat perde la fonction symbolique qui est encore la sienne. Ou à espérer que les formations professionnelles, dont les entreprises ont un besoin criant, n'apparaissent plus dévalorisées et dissuasives à la majorité des jeunes et des familles.

En relançant ce débat, M. Jospin a réouvert la boîte de Pandorre de l'éducation nationale. L'inquiétude actuelle face à ses projets démontre, plus que jamais, que toutes les lignes de fracture de la société française passent par l'école.

GÉRARD COURTOIS

Rentrée 1992 : la nouvelle classe de seconde

ENTREE EN SECONDE

Evaluation obligatoire en français, maths, langue, histoire-géo.

Ateliers de pratique facultatifs (*2 heures /semaine*)
Arts, sports, technologie de l'information, pratiques sociales et culturelles au choix

TRONC COMMUN:
- Français 4*
- Mathématiques 2,5 +(1)
- Physique-chimie 2+(1,5)
- Biologie-géologie 0,5+(1,5)
- Langue vivante 1 2,5
- Histoire-géo 3
- Technologie des systèmes automatisée 0+(3)
- Education physique 2

Modules de 3heures par semaine
soit de mise à niveau soit d'approfondissement en français, mathématiques, langue vivante, histoire-géo

MATIERES OPTIONNELLES: (*de 2 à 4 heures /semaine*)
Deux matières au choix dans une liste de quinze: (latin, grec, langue vivante 2 ou 3, arts, informatique...)

* Les horaires entre parenthèse sont dispensés en travaux dirigés, travaux pratiques ou atelier

L'école en cycles

Depuis le mois de janvier dernier, toutes les écoles primaires, élémentaires et maternelles, sont censées avoir fait peau neuve. Prévue par la loi d'orientation et définie par le ministre de l'éducation nationale en février 1990, la nouvelle organisation pédagogique a été expérimentée dans trente-trois départements durant l'année scolaire 1990-1991 avant d'être généralisée.

L'objectif est triple : permettre à chaque élève de progresser à son rythme, limiter les redoublements et favoriser le travail en équipe des maîtres. Pour cela, le découpage annuel a été remplacé par une organisation en « cycles pluriannuels » de trois ans. Après les deux premières années d'école maternelle (« *cycle des pré-apprentissages* »), l'enfant entre dans « *le cycle des apprentissages premiers* » qui englobent la grande section de maternelle, le cours préparatoire (CP) et le cours élémentaire première année (CE1). Suit le « *cycle des approfondissements* » : CE2 et cours moyen (CM1 et CM2).

Cette organisation plus souple doit permettre de regrouper les élèves autour d'une activité à l'intérieur de chaque cycle et de « casser » la classe pour constituer des « *groupes de besoins* » et faire du soutien.

L'emploi du temps des élèves a été allégé d'une heure hebdomadaire, les maîtres disposant ainsi de trente-six heures dans l'année pour se concerter, élaborer le « *projet d'école* », organiser le suivi et l'évaluation collective de leurs élèves.

Cette réforme ambitieuse, bien accueillie dans son principe, a néammoins du mal à prendre corps sur le terrain. Faute de moyens, disent les enseignants. Mais aussi parce qu'elle bouscule des habitudes très ancrées chez les instituteurs – notamment leur attachement à « la classe » et leur résistance au travail en équipe. En outre, le flou qui règne sur les contenus d'enseignement ajoute encore au trouble.

La direction des écoles a en effet défini (et largement diffusé par la biais d'une brochure) les « compétences » à acquérir dans chaque discipline à l'issue de chaque cycle, mais les programmes, arrêtés en 1985 à un moment où la rénovation pédagogique n'était pas vraiment à l'ordre du jour, n'ont pas été modifiés.

Les collèges en suspens

Que faire du collège, ce « maillon sensible » du système éducatif où doit – théoriquement – se profiler une première orientation mais où se figent, en réalité, difficultés et échecs scolaires ? En arrivant Rue de Grenelle, M. Jospin n'avait visiblement pas très envie de se pencher sur ce dossier délicat, laissé en plan depuis 1984 après l'échec de la « rénovation pédagogique » proposée par Alain Savary. Il a néammoins été contraint de s'y intéresser. La crise qui a secoué les banlieues en février-mars 1991 a projeté les collèges sur le devant de la scène, et la réflexion qui s'engage sur la rénovation des lycées impose, très vite, d'examiner ce qui se passe en amont. Car c'est au collège que se situe l'enjeu décisif, à savoir l'orientation vers l'une des trois voies : générale, technique ou professionnelle. A la demande des syndicats, le 14 mars 1991, M. Jospin consacre donc une séance du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) au collège. Et il confie une mission de réflexion au Conseil national des programmes (CNP).

Les problèmes se concentrent surtout sur les quatrièmes et troisièmes technologiques qui accueillent, quasi exclusivement depuis leur création en 1986, les élèves en difficulté. La direction des lycées et collèges a annoncé, dès le mois de janvier 1991, la mise en place à la rentrée 1992 d'un dispositif particulier de prise en charge des élèves en grande difficulté : des quatrièmes à effectifs réduits et des « troisièmes d'insertion » débouchant sur la préparation d'un CAP en deux ans et comportant une partie de formation en alternance. De son côté, le CNP a remis son rapport au ministre le 13 novembre 1991. Il plaide pour la suppression pure et simple des classes de quatrième et troisième technologiques et pour l'introduction d'un enseignement de technologie « *obligatoire et renforcé* » pour tous les élèves. Il met aussi l'accent sur la refonte des contenus d'enseignement, est plutôt mal accueilli. En fait, le débat se polarise sur le point assez annexe de la place des langues vivantes au collège. Le ministre calmera le jeu en annonçant, le 12 février dernier, le maintien du statu quo sur ce sujet.

Souhaite-t-il vraiment prendre le risque d'une réflexion globale sur les objectifs de la scolarité au collège ? La date tardive prévue pour l'annonce de ses propositions et le début de la concertation dans ce domaine – début avril – permet sérieusement d'en douter.

ALBERTVILLE 92

LES JEUX OLYMPIQUES



Prévenir le dopage

Alors que la moitié des épreuves des Jeux olympiques d'hiver ont été disputées, plus de deux cents contrôles antidopage ont été effectués. Les analyses, réalisées avec les moyens techniques les plus perfectionnés et par des laboratoires performants, n'ont permis de déceler, pour l'instant, aucune substance interdite.

Les dirigeants du mouvement olympique sont satisfaits. Ils y voient le résultat de leur acharnement à démasquer les tricheurs. Les nouvelles qu'ils reçoivent d'Allemagne les amènent cependant à modérer leur enthousiasme. Le scandale provoqué par la suspension de Katrin Krabbe, l'athlète championne d'Europe et du monde du 100 mètres, ne peut les laisser indifférents (le Monde *du mardi 18 février).*

La chute du mur de Berlin a mis au jour brutalement ce que les rumeurs des stades laissaient entendre depuis longtemps à ceux qui ne se contentaient pas des victoires miracles. L'entraînement « scientifique » des champions, qui permit à la petite RDA de devenir un géant du sport mondial, recourait à des moyens que l'éthique réprouvait. La fusion des équipes des deux anciens Etats allemands aurait donc dû s'effectuer avec d'infinies précautions. Apparemment le contenu des dossiers de la Stasi, l'ancienne police politique de l'Allemagne de l'Est, a plus retenu l'attention des dirigeants sportifs et de l'opinion que les dossiers médicaux des champions.

Aujourd'hui l'équipe d'Allemagne domine nettement les Jeux d'Albertville. Elle est largement composée d'anciens champions de la RDA. Leur succès a été particulièrement net dans les épreuves de patinage de vitesse féminin. Sur les quinze médailles en jeu, neuf ont été gagnées par la sélection d'outre-Rhin. Gunda Nieman a notamment remporté les titres des 3 000 et 5 000 mètres. « Je pense que mes médailles permettront de résoudre les problèmes qui subsistent dans la nouvelle Allemagne du fait de la réunification », *a déclaré la reine des longues distances.*

Pour parer à toute éventualité, les dirigeants de la Fédération allemande de bob et de luge ont demandé une déclaration écrite aux coureurs et aux entraîneurs sur la nature de leur relation avec la Stasi. Pour éviter l'apparition de scandales, analogues à celui qui frappe Katrin Krabbe, après les Jeux d'hiver, il aurait sans doute été nécessaire de demander à tous les sélectionnés venant de l'ex-RDA de consigner la nature de la préparation biologique dont ils ont pu être l'objet.

La gravité des faits qui ont été révélés dans l'athlétisme laisse supposer que les autres sports n'ont pas été épargnés. Prévenir aurait mieux valu que guérir.

SKI ALPIN : géant hommes

Alberto

Exploit historique de l'Italien Alberto Tomba, mardi 18 février à Val-d'Isère : il a gagné le slalom géant des Jeux en réalisant le meilleur temps des deux manches, et il est devenu le premier champion à conserver un titre olympique en ski alpin. Il a aussi été le premier favori à ne pas perdre la face sur la piste de Bellevarde.

VAL-D'ISÈRE

de notre envoyé spécial

A couper le souffle! La victoire d'Alberto Tomba dans le slalom géant olympique ne se décrit pas autrement. Depuis le début des épreuves alpines masculines, la Face de Bellevarde avait été fatale à tous les favoris. Le Suisse Franz Heinzer dans la descente, le Luxembourgeois Marc Girardelli dans le combiné, le Français Franck Piccard dans le Super-G avaient «explosé», laissant la victoire, sinon à de parfaits inconnus, du moins à de gros outsiders. Cette piste tellement controversée semblait être un épouvantail à champions, un cimetière des renommées. Tomba l'a domptée comme un cow-boy parvient à rester en selle sur un mustang sauvage. En finesse et en force.

Diable d'homme! Pour l'entrevoir une seconde, pour tenter de le toucher, pour l'encourager quoi qu'il arrive, des milliers de Transalpins avaient bravé le froid qui était tombé sur la haute vallée de l'Isère. Avant le lever du soleil, ils s'étaient placés aux meilleurs postes d'observation le long de la piste, très raide, très dure, qui domine la station d'Henri Oreiller et Jean-Claude Killy.

Alberto Tomba s'est montré à la hauteur de cette dévotion. Il a gagné. Pour cette foule idolâtre, il a brandi ses skis comme un gladiateur dresse son glaive, il les a ensuite tenus en équilibre sur une paume de la main comme un jongleur haltérophile. Puis il est allé distribuer gros baisers et larges poignées de main. Il n'en a pas fait plus. Alberto Tomba était vaincu par l'émotion. La tension avait été trop forte.

Un prénom prédestiné

Quelle course! La première manche dessinée par l'Allemand Mutschler était composée de virages très fermés. A l'arrivée, les quatre meilleurs de la saison se tenaient en moins d'un tiers de seconde. Tomba avait 13 centièmes d'avance sur le Luxembourgeois Girardelli, 24 sur le Norvégien Kjetil Andre Aamodt, récent vainqueur du super-G, et 31 sur le Suisse Paul Accola, leader de la Coupe du monde. Le Suisse Bonvin avait dessiné une seconde manche beaucoup plus rapide. Les quinze premiers de la manche initiale partaient dans l'ordre inverse de leur classement.

En clair, quand Tomba s'est élancé, il connaissait les performances de ses adversaires. Il savait que Marc Girardelli n'avait pas commis la moindre faute, qu'il avait quadruplé son avance sur Kjetil Andre Aamodt. Il savait aussi que quatre vallées plus loin, à Méribel, sa compatriote et protégée, Deborah Compagnoni, avait gagné le Super-G dames. Il se devait de faire aussi bien.

Superbe suspense! L'excitation sourde des spectateurs monta dans les aigus. L'inquiétude perça dans les «forza». Au premier temps de passage intermédiaire, Tomba n'avait plus d'avance sur Girardelli. Au deuxième temps, il était en retard de 6 centièmes. A l'arrivée il avait repris 32 centièmes. Il avait évité la catastrophe à mi-parcours, en se récupérant à la force des abdominaux dans un virage négocié en déséquilibre. Puis il avait réussi à se servir de la force centrifuge comme un lanceur de fronde : il est sorti de chaque courbe en allant de plus en plus vite. Il faut avoir cette stature d'hercule (1,81 mètre pour 90 kg) pour réaliser pareil prodige. Et monter sur le plus beau podium alpin de ces Jeux.

«Albertoville»! Champion 1988 de géant et de spécial à Calgary, cité canadienne de l'Alberta, Tomba semblait avoir un prénom prédestiné pour s'imposer à nouveau aux Jeux d'Albertville. La réalité fut plus difficile pour l'enfant terrible du ski transalpin. Son doublé canadien avait fait de lui une vedette aussi populaire qu'un joueur de football napolitain. L'Italie s'était pâmée pour ce fils de la bourgeoisie bolognaise qui appréciait la bonne chère, qui plaisait aux filles et qui respectait sa mère. Un stade plein l'avait accueilli, descendant du ciel ses médailles d'or au cou. Il était la «Bomba» qui «s'éclatait» tout autant en skiant qu'en faisant la fête. Une telle figure de légende ne devait pas décevoir.

Ange et démon! L'échec semblait à tout jamais impossible, incompréhensible. Il s'abattit brutalement sur le skieur : il ne monta sur aucun podium aux championnats du monde 1989 à Vail (Etats-Unis) et 1991 à Saalbach (Autriche). Ses qualités devinrent des défauts. On lui reprocha son intempérance, son machisme, ses Ferrari. Il avait fait rire en signant des autographes dans les décolletés féminins. Ses conquêtes firent scandale. A la fin de la saison dernière, il n'était plus qu'un blouson

HOCKEY SUR GLACE : les Etats-Unis battent la France (4-1)

Des lendemains qui déchantent

L'équipe de France de hockey sur glace s'est inclinée face à celle des Etats-Unis (4-1), mardi 18 février à Méribel, en quarts de finale du tournoi olympique. Les Français ont longtemps fait jeu égal avec les Américains. L'étonnant parcours de cette sélection, qui a atteint les quarts de finale pour la première fois depuis 1928, rend plus paradoxale encore la crise financière que traverse ce sport en France.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Un jour, c'est sûr, les joueurs de l'équipe de France de hockey sur glace se demanderont s'ils n'ont pas rêvé. Si, le mardi 18 février 1992, ils ont bien disputé un quart de finale de tournoi olympique contre les Etats-Unis. Si, pour la première fois dans l'histoire de ce sport en France, une chaîne de télévision nationale (A 2) a bien retransmis l'événement en direct en début de soirée. Si, enfin, tout le reste a bien existé : les 6 000 spectateurs; les drapeaux tricolores; les dizaines de journalistes; et même cette bagarre générale, en fin de rencontre, sans laquelle la fête n'aurait pas été tout à fait «hockey».

Le temps d'un match, d'un fol espoir, les joueurs français ont vécu un moment privilégié et pathétique à la fois. Grâce à ce quart de finale, apothéose de leur aventure olympique, ils se sont d'abord laissé aller à s'imaginer dans un pays où leur passion aurait droit de cité. Puis, une fois cette illusion évaporée, ils se sont retrouvés face à la réalité d'un sport menacé de disparition en France, en raison des difficultés financières de ses clubs et de l'immobilisme de sa fédération *(le Monde* du 11 février).

L'adversaire se prêtait à pareille griserie. Le hasard aurait pu leur attribuer les Suédois (le résultat eût sans doute été le même), mais il avait préféré placer les Américains sur leur route, comme pour pimenter davantage encore cet affrontement contre-nature. France-Etats-Unis! L'antichambre de l'ANPE face à la pépinière des clubs professionnels! Si les Français ont dû consentir des baisses de salaires, afin de sauver leurs clubs, et craignent, malgré tout, de se retrouver au chômage, les Américains sont pratiquement tous sur le point de rallier une équipe de la NHL, le championnat professionnel nord-américain.

Les Jeux sont ainsi faits que les destins de ces jeunes gens se sont croisés un soir d'hiver sur la patinoire de Méribel. Avant de s'achever à coups de poings et de crosses, cette confrontation a donné lieu à un beau match que les Français ont espéré remporter après avoir ouvert le score, mais qu'ils se sont résignés à abandonner lorsque les Américains ont décidé de réagir.

Les hockeyeurs français disputeront deux rencontres supplémentaires, afin de déterminer leur classement final, mais, dans leur esprit, les Jeux ont pris fin dès ce mardi soir. Ils les ont quittés sans trop savoir s'ils devaient se réjouir de l'épopée passée (une qualification pour les quarts de finale était inespérée) ou craindre les remous à venir.

Mercredi midi, ils devaient profiter de l'intérêt suscité par leur parcours pour convier les journalistes à une conférence de presse à propos de l'avenir du hockey de haut niveau en France. Les dirigeants de clubs et, plus encore, les responsables de la fédération risquaient de se retrouver accusés de tous les maux. Ils sont incapables, d'après la plupart des joueurs, de définir une stratégie pour leur sport. Intervenant au lendemain d'un match historique, cette rébellion est à double tranchant. Soit elle donne au hockey français un souffle nouveau. Soit elle accélère sa déchéance.

Les joueurs ont-ils d'autre choix que de réclamer au plus vite une réflexion de fond sur l'avenir de leur sport? *« C'est le moment ou jamais. Après les JO, ce sera trop tard »*, estime l'un d'entre eux. Les internationaux français appréhendent le moment où le hockey, comme bien d'autres disciplines olympiques, ne bénéficiera plus de «l'effet JO», le moment où, pour reprendre l'expression d'un joueur, le hockey va se retrouver *« tout seul »*.

PHILIPPE BROUSSARD

Les audiences

Le service public, médaille d'or par équipes

Des Jeux olympiques, en France, et avec des médailles françaises : ce triple effet vaut à la télévision une avalanche de commentaires souvent chauvins, mais aussi de bonnes audiences. Alors que les épreuves de ski mobilisent habituellement beaucoup moins les téléspectateurs que ne le font les sports populaires comme le football ou le tennis, les cinq anneaux propulsent les sports d'hiver au sommet.

La neige d'Albertville profite d'abord au service public. Sur la première semaine, A 2 et FR 3 atteignent ensemble une part d'audience de 38,9 %, la meilleure depuis... juillet 1991, c'est-à-dire depuis le Tour de France.

Partant de plus bas, c'est FR 3 qui connaît le plus fort gain de part de marché, près de 4 points en moyenne. Alors que son public se concentre d'habitude en soirée, FR 3 profite du hockey, par exemple, pour muscler ses scores de la journée. Antenne 2 ne gagne qu'un point en moyenne, mais peut se féliciter du score exceptionnel obtenu lors de la cérémonie d'ouverture : 12,5 millions de Français – les trois quarts de ceux qui étaient devant leur écran à ce moment-là, et six fois plus qu'un samedi après-midi normal – ont plébiscité Philippe Decouflé et le défilé des athlètes.

Ensemble, les deux chaines publiques dépassent TF 1 (en légère baisse relative avec 37,4 %), ce qui n'arrive pas si souvent. Quant à la Cinq et M 6, non sélectionnées aux Jeux, elles baissent aussi. La Une avait choisi de se concentrer sur quelques événements forts : elle a rassemblé 10,5 millions de spectateurs pour la descente hommes, 13,7 millions pour la soirée Duchesnay du lundi 17 février, et espère un bon score du patinage féminin vendredi. Toujours à l'affût de cocoricos, TF 1 a sauté en marche dans le train du biathlon, qu'elle a diffusé en même temps qu'Antenne 2 pour traquer les espoirs de médailles françaises.

C'est ainsi que l'effet olympique met sous les projecteurs de la télévision des sports ordinairement quasi anonymes. Pour les télévisions comme pour les athlètes, le plus dur est parfois de gérer l'après-compétition. Le «double-public» a réalisé de bonnes performances dans l'épreuve de remonte-pente des audiences mais la partie se joue sur le long terme. Après le Tour en juillet, les scores d'Antenne 2 retombent régulièrement en août...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

A la télévision

Jeudi 20 février

(9 h 30-12 h 50, A 2)
Ski alpin (slalom dames, 1re manche) ; Biathlon (20 km messieurs).

(13 h-16 h, FR 3)
Ski alpin (slalom dames, 2e manche) ; Hockey sur glace (attribution des 11e et 12e places).

(20 h-21 h, Eurosport)
Patinage de vitesse (1 000 m messieurs, 3 000 m relais dames).

(21h-23 h 30, Eurosport)
Hockey sur glace (match de classement).

Vendredi 21 février

(11 h-12 h 30, A 2)
Ski nordique (30 km dames) ; Bobsleigh à quatre (1re et 2e manches) ; ski de vitesse (1/2 finales).

SKI NORDIQUE : le combiné par équipes

Or japonais

La sélection française de combiné nordique a pris la quatrième place de l'épreuve par équipes, mardi 18 février à Courchevel. Médiocres, la veille, lors du concours de saut, les Français ne pouvaient espérer meilleur classement à l'issue du relais (3 x 10 km) de ski de fond. La médaille d'or est revenue au Japon devant la Norvège et l'Autriche.

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

Ni le ballet des drapeaux tricolores ni le tintamarre des cloches jurassiennes n'ont suffi à hisser la sélection française jusqu'au podium, à l'issue de l'épreuve de ski de fond. Et la foule, qui s'apprêtait à célébrer une nouvelle arrivée triomphale de Fabrice Guy, a vu débarquer Kenji Ogiwara, le troisième relayeur japonais.

A l'image du douanier de Mouthe, une semaine plus tôt, il s'est emparé d'un drapeau de son pays, l'a brandi en parcourant ses derniers mètres de course. Puis, une fois la ligne franchie, il s'est écroulé, victime de l'émotion autant que de la fatigue. Fabrice Guy, ultime relayeur de l'équipe de France, n'est arrivé que 2 minutes 15 secondes plus tard, soit une cinquantaine de secondes après le Norvégien Trond Elden, second, et trente-cinq secondes après l'Autrichien Klaus Sulzenbacher, troisième. Cette décevante quatrième place n'a pas vraiment surpris les Français.

Depuis leur piètre prestation de la veille sur le tremplin (cinquièmes avec aucun saut à plus de 85 mètres), ils ne se faisaient guère d'illusions quant à leurs chances de décrocher un autre titre olympique. C'est avec un handicap de 5 minutes 33 secondes sur les Japonais qu'ils avaient pris le départ de l'épreuve de fond (1). Ils n'ont jamais été en mesure de combler ce retard, ni même de rattraper leurs rivaux autrichiens ou norvégiens. Tout juste Fabrice Guy et ses coéquipiers – Sylvain Guillaume et Francis Repellin – ont-ils pu entretenir l'illusion en grappillant, çà et là, quelques secondes.

En ce jour de clôture des épreuves du combiné nordique, les trois représentants japonais, Kenji Ogiwara, Takanori Kono et Reiichi Mikata, méritaient bien la médaille d'or. Déjà très brillants sur le tremplin (cinq sauts à plus de 85 mètres), ils ont fait preuve d'un courage exceptionnel sur le parcours de fond, menant de bout en bout une course solitaire, donc sans repère. Cette ténacité leur a permis d'obtenir la deuxième médaille d'or japonaise dans l'histoire des Jeux d'hiver. La première avait été acquise par un sauteur à ski (moyen tremplin), Yukio Kasaya, lors des Jeux de Sapporo (Japon), en 1972.

Ph. Br.

(1) En combiné nordique, le classement de l'épreuve de saut détermine l'ordre de départ des concurrents sur le parcours de fond.

Ligne de chance

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Le Canada, pays du hockey roi, a failli connaître l'une des plus grandes humiliations de son histoire sportive, mardi 18 février, sur la patinoire de Méribel. Opposée à la sélection allemande en quarts de finale du tournoi olympique, l'équipe du Canada a éprouvé bien des difficultés à se qualifier pour les demi-finales.

Après l'égalisation à 3 buts partout, obtenue par les Allemands à deux minutes et trente secondes de la fin de la partie, les deux équipes ont dû avoir recours à l'épreuve des tirs au but. Le Canada s'est alors imposé par trois tirs à deux, mais son succès n'a tenu qu'à quelques millimètres.

En effet, le tir de l'Allemand Werner Draisatl a bien été détourné par le gardien canadien Sean Burke, mais le palet, ralenti dans sa course, ne s'est pas pour autant arrêté de glisser, au ralenti, vers la cage. Il s'est finalement immobilisé sur... la ligne de but. Le Canada était qualifié et l'Allemagne éliminée.

Ph. Br.

la classe

doré abonné aux rubriques à scandale des journaux populaires. On lui reprocha même d'être un trouillard parce qu'il s'était mis à porter un casque en slalom géant. Les bosses et les bleus qu'il exhiba ne convainquirent pas ses détracteurs. Tomba était bon à jeter.

Un programme titanesque

Réaction de champion! Tomba n'est pas un mouchoir en papier. Enfant de la plaine, il avait réussi à s'imposer dans l'équipe nationale en dépit de l'hostilité déclarée des montagnards. Il ne pouvait pas capituler. L'été 1991 fut consacré à la mise en œuvre d'un programme titanesque. Pas moins de cinq personnes furent mobilisées pour le remettre en forme. Champion olympique de géant 1972, Gustavo Thoeni remit à plat sa technique. Carmelo Bosco fut chargé de lui faire une musculature d'acier. Le physiothérapeute Goirgo d'Urbano veilla à ses moindres bobos. Le psychologue Fulvio Guizza lui remonta le moral. Il y avait encore un diététicien et un préparateur de skis qui ne le lâchaient pas d'une semelle . Résultat : Tomba courut le 100 mètres en 12 secondes et sauta 1,80 m en hauteur. Il réalisa surtout un début de saison 1991-1992 tonitruant : quatorze courses, treize podiums dont sept sur la plus haute marche, quatre sur la deuxième et deux sur la troisième. La «Bomba» était de retour.

Quel fils prodige! Après l'avoir adoré puis brûlé, l'Italie s'est reprise de passion pour son beau champion qui cachait ses rondeurs poupines sous une barbe à la Gainsbourg. Une escouade de *paparazzi* fut dépêchée pour suivre ses faits et gestes pendant qu'il s'entraînait à Sestrières en attendant son tour. Quand son compatriote Josef Polig s'est imposé dans le combiné, c'est encore lui qui faisait les gros titres. Le bel Alberto a été plus provocateur que jamais. *«Je me suis couché tous les jours à cinq heures avec trois filles, mais, maintenant que je suis aux Jeux, je serai sérieux. Je vais me coucher à trois heures du matin avec cinq filles»*, dit-il à son arrivée à Val-d'Isère quand on lui a demandé comment il s'était préparé.

Beau parleur! Grand skieur! Alberto Tomba a fait mardi 18 février un numéro de grande classe : il a dominé des adversaires implacables, il a démontré des qualités techniques et physiques énormes. Il a réussi là où tous les plus grands avant lui avaient échoué : il a conservé son titre. Et il en a un autre à défendre dans le slalom de samedi 22 février.

ALAIN GIRAUDO

SKI ALPIN : l'Italienne Compagnoni devance Carole Merle dans le super-G dames

ALBERTVILLE 92

Deborah, l'ombre de Tomba

L'Italienne Deborah Compagnoni a remporté, mardi 18 février à Méribel, la médaille d'or du super-G féminin. Elle a devancé Carole Merle, d'une seconde et quarante et un centièmes. La troisième est l'Allemande Katja Seizinger.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Méribel avait oublié le brouillard et la tempête de neige, qui, la veille, avaient provoqué le report du super-G. Au début de la matinée pourtant, on s'était arraché les fourrures polaires et les bonnets, car pendant la nuit la température était descendue à – 17 degrés. Une aubaine pour Carole Merle, qui craignait de devoir s'élancer sur de la neige molle.

Malgré le changement de programme, ses supporters étaient venus nombreux, alors que les Italiens avaient délaissé Méribel pour gagner Val-d'Isère où se produisait leur idole Alberto Tomba. Ils ont raté une superbe démonstration de leur skieuse. Deborah Compagnoni, sur la piste du Roc de Fer, longue de 1 510 mètres, taillée dans la terre, la pierre et le bois. Elle mit K-O la Française, donnée favorite de cette discipline. Depuis 1989, Carole Merle est arrivée trois fois en tête du classement général de la Coupe du monde de super-G. Son style lui donnait un maximum de chances sur un tracé sinueux et technique, dessiné par un entraîneur américain.

Courant devant son public, sur un parcours long, exigeant de grosses ressources physiques, sur une neige salée au cours de la nuit pour la rendre plus dure et éviter qu'elle ne se creuse pendant l'épreuve, la championne française disposait de tous les atouts pour remporter la médaille d'or.

La peur de la chute

Carole Merle ne fut pas, en réalité, à la hauteur du jugement que porte l'un de ceux qui la connaît le mieux, son père, moniteur de ski à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). *« C'est une bête à gagner, qui attaque toujours pour vaincre, quitte à tout perdre »*, affirmait, il y a quelques jours, Jean-Claude Merle. Sa fille a précisément perdu, parce qu'elle vit tomber, dans la partie haute de la course, deux des trois concurrentes qui la précédaient. Elle préféra dès lors négocier en douceur plusieurs passages techniquement difficiles, qui étaient à sa portée à plus vive allure. La fin de son parcours fut magistrale, surtout dans le mur d'arrivée, où elle retrouva une parfaite maîtrise de son geste et de ses spatules. Mais il était trop tard.

Vaincue, Carole Merle reconnaîtra que Deborah Compagnoni, vingt-deux ans, n'avait pas eu la même prudence. L'Italienne est à bonne école. Son maître n'est autre qu'Alberto Tomba. L'été dernier, ils se sont entraînés ensemble pendant trois semaines sur un glacier. La jeune Italienne passe et repasse chez elle des cassettes vidéos sur les courses de son compatriote, pour mieux assimiler ses mouvements magiques sur la neige. Elle n'est pas la seule, mais Carole Merle s'en défend : *« Je regarde les garçons en général, mais pas spécialement Tomba »*, dit-elle. Quant à sa rivale, elle déclare : *« Je savais skier avant ma rencontre avec Tomba. »* Et ajoute, moqueuse : *« Le super-G est la discipline où les écarts entre nous étaient, cet été, les plus faibles. C'est peut-être pour ça qu'il n'en dispute plus. »*

Poursuivie par la malchance

Le Super-G des Jeux d'Albertville a, en fait, couronné une skieuse dont la carrière au plus haut niveau n'a débuté que cet hiver. Deborah Compagnoni n'avait pas pu profiter de ses premiers succès en Coupe du monde de ski, au cours de la saison 1987-1988, où elle se classa, à deux reprises, parmi les cinq meilleures «géantistes». Mais un accident au genou, suivi de plusieurs opérations, avait contraint la jeune championne italienne à l'immobilité. Puis, en 1990, elle subit une délicate intervention aux intestins, alors qu'elle venait tout juste de reprendre contact avec la neige et les entraînements.

« J'ai eu beaucoup de malchance dans ma vie, affirme la nouvelle médaillée olympique. *J'ai toujours voulu revenir à la compétition, mais je n'ai jamais cru pouvoir monter si haut et si vite. »* Dès le début de la saison, elle s'était classée quatre fois à la deuxième place dans les cinq géants de Coupe du monde disputés avant les JO et elle avait gagné le Super-G de Morzine. Malheureusement, la jeune Italienne, rattrapée une nouvelle fois par la malchance, a dû abandonner dans la première manche du slalom géant, mercredi 19 février, trahie à nouveau par son genou gauche. La victoire de cette athlète dans le Super-G traduit les progrès réalisés par l'équipe féminine italienne. Son directeur technique reconnaît que sa petite troupe, *« partie de très bas il y a trois ans »*, peut prétendre aux meilleures places. *« Un bon travail technique et physique, associé à un encadrement pychologique efficace des skieuses, mais aussi de leurs ... entraîneurs, voilà notre recette »*, souligne-t-il.

CLAUDE FRANCILLON

SKI DE FOND : relais masculin

Ulvang aux bottes de sept lieues

Les Norvégiens ont confirmé leur écrasante domination sur le ski de fond masculin en remportant une quatrième victoire, mardi 18 février aux Saisies, dans l'épreuve du relais quatre fois dix kilomètres, devant les équipes d'Italie et de Finlande. Vegard Ulvang a ainsi remporté sa quatrième médaille, dont trois d'or, record des Jeux qu'il partage avec la skieuse de la CEI Lyubov Egorova.

LES SAISIES

de notre envoyé spécial

Des Vikings, les skieurs de fond norvégiens semblent avoir conservé une habitude : le pillage. Ils ont débarqué aux Saisies, planches aux pieds. Et ils ont tout raflé. A leur tête, Ulvang le taciturne s'est réservé la plus belle part du butin, trois médailles d'or, une d'argent, un record absolu dans les statistiques olympiques de la discipline.

Sa carrure mise à part, Vegard Ulvang n'a pourtant rien d'un chef de guerre. Calme, la parole timorée, le Norvégien s'excuse presque d'avoir trop gagné. Il joue au héros des Jeux malgré lui. Ulvang parviendrait presque à faire croire qu'il ne pratique le ski de fond que pour un seul plaisir : celui de la solitude dans les sapins, du silence des immensités blanches. Celui qu'il retrouve au cours de ses longues parties de chasse chez lui, à Kirkenes, dans l'extrême nord de la Norvège, tout près de la frontière de l'ancienne Union soviétique. Là, l'ancien étudiant en mathématiques, né à Oslo, vit à l'ancienne et se nourrit du produit de sa chasse. Ulvang aime tellement la nature que, pour elle uniquement, il se débarrasse un instant de sa réserve, et se proclame écologiste convaincu. Et proteste dans la foulée contre ces usines russes de traitement du nickel, qui polluent, par-delà la frontière, son blanc pays.

Mais Vegard Ulvang n'aime pas seulement la neige de ses contrées septentrionales. De ses ancêtres Vikings, il a hérité autre chose : le goût du voyage lointain, avec cependant des destinations différentes. Eux descendaient vers des régions plus chaudes, lui préfère rester en milieu glacé, son élément naturel. *«J'éprouve la nécessité de partir*, dit-il. *Cela me procure une grande détente et renforce ma motivation. C'est très important de faire autre chose que skier. Comme j'ai toujours aimé la montagne et l'aventure, dès que j'en ai le loisir, je monte des randonnées ou des expéditions avec quelques amis.»*

Parmi ses exploits, le Norvégien compte une ascension du mont McKinley, point culminant de l'Alaska. Au printemps dernier, il s'est offert, avec un ami français, une traversée d'est en ouest du Groenland. 600 kilomètres et quinze jours de raid à ski, sur les traces d'un explorateur norvégien. *«Je ne le conseille pas forcément comme préparation olympique»*, sourit Ulvang, qui avoue avoir perdu 12 kilos au cours de l'aventure. Cet été, il a prévu de viser plus haut, en escaladant les montagnes parmi les plus élevées de chaque continent, avec une expédition norvégienne. Ulvang le voyageur partira cette fois-ci avec le sentiment d'être arrivé au bout de sa grande quête.

Car pour Ulvang le skieur de fond, qui voue à son sport le même culte fervent que ses compatriotes, Les Saisies ressemblent à la fin du voyage. Agé de vingt-neuf ans, le Norvégien a dû attendre quinze années pour enfin toucher au but. Jusque-là, la discipline s'était dérobée à sa convoitise : elle ne lui accordait que des accessits, des espoirs frustrants, comme sa médaille de bronze de Calgary. Sur les hautes pistes du Beaufortain, elle s'est livrée à lui tout entière, succombant sans fausse pudeur à ses yeux bleux malicieux. Ulvang, version scandinave de l'éternel second, s'était transformé en perpétuel premier.

Mardi, Ulvang, qui régente désormais le ski de fond, a parachevé son triomphe sous les yeux de son bon roi Olaf. Il a eu l'élégance de le partager avec ses coéquipiers vêtus de rouge, tellement supérieurs que le dernier relayeur pouvait se permettre de franchir la ligne à reculons. Vegard Ulvang le voyageur, humble héros d'une légende nordique, riait aux éclats. Il avait écrit la plus belle page de son épopée à ski. Il pouvait rentrer chez lui, en brandissant sa triple toison d'or.

JÉRÔME FENOGLIO

GLISSES

Piste courte, grands frissons

Quelque chose a changé dans la patinoire d'Albertville. Les manteaux de vison ont battu en retraite. Seuls les bords de la piste sont désormais rembourrés. Une atmosphère populaire de vélodrome, de course de six jours, a envahi les travées. On siffle, on hurle, on encourage, loin des silences guindés et des applaudissements polis du patinage artistique.

C'est que les barbares ont envahi la glace. Des derviches tourneurs un peu fous, casque de chantier sur la tête, qui ignorent tout de l'axel et du salchow, et ne savent faire qu'une seule chose : se doubler, se redoubler en tournant à toute allure autour de la patinoire.

Des destructeurs de glace, qui obligent, tous les quarts d'heure, un commis au seau d'eau tiède à venir réparer les dégâts. Ce sont les athlètes du short track, la piste courte en version française.

Discipline de démonstration à Calgary, le short track n'aura pas attendu quatre ans pour entrer dans la compétition officielle, à Albertville. Un record pour un sport qui n'existe vraiment que depuis moins de vingt ans, et qui s'explique en partie par l'intérêt immédiat qu'il suscite dans le public. La piste, qui tient dans une patinoire, mesure 111 mètres, contre 400 mètres à l'anneau de vitesse. Au short track, on ne se bat pas contre le chronomètre. Les courses se disputent en peloton de quatre ou de six concurrents. Les deux premiers sont qualifiés pour le tour suivant, jusqu'à la finale.

Avec ses règles simples, le short track est un sport minimaliste. Quelques plots posés sur la glace suffisent à tracer la piste. Le spectacle, lui, est maximal. Pour passer la ligne en premier – après des courses de 500 mètres et des relais, par équipe de quatre, de 3 000 mètres pour les femmes, 1 000 et 5 000 mètres pour les hommes – les concurrents n'hésitent pas à se bousculer, sous l'œil de trois juges et quatre observateurs qui veillent à ce que le sport ne tourne pas au rollerball. Dans les virages, extrêmement serrés, les vitesses atteignent 50 km/h et les patineurs sont obligés de poser une main sur la glace pour ne pas tomber.

«Les chaussures sont fabriquées sur mesure pour tenir parfaitement au pied, explique Claude Nicoulau, membre de l'équipe de France (1). *Les lames sont cintrées dans le sens du virage, pour tenir la corde plus facilement. C'est primordial parce que les concurrents se doublent en entrée ou en sortie de virage. Les lignes droites sont très courtes, et il faut être un bon sprinter pour résister aux attaques.»* Pour résister aux blessures, notamment les coupures de lames lors des chutes, mieux vaut également être bien protégé : les patineurs sont couverts de casque, de genouillères, de coudières et même d'une minerve. Les courses, elles, s'apparentent, dans leur déroulement, au cyclisme sur piste. Mélange de phases d'observation et d'accélérations brutales. Le rythme et l'engagement du short track garantit à ce sport une popularité rapide, qui devrait faire pâlir de jalousie les cousins du patinage de vitesse.

J. Fe.

(1) Dans un entretien au journal *l'Equipe*.

HORS JEUX

Notre-Dame-du-Pré, village de paysans

Le tourisme doux

NOTRE-DAME-DU-PRÉ

de notre envoyé spécial

En ce temps-là, la Savoie n'était pas olympique. Le président de la République aimait s'inviter, à l'improviste, dans la France profonde. Au soir du vendredi 11 avril 1980, Valéry Giscard d'Estaing, au volant de sa voiture, franchit les vingt-huit virages des 10 kilomètres de route étroite qui serpentent jusqu'à Notre-Dame-du-Pré, un village de trois cent trente habitants accroché, sous la forêt, aux contreforts du mont Jovet, au-dessus de Moûtiers.

Le mystère avait été bien gardé. Seul Michel Barnier, à peine élu benjamin de l'Assemblée nationale, était dans le secret, pour avoir organisé cette rencontre chez Alain Vivet, vingt-sept ans, un des plus jeunes maires de France et patron de l'hôtel-restaurant Gai Soleil. A la table de douze convives, Jean-Claude Killy avait, lui aussi, été invité à partager un menu savoyard de jambon cru, de salade de pissenlits et de crozets (1).

Le quotidien *le Dauphiné libéré* rapporte que le chef de l'Etat, *«à la rencontre de la vraie montagne, (...) n'a rien promis, mais a beaucoup écouté»*. Parmi les doléances principales, le désenclavement routier de la Tarentaise, et, pour éviter le dépeuplement inexorable du village, la création d'une station de sports d'hiver. A coup de milliards, les Jeux olympiques ont résolu la première des préoccupations de Michel Barnier. Mais douze ans plus tard, Notre-Dame-du-Pré a encore perdu une cinquantaine d'habitants. Le projet de station s'est évanoui. Il reste douze enfants dans la classe unique de l'école. La relève n'est plus assurée. L'an dernier, l'unique épicerie a fermé.

Usines à ski

«C'est un village de paysans. Il l'a toujours été. Il le restera.» Durant ses deux mandats, jusqu'en 1989, Alain Vivet a cru pouvoir sortir Notre-Dame-du-Pré de son agonie prévisible. Avec trois téléskis et un modeste domaine de ski de fond, elle aurait pu prétendre devenir un «satellite» de La Plagne, comme Longefoy-Montalbert, non loin de là. Au début des années 80, malgré les faibles ressources du budget communal, le jeune maire avait réussi à vaincre les réticences de cette communauté d'agriculteurs et d'ouvriers pluriactifs employés, en bas, à l'usine Pechiney de Pomblières.

Las! La création d'un centre de vacances de la ville de Lens, accusé de vivre en autarcie, n'a pas été le signal déclencheur. Ribourel, le promoteur, n'a pas tenu ses promesses. La crainte de la pression des écologistes et trois hivers sans neige ont mis fin au projet. Lorsque Pechiney a décidé d'arrêter la navette du transport de ses ouvriers, qui leur assurait un complément de revenus, Alain Vivet et son épouse, Martine, l'ancienne institutrice, ont estimé qu'*«il n'y avait plus d'espoir»*. Ils sont partis s'installer à Moûtiers.

«Les Jeux olympiques, on les regarde de loin, c'est sûr. Mais les gens se sentent concernés.» A voir les guirlandes de sapin et les rubans aux couleurs rouge et blanc de *«la Savoie en fête»*, accrochés à la plupart des maisons, Henri Borlet est loin de partager le pessimisme de son cousin et prédécesseur à la mairie. Moniteur de ski l'hiver, ce solide montagnard de quarante-deux ans est le témoin du renouveau de l'agriculture de montagne. Comme lui, trois autres jeunes se sont installés qui fournissent le lait pour la fabrication du fromage de Beaufort, une production de qualité bien «valorisée». Vice-président de la chambre d'agriculture de la Savoie, il s'est converti au tourisme *«doux»*, à la manière suisse ou autrichienne.

«Quand les Parisiens en auront assez des usines à ski, ils viendront à notre rencontre, dans un cadre authentique.» A condition, explique-t-il, que *«le village, en se gardant tel qu'il est, se transforme et se prenne en main»*. Loin de l'agitation qui règne dans la vallée, Henri Borlet se met, lui aussi, à rêver. A l'après-J.O. Avec, toutefois, un solide sens des réalités. *«On part avec peu, mais, au moins, on ne s'est pas endetté, comme les autres.»* Ces communes olympiques qui ont cru leurs rêves trop tôt réalisés.

MICHEL DELBERGHE

(1) Des pâtes traditionnelles à base de farine de sarrasin.

Les résultats

SKI ALPIN

Slalom géant hommes
1. A. Tomba (Ita.), 2 min 6 s 98; 2. M. Girardelli (Lux.), 2 min 7 s 30; 3. K.A. Aamodt (Nor.), 2 min 7 s 82; 4. P. Accola (Sui.), 2 min 8 s 02; 5. O.-C. Furuseth (Nor.), 2 min 8 s 16; ... 13. S. Exartier (Fr.), 2 min 10 s 67; 18. F. Piccard (Fr.), 2 min 11 s 93; 19. A. Feutrier (Fr.), 2 min 12 s.

Super-G dames
1. D. Compagnoni (It.), 1 min 21 s 22; 2. C. Merle (Fr.), 1 min 22 s 63; 3. K. Seizinger (All.), 1 min 23 s 19; 4. P. Kronberger (Aut.), 1 min 23 s 20; 5. U. Maier (Aut.), 1 min 23 s 35; ... 19. F. Masnada (Fr.), 1 min 25 s 42; 22. C. Chedal (Fr.), 1 min 25 s 66.

SKI DE FOND

Relais 4 × 10 km hommes
1. Norvège, 1 h 39 min 26 s; 2. Italie, 1 h 40 min 52 s; 3 . Finlande, 1 h 41 min 22 s; 4. Suède, 1 h 41 min 23 s; 5. CEI, 1 h 43 min 3 s; ...8. France, 1 h 44 min 51 s.

COMBINÉ NORDIQUE

Epreuve par équipes
1. Japon; 2. Norvège, à 1 min 26 s 4; 3. Autriche, à 1 min 40 s 1; 4. France, à 2 min 15 s 5; 5. Allemagne, à 4 min 45 s 4.

PATINAGE DE VITESSE

1 000 m hommes
1. O. Zinke (All.), 1 min 14 s 85; 2. Y.-M. Kim (Cor.), 1 min 14 s 86; 3. Y. Miyabe (Jap.), 1 min 14 s 92; 4. G. Van Velde (P.-B.), 1 min 14 s 93; 5. P. Adeberg (All.), 1 min 15 s 04; ... 44. T. Lamberton (Fr.), 1 min 31 s 64.

HOCKEY SUR GLACE

Quarts de finale

Etats-Unis b. France	4-1
Canada b. Allemagne	4-3

ÉCONOMIE

BILLET

Les AGF sur la touche

L'annonce, mardi 18 février, par trois assureurs européens, l'allemand AMB, l'italien Fondiaria et le britannique Royal Insurance, de la naissance d'un holding commun baptisé European Partners for Insurance Cooperation (EPIC) n'est pas seulement une alliance entre de brillants seconds. C'est aussi un message clair en direction des AGF, totalement exclues de l'opération. Le groupe de M. Michel Albert a beau être le premier actionnaire d'AMB avec 25 % du capital, il n'a que 9 % des droits de vote, et n'a droit qu'à l'hostilité du directoire de la compagnie allemande.

En fait, l'assurance allemande dans son ensemble n'est pas enchantée de voir débarquer en force des français, nationalisés de surcroît. Au moment où l'UAP entre dans le «bois dur» de ses négociations avec Suez pour s'approprier Colonia, numéro trois de l'assurance outre-Rhin, les AGF sont de trop. Allianz, géant allemand et européen, n'y est sans doute pas étranger, puisque, actionnaire indirect de 12,5 % du capital d'AMB par l'intermédiaire de sa filiale à 23,5 %, la Dresdner Bank. AMB est bien décidé à verrouiller son capital avec ses deux alliés britannique et italien, quitte à leur renvoyer l'ascenseur. Fondiaria, actionnaire à hauteur de 5,8 % d'AMB, va porter sa participation à plus de 20 % à la fin mars et a pris une option sur les 18,8 % du capital cédés par Royal Insurance, qui en conserve 5 %. Pour procurer des liquidités à son allié italien, AMB lui a même récemment racheté sa filiale allemande.

La création d'EPIC est aussi une véritable aubaine pour Royal Insurance. Le second assureur britannique traverse une passe difficile avec des pertes de plus de 2 milliards de francs au troisième trimestre de 1991. Or la première initiative d'EPIC, chargé de rassembler les activités des trois assureurs hors de leurs territoires nationaux respectifs, sera de racheter le holding hollandais de Royal Insurance pour plus de 1,6 milliard de francs.

Alors, que vont faire les AGF dans cette galère? Si la partie devient de plus en plus difficile, elle n'est pas perdue pour autant. Sur le plan juridique, l'obstination du directoire d'AMB à refuser des droits de vote à la majeure partie des titres détenus par les AGF ne tient pas. Et puis les AGF viennent de se découvrir un allié inattendu, la presse allemande, qui finit par trouver choquante l'hostilité à l'égard du groupe français.

ÉRIC LESER

Le relevé de conclusions entre l'assurance-maladie et les médecins

L'amorce partielle d'une régulation des dépenses de santé

L'amorce incertaine d'une régulation des dépenses de santé mérite-t-elle que l'on y investisse près de 4 milliards de francs? Le rapport coût-efficacité du relevé de conclusions signé mardi 18 février entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) paraît pour le moins hypothétique.

Le relevé de conclusions signé par la CNAM et la CSFM se propose d'introduire pour la première fois des mécanismes susceptibles d'atténuer la dérive inflationniste de la consommation médicale. En revanche, on n'y trouve que très partiellement les indispensables règles du jeu qui permettraient de remettre d'aplomb un système français d'assurance-maladie qui, jusqu'à présent, s'est trop souvent dispensé de la prise en compte des contraintes économiques. Autant d'éléments qui rendent l'approbation de cet accord par le gouvernement – et, donc, son application – incertaine.

Le texte conclu entre la CNAM et la CSMF, principale organisation de médecins, est paradoxal. Alors que son objectif est de définir *« une croissance médicalement utile des dépenses »*, il se traduit dans l'immédiat par un coût évalué à 3,8 milliards de francs en année pleine. Cette contradiction apparente pourrait se justifier si les contreparties accordées sous forme d'augmentation des honoraires ou de reconversion des praticiens s'accompagnaient d'un dispositif crédible garantissant clairement une décélération des dépenses. Or, de ce point de vue, le relevé de conclusions est ambigu. Il risque aussi d'accroître davantage l'écart entre les tarifs pratiqués par les médecins et les remboursements consentis par la Sécurité sociale. En clair, les assurés sociaux pourraient avoir le sentiment d'en faire les frais.

Le texte signé le 18 février prévoit la définition, au plan national, d'une référence chiffrée élaborée par la CNAM et les syndicats médicaux définissant la *«croissance utile»* des dépenses. Elle devra être déclinée localement par de nouvelles instances professionnelles. S'ils engendrent des dépenses jugées excessives, les praticiens devront reverser le trop-perçu ou subiront une baisse de la prise en charge de leurs cotisations sociales. Or le relevé de conclusions (adopté à une courte majorité par la CNAM grâce au soutien du CNPF, de FO et de la CFE-CGC, mais repoussé par la CFDT, la CGT, la CFTC et la Mutualité française) n'indique pas clairement si la régulation définie localement portera sur de simples objectifs ciblés ou sur l'ensemble des dépenses. Les médecins seront-ils engagés par les objectifs définis au plan national? Les récentes déclarations de la CSMF ne vont pas vraiment dans ce sens.

Calendrier de revalorisation

En revanche, les contreparties accordées aux médecins sont beaucoup plus précises. Elles prévoient un calendrier de revalorisation des honoraires (la consultation du généraliste serait portée de 90 à 100 francs au 1er mars, et celle du spécialiste de 130 à 140 francs, avant d'autres hausses prévues en juillet). En outre, les jeunes médecins pourront aller au-delà de ces tarifs de référence à condition que, localement, les cabinets médicaux respectant les tarifs de la Sécurité sociale ne deviennent pas minoritaires. La création d'un «secteur promotionnel» où les dépassements d'honoraires seraient remboursés par la «Sécu» permettra à certains praticiens d'exiger eux aussi des tarifs plus élevés. Au passage, il convient de rappeler qu'à l'heure actuelle, ces dépassements d'honoraires atteignent en moyenne 61 francs par acte...

Eminemment complexe, ce dispositif doit, avant le 1er mars, être explicité sous forme d'un avenant à la convention médicale (qui définit les rapports tarifaires entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie). Selon le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, le relevé de conclusions *« ne règle pas tous les problèmes, mais permet à la politique de santé de repartir de l'avant »*, et M. Jean-Claude Mallet, président (FO) de la CNAM, y voit *« une avancée significative pour les assurés et pour les médecins »*.

M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, n'est pas de cet avis. Pour lui, *«il n'est pas question d'accepter un texte qui accentuerait l'inégalité d'accès aux soins et qui ne garantirait pas une véritable maîtrise des dépenses»*. Dans l'entourage du ministre, on semble douter de la capacité des signataires à rédiger un avenant levant les ambiguïtés du texte conclu mardi. Cependant, l'histoire récente des négociations entre les médecins et la «Sécu» tend à indiquer que la rédaction de compromis boiteux et d'accords inopérants n'a jamais effarouché personne...

Le gouvernement risque de se retrouver dans une situation difficile. Sur le fond, il désapprouve clairement le relevé de conclusions CNAM-CSMF, qui tend à étendre sensiblement les dépassements d'honoraires. Or lui opposer un refus clair et net signifierait l'échec de la démarche engagée par M. Bianco depuis de longs mois.

On peut, enfin, formuler deux remarques à l'égard des propositions de la CNAM et de la CSMF. Pour que celles-ci soient officiellement présentées, il faut que l'une des deux autres caisses nationales d'assurance-maladie (la CANAM, pour les non-salariés, et la MSA, pour le secteur de l'agriculture) donne son accord. Or celles-ci ont été tenues à l'écart des négociations et elles formulent, sur le fond, certaines réserves. En outre, alors que le dispositif de maîtrise suggéré pour les médecins demeure assez flou, les contraintes d'ores et déjà acceptées par les cliniques privées, les biologistes, les infirmières libérales et les ambulanciers sont en revanche beaucoup plus strictes. Ne sera-t-il pas difficile de faire accepter aux autres professions de santé qu'il existe deux poids et deux mesures?

JEAN-MICHEL NORMAND

La bataille juridique autour de Perrier

Le parquet rejoint le point de vue de Nestlé et d'Indosuez

Le président du tribunal de commerce de Nîmes, M. Gilles Ray, décidera vendredi 6 mars s'il faut priver les sociétés Exor et Société générale d'une partie de leurs droits de vote dans Source Perrier, une société visée par une offre publique d'achat (OPA) de Nestlé et d'Indosuez, comme l'a requis avec sévérité le ministère public lors de l'audience du mardi 18 février.

Le 18 février, devant une bonne centaine de salariés de Perrier massés dans la salle du tribunal de commerce de Nîmes, les avocats d'Exor d'un côté et de Nestlé de l'autre ont présenté au président Ray leur défense. Nestlé et Indosuez, à l'origine du recours devant la justice, estiment qu'Exor et la Société générale, contrairement à leurs affirmations, ne contrôlaient pas Perrier depuis 1987.

Les interprétations de la COB et du CBV

Pour preuve, le 14 octobre 1988, Exor et ses amis ont annoncé aux autorités boursières avoir franchi le seuil de 20 % dans le capital de Perrier, en indiquant ne pas avoir l'intention d'acquérir le contrôle de la société. Cette déclaration est un aveu, a estimé Me Emmanuel Brochier, en considérant donc qu'Exor ne détenait pas le contrôle. Selon Me Jean-Michel Darrois, avocat de Nestlé, les courriers adressés par le président d'Exor, M. Jacques Vincent, à M. Gustave Leven, patron de Perrier, soutiennent également cette thèse. Dans ces lettres, M. Vincent demandait à M. Leven de respecter certains engagements, sans grand succès. *« La sanction doit être exemplaire »*, a affirmé Me Darrois, en demandant au tribunal de commerce de geler les droits de vote détenus par Exor et la Société générale *via* ses filiales Ominco et Geneval, pour une durée de cinq ans.

La décision de priver des droits de vote une société qui assure la gestion pour faciliter une OPA serait très grave, a plaidé la défense d'Exor. Ainsi, pour Me Jean Loyrette, Exor exerçait *le « contrôle de fait »* de la société Perrier depuis 1987, et les différents rapports annuels et les procès-verbaux des conseils d'administration sont là pour le prouver. Contestant vigoureusement les conclusions de la Commission des opérations de Bourse (COB), *« un organisme technocratique »*, Me Loyrette a déclaré que la société Exor et la Société générale détenaient plus du tiers du capital de Perrier et fédéraient plus de la moitié des votes lors des assemblées générales. L'avocat a préféré s'en remettre à l'interprétation de la loi faite par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV), un organisme plus *«pragmatique et professionnel»* que la COB.

Le substitut du procureur, Mme Laure Bourrel, a alors fortement réagi à ses propos dans son réquisitoire, en soutenant *«pleinement»* le point de vue de la COB et en attaquant vivement les dirigeants d'Exor. Selon elle, Exor, Ominco et Geneval ont trompé *«pendant des années»* les autorités de surveillance des marchés sur le montant de leur participation dans Perrier SA. Elle a déclaré qu'une *«telle absence de sincérité»* mérite *«des sanctions importantes»* et que la loi prévoyait des suspensions automatiques des droits de vote pendant deux ans. Toutefois, elle a demandé une sanction moins forte que celle souhaitée par les avocats de Nestlé et d'Indosuez. En effet, si ces derniers ont demandé la suspension des 35,5 % des droits de vote dans Perrier détenu par Exor, Ominco et Geneval, le ministère public a requis une réduction à 20 % pendant deux ans de leurs droits de vote dans Perrier.

De son côté, le défenseur du comité d'entreprise a demandé au président Ray de prendre en compte *« l'ordre public social »* et de sauvegarder l'intégrité du groupe. Pour lui, la solution Nestlé prévoyant la cession de Volvic à BSN, c'est environ un tiers des emplois menacés (2 000 salariés) et le démantèlement du groupe. – *(AFP, Reuter.)*

Lors de sa visite au CNPF et à la Chambre de commerce de Paris

M. Menem invite les entreprises françaises à participer aux privatisations argentines

Répondant à l'invitation du CNPF mardi 18 février, à celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) mercredi 19, le président argentin, M. Carlos Menem, a multiplié, au cours de son séjour à Paris, les occasions de dialogue avec les industriels français.

Le président argentin a vanté les transformations subies par l'Argentine ces dernières années. Sur le plan politique *« la stabilité est définitivement acquise »*, et les investisseurs étrangers bénéficient désormais d'un *« cadre juridique conforme aux nouveaux investissements »*, a-t-il déclaré. La France, traditionnellement sixième partenaire de l'Argentine, est devenue l'an dernier le premier investisseur étranger, en raison de l'important contrat signé par France Télécom pour la privatisation de la compagnie de téléphone Entel.

Selon M. Menem, 1992 sera la grande année de la privatisation en Argentine, où la vente des biens de l'Etat doit toucher des secteurs aussi divers que les transports et les services (électricité, gaz, chemin de fer, métro), la chimie ou la sidérurgie. *«Il ne doit plus y avoir une seule entreprise aux mains de l'Etat»*, a affirmé le président lors de sa visite au CNPF. La rencontre entre M. Menem et le premier ministre, Mme Edith Cresson, a elle aussi été largement consacrée aux questions économiques. Malgré l'affirmation de leur volonté commune de renforcer leurs liens, les deux responsables ont constaté leurs divergences sur la question du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'Argentine, qui fait partie des producteurs de céréales dit «groupe de Cairns», conteste la politique agricole commune de la CEE, et M. Menem a estimé que la lutte actuelle entre les Etats-Unis et la Communauté *«lèse en définitive les pays tiers et notamment l'Argentine»*.

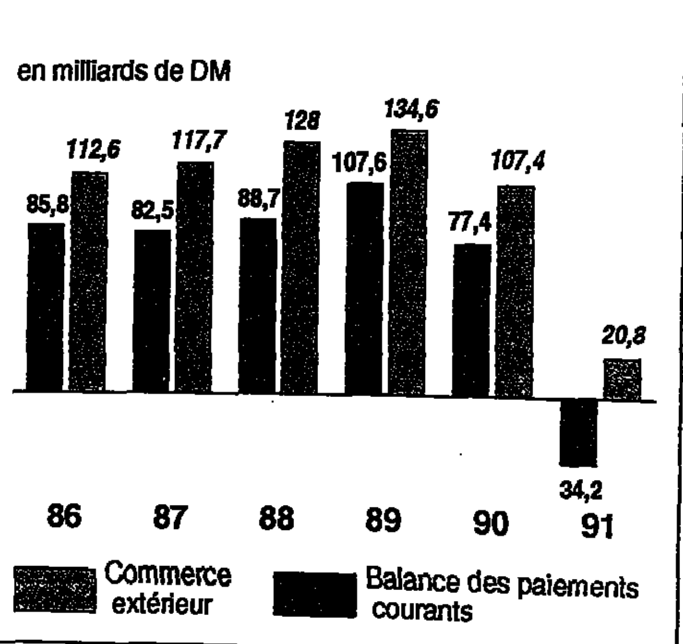
Forte diminution de l'excédent commercial allemand

La réunification a fait fondre très rapidement les considérables excédents extérieurs de l'Allemagne, que ce soient ceux du commerce extérieur ou ceux de la balance des paiements courants qui, en plus des échanges de marchandises, comptabilisent les échanges de services (transports, assurances, grands travaux, tourisme...) et les transferts unilatéraux comme les rémunérations des travailleurs étrangers.

Les statistiques qui concernent évidemment les seuls résultats de l'Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1989, sont étendues à l'ensemble du pays (Ouest et Est) à partir de juillet 1990. Elles montrent que la balance commerciale est restée excédentaire en 1991 d'une vingtaine de milliards de deutschemarks (l'équivalent de 71 milliards de francs), les échanges s'étant redressés en fin d'année. Les exportations n'en auront pas moins baissé de 2,2 % l'année dernière alors même que les importations progressaient de 13 %.

La balance des paiements courants – lourdement grevée comme c'est la tradition par le déficit de la balance touristique – a été déficitaire de 34,2 milliards de marks. La contribution allemande à la guerre du Golfe (11 milliards de marks) a aggravé le déséquilibre, le premier enregistré depuis très longtemps.

Ce retournement risque d'affaiblir le mark sur le marché des changes. commerce extérieur allemand a été excédentaire de 118 milliards de marks en 1990 et d'environ 30 milliards l'année dernière. Du coup la balance des paiements courants a été excédentaire de 77.4 milliards de marks en 1990 et probablement encore d'une trentaine de milliards en 1991.



Mais il ne faut pas exagérer la situation allemande. Les chiffres annoncés sont calculés en tenant compte des frais d'approche à l'importation (transports et assurances) mais les exclut à l'exportation. La valeur des ventes à l'étranger est donc sous-estimée et le solde final plus favorable qu'il n'y paraît. En calculant de façon homogène exportations et importations, on constate que le

Ce qui reste vrai est la fonte rapide et durable des excédents extérieurs allemands qui, pendant des années, ont traduit une certaine sous-évaluation du mark. Nous n'en sommes plus là. Pour probablement quelques années.

Al. V.

INDICATEURS

FRANCE

• **Production industrielle : – 0,9 % en décembre.** – L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1985 s'est établi – après correction des variations saisonnières – à 112,4 en décembre contre 113,4 en novembre, soit une baisse de 0,9 % en un mois . Par rapport à décembre 1990, l'indice est en hausse de 2,6 %. L'indice concernant la seule production manufacturière (qui exclut l'énergie) fait apparaître une évolution plus défavorable, revenant de 113 en août à 112 en septembre, 111,9 en octobre, 111 en novembre et 109,3 en décembre (– 1,5 % par rapport à novembre mais + 2,5 % par rapport à décembre 1990). Le résultat de décembre a été perturbé par les fêtes de Noël et de fin d'année. Mais la stagnation de la production s'explique surtout par le ralentissement de la demande allemande qui freine nos exportations outre-Rhin. On saura au début de la semaine prochaine avec les chiffres de l'INSEE si la production nationale a dans son ensemble reculé au quatrième trimestre.

MEXIQUE

• **Croissance : + 4,1 % en 1991.** – Pour la deuxième année consécutive, le Mexique a enregistré un taux de croissance élevé de son produit intérieur brut (PIB), de 4,1 %, contre 3,9 % en 1990. Par ailleurs, selon le ministère du budget, la dette extérieure a été ramenée de 63,6 milliards de dollars (350 milliards de francs), fin 1990, à 60,8 milliards fin 1991.

En diminuant les réserves obligatoires des banques

La Réserve fédérale américaine assouplit de nouveau le crédit

La Réserve fédérale américaine a annoncé mardi 18 février son intention de procéder à un assouplissement du crédit par le biais d'une diminution des réserves obligatoires des banques. A partir du 2 avril, ces réserves seront limitées à 10 % des dépôts, contre 12 % actuellement. Les responsables de la politique monétaire américaine espèrent que cette décision, qui doit libérer environ 8 milliards de dollars (45 milliards de francs), entraînera une augmentation des crédits consentis aux banques et aux entreprises.

Depuis l'arrêt de la croissance aux Etats-Unis, en 1990, l'activité bancaire s'est considérablement ralentie, provoquant un phénomène de «credit crunch» (restriction des crédits), qui joue à l'encontre de la reprise de l'activité. Afin d'enrayer ce phénomène, la Réserve fédérale a entrepris d'abaisser fortement ses taux d'intérêt directeurs. Au cours des dernières séances, les marchés financiers anticipaient un nouvel assouplissement du crédit, alors que la dernière réduction du taux de l'escompte (ramené à 3,5 %), remonte au 20 décembre seulement.

□ **M. Genscher réclame un nouveau nom pour la monnaie européenne.** – Le chef de la diplomatie allemande, M. Hans Dietrich Genscher, a demandé à son tour, mardi 18 février, que l'écu (European Currency Unit) soit débaptisé et qu'un nouveau nom soit trouvé pour la future monnaie commune européenne. *«Il faut trouver un meilleur nom»*, a affirmé M. Genscher devant des journalistes étrangers, reprenant à son compte des objections déjà formulées par le chancelier allemand, M. Helmut Kohl. M. Genscher a suggéré que la monnaie unique puisse s'appeler, selon les pays, «euromark», «eurofranc» ou «euroflorin», retenant ainsi une proposition du député européen de son propre parti – le Parti libéral, – M. Rüdiger von Wechmar. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Le CEPII redoute la persistance d'une croissance médiocre d'ici à l'an 2 000

La croissance est un impératif pour les pays industrialisés dans la dernière décennie du siècle, ont souligné, mardi 18 février, MM. Jean-Baptiste de Foucault, commissaire général au Plan, Michel Albert, président des AGF et Anton Brender, directeur du CEPII, en présentant aux membres de l'Association des journalistes économiques et financiers l'étude consacrée par le CEPII à l'économie mondiale de 1990 à l'an 2000 (1). En effet, a indiqué M. Brender, selon le scénario tendanciel, si on laisse les choses aller sans intervenir, la croissance des économies occidentales sera médiocre d'ici la fin du siècle (2,5 % par an en moyenne) au moment même où il faut réduire le chômage et répondre aux besoins des pays du Sud et de l'Est.

Pour M. Brender, un des problèmes majeurs sera de réorganiser le système financier international car il y a moins une pénurie structurelle d'épargne qu'un mauvais système d'allocation de celle-ci. Pour éviter à l'Est et au Sud une déstabilisation politique et des migrations, notamment des élites, qui majoreraient encore les risques de déstabilisation, il faut, selon les responsables de l'étude, ouvrir des marchés à ces pays.

Cette ouverture affichée, programmée, doit s'accompagner de mouvements de capitaux avec, au départ, des garanties et des aides des pouvoirs publics des pays les plus développés. *« L'intégration de l'Est et du Sud dans l'économie mondiale peut amener une croissance plus forte, un chômage moins élevé*, a souligné M. de Foucault. *Mais ce scénario plus favorable a un prix : financer plus. »* Un financement que l'on peut évaluer à 1 % du PIB (produit intérieur brut) des pays de l'OCDE en l'an 2000. Ce *« multiplicateur de solidarité »* constitue, selon M. Michel Albert, un des *« paradoxes »* de la décennie à venir, comme le fait que *« pour que les derniers rattrapent les premiers il faut que les premiers accélèrent ».*

GUY HERZLICH

(1) *Économie mondiale 1990-2000. L'impératif de croissance.* Editions Economica.

COMMUNICATION

Les tentatives de sauvetage de La Cinq

Les producteurs rejettent les propositions de M. Berlusconi

L'Union syndicale des producteurs de l'audiovisuel (USPA) a rejeté violemment, lundi 17 février, les propositions faites par M. Silvio Berlusconi de reprise du passif de La Cinq. Ce syndicat – qui regroupe une majorité de maisons de production – estime que les offres, consistant à reprendre 25 % du passif payable entre la troisième et la cinquième année ou la totalité payable entre la troisième et la vingt-cinquième année, sont *« inacceptables voire scandaleuses »*. L'USPA estime que le dépôt de bilan de La Cinq pénalise durement au moins quarante-cinq de ses adhérents et représente un manque à gagner de l'ordre de 250 millions de francs.

La faiblesse de ces propositions est telle que l'USPA se réserve le droit de poursuivre les actionnaires et les dirigeants de La Cinq, *« eu égard aux responsabilités et aux engagements pris par eux »*. Dans l'hypothèse où un plan de continuation de la chaîne parviendrait jusqu'au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'USPA réclame des engagements *« réalistes et garantis »* de la part des repreneurs, notamment en matière de production audiovisuelle. *« Compte tenu des expériences du passé, il est essentiel d'éviter tout laxisme dans le règlement de l'affaire de La Cinq »*, conclut l'USPA.

Le CSA saisit le Conseil d'Etat contre TF 1

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a notifié le 14 février à M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, que le Conseil d'État serait prochainement saisi au vu du bilan 1991 de la programmation de TF 1. Le CSA estime que TF 1 n'a pas respecté son quota de diffusion. Tenue de contribuer au *« développement de la production audiovisuelle »*, la chaîne devait consacrer 15 % du chiffre d'affaires net de l'année précédente à des commandes d'œuvres audiovisuelles (fictions, documentaires ou dessins animés) et était tenue de diffuser 120 heures d'œuvres originales françaises inédites par an à partir de 20 heures. Fin juillet, le CSA a adressé une *« mise en demeure »* à la Une.

Le calcul définitif pour 1991 montre un écart d'environ une quinzaine d'heures avec le volume de 120 heures qui devait être respecté. Le Conseil d'État a donc été saisi. Un rapport sera produit et donnera lieu à un débat contradictoire. Ensuite, des sanctions seront éventuellement prises. Une procédure en Conseil d'État, portant sur le respect des quotas, a aussi été engagée récemment par le CSA contre M 6 (*le Monde* du 19 février).

EN BREF

□ **CNPF : M. Jean Domange est officiellement devenu président de la commission sociale du CNPF.** – Sur proposition de M. François Perigot, président du CNPF, et comme prévu (*le Monde* du 11 février), le conseil exécutif a officiellement désigné le 17 février M. Jean Domange comme président de la commission sociale de l'organisation patronale. Président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) depuis 1990, celui-ci remplace M. Jean-Louis Giral. D'autre part, M. François-Xavier Ortoli, ancien ministre de l'économie et des finances, ayant exercé aussi les fonctions de président de la Commission européenne et de PDG de Total, a été, par cooptation, nommé membre du conseil exécutif du CNPF.

□ **Un nouveau président pour les chambres de commerce.** – M. Raymond Cerruti, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Aurillac, président de la chambre régionale d'Auvergne, a été élu le 18 février président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) qui regroupe cent quatre-vingt-sept organismes consulaires. Il remplace à ce poste M. Philippe Clément. Né en 1931, M. Cerruti (commerce de gros en droguerie) est par ailleurs conseiller général du Cantal (opposition sans étiquette) et maire de Riom-ès-Montagnes depuis 1989.

□ **Baisse de 7 % de la fréquentation des cinémas en 1991 aux Etats-Unis et au Canada.** – La fréquentation des salles de cinéma en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) a baissé de 7 % en 1991, avec 981,9 millions de billets. Selon les chiffres présentés lors de la convention nationale de l'Association du cinéma d'Amérique, mardi 18 février à Las Vegas (Nevada), les recettes ont diminué de 4,4 %, à 4,8 milliards de dollars (28 milliards de francs environ), malgré une hausse du prix moyen des tickets à 4,89 dollars contre 4,75 en 1990.

□ **Travail précaire : FO demande communication du rapport.** – Dans un communiqué, rendu public le 18 février, Force ouvrière annonce qu'elle vient d'adresser une lettre au ministre du travail pour lui demander *« d'être tenue informée des termes du rapport »* sur le travail précaire qui devait être remis au Parlement le 31 décembre 1991. Lors de l'adoption de la loi du 12 juillet 1990, qui reprenait intégralement l'accord du 24 mars – que FO n'avait pas signé, – M. Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail, avait promis qu'un bilan serait fourni au terme d'une année d'application.

□ **L'IPSN a déposé son bilan.** – L'Imprimerie de la presse société nouvelle (IPSN) a déposé son bilan et a été placée récemment en redressement judiciaire par le tribunal de Paris. Après le démembrement du groupe de M. Bruno Bertez, dont elle dépendait, l'imprimerie était passée sous le contrôle du syndicat du Livre CGT, qui lui avait donné la structure d'une société anonyme à participation ouvrière (SAPO) pour l'impression de journaux à faibles ou moyens tirages. L'IPSN emploie 165 salariés. Le passif déclaré est de 223,7 millions de francs pour un actif de 153,7 millions.

Le Monde des Carrières

FORMATION PROFESSIONNELLE



DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INDUSTRIELS ayant un réseau commercial - RECHERCHEZ-VOUS UN DIRECTEUR MARKETING DIRECT ? En 5 ans agence j'ai vendu des milliers d'objets et services par lettre et téléphone - Encadre des créatifs chefs de pub. et télévendeurs pour votre stratégie B. to B. organisation - Bonne gestion de votre dépt. marketing direct.
TIREZ PROFIT de mes expériences ing. Cial. + consultant gestion - Dipl. ICG + Dir. agence (Section BCO/HP 2142).

ASSISTANTE BILINGUE anglais (langue maternelle) - 24 ans - Diplômes en droit des affaires, contrats, finance (université de Londres) - 1 an et demi expérience en traduction : juridique, financière et informatique - Pratique traitement de texte et PAO.
RECHERCHE : poste d'assistante/traductrice dans le domaine juridique ou business (Section BCO/HP 2143).

CADRE DIRIGEANT - H. 45 ans - Droit + gestion Dauphine - Goût du challenge. Excellent gestionnaire - Spécialiste du lobbying, de la motivation des hommes et de l'implantation de réseaux informatiques - Connaissance plus particulière des secteurs agro-alimentaires - transports routiers.
REPRENDRAIT : direction PME-PMI en vue développement de projets d'entreprises - Restructuration - Repositionnement de produits - France (Section BCO/HP 2144).

CHARGÉ RECRUTEMENT GESTION DES RH et formation prof.
VOUS PROPOSE : à partir définition besoins prendre en charge ensemble procédure sélection candidats accueil, intégration nouveaux collaborateurs, gestion prévisionnelle carrière - 2 ans expérience recrutement cadres non-cadres - Maîtrise entretiens, passation correction tests, rédaction conclusions dossiers - BAC + 5 - H. 33 ans (Section BCO/JV 2145).

INGÉNIEUR ESIGELEC - 28 ans - Anglais courant, portugais, allemand, espagnol exploitables - Expérience export.
RECHERCHE : poste de chargé d'affaires - Disponibilité immédiate pour la France et l'étranger (Section BCO/JV 2146).

H. 40 ans - BAC F 3 + certificats CNAM matière plastique - 20 ans expérience production/BE, planning, achats (entreprise transformation matière plastique) et vente matériaux de synthèse (groupe international).
RECHERCHE : poste ingénieur commercial à fort potentiel au sein PMI/groupe (Section BCO/JCB 2147).

SPÉCIALISTE EN MARKETING ET COMMERCE INTERNATIONAL. – H. 33 ans, 3e cycle économie d'énergie. ESCP (1989), trilingue anglais, russe. 6 ans expérience en Russie, Afrique, France, bonnes connaissances du terrain, des mentalités politiques, économiques et culturelles des pays de l'Est et d'Afrique. Disponible pour toutes missions en France et à l'étranger : vente de produits techniques. (Section BCO/BD 2136).

DIPLOMÉE ESCAE Dijon, option marketing.

RECHERCHE : poste basé à Budapest : études secteur-marché ; mise en place Pol. commerciale-marketing, suivi de marché, encadrement, implantation bureau de représentation... Anglais courant, allemand correct. 8 mois de stages en France et G.-B. comme assistante marketing, exp. dans secteur luxe. ETUDIE toute proposition. (Section BCO/HP 2137).

JEUNE CADRE DÉBUTANT. – 27 ans. DESS gestion : marketing, finance, droit, GPO, etc. solide culture générale, familiarisé outils informatique et audiovisuel. Anglais bilingue + allemand, mobile France et étranger. 2 ans expérience USA.

RECHERCHE : poste opérationnel en commerce international (vente, prospection études marketing, communication), RENCONTRONS-NOUS. (Section BCO/JV 2138).

CONSEILLER FINANCIER expérimenté. – H. 32 ans, formation analyste financier (agréé CFA), langue maternelle anglais. 8 ans expérience en France et Amérique du Nord dans banques d'affaires leader sur leur marché : gestion de portefeuilles, vente de titres et analyse d'investissements.

RECHERCHE : poste de private banking, gestion de portefeuille ou vente de titres. (Section BCO/HP 2139).

8 ans expérience d'animation de plusieurs centres de profits : développement des ventes et dynamisation d'un réseau, élaboration et suivi des objectifs budgétaires, gestion et encadrement des équipes de vente, recrutement, formation, animation, formation et suivi des franchises.

RECHERCHE : poste d'animateur réseau ou responsable centres de profits. Disponibilité France entière. (Section BCO/BD 2140).

CONSEILLER EN FORMATION. – DESS Dauphine consultation et formation dans les organisations. 2 ans expérience études de besoins, ingénierie pédagogiques, propositions projets, animation stages management, vente, communication, recrutement, téléphone, gestion du temps.

PROPOSE : collaboration dans le domaine de la formation et/ou du conseil en ressources humaines France entière. (Section BCO/MB 2141).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.H. 33 ans, recherche poste maquettiste PAO (Mac + PC) Etudie ttes propositions Tél. : 42-45-55-72.

40 a. Secrétaire de direction expér., bil. Angl., rech. emploi. Tél. 47-47-45-85.

F. 40 ans, dynamique. Assist. direct. ad./comm. Word 5. Resp. Initiatives. Excell. présentation. Tél. : 60-02-60-55.

JF 27 a. S. Po, 4 a. d'exp. en mat. de comm. cel. A l'écoute des opport. Réf. nº 8 483. LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

INGÉNIEUR, 26 ANS dégagé O.M. 1 an 1/2 exp. ch. poste conception dévelop. électronique informatique. Tél. : (1) 49-30-15-06.

JF 27 ans PhD Litt. française. Stanford University. trilingue Franc./Angl./Néerl. recherche emploi intelligent, créatif. Enseignement, traduction, réécriture. Tél./Fax : 43-98-26-91.

Homme de communication Exp. MULTIMEDIAS AUDIOV. Journ. éditions. Form. SC. LG : Ang./All./Russe, intéressé par poste à Moscou et tte prop. Tél. (16) 90-75-03-51

H. 54 ans, agrégé, docteur d'Etat, ch. poste de professeur de litt. française, mod., et contemp. ds univ. en Europe ou éts privés Paris (Poss. tps part.). C.V et liste publications s/dem. Dispo rentrée 92 ou 93. Réf. 8478 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue Col.-Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Assistante-Exp. Audiovisuelle Immobilier - Anglais. Ch. poste PARIS avec Aspect Commercial si poss. 45-55-00-07 rep. ou ap. 17 h.

F. 40 ans recherche place COMPTABLE PRINCIPALE 20 ans exp., comptabilité générale, bilans inclus, déclarations fiscales et sociales, connaissance informatique IBM AS 400. Ecrire Le Monde Publicité. nº 7140 M. 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J. H. 32 ans.
Comptable niv. BTS
9 ans expérience. Rech. place stable. Libre de suite. Tél. : 43-33-93-11.

Couple sérieux, cinquantaine, ch. emploi entretien, propreté, parc, jardin, exp. dans ce domaine. Région : env. Toulon. 75-98-52-72.

ATTACHÉE DE DIRECTION F. 40 ans, universitaire + 15 ans d'expér. Prof. anglais, espagnol. Connais. : secteur assurances, organisation professionnelle, transport, export, format., ch. poste : coll. ou chef de serv. dans organisation professionnelle nationale ou internationale. Réf. 8 477. Le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

JF parf bil. Amér. Motivée. Mait. Com. Int. ch. poste fixe. Mark. Finance. Gest. Imp. Exp. Tél. : FLEGEAU 49-01-36-49.

Recherche poste
SECRÉTAIRE ASSISTANTE COMMERCIALE
Bilingue
Expérance produits de luxe
Maîtrise Mac Intosh
Tél 34-12-38-55

Travail à domicile

Pour tous travaux de microédition saisie d'après manuscrits ou cassettes audio, rédaction, réécriture, correction, maquette et mise en pages sur Macintosh. Adressez-vous à un professionnel expérimenté. Ecrire sous nº 6079 au *Monde Publicité* 15, 17, r du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS. Cedex 15.

L'AGENDA

Animaux

Particulier vend jolis chiots Shar-Peïs. Typés. Vaccinés, tatoués. Tél (16) 86-88-93-22 (le soir, après 20 heures).

Maisons de retraite

A 1 heure de Paris (Yonne), ds château XVIIIe, ouverture maison d'accueil pr personne seule ou en couple valide. Renseig. : T. 50-48-48-96.

Cours

MATH +
Cours particuliers à domicile. Stages intensifs.
Math, Physique, Chimie, Français, Langues. Tous niveaux.
Tél. : 44-85-90-85

COURS D'ARABE
Tous niv. journée ou soir. Formule : intens.-extensif AFAC Tél. : 42-72-20-88

Vacances

Tourisme

GD CHALET CONFORTABLE 180 m² 14 pers. 2 appts équip pr famille nbreuse ou 2 fam. Dispo. 14 au 21-03, à partir du 28-04. Prix inter. Doc. et tarifs. T. 93-55-80-96, ap. 18 h

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30). Part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse pour couple et 1 enfant, conft., 200 m plage, bien situé, tous commerces. JUIN : 3 000 F. JUILLET-AOUT : 5 000 F/ms. Tél. à partir de 19 h 30 : 48-47-59-26.

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).

PRINTEMPS ÉTÉ

Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants ds ancienne ferme XVIe siècle confortablement rénovée, 2 ou 3 ch. avec s. de bns, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT jeux collect., peinture sur bois initiat. échecs, fabrication du pain. 2 080 F sem./enfant Tél. : (16) 81-38-12-51.

Voitures de collection

PART. VEND COUPÉ **FORD TAUNUS** **« 2000 Ghia »** 1978. Blanc, toit vinyl noir, 1re main. 83 500 km. Nouveau moteur Sierra 6 500 km. Vitres teintées, toit ouvrant. Couche en garage. État impeccable. Prix 38 000 F justifié.
TÉL. : **46-62-73-91**
Soir : **49-30-97-01**

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

A VENDRE RENAULT 11 SPRING 6 CV. 88 1re main. 57 000 km. Peint métall Alarme Cobra. Autoradio. Px : 30 000 F. bur. : 46-62-74-18.

deux-roues

URGENT. A vendre Yamaha 1300. Venture, février 1990. Très bon état. Option. 13 000 km Prix 60 000 F. T. : 30-46-49-29, ap. 18 h.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS, 3 PCES, cuis., w.-c. séparés, salle d'eau. VUE DÉGAGÉE. EXPO. SUD. A rafraîchir. 1 100 000 F. 42-71-61-48.

GRAND STUDIO
REFAIT. IMMEUBLE 17e s. RESTAURÉ. 750 000 F. Tél. : 45-04-24-30.

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TRIM. 92.
Du studio au 7 pces duplex. Terrasses, parkings. Prestations exceptionnelles.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD.

5e arrdt

CLUNY. Duplex rénové. 4e ét. Soleil. 90 m². 3 200 000 F. Serge Kaiser : 43-29-60-60.

CENSIER 2 P calme soleil 3e ét. Vue dégagée, bon plan 800 000 F 43-25-97-16.

PLACE SAINT-MICHEL Imm. 17e s. VASTE STUDIO + mezzanine, rénové. Prix intéressant. Tél : 45-04-24-30.

EXCEPTIONNEL 115 m² Près Maubert réhabilitation de luxe. Récept. 55 m² + 1 chambre + bureau. 46-22-03-80 43-59-68-04.

6e arrdt

CŒUR DE SAINT-GERMAIN Luxueux 125 m² ensoleillé 45-51-99-60. 45-67-88-50.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Studio tout confort refait neuf, 25 m². 690 000 F. Tél. : 45-24-02-50.

7e arrdt

ECOLE-MILITAIRE Beau 190 m², étage élevé. Service. Parking. 45-51-99-60. 45-67-88-55.

ÉCOLE MILITAIRE EXCEPTIONNEL 6e étg asc. Bon imm. BEAU STUDIO. TT CONFT. VUE TOUR EIFFEL 810 000 F – 45-66-43-43.

RUE ROUSSELET EXCEPTIONNEL 2 Pces, tt confr. Séjour av. cheminée, chbre, cuis., s.-de-bns. CLAIR, CALME – 43 m² 1 150 000 F. 45-66-43-43.

AV. BRETEUIL
BEAU STUDIO TT CONFT bains, w.-c. Dans imm. pier. raval. 950 000 F. 45-66-01-00.

Mº ALMA 4e étage, grand 2 pièces environ 60 m² 46-22-03-80 43-59-68-04.

AV. BOURDONNAIS Pierre de t. Vue Tour Eiffel. 6 pces, balc., 2 ch. serv. Prix : 7 000 000 F. Tél. : 45-33-06-41.

SOLFÉRINO 225 m² 1er ét. angle, box, pierre de taille. Gd stand. Pos. lib. GAUSSERAND 45-51-24-70.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN Bel appt 210 m², 4e et 5e ét. en duplex. Ascenseur. Imm. Directoire. Parfait état. 8 500 000 F. 42-89-50-57.

AV. CHPS-ELYSÉES
BEAU STUDIO. Tt conft. S. de bns, nombreux rangements. Imm. pierre de t., asc. 1 365 000 F. 45-66-01-00.

MÉTRO MADELEINE STUDIO TOUT CONFT. CLAIR, CALME. Imm. pierre de t., 5e ét., asc. 470 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

PARIS-8e. Rue La Boétie. Studio 26 m² dans imm. CLASSÉ 1 pièce, kitch., s.-de-bs, w-c, chauff. indiv. élect. 2e étage, ascens. digic., gard. Faibl. charges. Très bon état. Agence s'abstenir. Tél. (1) 46-63-49-13 Paris. Tél. (16) 78-01-74-15 Lyon.

BD HAUSSMANN. Angle COURCELLES. Pierre de t. bourgeois. STUDIO 3 fenêtres s/rue. Impecc. Cuis., entr., s. de bns, wc. Asc. Px ferme. 470 000 F. 48-04-84-48.

9e arrdt

9e LAMARTINE Collaborateur journal vend 76 m², 4 P. gde cuis 1er étage. calme, clair. 1 450 000 F Tél. : 48-04-75-41 après 18 h.

RUE CADET. 2 PCES
A rénover. 33 m², cuisine, bains. SOLEIL. 390 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

10e arrdt

Près porte Saint-Martin studio env. 25 m². Excellent état, cuisine, salle de bains, wc, 3e étage F 500 000. – Tél. rens. : 60-63-47-63.

RUE LA FAYETTE. EXCEPTIONNEL. Imm. ravalé. 63 m², tt confort. SOLEIL. Prix : 899 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

GARE DU NORD EXCEPTIONNEL Pierre de t., 49 m². Grand 2 pces, tt conft. 648 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

HOPITAL SAINT-LOUIS RARE, 2 PIÈCES, 4e ét. Vue dégagée, 40 m², cuis. Tout confort. Rangements. 540 000 F. 48-04-35-35.

11e arrdt

88, BD BEAUMARCHAIS Entresol, 55 m². 700 000 F. 10 à 14 h, merc. 19, jeud. 20.

12e arrdt

NATION
Imm. moderne, 4 P., tt cft, 70 m², 5e asc. 1 250 000 F. LACUÉE : 43-07-57-15.

NATION - BD PICPUS. Imm. ravalé. BEAU STUDIO. Cuis. av. coin repas. Sal. de bns, wc. Cave. Au 1er étage. 445 000 F. 48-04-35-35.

13e arrdt

Comme une maison particulière, PROX. GOBELINS, rare, 200 m² s/3 nivx. 4 250 000 F. Serge Kaiser : 43-29-60-60.

BD VINCENT-AURIOL Part. vd 4 P., 84 m². Séj., 3 ch., s.d.bns et s. d'eau. Park. 12e ét. Vue s/tt Paris. 2 100 000 F. 45-85-15-53.

Prox. Italie, pierre de t. Beau 3 P., parf. état. Calme. 920 000 F. 43-22-31-20.

14e arrdt

ALÉSIA
VILLA « LES GLYCINES » – 1 maison 300 m² + jard. – 1 appt duplex de 140 m². S/place : 7, rue de Châtillon, jeudi 14-17 h. 43-29-76-07.

St-Jacques. 2-3 P., 42 m². 3e ét. 920 000 F. Ensoleillé. B. état. 45-89-94-76 (répond.).

BD EDGAR-QUINET
130 m² + balcon. 5e étage, asc. sans vis-à-vis. APPARTEMENT DE QUALITÉ. Propriétaire : 46-03-66-11.

VILLA ELMER
MAINE-MONTPARNASSE
Résidence de standing. Grand calme. Du studio au 7 pièces. LIVRAISON 4e TRIM. 92. Duplex, terrasses, park.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD.

V. S. PARC MONTSOURIS
2/3 pièces 56 m² immeuble pierre de taille ravalé cheminée, ascenseur, cave voie privée emplacement privilégié Prix : 1 650 000 F Tél. matin ou soir Paris : 45-89-28-75 Prov. : (16) 37-31-16-22.

Maison 165 m². Mº PERNETY gd séj. + atelier s/verrière, 5 ch. + 2 sdb, petit jard. arboré, calme, claire, tb état. 4 900 000 F. 40-44-88-33

Denfert PdeT, 6 p. 123 m². Alésia PdeT, 6 p. 165 m² serv. Arago stdg. 133 m², terras., box. Montparn. Gd stand. Plein soleil, calme 5 p. 105 m². Balcon, 2 park. Urgent 43-35-18-36.

15e arrdt

VILLA ORO
Mº CONVENTION
FAÇADE PIERRE. SUD-OUEST. 3, 4 et 5 PIÈCES. Livraison décembre 92. FINANCEMENT BNP.
J.N. COMMERCIALISATION
40-89-00-00
7 jours sur 7.

LE MOTTE-PICQUET VILLAGE
Un bel immeuble de standing à l'orée du Village suisse.
Studio, 2, 4 et 5 PIÈCES.
Livraison 4e trimestre 92.
J.N. Commercialisation :
(1) 40-89-00-00
7 jours sur 7.

PROX. MONTPARNASSE EXCEPTIONNEL STUDETTE – 425 000 F. 6e étg asc. Balconnet. PLEIN SUD – 45-66-43-43.

Mº PLAISANCE. Dans bel imm. récent, BEAU 4 PCES. TOUT CONFORT. Gds balc., cuis. équipée. Rangements cave. Calme. Clair. Sans vis-à-vis. BOX FERMÉ. Px : 2 550 000 F – 45-66-43-43.

Mº SÈVRES-LECOURBE GRAND 2 PCES, s. de bns, w.-c. ind. Etage élevé, asc. VUE SUR TOUT PARIS. 1 470 000 F. 45-66-01-00.

BD VICTOR. BEAU 2 PCES SUR JARDIN. Tt cft. Clair, CALME. Dans imm. récent de standing. 1 050 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

AV. DE SÉGUR. Bel appart. Séj. s/av. arborée, chbre s/cour arborée, cuis., s. de bns. PARFAIT ÉTAT. SITE RECHERCHÉ. 1 650 000 F. CASSIL : 45-66-43-43.

16e arrdt

RARE, AUTEUIL, SUPERBE DUPLEX. Gde baie vitrée, pl. sud. 6 m s/plafd, 3 ch. Imm. et appt d'exception. 4 900 000 F. 45-66-01-00.

AV. P.-DOUMER
Pptaire vend dernier étg. asc. Grand 2-3 Pces. REFAIT – 45-04-23-15.

TROCADÉRO. 190 m² 3 réceptions. 3 chbres. Parking. 46-22-03-80 43-59-68-04.

FOCH/POINCARÉ
Imm. grand luxe, idéal hab. ou p.-à-terre, couple ou pers. seule, studio. Entrée, living + kitchenette + salle de bains indépendante. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

A VENDRE 250 m²
PROFESSIONNEL
Rénové, pierre de taille 16e Pl. V.-Hugo - 47-47-20-59.

17e arrdt

MÉTRO ROME EXCEPTIONNEL STUDIO TT CONFORT. 4e ét., asc. 499 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE
Cadre splendide 2 pièces cuisine, salle de bains w.-c., 690 000 F Immo-Marcadet 42-52-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT. Pptaire vend 2 PIÈCES, coin cuis. Tt conft. Imm. de stand. Chauff. centr. Gardien, asc. 535 000 F. Créd. 43-70-04-64.

78-Yvelines

78 ST-GERMAIN-EN-LAYE
Part. vend beau 5 pces 100 m² refait neuf séjour doub. balc. 3/4 chbres, s.-de-bns, s. de dche 1 250 000 F. T. 39-73-81-70.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Appts à vendre Studio au 5 P duplex Vue sur le bois Prestations exceptionnelles Livraison 1er trim. 93 SACIM : 47-61-19-00 BV sur place : 41-10-85-69 Lundi, merc., ven., sam. De 11 h à 13 h et 16 h à 19 h.

ASNIÈRES 3/4 P. 75,5 m² Dans rés. 74 bon stand., 3e ét. Toutes commodités sur place Tt confort. Double exposition Double living (22 m²) 2 gr. ch. Cuis. équip. et s.-d.-b. neuve(s) Porte blindée. Parking intérieur. 810 000 F Tél. 40-85-08-69

LEVALLOIS (Imm. 17e s.) Neuf, jamais habité. Dern. ét. avec terrasse, env. 166 m². Réception double + salon + 4 chambres, 2 s. de bns + 1 s. d'eau, cuisine. Cave, 2 park. Frais notaire réduits. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

Province

Louveciennes, sect. résidentiel : très bel appart F4, F5, 125 m², entrée, séjour 28 m² + repas (ou chambre) 15 m², cuis., office, 2 chbres, 1 salle de bns + 1 cab. toilette-dche. Chauffage rad. Terrain et jard. privatif, garage. Bonnes prestations, finitions soignées. Prix : 1 900 000 F. Visite : jeudi 20, 18 h-20 h : samedi 22, 17 h-19 h. Pour R.V. : Alain SOUDEY, Expert conseil immobilier, 76, Montville. (16) 35-33-70-21 (fermé lundi matin).

DEAUVILLE Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal. 150 m² plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conf. État impecc. 43-59-89-74 matin.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appt avec ou sans ch Adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo-Marcadet 42-52-01-82 86, rue Marcadet, Paris-18e FAX : 42-55-55-55.

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

ACHÈTE COMPTANT chez notaire. STUDIO à 3 PIÈCES. DÉCISION IMMÉDIATE. 48-04-35-35 (poste 257).

viagers

Mº Censier-Daubenton, 2 p. tt cft. Bel imm. 580 000 + 7 250 F/mois. Actuellement loué 5 250 F/mois. Viagers. F. CRUZ - 42-66-19-00.

Libre Versailles près (rue Royale), imm. récent. Gd 4 p., park. Calme, soleil. 78/82 ans. 1 100 000 + 11 000 F/mois. F. CRUZ - 42-66-19-00.

locations non meublées offres

Paris

6e BD ST-GERMAIN BEAU 2 P. TT CONFORT. Cuis. équip. Imm. pierre de t. Chauff. collectif 5 000 + ch. 400 F. CASSIL. 45-66-43-43.

6e, RUE DE SÈVRES BEAU 3 PCES - 80 m². Cuis. s. de bns, wc. Bel imm. Prox. Mº DUROC. 8 715 F. CASSIL - 45-66-43-43.

5e LUXEMBOURG. 2 PCES. Cuis., s. de bns, wc. PARKG. vue DÉGAGÉE. Cave. 7 400 + charge 725. CASSIL. 45-66-43-43.

LOCATIONS BOURGEOISES PARIS ET PÉRIPHÉRIE DU STUDIO AU 7 PIÈCES.
Tél. : 45-24-02-50.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT. Collaborateur du journal cherche à louer dans Paris, appart. environ 90 m², maximum 7 500 F/mois. Tél. : 43-72-77-77 ou 43-56-89-01. Laisser message si absent.

Couple retraité de province recherche pied-à-terre à PARIS : 2 pces, cuis., vraie salle de bains. Asc. 3 400 F mens., charges comprises. Tél. Paris : 42-49-59-00, prov. : (16) 94-78-39-62.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
(1) 45-62-30-00

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS. QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

immeubles

TOULON – VAR 83 Quartier St Jean-du-Var, bel immeuble, très bien placé, chaque apparts conforts, parfait état, balcons + mur commercial, rapport 121 000 F Px 1 300 000 F. Autres choix en immeubles dans la région du Var. SEGIC 94-03-22-06.

hôtels particuliers

Place WAGRAM 17e (proche) Hotel particulier belle pierre de T. 585 m² état impeccable Tél. Mme LELONG au 47-49-49-41.

propriétés

Meaux. A vendre maison 8 pièces, quartier calme, près cité administrative. 450 m² terrain, garage, sous-sol 58 m². R. de c. 58 m² : cuisine, salle à manger, salon, chambre, w.c. 1er étage 58 m² : 3 pièces + salle de bains. Grenier aménageable. Tél. : (1) 64-34-82-58.

Vds complexe loisirs, vue imprenable, 5 km centre-ville, 10 hectares de terrain. Tél. : 63-60-40-36.

terrains

Vends terrain d'oliveraie dans la province de Jaen (Espagne). 137 000 oliviers, terrain d'irrigation, usine d'huile, magasins, électricité. 3 750 000 000 pesetas. CRISTOBAL MORILLAS C/Ezequiel Solana, 75 28027 Madrid - Espana

PARIS-11e PRÈS RÉPUBLIQUE
Propriétaire vend terrain 1 460 m², 50 m de façade, COS Habit-Commer 3, bureau 2, activité 3,5. Prix : 45 000 000 F HT Tél. : 42-36-56-26.

maisons individuelles

CLAMART CENTRE Maison 5 P. 138 m² hab. avec garage double + jardin. Prix : 2 137 000 F.
40-99-46-04.

SUPERBE MAISON 5' Mº PTE ORLÉANS. Gd cft sur 3 nivx. Charme. Calme. Soleil. Jardin. Garage. A VOIR. 3 200 000 F - 43-35-52-82.

RAMBOUILLET 260 m² Maison ancienne rénovée en 1990. Jardin 700 m² clos de murs. Forêt à 300 m. Gare 2,5 km. Paris-Montparnasse 30 mn. Prix : 1 700 000 F. Tél. : 42-94-27-23.

pavillons

ANTONY Part. vd pavillon 280 m², terrain 1 400 m², très calme en bordure du parc Heller. 10 P. 4 400 000 F. T. 40-96-17-64.

Courtry (77), prox Chelles PAVILLON plein-pied. 368 m² pay., s.-sol tot., gar 3 v., cuis. équ., séj avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal de jeux, 2 terra. Belles prestations 1 100 000 FRANCS
+ TERRAIN A BATIR 352 m² (16 m de faç. x 22 m.)
400 000 FRANCS
Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h ou le week-end).

villas

CESSON 77 Gare à 1 km (RER 95) Mitoyen d'angle 7 P. 2 sanit., vue forêt, lac, jard. 350 m² paysagé + 2 terr. aménagements, déco, alarme : NEUF F 1 175 000. 60-63-47-68.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

locaux commerciaux

Ventes

INVESTISSEURS INTÉRESSÉS A L'ESPAGNE
A VENDRE COMME APPORT INDUSTRIEL
Nef central : 2 400 m² • Bureaux et services : 400 m²
Avec installation électrique, eau.
système de chaleur et semi-d'épuration d'eaux.
SITE A MOSTOLES, à 35 km de MADRID
Intéressés : Fax 34 1 527,98 66 TENERIA MADRILENA 21
SAN COSME Y SAN DAMIAN, 2 - 28012 MADRID

bureaux

Ventes

CACHAN-CENTRE à 600 m du RER ÉTAT NEUF (imm. 1989) au 2e ét. avec ascenseur env. 220 m² + 4 park. ss-sol F 2 778 000 + droit enregist.
MELUN-SENART Face gare SNCF (RER 98) Imm. neuf d'env. 3 000 m² divisibles et disponibles Env. 1 200 m² + 33 park. F 11 750 000. + TVA Tél. rens. : 60-63-47-63.

Locations

RN 7
5 MN. PARIS/ORLY
Loue/vend bureaux neufs 1 100 F/m²/an - jusq. 2 000 m² Tél. : (1) 30-21-80-13.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Brx. secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 190 à 395 F/M.
CIDES 47-23-84-21

fonds de commerce

Ventes

MAROC
A vendre salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat 425, av. Hassan-II, à côté Hôtel Darcir. Facilités de paiement, en argent français ou marocain. Contacter au Maroc : – Moulay Schrifi (Fez) 233-14 ou 401-69 – M. Maji (Rabat) 770-46-58. – en France : M. Farajallah 47-00-63-86 (répondeur).

Locations

(5e) BELLE LIBRAIRIE PAPETERIE 60 m², encore à dévelop. C.A. 2 642 000 F PRIX 1 400 000 F OFL 45-08-00-16.

boutiques

Locations

BD DE LA VILLETTE
Petite boutique 4 400 F mensuel

RUE DE BELLEVILLE
Belle boutique 42 m² 8 000 F mensuel

BD DE L'HOPITAL
Studio Photographe Cession 50 000 F Loyer 5 000 F mensuel Immo. Marcadet 42-52-01-82.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 40 m², rez-de-ch.	1, rue du Mal.-Harispe **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 800 + 250 2 862

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PCES. IMM. NEUF 46 m², 2e étage box, cave	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	5 200 + 470
3 PCES. IMM. NEUF 71 m², 2e étage box, cave	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	7 600 + 705
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	10 181 + 750 7 830
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking, cave	62-64, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 200 + 1 529 5 124

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 129 m², 7e étage parking, cave	G8-10, rue Jules-César **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 817 + 1 684 8 409

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 79 m², 1er étage parking	27-29, avenue Stéphen-Pichon **GCI – 40-16-28-70**	6 800 + 1 570

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES DUPLEX 108 m², 9e/10e étage box, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 000 + 1 085 9 251
4 PIÈCES DUPLEX 110 m², 5e/6e étage	47, rue Froidevaux **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	12 600 + 1 710 8 966

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 4e étage	11, rue A.-Cabanel **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 600 + 800 5 408
3 PIÈCES DUPLEX 87 m², 5e et 6e étage parking, 2 balcons terrasse 27 m²	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	9 700 + 813 7 254
4 PIÈCES 100 m², 1er étage	17-19, rue Bausset **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 730 + 1 870 6 555
2 PIÈCES 52 m², 3e étage parking	21, rue Saint-Lambert **AGIFRANCE – 45-88-45-82** Frais de commission	5 432 + 585 3 855
3/4 PIÈCES 106 m², 2e étage	64, rue Violet **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 800 + 1 032 8 496

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 75 m², 4e étage parking, balcon	27, avenue Kléber **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	9 970 + 1 015 7 450
5 PIÈCES DUPLEX 131 m², 5e/6e étage parking	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 200 14 275
STUDIO 38 m², 5e étage parking	120, rue Lauriston **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	5 090 + 610 3 664
4 PIÈCES 121 m², 9e étage possib. parking	11-13, rue Gros **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	15 000 + 1 986 10 800

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 126 m², 3e étage 2 caves	25, rue du Colonel-Moll **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 53 m², 3e étage parking, cave	10, rue Ernest-Lefevre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 680 + 530 3 330

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 92 m², 4e étage 2 parkings, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *quater*, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 021 + 940 5 708
3 PIÈCES IMM. NEUF 67 m², RC s/verdure parking	**VERSAILLES** 6, rue du Général-Pershing **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	5 400 + 871 3 888
4 PIÈCES IMM. NEUF 88 m², RC s/verdure parking	**VERSAILLES** 6, rue du Général-Pershing **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	7 200 + 1 145 5 184
PAVILLON 6 PIÈCES 121 m², jardin garage	**VILLEPREUX** 6, impasse de la Fontaine **AGIFRANCE – 30-44-01-13** Frais de commission	7 026 + 345 4 999
4 PIÈCES 105 m², 4e étage parking balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 630 + 1 600 6 484

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 27 m², 3e étage	**BOULOGNE** 229, bd Jean-Jaurès **GCI – 40-16-28-71**	2 500 + 342
4 PIÈCES 90 m², 3e étage parking	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-39** Frais de commission	8 300 + 807 6 625
5 PIÈCES 105 m², 1er étage parking	**COURBEVOIE** 33, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 700 + 735 6 925
3 PIÈCES 95 m² rez-de-chaussée	**GARCHES** 6-8, rue du Regard **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 900 + 600 5 190
4 PIÈCES 93 m², 4e étage parking, cave	**LEVALLOIS** 7, allée Claude-Monet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	10 082 + 750 7 174
4/5 PIÈCES DUPLEX 127 m², 5e/6e étage parking terrasse 95 m²	**MEUDON** 68, rue de la République **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	15 250 + 2 040 10 980
4 PIÈCES 121 m², 5e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 98, rue de Longchamp **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	12 500 + 1 813 8 895
5 PIÈCES 144 m², 2e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
4 PIÈCES 87 m², 8e étage parking, cave	**PUTEAUX** 16, av. Georges-Pompidou **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 064 + 600 4 315
2 PIÈCES 52 m², 3e étage parking, cave	**SAINT-CLOUD** 2, square Sainte-Clotilde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 800 + 440 3 416

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 25 m² 1er étage parking	**PANTIN** 19-21, avenue Jean-Lolive **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	2 150 + 302 1 818

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 45 m² rez-de-chaussée parking	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 965 + 430 4 124
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 080 + 870 6 461
4 PIÈCES 86 m², 4e étage 2 parkings balcon	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	7 800 + 931 5 886
STUDIO 37 m², 1er étage parking cave	**VINCENNES** 6, allée Félix-Nadar **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 631 + 370 2 584

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m² rez-de-chaussée parking, proche lac	**ENGHIEN-LES-BAINS** 218, avenue d'Enghien **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	4 930 + 804 3 550
4/5 PIÈCES 93 m² rez-de-chaussée parking	**ENGHIEN-LES-BAINS** 101, rue du Gal.-de-Gaulle **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	6 321 + 1 100 4 551

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















VIE DES ENTREPRISES

En lançant un appel public à l'épargne

Une société de capital-risque vient au secours du Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Comment inciter les Limousins, ces champions français de l'épargne, à se détourner des placements de père de famille qui profitent d'abord aux riches contrées voisines? Comment les convaincre *«de participer directement à l'avenir industriel de leur région»*, l'une des plus pauvres de France? La société de capital-risque limousine ENL-Développement apporte à ces deux questions une réponse originale en lançant un appel public à l'épargne.

Créée en 1988 par l'association Entreprises nouvelles du Limousin (une centaine de PME de moins de cinq ans d'âge) avec le soutien de trois établissements bancaires, ENL-Développement avait procédé, début 1991, à une première augmentation de capital. Mais les 2 millions de francs collectés s'étaient révélés insuffisants pour conforter un tissu régional de PME qui, selon le président du directoire, M. Christian Auque, *«souffre d'un manque chronique de fonds propres»*. Il fallait *«se montrer ambitieux et frapper fort»*. L'appel public à l'épargne doit permettre le quintuplement du capital d'ENL Développement puisque ce sont plus de 24 000 actions de 500 francs qui sont émises.

Inhabituelle, la procédure choisie n'est pas sans risques. Lancé le 10 février sous l'égide de la Commission des opérations de Bourse (COB), l'appel public a dix mois pour réussir et placer au moins 75 % des titres émis. Faute de quoi, l'opération serait annulée. Il faut en outre que cette augmentation de capital mobilise au moins trois cents souscripteurs; bien au-delà donc de la centaine de «décideurs» qui gravitent autour d'ENL Développement.

Une campagne de publicité sera lancée début avril avec le soutien du conseil régional – ce sera sa participation à cette initiative – pour convaincre l'épargne régionale et aussi la diaspora parisienne de s'investir directement dans l'avenir du Limousin. Mais, tient à souligner M. Christian Auque, *«cela n'a rien d'une opération caritative. Il faut prouver que l'investissement de l'épargne sur place peut être rentable»*.

GEORGES CHATAIN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Les Nouveaux Constructeurs en perte en 1991.** – Les Nouveaux Constructeurs, un des cinq plus grands promoteurs immobiliers français, ont annoncé mardi 18 février avoir enregistré en 1991 une perte estimée à 69 millions de francs (part du groupe), contre un bénéfice de 114 millions en 1990. La prévision pour 1992 du résultat net est de – 62 millions, ont précisé les dirigeants du groupe, MM. Olivier Mitterrand, PDG, et Nicolas Politis, directeur général. Le groupe a fortement provisionné en 1991. *«Ces provisions préservent l'avenir du groupe et lui permettent de faire face à ses engagements et de poursuivre son activité sans contraintes»*, ont indiqué les dirigeants. En conséquence le résultat net consolidé est nul, alors qu'il avait été de 220 millions en 1990.

□ **Frantour : résultat net (hors éléments exceptionnels) en baisse d'environ 30 %.** – Le groupe de tourisme Frantour (filiale de la SNCF par l'intermédiaire de la société de transports SCETA), a dégagé en 1991 un bénéfice net après impôts d'environ 45 millions de francs contre 36 millions en 1990, selon des estimations provisoires communiquées mardi 18 février par M. Claude Po, directeur général du groupe. Le résultat d'exploitation, déduction faite d'une plus-value de cession de 20 millions de francs résultant de la vente d'un terrain à Saint-Aygulf (Var), s'est élevé à 25 millions de francs, soit une baisse de 30 % par rapport à l'année précédente. Frantour, présent dans la distribution, le *tour-operating*, la restauration et l'hôtellerie, a enregistré un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1991. Il prévoit d'accroître son parc hôtelier parisien avec un hôtel à proximité de la Gare du Nord et un autre à la Gare Montparnasse.

□ **Canon : bénéfice net en hausse de 10,3 % en 1991.** – Le bénéfice net de Canon (appareils photo, photocopieuses, matériel informatique) a progressé de 10,3 % en 1991, atteignant 42,6 milliards de yens (1,8 milliard de francs). Le bénéfice prévu pour l'année en cours a été révisé à la hausse; il pourrait atteindre 43,5 milliards de yens (1,87 milliard de francs). Le premier fabricant japonais d'appareils photo a annoncé une hausse de ses ventes de 15,3 % à 1 073 milliards de yens (46 milliards de francs). Les ventes d'appareils photo ont augmenté de 25 %, celles de photocopieuses de 9 %, celles de matériel informatique de 27 %. Les ventes d'équipements pour l'information et la communication ont en revanche décliné de 3 %.

ACCORD

□ **La SA Laguiole prend le contrôle de la coutellerie de Nontron.** – La SA Laguiole, implantée dans le nord de l'Aveyron et qui détient 25 % du marché des couteaux du même nom, vient de prendre le contrôle de la coutellerie de Nontron en Dordogne. Le couteau de Nontron, dont les origines remontent au Moyen-âge, est le plus vieux couteau de France. Il est connu pour son manche en buis à la patine couleur de miel et aux mouches pyrogravées, qui emprunte souvent la forme dite «queue de carpe». En dix ans, le Laguiole est devenu une «star». Les acteurs de son retour en grâce sont parvenus à lui fabriquer une image qui ne soit pas directement liée à son usage. Les dirigeants de la SA Laguiole veulent récidiver avec le couteau de Nontron. Désormais, les sept cents points de vente du réseau Laguiole commercialiseront des Nontron à partir de 120 F pièce. La production des Nontron continuera à s'effectuer en Dordogne, où la création de vingt-cinq emplois est envisagée à moyen terme, alors que les lames seront forgées en Aveyron au lieu de Thiers. Jusqu'alors, la coutellerie de Nontron ne salariait que cinq ouvriers. – *(Corresp.)*

PARTICIPATION

□ **Auguste-Thouard en Grande-Bretagne.** – Auguste-Thouard a annoncé récemment qu'il prenait une participation de 20 % chez Edward Erdman, troisième cabinet britannique d'immobilier d'entreprise derrière Jones Lang Wootton et Richard Ellis. Cette opération s'est faite par le biais d'une augmentation de capital de 10 millions de francs.

ASSOCIATION

□ **Motorola et Northern Telecom font société commune aux Etats-Unis.** – L'américain Motorola et le géant canadien des télécommunications Northern Telecom ont constitué une société commune pour fabriquer et commercialiser des équipements de téléphonie cellulaire destinés à l'ensemble du continent américain. Baptisée Motorola Nortel Communications, cette nouvelle entité sera basée à Arlington Heights, dans l'Illinois. Son capital sera détenu à parts égales par chacun des deux partenaires. Motorola apportera son savoir-faire en radiocommunication dans les réseaux cellulaires, Northern Telecom ses compétences en matière de commutation. Le montant exact de l'investissement n'a pas été révélé. La société commune devrait employer 800 à 1 000 salariés.

RACHAT

□ **Haarmann & Reimer rachète les essences pour parfums de Hercules.** – Le groupe américain Hercules, plus connu comme fabricant de polypropène, se retire de l'industrie très pointue des essences pour parfums. Il vient de revendre à la société allemande Haarmann & Reimer (H&R), un des grands mondiaux de la spécialité, filiale du géant Bayer, l'ensemble de ses activités dans la parfumerie. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. La transaction comprend l'usine d'Hercules de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise). H&R disposera ainsi d'un centre de production en France, le plus grand pays producteur du monde en matière d'essences. Par cette opération, Hercules (environ 20 milliards de francs de chiffre d'affaires) entend recentrer ses forces sur l'industrie des arômes alimentaires. Son chiffre d'affaires dépasse 750 millions de dollars (4 milliards de francs).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 février ↑

Vive progression

Après avoir ouvert sur une hausse de 0,52 % dans la foulée de la progression de lundi, la Bourse de Paris a ensuite fléchi pour ne plus gagner que 0,20 % en fin de matinée mardi 18 février, avant de se reprendre nettement en milieu de journée. Au début de l'après-midi, l'indice CAC 40 atteignait 0,80 % de hausse et ne cessait d'accroître sa progression pour finir la séance sur une envolée de 1,60 %. Une telle hausse amenait le CAC 40 à 1 912,21 points, soit son plus haut niveau depuis le 2 août 1990 et l'invasion du Koweït.

Les invesusseurs étrangers et surtout américains, qui avaient donné le signal de la reprise lundi, étaient à nouveau à l'origine de la forte hausse de la Bourse de Paris. Les volumes de transactions relativement modérés en début de séance se sont ensuite rapidement gonflés. *«Aux yeux de nombreux analystes, les actions françaises sont considérées comme étant actuellement parmi les plus attrayantes»*, explique un opérateur. La bonne performance du franc, à son plus haut niveau face au deutschemark depuis cinq mois, ne faisait qu'ajouter à l'optimisme soudain des opérateurs.

Les grandes valeurs françaises étaient plus particulièrement recherchées, à l'image de Saint-Gobain en hausse de 6,1 % avec 294 000 titres échangés, de Lafarge-Coppée qui gagne 6,1 % avec 181 000 transactions, ou de Michelin avec une progression de 3,9 % dans un marché de 503 000 actions. Avec les débuts de l'OPA du tandem Nestlé-Suez sur Perrier ce même mardi, Perrier gagne 1,1 % à 1 547 F avec 61 000 échanges et se maintient au-dessus du prix de l'OPA de 1 475 F. Exor, qui était en hausse lundi, perd 0,7 %.

NEW-YORK, 18 février ↓

Séance terne

Après avoir progressé jusqu'en début d'après-midi, Wall Street est repartie en baisse, mardi 18 février, dans une atmosphère active, en raison d'une remontée des taux d'intérêt à long terme américains. En hausse d'une vingtaine de points à la mi-séance, l'indice Dow Jones a progressivement cédé ses gains pour clôturer à 3 224,73, en baisse de 21,24 points, soit un recul de 0,65 %.

L'annonce, le même jour, par la Réserve fédérale, d'une réduction des réserves obligatoires imposées aux banques pour couvrir d'éventuelles pertes a donné un élan limité à la grande Bourse new-yorkaise, selon des analystes. Cette mesure est destinée à stimuler la politique de crédit des banques. L'absence d'éléments nouveaux et la remontée en séance des taux d'intérêt à long terme américains, après une baisse initiale, ont provoqué le recul de Wall Street.

Les opérateurs attendent la publication mercredi des statistiques sur les mises en chantier de logements et les prix à la consommation en janvier, pour avoir une idée plus claire de l'état de santé de l'économie américaine, soulignent les experts.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 18 fév.
Alcoa	67 3/4	70 1/4
ATT	38 1/2	37 3/4
Boeing	46 1/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	23	24
Du Pont de Nemours	47 3/4	46 1/2
Eastman Kodak	46 3/4	46 1/8
Exxon	58 1/4	57 1/8
Ford	37 1/8	37
General Electric	77 1/8	77 1/8
General Motors	38	37 5/8
Goodyear	62 1/2	62 7/8
IBM	89 3/4	89 5/8
ITT	60	59 3/4
Mobil Oil	63 7/8	61 7/8
Pfizer	71 3/4	70 1/4
Schlumberger	61	59 7/8
Texaco	60 1/2	67 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	146	148 1/4
Union Carbide	24 5/8	24 1/4
United Tech	51 1/8	50 3/4
Westinghouse	19 1/4	19 1/8
Xerox Corp.	79 1/4	78 5/8

LONDRES, 18 février ↑

Poursuite de la reprise

Les valeurs ont nettement progressé mardi 18 février au Stock Exchange pour la deuxième séance consécutive. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 14,9 points, soit 0,6 % à 2 555,9. Le volume des échanges s'est élevé à 549 millions de titres contre 463,8 millions la veille.

La tendance a été particulièrement stimulée par les gains du marché à terme et la réouverture soutenue de Wall Street. Le marché a toutefois ralenti sa progression à la mi-journée lors de la publication du traditionnel excédent budgétaire de janvier – moins important que les autres années – qui laisse craindre de nouveaux dérapages pour les finances publiques.

TOKYO, 19 février ↓

Nouvel alourdissement

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse mercredi 19 février. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 253,73 points, soit 1,2 %, à 20 618,30. En milieu de séance, le Nikkei avait perdu 160,54 points, pour terminer la matinée à 20 711,49 points, soit son plus bas niveau depuis le 1er octobre 1990 (20 221,86).

Des ventes d'arbitrage liées à l'indice ainsi que l'incertitude politique – le tout sur un fond de scandales – ont pesé sur un marché étroit, ont indiqué des opérateurs.

VALEURS	Cours du 18 fév.	Cours du 19 fév.
Akai	681	672
Bridgestone	1 070	1 040
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	2 000	1 990
Honda Motors	1 450	1 440
Matsushita Electric	1 340	1 320
Mitsubishi Heavy	639	630
Sony Corp	4 160	4 000
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3880	3865
Arnault Associés	282	....
B.A.C.	72	....
Bque Vernes	800	...
Boiron (Ly)	365	....
Boisset (Lyon)	236	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	774	755
Calberson	369	...
Cardif	790	785
C.E.G.E.P.	180	...
C.F.P.I.	270	....
C.N.I.M.	955	946
Conforama	1032	....
Creeks	195 30	....
Dauphin	380	....
Delmas	1115	....
Demachy Worms Cie	345	....
Devanlay	949	951
Deville	205 20	....
Dolisos	128	....
Editions Belfond	185	....
Europ. Propulsion	252	250
Finacor	110	...
GFF (group.fon.f.)	112	112
Grand Livre	385	....
Gravograph	194 50	....
Guintoli	770	771
Idianova	82	....
Immob. Hôtelière	1029	981
Interm. Computer	153	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.P.B.M.	68	...
Loca investis	197	....
Locamic	72 10	....
Matra Comm	110	110
Molex	168	....
Publ.Filipacchi	358	351
Razel	510	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	341 70	..
Select Invest (Ly)	78 10	....
Serbo	320	...
S.M.T. Goupil	130	...
Sopra	274	...
TF1	378	373
Thermador H. (Ly)	334 30	...
Unilog	210	..
Viel et Cie	98	..
Y. St-Laurent Groupe	855	858

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 février 1992
Nombre de contrats estimés : 94 338

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,90	109,20	109,38
Précédent	107,76	109,14	109,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
109	0,01	1,06	-	0,82

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 490

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 928	1 942	1 932
Précédent	1 901	1 915	1 919

CHANGES

Dollar : 5,60 F =

Mercredi 19 février, le dollar poursuivait son ascension sur les marchés des changes allemands et japonais. Toutefois, les opérateurs se montraient prudents à la suite des résultats des primaires au New Hampshire, peu favorables à M. George Bush. A Paris, le billet vert était stable à 5,60 F contre 5,6020 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	18 fév.	19 fév.
Dollar (en DM)	1,6463	1,6555
TOKYO	18 fév.	19 fév.
Dollar (en yens)	127,17	128,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (19 février) .... 9 5/8-9 3/4 %
New-York (18 février) .... 5 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	17 fév.	18 fév.
Valeurs françaises	107,70	109,10
Valeurs étrangères	104	104,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	503,40	507,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1882	1 912,20

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 fév.	18 fév.
Industrielles	Clos	3 224,70

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	17 fév.	18 fév.
100 valeurs	2 541	2 555,90
30 valeurs	1 970,60	1 983,70
Mines d'or	139	135,90
Fonds d'Etat	88,26	88,47

FRANCFORT

	17 fév.	18 fév.
Dax	1 681,07	1 694,99

TOKYO

	18 fév.	19 fév.
Nikkei Dow Jones	20 872	20 618
Indice général	1 540	1 521

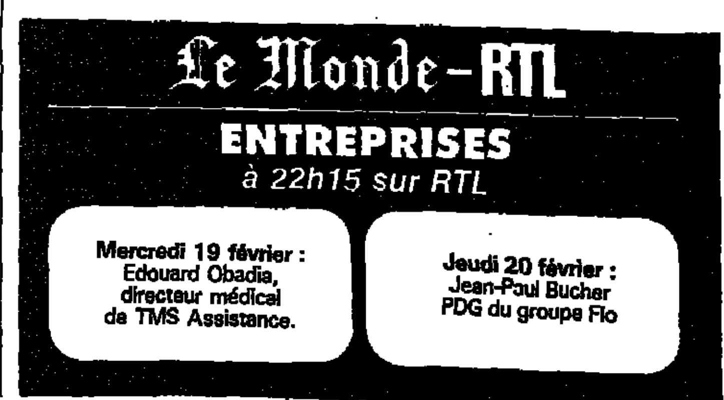
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5940	5,5970	5,6730	5,6790
Yen (100)	4,3633	4,3674	4,4138	4,4210
Ecu	6,9603	6,9669	6,9558	6,9673
Deutschemark	3,3981	3,4010	3,4000	3,4056
Franc suisse	3,7629	3,7675	3,7859	3,7931
Lire italienne (1000)	4,5331	4,5393	4,5098	4,5194
Livre sterling	9,8108	9,8190	9,8052	9,8205
Peseta (100)	5,4303	5,4359	5,3929	5,4038

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 13/16	12 1/16	11 3/4	12
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 2/16	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4260	C.N.E 3%	4335	....	...	
878	B.N.P. T.P.	861	....	...	
830	Cr.Lyon. T.P.	840	840	840	....
1220	Renault T.P.	1280	1278	1278	....
1470	Rhône Poul. T.P.	1471	....	...	+ 1 43
1075	Saint Gobain T.P.	1065	1066	1066	+ 0 09
895	Thomson T.P.	906	900	900	- 0 66
720	ACCOR	746	748	742	- 0 54
685	Air Liquide	735	731	732	- 0 41
580	Alcatel-Alsthom	594	593	593	- 0 17
1520	Alt.Superm.	1485	1490	1490	+ 0 34
325	A L S P I	310	309	309	- 0 32
1890	Arjom. Prioux	1650	1626	1626	- 1 45
485	AGF Sté Centrale	617	615	612	- 0 97
910	Aux. Entrepr.	1112	1112	1112	....
160	Avenir H. Média	148	147 50	147 50	- 0 34
870	Axa (ex Cie Midi)	910	910	910	...
116	Bafip	149	147	147	- 1 34
97	Bail-Equipem.	117	...	....	...
755	Bail Investiss.	750	...	....	
510	Bancaire	484	481	480 50	- 0 72
700	Bazar H.-V.	559	556	556	- 0 48
615	Beghin-Say	579	578	576	- 0 52
1060	Berger (M)	1080	....	....	.
335	Bertrand Faure	340	....	....	....
630	Bic	689	683	683	- 0 87
995	B.I.P.	1030	...	....	..
320	BIS	317 90	312	312	- 1 86
330	B N P (CI)	357	353	353	- 1 12
785	Bolloré Tech.	781	781	781	...
2830	Bongrain	2932	2925	2925	- 0 24
775	Bon-Marché	808	808	805	- 0 37
550	Bouygues	575	570	570	- 0 87
121	BP France	128	125	125	- 2 34
1050	B S N	1106	1101	1101	- 0 45
1030	Canal Plus	1065	1064	1062	- 0 28
280	Cap Gem.S.	286	284 50	282 10	- 1 36
2320	Carrefour	2474	2470	2470	- 0 16
143	Casino	158 40	158	157 50	- 0 57
85	Casino ADP	99 70	99 15	99 15	- 0 55
1890	Castorama D.L.	1890	1889	1889	- 0 05
170	C.C.F.	195 60	193	194 20	- 0 72
51	CCMC Ly.	53 05	54 80	54 80	+ 3 30
365	C.D.M.E.	368 50	369	369	+ 0 14
194	C.E.G.I.D.	195	195	195	....
175	Centrest (Ny)	158 50	160	160	+ 0 95
370	C.E.P. Comm.	380	377	377	- 0 79
102	Cerus	115 80	115	115	- 0 69
720	Cetelem	722	720	720	- 0 28
300	CF Im.	300	303	303	+ 1 00
305	CGI Info.	340 80	340	340	- 0 23
1060	C G I P	1140	1129	1129	- 0 96
590	CGP	575	576	576	+ 0 17
985	Chargeurs S A	1150	1147	1146	- 0 36
....	Christian Dior	375	373	373	- 0 53
570	C I C A (M)	580	580	580	....
260	Ciments franc.	289	289	289	....
670	Clarins	676	686	686	- 1 48
465	Club Méditer.	486 80	485 30	482 40	- 0 90
180	CMB Packa.	187 90	186	186	- 1 01
730	Colas	767	....	....	....
270	Cpt. Entrep.	267	267	267	....
1130	Compt. Mod.	1205	1206	1206	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
97	Concept S A	95 20	95 50	95 50	+ 0 32
260	CPR (Paris Rée.)	259 80	256	256	- 1 46
955	Créd. Foncier	923	923	920	- 0 33
220	Crédit Loc France	231 10	230	230	- 0 48
500	Cr Lyon (CI)	577	586	566	- 1 91
1040	Crédit Nat.	1064	1060	1060	- 0 38
215	CSEE	245	245	245	....
2590	Damart	2530	2530	2530	.
380	Dassault Aviation	345	349	349	+ 1 16
193	Dassault Electr.	200 90	195	195	- 2 94
1380	De Dietrich	1360	1365	1365	+ 0 37
89	Dév.P.d.C.(Li)	92	92	92	..
178	Dév.R.Sud-Est	179	170	170	- 5 03
285	D M C.	280	275 10	275 10	- 1 75
395	Docks France	403	404 90	404 90	+ 0 47
340	Dynaction	329	.	.	
2040	Eaux (Gle)	2149	2149	2149	+ 0 05
740	E.B.F.	755	...	..	
375	Ecco	386 80	388	388	+ 0 31
360	Elf Aquitaine	368	367	365 60	- 0 65
245	Erap-Elf (Cert.)	256	250	250	- 2 34
340	Essilor	385	385	385	..
160	Essil.Int. (DP)	175 80	175	175	- 0 46
665	Esso	670	665	665	- 0 75
1460	Eurafrance	1445	1445	1445	...
600	Eurocom.	571	569	569	- 0 35
143	Eurodisneyland	149 80	149 80	149 80	.
870	Europe 1.	898	892	892	- 0 45
42	Eurotunnel	45 60	45 25	45 40	- 0 44
1320	Exor	1475	1475	1475	..
117	Finextel	117	...	.	.
355	Fives Lille	335	335	335	
2590	Fromager. Bel	2740	..	..	.
1420	Gal.Lafayette	1455	...	.	.
1830	G.A.N.	1890	1880	1880	- 0 53
480	Gascogne (B)	499	498	498	- 0 20
1380	Gaz et Eaux	1278	..	..	
530	Géophysique	624	622	622	- 0 32
655	Gerland Ly.	664	664	664	.
480	Groupe Cité	475	479	479	+ 0 84
340	GTM-Entrep.	371 20	...	..	.
1390	Guyenne-Gas.	1516	...	...	.
152	Hachette	148	152	151 60	+ 2 43
450	Havas	452	453 90	454	+ 0 44
345	Ida	360	....	...	
290	Imétal	280 20	285	285	+ 1 71
147	Immob. Phénix	145	144	144	- 0 69
77	Ingénico	81	81 20	81 20	+ 0 25
4630	Inst. Mérieux	5610	5500	5500	- 1 96
445	Interbail	446	445	446	..
720	Intertechnique	705	701	701	- 0 57
880	J. Lefebvre	888	886	886	- 0 23
600	Klépierre	576	584	584	+ 1 39
740	Labinal	699	696	696	- 0 43
335	Lafarge	333	335	335	+ 0 60
335	Labon	315 50	315 50	315 50	....
3920	Legrand	4085	4080	3955	- 3 18
2260	Legrand (DP)	2325	2306	2308	- 0 82
420	Legris Industries	407 90	405 50	405 50	- 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Locindus	695	697	697	- 0 29
4280	L.V.M.H.	4468	4489	4471	- 0 40
470	Lyon.Eaux/Dumez	423	481	483	
112	Maisonette Ly	118 10	119 80	119 80	+ 1 44
305	Mar. Wendel	326	326	326	
187	Matra	173 50	178	175 50	- 1 55
530	Merlin-Gerin	514	511	511	- 0 58
79	Metaleurop	77	76	76	- 1 30
54 45	Métrologie In.	54 45			
143	Michelin	164 10	162 10	162 50	- 0 98
156	Mat. Salég (Ma)	156 10	.		
73	MMB	74 80	74	74	- 1 07
166	Moulinex	165	165	165	..
1220	Navig. Mixte	1199			
99	Nord-Est	97	97	97	
235	Nordon (Ny)	274		.	.
460	Nouv Galeries	451			
180	Olipar	166 90	162	162	- 2 54
730	Oréal	750	747	747	- 0 40
335	Paribas	385 80	387 80	387 20	+ 0 26
180	Pechiney Int	179	180	181 50	+ 1 40
320	Pechiney (CIP)	317	317	317	.
470	Penhoet	473	471 10	471 10	- 0 40
1410	Pernod Ricard	1464	1468	1462	+ 0 27
680	Peugeot	718	720	720	+ 0 28
290	Pinault	264	262 10	262 10	- 0 72
550	Plastic-Omn.	631	628	628	- 0 46
445	Poliet	431	434	434	+ 0 70
640	Primagaz	702	701	701	- 0 14
850	Printemps	894	918	925	+ 3 47
2970	Promodès	2990	2988	2988	- 0 07
490	Radiotechn.	545	545	545	
5050	Redoute (La)	5280			
210	Rémy Cointreau	180 20	180 30	180 30	
545	R. Poulenc CIP	565	565	565	
325	Robert Financ.	318	313	313	- 1 57
60	Rochette (La)	57 50	58	58	+ 0 87
1600	Roussel Uclaf	2099	2099	2099	
3020	R. Impé.Ly *	2980			
178	Sade (Ny)	182	182 50	182 50	+ 0 27
1650	Sagem	1675	1675	1675	
485	Saint Gobain	525	519	519	- 1 14
1300	Saint Louis	1309	1297	1291	- 1 38
1720	Salomon Ly	1743			
300	Salvepar (Ny)	339	331	331	- 2 36
1090	Sanofi	1152	1155	1152	
1360	S A T	1494	1495	1495	+ 0 07
225	Saul Chât.	230	230	230	
1130	Saupiquet (Ns)	1102	1109	1109	+ 0 64
655	Schneider	666	670	662	- 0 60
20	SCOA	19 30	19 40	19 40	+ 0 52
505	Scor s a	485		.	
1870	S E B	1940	1940	1940	
470	Sefimeg	465 50	465	465	- 0 11
112	Sélectibanque	112 30	112 50	112 50	+ 0 18
220	Sextant A	223	218	218	- 2 24
785	S F I M	850	858	858	+ 0 94
220	S.G.E.	230	230	230	.
500	Simco	460	455	455	- 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
260	Sk. Rossignol	835	835	835	
490	Sligos	477	477	477	.
495	Société Géné	528	520	520	- 1 52
56	Sotecco (B)	68	68 40	68 40	+ 0 59
145	Sodero (Ns)	146	147	147	+ 1 38
675	Sodexho	896	904	904	+ 0 89
69	Sogenal (Ny)	73 20	75 95	75 95	+ 3 76
345	Sogerap	371	375	375	+ 1 08
1350	Sommer-Allib.	1338	1330	1340	+ 0 15
395	SOPHIA	406	408	408	+ 0 74
1400	Source Perrier	1547	1540	1540	- 0 45
770	Sovac	815	818	818	+ 0 37
335	SPEP	327	326 90	326 90	- 0 03
330	Spie-Batignol.	322 50	320	320	- 0 78
730	Strafor Facom.	770	762	762	- 1 04
315	Suez	326	326	325 40	- 0 18
1050	Synthélabo	1100	1120	1120	+ 1 82
147	Thomson CSF	159	159	159	
1090	Total	256 90	255	254 50	- 0 93
168	- (certi)	173 20	167 10	167 10	- 3 52
225	Truffaut Fin	220	..		..
510	U A P	553	557	553	
230	U F B Locab.	290	286	286	- 1 38
745	U I C	734	730	730	- 0 54
450	U I F	465	472	472	+ 1 51
775	U I S	721	.		
550	Unibail	525	520	520	- 0 95
595	Valéo	696	690	690	- 0 86
255	Vallourec	273 90		.	.
330	Vie Banque	335	330	330	- 1 49
365	Worms et Cie	377	375 90	375 90	- 0 29
1160	Zodiac	1300	.		
1100	Elf Gabon	1075	1066	1066	- 0 84
109	Amax	121	119 80	119 80	- 0 99
154	Amer. Barrick	153	153	153	
122	Amer. Express	119 90	119 10	119 10	- 0 67
215	A.T.T	213	212 70	212 70	- 0 14
220	Anglo Amer.C	196	196 30	196 30	+ 0 15
400	Amgold	368 70	365	365	- 1 00
240	Banco Santander	251	247	247	- 1 59
820	B A S F	825	826	826	+ 0 12
1000	Bayer	1008	1009	1009	+ 0 10
42	Blenheim Plc	41 05	41 80	41 80	+ 1 83
52	Buffelsfont.	47 50	47	47	- 1 05
118	Chase Manh.	129 60	132 40	132 40	+ 2 16
2530	Daimler Benz	2525	2529	2529	+ 0 16
158	De Beers	137 50	140	140	+ 1 82
2390	Deutsche Bank	2438	2433	2433	- 0 21
1180	Dresdner Bank	1211	1214	1214	+ 0 25
71	Driefontein	64 10	64 25	64 25	+ 0 23
255	Du Pont-Nem.	267 10	260 50	260 50	- 2 47
270	Eastman Kodak	264	257	257	- 2 65
16 50	East Rand	15 20	15 10	15 10	- 0 66
42	Echo Bay	40 60	41	41	+ 0 99
235	Electrolux	240	...	...	....
111	Ericsson	105 20	103 70	103 70	- 1 43
325	Exxon Corp	326	320 80	320 80	- 1 60
175	Ford Motor	209 80	207 20	207 20	- 1 24
50	Freegold	49 75	50	50	+ 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
20	Gencor	16 85	16 75	16 75	- 0 59
435	Gén. Elect.	435	430 60	430 60	- 1 01
181	Gén. Motors	214	211	211	- 1 40
350	Gén. Belgique	350 20	....		.
92	Gd Métropol	92 60	92 60	92 60	
52	Guinness	56 50	56 10	56 10	- 0 71
22	Hanson PLC	20 85	21	21	+ 0 72
32	Harmony Gold	32	32 15	32 15	+ 0 47
330	Hewlett Packard	359			
41	Hitachi	37 65	37 40	37 40	- 0 66
850	Hoechst	843	846	846	+ 0 36
84	Homestake	85	87 30	87 30	+ 2 95
120	I.C.I.	125	125 20	125 20	+ 0 16
515	I.B.M.	508	504	504	- 0 79
320	I.T.T	338	334 30	334 30	- 1 09
190	Ito Yokado	180 50	180 10	180 10	- 0 22
63	Matsushita	58 10	58 30	58 30	+ 0 34
3 55	Maxwell	3 55	...		
230	Mc Donald's	240 60	233	233	- 3 16
845	Merck	836	816	816	- 2 39
515	Minnesota M.	517	520	520	+ 0 58
53	Mitsubishi	48 80	47 15	47 15	- 3 38
385	Mobil corp.	360 10	353 30	353 30	- 1 89
345	Morgan J.P	331	326	326	- 1 51
34700	Nestlé	35570	35320	35320	- 0 70
129	Norsk Hydro	123 10	121 20	121 20	- 1 54
114	OFSIL	109 20	108 10	108 10	- 0 09
1730	Pétrofina	1743	1749	1749	+ 0 34
420	Philip Morris	420 40	410 20	410 20	- 2 43
96	Philips	98 65	98 50	98 50	- 0 15
56	Placer Dome	57 20	57 20	57 20	.
540	Procter Gamble	560	555	555	- 0 89
164	Quilmès	212	212 10	212 10	+ 0 05
32	Randfontein	27 90	28 15	28 15	+ 0 90
345	Rhône Poul. Rorer	358 90	348	348	- 3 01
450	Royal Dutch	435 90	433 70	433 70	- 0 50
50	R T Z	53	52 30	52 30	- 1 32
1 32	Saat & Saatchi	1 46	1 46	1 46	
38	St Helena	35 70	35 60	35 60	- 0 28
345	Schlumberger	340 50	334 10	334 10	- 1 88
47	Shell transp.	45 45	45 20	45 20	- 0 55
2210	Siemens	2297	2284	2284	- 0 57
465	Siemens Nixdorf	475	488	488	+ 2 74
186	Sony	175	173 90	173 90	- 0 63
82	Sumitomo Bank	75	72 40	72 40	- 3 47
205	T.D.K	182 50	180 80	180 80	- 0 93
64	Telefonica	66 60	66 55	66 55	- 0 08
29	Toshiba	27	27	27	
550	Unilever	572	.		.
280	Uni Techn.	265	.	.	.
380	Vaal Reefs	345	..		.
1110	Volkswagen	1179	.		
365	Volvo	354 80	.	..	
1290	Wagons lits	1100	.	..	..
220	West. Deep.	192	.		...
385	Xerox Corp.	441 50	440	440	- 0 34
124	Yamanouchi	122 80	120 70	120 70	- 1 71
1 85	Zambia Cop.	1 70	1 68	1 68	- 1 18

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124	6 54
Emp.Etat 9,8%78	....	5 94
10,80% 79/94	102	4 95
Emp.Etat 13,4%83	....	2 19
Emp.Etat 12,2% 84	101 21	4 46
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	....	9 64
OAT 10% 5/2000	....	7 32
OAT 9,9% 12/1997	....	1 83
OAT 9,8% 1/1996	103 10	0 53
PTT 11,2% 85	106 85	2 36
CFF 10,30% 86	....	0 76
CFF 10,25% nov 90	107 65	9 55
CNA 10 % 1979	101 15	....
CNB Bques 5000F	....	1 20
CNB Paribas 5000F	....	1 20
CNB Suez 5000F	....	1 20
CNE 11,5% 85	100 63	7 38
CNI 1/82 5000F	....	1 20
CNT 9 % 86	....	7 03
CRH 10,90% déc.85	....	1 36
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	943	...
Cerus	...	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	989	960
Applications Hydr.	1520	....
Arbel	411	416
Bains C.Monaco	1105	1105
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	339	339
Béghin-Say (C I)	470	....
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	489	....
Blanzy Ouest	2095	....
B T P	65	66 30
Cambodge	900	...
Carbone Lorraine	473	....
Case Poclain	9 15	9 15
C.E.G.F (Frigor.)	510	...
Centenaire Blanzy	390	....
Cerabati	77	....
Champex Ny	98 30	....
CIC (CIP)	214	212 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1185	1200
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	354	358 60
Comiphos	532	....
Cie Industrielle	6650	....
Cpt Lyon Alemand	390	390
Concorde	675	651
Constr.Mét.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	147	....
Cr Universel (Cie)	416	....
Darblay	630	....
Degremont	1701	....
Delmas Vieljeux	3300	....
Didot Bottin	1180	....
Docks Fr. R. Picardie	1171	....
Eaux Bassin Vichy	2495	....
Eaux Vittel	960	953
Ecia	283	293 90
Electro-Banque	326	....
Ent.Mag. Paris	4250	....
Etex (ex Eternit)	1665	1679
Finalens	260	....
F.I.P.P.	89	...
F.N.A.C.	1750	1790
Foncière (Cie)	491	....
Foncières Euris	365	....
Fonc.Lyonnaise	609	599
Foncina	425	....
Fougerolle	785	771
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	1918	1911
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	660	655
Genefim	305	301 10
Gévelot	498	....
G.F.C.	343	343
Groupe Victoire	1265	....
G.T.I (Transport)	265	....
Immobail	320	316 20
Immobanque	678	678
Im.Marseillaise	5330	....
Immofice	423	421
Invest.(Ste Cle.)	3320	...
Lambert Frères	354	288 50o
Lille Bonnières	1181	....
Locafinancière	500	....
Louis Vuitton	725	725
Louvre	2580	2590
Lucia	1069	....
Machines Bull	39 70	....
Mag. Uniprix	173	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	430	....
Mors	72 90	73
Navigation (Nle)	209	...
Opsorg	230 60	230
Oréal (CI)	380	...
Origny-Desvroise	630	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1122	....
Paluel Marmont	650	...
Partinance	160	. .
Paris France	243 60	. .
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest.	285	....
Pathé Cinéma	630	.
Piper Heidsieck	1370	....
Porcher	410	....
Promodès (CI)	1493	. .
Publicis	700	700
Rochefortaise	109 90	. .
Rosario	188	185
Rougier	288	.
S.A.C.E.R.	430	....
S.A.F.A.A.	247	.
S.A.F.I.C Alcan	250	...
Saga	345	. . .
Saint Dominique (F.)	113 90	114
Salins du Midi	604	598
Savoisienne M.	160	..
S.C.A.C.	730	721
Senelle	404	395 10
S.Etud.Part. (M)	136	. .
Silic	548	549
Sinvim	135	.
S.I.P.H.	179	...
S.M.C.I.	90	..
Sofal	534	. .
Soffo	309	. . .
Sofical	1210	1200
Softam (ex Satam)	68	. .
Sofragi	2452	.
Soudure Autogène	920	892
Sovabail	371	.
Stami	501	.
Taittinger	2795	2721
Tassin-Aquitas	400	..
Tour Eiffel	235	
Ufiner	1110	
Vicat	402	. .
Viniprix	1700	.
Virax	98	..
Maroc Sté Brasserie	250 10	..

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	..
Akzo Nv Sco	422	.
Alcan Aluminium	115	.
American Brands	253 30	..
Arbed	603	..
Asturienne Mines	129	.
Banco Popular Espa.	601	
B.Règlements Int.	19350	..
Can.Pacifique	76 20	
Chrysler Corp	79	...
C I R	8 10	. . .
Commerzbank	850	..
Dow Chemical	322	.
Fiat	21 60	.
GBL (Brux Lamb.)	530	.
Gevaert	980	..
Glaxo Holdings Ltd	89 70	. .
Goodyear Tire	346	.
Grace and Co (WR)	228	.
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	76 10	
Koninklijke Pakhoed	145	
Kubota	23 10	. .
Midland Bank	22 40	.
Noranda Mines	83	.
Olivetti priv.	8 90	.
Pfizer Inc	396	. .
Ricoh	23 80	.
Robeco	296 90	.
Rodamco NV	163 20	.
Rolinco	295 50	. .
Sapem	5 90	.
Sema Group	18 50	.
SKF Aktiebolaget	89	
Tenneco Inc.	200	
Thorn Electrical	76 50	
Toray Ind.	26	
West Rand Cons.	9 30	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calciphos	90 20	
C G H Cogedhor	10	
Coparex	700	
Drouot Assurances	385	
Europ Accum.	79	
Europ Soufres Ind.	20	
Gachot S A	68	
Guy Degrenne	442	.
Lecteurs du Monde	169	.
Nicolas	1260	.
Paumelle RD	1410	.
Parsop Percier	350	.
Quadrant	20	.
Rorento N.V	215 70	.
St-Gobain-Emballage	2199	.
S.E.P.R.	741	
S.P.R. act. B	294 50	
Waterman	503	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 602	....	5 300	5 800
Ecu	6 961	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 100	....	330	350
Belgique (100 F)	16 535	....	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 440	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 534	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 860	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 812	....	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	2 951	....	....	....
Suisse (100 f)	376 460	....	366	386
Suède (100 krs)	93 780	....	89	97
Norvège (100 k)	86 900	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 332	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 432	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 957	....	3 600	4 300
Canada (1 $ can)	4 711	....	4 600	4 900
Japon (100 yens)	4 380	....	4 250	4 450

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	63250	.....
Or fin (en lingot)	63250	.....
Napoléon (20f)	361	.....
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	370	.....
Pièce Latine (20 f)	385	.....
Souverain	466	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	635	.....
Pièce 50 pesos	2360	.....
Pièce 10 florins	377	.....

SICAV (sélection) 18/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	217 61	211 79
Agepargne	798 99	764 58
Amén-gan	8262 19	7963 64
Ampia	259110 48	259110 48
Amplitude	647 65	628 79
Arbitrages Court.T	7013 21	7013 21
Associc	1068 42	1068 42
Atout Futur	401 17	391 39
Aurecic	1256 52	1219 92
Avenir Alizés	1756 60	1722 16
Axa Capital	167 50	160 29
Axa Court Terme	7710 51	7710 51
Axa Europe	130 58	124 96
Axa Investissements	119 79	114 63
Axa NPI	131 96	126 28
Axa Première	116 56	116 21
Axa Sélection	148 61	142 21
Axa Valeurs PER	125 72	120 31
Cadence 1	1028 01	1028 01
Cadence 2	1018 40	1018 40
Cadence 3	1028 78	1028 78
Capimonétaire	6135 65	6129 52
Capioblig	6302 53	6178 95
Captacic	1284 06	1265 08
Coexis	1293 17	1261 63
Comptavalor	3416	3410 88
Convertimmo	353 38	346 45
Credinter	479 94	465 86•
Crédit Mutuel Capital	1257 94	1233 27
Cred Mut Ep Cour T.	653 62	653 62
Cred Mut Ep Long T.	201 81	196 41
Diese	1299	1267 32
Drouot France	855 04	818 22
Drouot Investiss	996 43	953 52
Drouot Sécurité	249 65	238 90
Ecocic	1069 57	1038 42
Ecupar	134 83	129 02
Ecureuil Capitalisation	2520 82	2495 86
Ecureuil Géovaleurs	2305 51	2238 36
Ecureuil Invest.	434 42	421 77
Ecureuil Monépremière	65174 36	65174 36
Ecureuil Monétaire	38376 97	38376 97
Ecureuil Trésorerie	2368 84	2368 84
Ecureuil Trimestr.	2008 14	1988 26
Elicash	2 715378	2 715378
Energia	274 29	261 85
Eparcic	3500	3500
Eparcourt-Sicav	4534 14	4522 83
Epargne Associat.	26469 44	26246 35
Epargne Capital	10512 40	10408 32
Epargne Croissance	1781 56	1733 87
Epargne Industrie	96 76	94 17•
Epargne J	67738 99	67738 99
Epargne Monde	1295 12	1260 46
Epargne Obligat.	205 44	199 94
Epargne Première	14160 91	14055 49
Epargne Quatre	1103 58	1074 04
Epargne-Unie	1349 70	1316 78
Epargne Valeurs	458 87	446 59
Eufi Cash capi.	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1100 14	1068 10
Eurodyn	1229 54	1180 04
Euro Gan	6280 64	6039 08
Europe Nouvelle	557 61	532 32
Fonsicav	14003	14003
France-gan	9950 72	9568
France Garantie	276 53	275 98
France Index Sicav	110 86	107 62
France Obligations	488 96	484 12
Francic	463 48	449 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	105 64	102 56•
Francic-Régions	1229 18	1193 38
Fructi-Associations	34 40	34 40
Fructi-Capi.	40 98	40 37
Fructidor	235 97	232 48
Fructifrance act.	898 57	876 65
Gestilion	14454 87	14382 96
Gest.Associations	173 26	169 45
Horizon	1232 23	1196 34
HLM Monétaire	13541 07	13541 07
Indus.Fse Court.T	1428 52	1428 52•
Interepar	110024 98	106820 37
Interoblig	13887 72	13615 41
Intersélection Fce.	523 09	512 83
Japacic	161 05	156 36•
Jeunepargne	280 14	276
Latitude	2195 73	2192 44
Leumi C.T	12233 75	12233 75
Leumi L.T	6848 24	6548 78
Lion Association	11048 35	11048 35
Lion Institution	28979 13	28906 86
Lionplus	956 93	938 17
Lion Trésor	2247 26	2225 01
Lion 20 000	25589 86	25589 86
Livret Bourse Inv.	566 80	550 29
Livret Portefeuil.	731 69	710 38
Méditerranée	186 88	178 83
Mensuel CIC	10080 75	9979 94
Monadem	66090 94	66090 94
Mone J	70747 69	70747 69
Monévalor	79783 47	79783 47
Mutualité dépôts	13139 30	13113 07
Mutuelle Unie Sel.	142 08	135 96
Natio Court Terme	276293 00	276293
Natio-Epargne	17298 14	17126 87
Natio-Ep. Ret.	126 08	122 71
Natio Eparg.Trésor	7634 82	7619 58
Natio-Imm.	1117 18	1087 28
Natio-Inter	1409 38	1371 66
Natio-Monétaire	24681 95	24681 95
Natio-Patrimoine	1360 36	1323 95
Natio-Placements	62711 99	62711 99
Natio-Revenu	1027 86	1017 69
Natio Sécurité	11765 01	11765 01
Natio-Valeurs	883 26	859 62
Nippon-Gan	5427 51	5218 76
Nord Sud Dévelop	1553 44	1550 34
Obli-Associations	150 67	149 18
Oblicic-Mondial	2622 99	2584 23
Oblicic-Régions	1070 27	1054 45
Oblifutur	2791 96	2723 86
Oblig. très court	174 29	171 71
Oblilion	1363 04	1349 54
Oblisécurité Sicav	12544 73	12544 73
Oraction	1078 42	1052 12
Orvalor	7161 89	7021 46
Paribas Capitalisation	1478 40	1456 55
Paribas Opportunités	133 15	127 72
Paribas Patrimoine	592 96	568 79
Patrimoine Retraite	218	213 73
Parvalor	607 12	595 22
Placement A	1414 06	1386 33
Placement J.	7042 16	7028 10
Placement M.	65110 82	64980 86
Placement Nord	988 07	968 70
Plénitude	132 04	128 51
Poste Croissance	21217 37	21196 17
Poste Gestion	63945 84	63945 84
Première Oblig.	11183 94	11172 77
Prévoy. Ecureuil	117 27	116 11
Priv'Associations	28683 15	28683 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	992 33	968 13
Quartz	135 32	132 02
Réalvalor	830 05	813 77
Rentacic	160 15	157 78
Revenus Trimestr.	5405 51	5351 99•
Revenu-Vert	1138 80	1121 97
St Honoré Bio-Alim.	1000 95	955 56
St Honoré Bons du Tr.	10935 37	10880 97
St Honoré Global	237 78	226 98
St Honoré Invest.	774 68	739 55
St Honoré Mat Plac.	200 99	191 86
St Honoré Pacifique	590 58	563 80
St Honoré PME	528 38	504 42
St Honoré Real	14567 88	14509 84
St Honoré Services	456 67	439 11
Sécuricic	1699 21	1699 21
Sécuri-Gan	12481 42	12236 69
Sécuritaux	1355 61	1355 61
Sicasden	709 44	698 96
Sicav Associations	1798 14	1798 14
SFI-CNP Assur.	685 32	665 36
S.G. Fr. opportunités	1142 61	1120 21
Sicav 5 000	440 35	428 56
S.I. Est.	1453 20	1390 62
Slivafrance	682 18	663 92
Slivam	419 29	408 07
Slivarente	220 65	216 32
Slivinter	448 52	436 52
S.N.I.	1225 76	1190 06
Sogenfrance	1082 43	1061 21
Sogépargne	311 05	304 95
Sogevar	1076 25	1055 15
Soginter	1325 92	1299 92
Soleil Investissements	621 75	597 84
Solstice	2155 34	2149 97
State Street Act. Eu.	10324 78	9975 63•
State Street Act. Frce	10530 94	10224 21
State Street Emer. Mkts	12388 55	11792 95•
Stratégie Actions	815 77	784 39
Stratégie Rendement	1380 19	1336 75
Technocic	1088 64	1056 93
Techno-Gan	6039 26	5806 98
Thesora	648 89	642 47
Transplus	149 94	143 48
Trésor Plus	1257 99	1245 63
Trésor Réal	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126105 97	126105 97
Trilion	5214 94	5148 02
UAP Investissements	458 44	441 87
UAP Actions France	610 54	588 47
UAP Act. Select	653 06	629 46
UAP Aedificandi	579 25	558 31
UAP Altefi	215 07	207 30
UAP Alto Sicav	168 34	162 26
UAP Moyen Terme	136 30	131 37
UAP Première Cat.	11366 60	10955 76
Uni-Associations	120 21	120 21
Uni-Foncier	1257 25	1226 59
Unifrance	593 99	579 50
Uni-Garantie	1267 57	1245 16
Uni Régions	1337 07	1304 46
Univar	230 84	230 84
Univers Actions	1277 32	1246 17
Univers-Obligation	1856 46	1820 94
Valorg	2003 58	2001 58
Valréal	51866 26	51840 34

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - # : marché continu

AGENDA

AUTOMOBILE

Rover 800 : des ambitions supplémentaires

Avec l'arrivée prochaine de la nouvelle série 800, haut de gamme de la marque, Rover, dont les amours avec Honda vont bien par ailleurs, vise une clientèle encore plus exigeante qu'elle avait été à l'origine. Ces berlines en trois ou deux volumes, comme la série précédente, évoluent dans un registre de prix qui vont de 155 000 à 237 000 francs. Partant d'un 2 litres à 16 soupapes pour atteindre le 6 cylindres mis au point par la firme japonaise, en passant par un turbo-diesel d'origine italienne, un VM de 2500 cm³ qui a été expérimenté sur Range-Rover, avec satisfaction, Rover «ratisse» dans des créneaux où la bataille fait rage.

A vrai dire ce sont surtout les lignes de ces nouvelles venus qui frapperont et le luxe des boiseries – du noyer – ou le cuir. Bien que la firme britannique s'en défende, il est, à les voir passer dans un silence de bon aloi, difficile de ne pas songer à Jaguar. Quoi qu'il en soit, l'allongement du châssis par rapport à la série précédente (4,90 m), le soin mis dans les versions les plus raffinées (827) à éliminer bruits et vibrations, les équipements, le choix d'une sono intérieure digne de Carnegie Hall, indiquent la volonté de la marque plus que jamais actuelle de piocher dans la cour des plus grands.

Sur la route, il va de soi que le 6 cylindres à 24 soupapes rend le voyage particulièrement agréable. Pour autant le 2 litres à deux arbres (comme le 6 cylindres) n'est pas à dédaigner, dont les 136 chevaux pour 9 CV fiscaux apparaissent suffisants pour enlever les 1 400 kg de l'ensemble. Une mention particulière est à donner au modèle diesel (7 cv pour 118 ch au moteur), remarquablement sobre par rapport aux autres versions pour peu que l'on «tire» sur la machine (8 litres en ville, contre 12 et 14 litres aux versions essence).

Il reste une certaine tendance au surchauffement des freins, si l'on en abuse, mais le comportement routier apparaît sain avec un roulement, dû au confort de la suspension, tout à fait maîtrisable.

C. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5720

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II					■				
III								■	
IV					■				
V			■						■
VI				■			■		
VII						■			
VIII	■				■				
IX		■						■	
X			■			■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Le premier à venir pour le dernier venu. Lettres pour la reine. – II. Un plaisir pour les oreilles ou bien un désagrément pour la tête. Ne résista pas à l'appel du ventre. – III. Donne du repos. – IV. Moyen de joindre les deux bouts. A les doigts souples. – V. Pronom. Forme d'empoisonnement. – VI. Sorti de l'ombre. Lettres de rupture. Qui a donc quitté sa mère. – VII. Arrive après le boulot. Occasion de se mettre en marche. – VIII. Peut se faire tirer par les oreilles. Détruit définitivement ou bien élimine temporairement. – IX. Abrite des Asiatiques. – X. Femme bête. Agit bien. Agit mal. – XI. Argument sans répliques.

VERTICALEMENT

1. Où l'on peut échapper à ceux qui perdent leur place en allant à la chasse. Fait refaire. – 2. Ce qu'il faut pour se faire entendre. Faisait le «partage». – 3. Vit dans le noir. Un danger de la nature. – 4. Fait baver. On y trouve des lunes et des étoiles. – 5. Sans effets. S'opposa au recul. – 6. Menace la garde-robe. Reprend des forces après la douche. – 7. Peut contenir beaucoup de grains. Est condamné à retourner à la poussière. – 8. Possessif. S'est fait rouler. Représentant de l'art asiatique. – 9. N'aura évidemment pas le dernier mot. Ne demande qu'à recevoir une bonne leçon.

Solution du problème n° 5719

Horizontalement

I. Histoire. – II. Osier. Ino. – III. Rosette. – IV. Il. Eaux. – V. Zanni. Ras. – VI. Ota. Lu. Nu. – VII. Nécessité. – VIII. Tuez! Eche. – IX. Arles. Te. – X. Ubu. – XI. Détresse.

Verticalement

1. Horizontal. – 2. Isolateur. – 3. Sis. Nacelle. – 4. Tee. Eze. – 5. Orteils. Sur. – 6. Ta. Usé. Bél – 7. Rieur. Ictus. – 8. En. Xanthe. – 9. On. Suée. Ré.

GUY BROUTY

Société des lecteurs du *Monde*

La prochaine assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde* qui se tiendra en juin prochain, aura à élire un administrateur en remplacement de Mme Marie-Claire Mendès France, démissionnaire. Tout actionnaire a le droit de présenter sa candidature. Le conseil d'administration souhaiterait pour sa part, afin de diversifier sa composition, présenter à l'assemblée une personne exerçant ou ayant exercé des responsabilités dans le monde associatif ou dans les milieux de l'éducation populaire.

Les actionnaires intéressés doivent présenter leur candidature en adressant une lettre motivée, ainsi qu'un *curriculum vitae, avant le 15 mars 1992,* à la Société des lecteurs, 15, rue Falguière, 75015 Paris.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 FÉVRIER

«Les passages couverts (second parcours), exotisme et dépaysement assurés». 10 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

«Le palais de justice en activité», 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Les nouvelles salles du musée Carnavalet. Sur les traces de nos ancêtres, de Lutèce au Paris du quinzième siècle», 13 h 30, 23, rue de Sévigné, dans la cour (E. Romann).

«Le palais de justice en activité», 14 heures, devant les grilles du palais (M.-C. Lasnier).

«L'art précieux de la doulce France : peintures des quatorzième et quinzième siècles au Musée du Louvre», 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le Cavalier bleu).

«Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois», 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette, en passant par l'hôpital Saint-Louis». 14 h 30, square Frédéric-Lemaître, 34, quai de Jemmapes (Sauvegarde du Paris historique).

«Historique Montsouris et ses cités d'artistes. Le temps de Le Corbusier», 14 h 30, métro Cité-Universitaire (M. Peyrat).

«Visite des appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV. Salles du trône et du grand bal», 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

«Le palais de justice en activité», 14 h 30, devant le 6, boulevard du Palais (C. Merle).

«La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire. Les derniers jours de Marie-Antoinette», 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

«Couvents et jardin des Missions étrangères, hôtels de la rue du Bac», 15 heures, sortie métro Rue-du-Bac.

«Exposition Bronzes bouddhiques et hindous de l'antique Ceylan», 15 heures, entrée de l'exposition, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Cité administrative du parc de La Villette (salle Diderot), 211, avenue Jean-Jaurès, 14 h 30 : «Le premier cycle des écoles de musique : cycle ou révolution», avec D. Blanc (Institut de pédagogie musicale et chorégraphique).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : «Sur la route de la soie. Boukhara, Khiva», par O. Boucher (Antiquité vivante).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures, «Le maniérisme à la cour de Rodolphe II à Prague», par S. Saint-Girons (Grandes étapes de l'art en Europe).

11, rue Payenne, 17 heures : «Une nouvelle école pour l'Europe? Le modèle suédois, le modèle français» (Centre culturel suédois).

Institut catholique, 21, rue d'Assas (salle B 21), 18 h 30 : «Philosophie des lois de finances pour 1991-1992 : justice sociale et solidarité», par R. Blancher (Les grandes conférences de Paris).

Salle Albert-le-Grand, 228, rue du faubourg-Saint-Honoré, 18 h 30 : «La mission spirituelle de la carmélite de Dijon. Sœur Elisabeth de la Trinité. Contemplation du Dieu vivant et vrai révélé par l'Evangile», par D. Decoin (Centrale catholique des conférences. Tél. : 42-60-56-32).

Temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, 20 h 30 : «La peur du vide : quelle vérité pour demain?», avec A. Rochefort-Turquin et A. Nouziaux (Eglise réformée de l'Etoile).

CARNET DU Monde

Naissances

– Lorea et Dominique FERET

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 15 février 1992.

Anniversaire de naissance

– MAMAN,

merci pour ce feu que tu nous gardes à la Chantellerie.

Jacques et Françoise, Madeleine, André, Pierre et Jacqueline, Claire et Stéphanie.

Fiançailles

– Le docteur Christian BEST
et Mme, née Christine Boulard,
M. Philippe KESSLER
et Mme, née Marie-Christine Barrelet,

ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Emmanuelle et Axel.

92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Jacques Cousinet,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Denis BERTHIER,
photographe,

survenu le 14 février 1992, à l'âge de quarante-cinq ans.

L'incinération a eu lieu au cimetière de Bordeaux-Mérignac.

Remerciements aux docteurs Hervé Bideault et Xavier Soubestre.

Maison Atys,
40510 Seignosse.
38, rue des Bourdonnais,
75001 Paris.

– Casablanca. Rabat. Montbéliard.

M. et Mme Jacques Billuart
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Munos
et leurs enfants,
M. et Mme François Billuart
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henriette Billuart,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BILLUART,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,

survenu le 14 février 1992, à Fumay, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

08170 Fumay.

– M. Alain Bockel,
son époux,
Anne et Nathalie,
ses filles,
Ambre,
sa petite-fille,
Ses parents,
Ses frères et sœurs,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alain BOCKEL,
née Marina Adobati,

survenu à Hanoï, le 16 février 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 février, à 10 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France à Hanoï (Vietnam).

– M. et Mme Jean Chaix,
son fils et sa belle-fille,
Les docteurs Arnaud et Catherine Charpentier,
M. et Mme Jean-Jacques Moulinier,
ses petits-enfants,
Hélène et Antoine Charpentier,
ses arrière-petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme André CHAIX,
née Paule Audemard,
docteur en médecine,
docteur ès sciences,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 17 février 1992, à Mulhouse (Haut-Rhin).

Les funérailles auront lieu le samedi 22 février, à Saint-Béron (Savoie), dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite à sa mémoire le vendredi 28 février, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

7 a, avenue Auguste-Wicky,
68100 Mulhouse.
1, rue Régis,
75006 Paris.

– Ses amis et collègues italianistes et romanistes des universités françaises ont la tristesse de faire part du décès de

Gianfranco FOLENA,
ancien professeur
à l'université de Padoue,

survenu le 14 février 1992.

– Le président
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 14 février 1992, de leur confrère

Alain HOREAU,
administrateur honoraire
du Collège de France,
président de la Société chimique
de France de 1976 à 1979,
président de l'Académie des sciences
en 1987 et 1988.

L'enterrement a eu lieu à Saint-Molf (Loire-Atlantique), dans la stricte intimité familiale, le mardi 18 février.

(Le Monde du 19 février.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– « *La lumière se lève pour les hommes droits.* »
Psaume 112, v. 4.

Mme Daniel Jouasset,
née Mireille Cazalis,
Muriel Jouasset-Schlumberger,
Pierre et Marion,
Carole Jouasset,
Jean-Jacques Schlumberger,
son épouse et ses enfants,
Mme Philippe Cazalis-Sorel,
sa belle-mère,
Les familles Ribaute, Jouasset, Strieder, Renaudot,
ses frère et sœurs,
Les familles Moussu, Cazalis, Pomier-Layrargues,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
font part du décès de

Daniel JOUASSET,

survenu le 16 février 1992, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 22 février, à 10 h 30, au temple de Saint-Germain-en-Laye, 3, avenue des Loges.

Ni fleurs ni couronnes.

16, chemin de Prunay,
78430 Louveciennes.

– Georges Leterrier,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Jean Cosledan,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite LETERRIER,
née Cosledan,

survenu le 11 février 1992, au Plessis-Robinson.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Vaast-la-Hougue.

– Le lycée de Galatasaray,
La Fondation d'éducation de Galatasaray, à Istanbul,
Les associations des anciens élèves de Galatasaray en Turquie,
Les associations des anciens élèves de Galatasaray des Etats-Unis, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Etienne MANAC'H,
ambassadeur de France.

Ils tiennent à rendre hommage à leur ancien professeur de philosophie, à l'ami de toujours du lycée de Galatasaray et de la Turquie.

Amicale de Galatasaray,
4, impasse des Carrières,
75016 Paris.

(Le Monde du 18 février.)

– Monseigneur Paul Guiberteau,
recteur de l'Institut catholique de Paris,
Le Révérend Père Yves Ledure,
doyen de la faculté des lettres,
font part du rappel à Dieu, le 16 février 1992, de

Monseigneur
Yves MARCHASSON,
professeur honoraire,
doyen honoraire
de la Faculté des lettres
de l'Institut catholique de Paris.

Ses obsèques, présidées par Son Eminence le cardinal Jean-Marie Lustiger, seront célébrées en l'église Saint-Joseph-des-Carmes (70, rue de Vaugirard), Paris-6e, le jeudi 20 février, à 9 heures.

(Le Monde du 19 février.)

– Mme Marlard,
son épouse,
M. et Mme Michelle Tissier-Marlard,
sa fille,
M. et Mme Luc Marlard,
son fils,
Laurie et Emma,
ses petites-filles,
M. et Mme Romain Cocetti,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Cocetti,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MARLARD,
compagnon de la Libération,
ancien du 1er bataillon de choc,

survenu à Ajaccio, le 7 février 1992.

L'incinération a eu lieu à Marseille, le 11 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Michelle Tissier-Marlard,
10, rue d'Orchampt,
75018 Paris.

– M. et Mme Philippe Meyer,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Masse,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel MEYER,
(Flight Lieutenant
Michael Mortimer, RAF),

à Paris, le 23 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

34, rue Laugier,
75017 Paris,
32, rue de Montpensier,
75001 Paris.

– M. et Mme Henri Rethoré,
Le professeur Marie-Odile Rethoré,
M. et Mme François Rethoré,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles RETHORÉ,
née Marie-Thérèse Sabot,

le 14 février 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 17 février, à Chaumont-en-Vexin (Oise).

Ambassade de France Kinshasa.
23, rue de l'Hôtel-de-Ville,
60240 Chaumont-en-Vexin.

– Ses sœurs,
Son frère,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Hervé RIVOALEN,

survenu brutalement le 17 février 1992.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale à Villers-Vermont (Oise), le jeudi 20 février, à 14 h 30.

– Le prieur provincial
Et les dominicains de la province de Lyon
font part du décès du

Père Réginald de ROCQUOIS,

à Lyon, le mardi 18 février 1992, dans sa soixante-dixième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, 91, rue Tête-d'Or, Lyon-6e, le vendredi 21 février, à 14 h 45.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Pères dominicains,
104, rue Bugeaud,
69451 Lyon Cedex 06.

Remerciements

– Loches. Chambray-lès-Tours.

Mme Maurice Aquilon,
M. et Mme Pierre Aquilon,
Philippe, Hélène et Tom,
M. et Mme Robert Baron
et leurs enfants,
La famille Gaucher-Aquilon,
M. et Mme J. Avezard
et leurs enfants,
Ses fidèles camarades de l'oflag IV D,
Victor Mazeran, Charles Serre et leurs familles,
remercient tous ceux qui les ont réconfortés par le témoignage de leur sympathie lors du décès de

Maurice AQUILON.

Ils tiennent à exprimer, en ces circonstances, leur gratitude à leurs amis de Weimerskirchen (Allemagne).

« A coup sûr, cette chose immense, la République européenne, nous l'aurons... Nous aurons la patrie sans frontière..., l'éducation sans l'abrutissement, la jeunesse sans caserne, le courage sans le combat. »
V. Hugo.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Jean AUTIN,
inspecteur général
des finances honoraire,

Christiane Jarnès-Autin
Et ses filles demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée de fidélité à sa mémoire et de prier pour le repos de son âme.

– Il y a six ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée et une prière pour lui.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

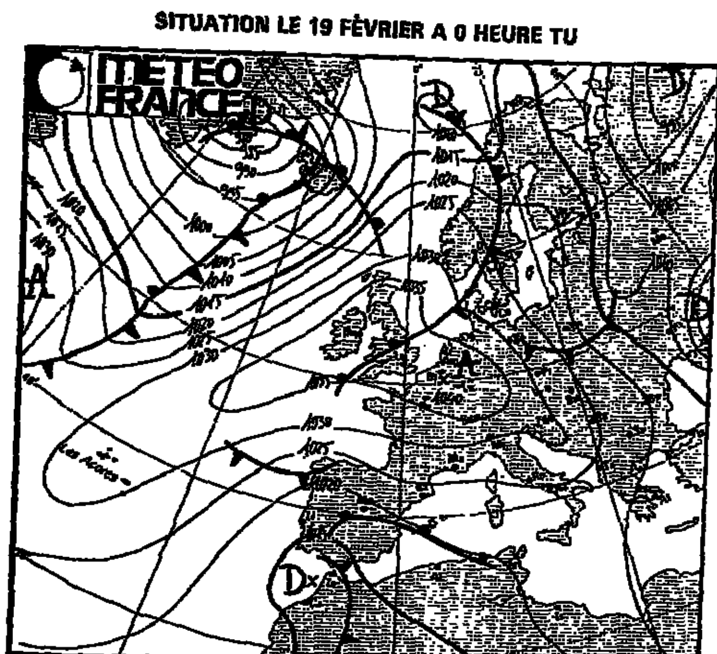
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires ... 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

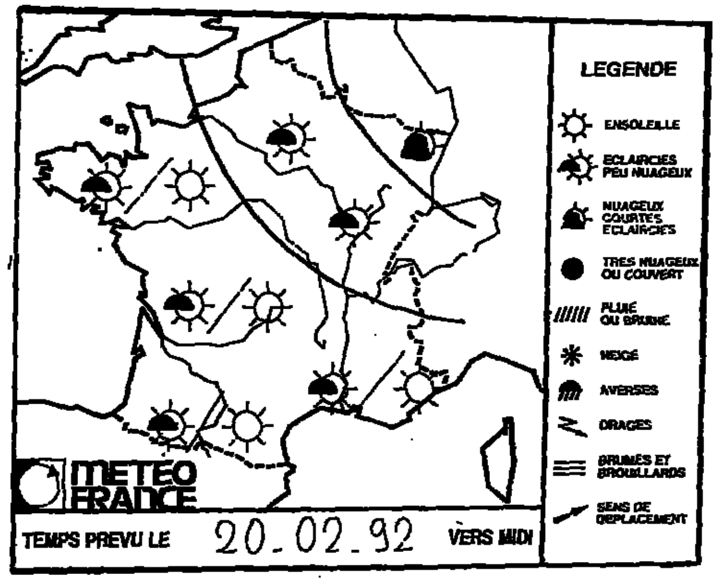
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER 1992



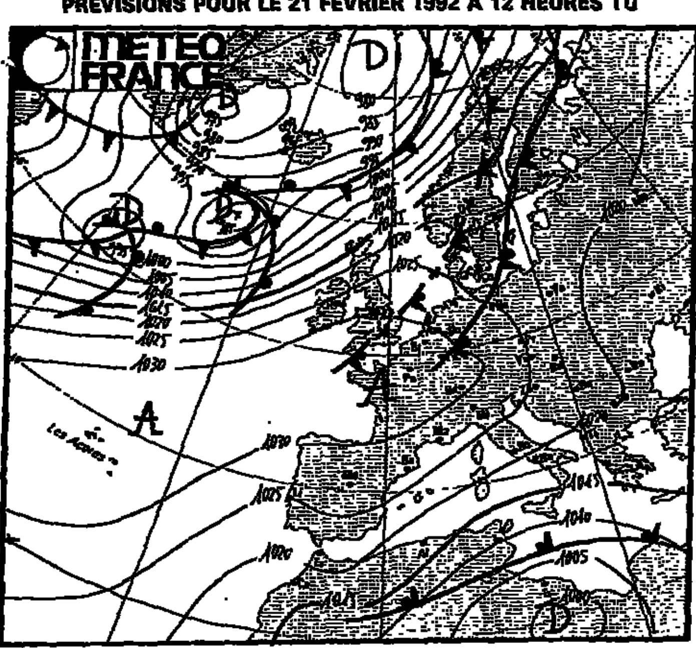
Jeudi : soleil et froid. – Après les brumes matinales, le temps sera ensoleillé sur la plupart des régions. Seules la Lorraine et l'Alsace connaîtront un ciel gris. Sur le littoral varois et la Corse, le vent d'est atteindra 50 à 60 kilomètres/heure.

C'est l'impression de froid qui dominera, accentuée par un petit vent d'est.

Sauf sur le littoral méditerranéen où il fera entre 0 degré et 4 degrés, il gèlera partout le matin : entre – 4 degrés et – 8 degrés en général et jusqu'à – 10 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 10 degrés près de la Méditerranée, 6 degrés à 8 degrés dans le Sud-Ouest, 4 degrés à 7 degrés dans l'Ouest. Sur le reste du pays, il fera 1 à 4 degrés, localement 0 degré dans le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-2-1992 à 18 heures TU et le 19-2-1992 à 6 heures TU — le 19-2-92

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	13	0	D
BIARRITZ	7	– 1	C
BORDEAUX	6	– 2	D
BOURGES	2	– 5	D
BREST	8	– 3	D
CAEN	5	– 4	D
CHERBOURG	4	– 6	D
CLERMONT-FER.	2	– 12	D
DIJON	0	– 6	D
GRENOBLE	5	– 5	D
LILLE	3	– 4	D
LIMOGES	3	– 5	D
LYON	2	– 5	D
MARSEILLE	9	– 1	D
NANCY	0	– 7	D
NANTES	6	– 3	D
NICE	11	2	D
PARIS-MONTS.	3	– 3	D
PAU	7	– 2	N
PERPIGNAN	9	1	C
RENNES	5	– 4	D
ST-ETIENNE	1	– 9	D
STRASBOURG	1	– 6	D
TOULOUSE	6	– 3	D
TOURS	3	– 4	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	14	10	P
AMSTERDAM	3	0	C
ATHÈNES	14	6	N
BANGKOK	32	22	D
BARCELONE	7	5	P
BELGRADE	– 1	– 6	N
BERLIN	0	– 2	D
BRUXELLES	2	– 4	D
COPENHAGUE	2	– 5	D
DAKAR	24	18	D
DELHI	22	7	D
DJERBA	14	9	N
GENÈVE	1	– 4	D
HONGKONG	17	15	C
ISTANBUL	9	0	C
JÉRUSALEM	15	5	N
LE CAIRE	–	–	–
LISBONNE	16	8	N
LONDRES	7	6	C
LOS ANGELES	17	11	D
LUXEMBOURG	– 1	– 7	D
MADRID	11	1	C
MARRAKECH	21	13	N
MEXICO	23	11	D
MILAN	9	– 9	D
MONTRÉAL	1	– 7	P
MOSCOU	– 7	– 14	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	32	7	D
OSLO	– 6	– 14	D
PALMA-DE-MAJ.	11	5	C
PÉKIN	5	– 5	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	N
ROME	11	– 3	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	1	– 7	D
SYDNEY	30	21	N
TOKYO	10	5	D
TUNIS	14	6	N
VARSOVIE	– 1	– 4	C
VENISE	7	– 1	D
VIENNE	1	– 4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Kama, soutra, tantra

ON était entre soi, entre allumés inoffensifs du mardi soir. Comme il arrive à « Ciel mon mardi » avec une fréquence remarquable, on débattait extase. Et pannes, et recettes, et turbo. Et avantages comparés de ceci et de cela. Et kama, et soutra, et tantra.

Le schéma directeur de la variante sexuelle de l'émission de Christophe Dechavanne doit certainement être déposé au pavillon de Breteuil. Les mêmes protagonistes, ou leurs frères, se retrouvent immanquablement. Un psychosexologue barbu est indispensable. S'il peut disputer de quelque point de théologie avec un sexopsychologue à nœud papillon, c'est mieux. La présentation à la caméra d'ustensiles paramédicaux vaguement terrifiants est recommandée.

Il n'est pas interdit qu'une oie blanche perverse agrémente les échanges de quelques acides platitudes. L'invité vedette, venu promouvoir quelque nouveauté du cinéma ou de l'édition, s'efforce de surnager. Un œil sur son Audimat, l'autre sur d'imaginaires offusqués embusqués, l'animateur glousse et fait mine de se boucher les oreilles, tout en jetant de l'huile bouillante à grandes louches.

Il fut donc question des avantages de l'érectomètre informatisé. Une professeur de tantrisme proposa de *« connecter notre sexualité avec notre âme »*. On la vit passer un fort agréable moment avec un monsieur, tous deux en survêtement, assis simplement l'un contre l'autre. Un taoïste exprima un désaccord sur un point de détail. Un « amourologue » suggéra d'*« entrer dans la globalité de la problématique »*.

On fustigea une société trop peu axée sur l'extase. *« L'extase, c'est au-dessus de l'orgasme, ou c'est la même chose ? »* s'enquit Dechavanne, intéressé. Un couple d'âge mûr tombé du Mâconnais, c'est-à-dire de la planète Mars, vint enfin, tout ému, raconter son épopée, dans laquelle la pose de prothèses flexibles tenait un rôle important. Cette télé-là, dont le carburant est un mélange détonant d'essentiel et de futile, est-elle pernicieuse ou souhaitable ? Vaine question. Elle existe, et règne désormais seule ou presque. Pour beaucoup de jeunes notamment, l'appréhension des mystères de l'univers passe par cet entonnoir-là. Au-delà de l'exhibition, que retiendront-ils donc de la dernière livraison ? Qu'il n'est, pour chercher son plaisir, ni fréquence, ni durée, ni technique « normales ». Que ces choses sont importantes sans être graves, et qu'il n'est pas interdit d'en rire. Après tout, on a entendu pire...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique*.

Mercredi 19 février

TF 1

- 20.50 **Sport : Football.** Match amical : Angleterre-France, en direct de Wembley.

- 22.50 **Sport : J.O.** Patinage artistique : programme original dames, à Albertville.
- 23.55 **Magazine : Télévitrine.**
- 0.25 **Magazine : Club J.O.**
- 1.10 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

- 20.50 **Téléfilm : Le Lien du sang.**
- 22.20 ▶ **Documentaire : La Revanche de Dieu.** De Gilles Kepel et Jean-Denis Bonan.
- 23.15 **Magazine : Musiques au cœur.** Les reines dans l'arène.
- 0.25 **Journal et Météo.**

FR3

- 20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** Sommeil et rêves, le cerveau dans tous ses états. Invités : Michel Jouvet, neurophysiologiste ; Michel Billiard, professeur en neurologie ; Odile Benoît, directeur de recherche au CNRS.
- 22.20 **Journal et Météo.**
- 22.40 **Journal des J.O.**
- 23.15 **Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales.
- 0.10 **Traverses.** Paroles de l'Ogooué, ces hommes du bout du monde, de Pauline Toureh et Alain Lavalle.

CANAL PLUS

- 21.00 **Cinéma : Grievous Bodily Harm.** □ Film australien de Mark Joffe (1988).
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.40 **Téléfilm : Honorin et la Lorelei.**
- 0.15 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des welters : Patrizio Oliva-Antoine Fernandez, à Bergame.

LA 5

- 20.50 **Histoires vraies.** A l'œil nu.
- 22.35 **Débat : Le Viol de la vie privée.**
- 23.40 **Documentaire : Vous avez dit fourmis ?** *Où les Français jugent les Japonais, et réciproquement. Une coproduction Yiomiuri TV (Osaka)-La 5.*
- 0.35 **Journal de la nuit.**

M 6

- 20.40 **Téléfilm : La Double Vie de M. le juge.** *Deux femmes et dix enfants à charge !*
- 22.25 **Téléfilm : Illusions perdues.**
- 0.00 **Magazine : Vénus.**
- 0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- 21.00 **Documentaire : Alaska le syndrome « Exxon-Valdez ».**
- 22.40 **Cinéma : L'Enigme de Kaspar Hauser.** ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1975).

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.** L'anglais de la reine donc de la BBC.
- 21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre : les Contes de Cantorbéry, de Chaucer (2).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.**
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Daniel Sibony (Du vécu et de l'invivable).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 14 septembre 1991 lors du Festival de Berlin) : Symphonie n° 2 en ut mineur op. 17, de Tchaïkovski ; Ma mère l'oye pour orchestre, de Ravel ; L'Oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Carlo-Maria Giulini.
- 22.00 **Concert** (donné le 14 janvier à Radio-France) : Duo pour violoncelles, de Padding ; Notturni, de Bacri ; Morpheus, de Jeths ; Danaé ou la pluie d'or, de Van Osten ; Riti Neurali, de Francesconi, par l'Ensemble Asko, dir. : Denis Cohen ; Ingrid Kappelle, soprano, Irvine Arditti, violon.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Sextuor à vent en mi bémol majeur, de Krommer ; Quatuor à cordes en ré mineur op. 76, de Haydn ; Grande Sonate concertante pour flûte et piano en mi mineur op. 85.
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.**

Jeudi 20 février

TF 1

- 15.20 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
- 16.15 **Série : Tribunal.**
- 16.40 **Club Dorothée.**
- 17.35 **Série : Les Professionnels.**
- 18.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
- 20.00 **Journal, Résumé des J.O., Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.**
- 20.50 **Série : Navarro.**
- 22.25 **Cinéma : Le Pactole.** ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1985). Avec Richard Bohringer, Patrick Sébastien, Pauline Lafont.
- 0.00 **Magazine : Club J.O.**
- 0.40 **Journal et Météo.**

A 2

- 15.15 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
- 15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.**
- 16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.50 **Magazine : Défendez-vous.**
- 17.00 **Magazine : Giga.**
- 18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
- 19.00 **Journal des J.O.**
- 19.35 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
- 19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
- 20.45 **INC.**
- 20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Les Jeux vidéo ; Passagers de nuit ; Pillage d'enfance.
- 22.15 **Cinéma : French Connection 2.** ■■ Film américain de John Frankenheimer (1975). Avec Gene Hackman, Fernando Rey, Bernard Fresson.
- 0.10 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
- 1.10 **1, 2, 3, Théâtre.**
- 1.15 **Journal et Météo.**

FR 3

- 13.00 **Sport : J.O.** Hockey sur glace : 11e et 12e place, à Méribel ; Ski alpin : slalom dames (2e manche), à Méribel.
- 16.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
- 16.30 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- 18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Spécial J.O. ; Invitée : Frédérique Bredin.
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.00 **Un livre, un jour.**
- 20.10 **Divertissement : La Classe.**
- 20.40 **INC.**
- 20.45 **Cinéma : Laisse aller, c'est une valse.** ■ Film français de Georges Lautner (1970). Avec Mireille Darc, Jean Yanne, Michel Constantin.
- 22.30 **Journal et Météo.**
- 22.50 **Journal des J.O.**
- 23.25 **Téléfilm : Chantage à la vie.**
- 0.55 **Musique : Mélomanuit.** *Aïda* et *Nabucco*, extraits, de Verdi, par le Chœur Obretenov ; Invité : Pierre Tchernia.

CANAL PLUS

- 13.35 **Cinéma : Stanley et Iris.** ■■ Film américain de Martin Ritt (1989). Avec Jane Fonda, Robert De Niro, Swoosie Kurtz.
- 15.30 **Téléfilm : La Confrérie de la rose.**
- 18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 **Ça cartoon.**
- 18.50 **Le Top.**
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
- 20.31 **Le Journal du cinéma.**
- 20.35 **Cinéma : La Contre-Allée.** □ Film français d'Isabel Sebastian (1990).
- 21.50 **Flash d'informations.**
- 22.00 **Cinéma : Indiana Jones et la dernière croisade.** ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1989). Avec Harrison Ford, Sean Connery, Denholm Elliott (v.o.).
- 0.00 **Cinéma : Le Beau-Père 2.** □ Film américain de Jeff Burr (1989).
- 1.25 **Cinéma : Le Cœur battant.** ■ Film français de Jacques Doniol-Valcroze (1960). Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Brion, Raymond Gérôme.

LA 5

- 13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
- 14.25 **Série : Bergerac.**
- 15.25 **Série : Soko, brigade des stups.**
- 16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
- 17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
- 18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
- 19.05 **Série : La loi est la loi.**
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.50 **Téléfilm : La Mort en une seconde.**
- 22.35 **Divertissement : Spécial drôles d'histoires.**
- 23.05 **Cinéma : Voluptés aux Canaries.** □ Film français de Michel Leblanc (1986). Avec Michèle Leska, Christopher Gil, André Kay.
- 0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

- 13.30 **Série : Madame est servie.**
- 14.00 **Série : L'Ami des bêtes.**
- 16.45 **Jeu : Zygomusic.**
- 17.15 **Magazine : Zygomachine.**
- 17.35 **Série : Drôles de dames.**
- 18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
- 19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- 19.50 **Météo des neiges.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O. et M 6 Finances.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.30 **Météo.**
- 20.40 **Cinéma : Karaté Kid 2.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1986). Avec Noriyuki « Pat » Morita, Ralph Macchio, Tamlyn Tomita.
- 22.25 **Météo des neiges.**
- 22.45 **Téléfilm : Le Peuple crocodile.**
- 0.05 **Météo des neiges.**
- 0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- 16.40 **Documentaire : Cent ans de jazz.** 2. Les Années 30.
- 17.35 **Téléfilm : Ostkreuz.**
- 19.00 **Documentaire : Lignes de vie.** 3. Dieter et Elke.
- 20.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (v. o).
- 21.00 **Magazine : Mégamix.**
- 22.00 **Magazine : Avis de tempête.**
- 22.55 **Danse : Waterproof.** Chorégraphie de Daniel Larrieu.
- 23.20 **Documentaire : Jours et nuits du théâtre.** 2. La Lumière à l'affiche.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** Enfants de la nuit, de Rezvani.
- 21.30 **Profils perdus.** Tania Balachova.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'immeuble, marche à suivre (3).
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Denis Roche (Dans la maison du sphinx).
- 0.50 **Musique : Coda.** Portraits de Fats Waller. 4. 1929, une année exemplaire.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Les Créatures de Prométhée, ouverture, de Beethoven ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur, de Haydn ; Adagio K 261, de Mozart ; Symphonie n° 4 op. 29, de Nielsen, par l'Orchestre de Paris, dir. Neeme Jarvi ; Lynn Harrell, violoncelle.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Dix-neuf chants polonais op. 74, de Chopin ; Adélaïde, de Beethoven (transcription de Liszt) ; Soirées de Vienne, de Schubert (transcription de Liszt).
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat. C'était hier : Thelonious Monk, Lester Young, Lee Morgan, Dizzy Gillespie, Tadd Dameron, Art Tatum, Johnny Carisi ; Tous en scène : Ray Charles à Paris en 1961.

Le Monde

Le Japon campe sur ses positions dans les négociations commerciales du GATT

TOKYO

correspondance

A moins de deux semaines de la date limite fixée aux Etats pour se prononcer sur les accords provisoires de l'Uruguay Round (négociations commerciales internationales), le Japon réaffirme que les dispositions sur l'agriculture sont en l'état inacceptables. *« Il y a des limites à ce qu'un pays peut accepter »*, a déclaré lundi 17 février M. Jiro Shiwaku, vice-ministre des affaires internationales au ministère de l'agriculture, en charge du dossier du GATT. Lors d'une conférence de presse, M. Shiwaku a ajouté que le Japon ne pouvait à la fois ouvrir son marché et se voir refuser le droit de subventionner ses produits agricoles à l'exportation comme le prévoirait le texte du directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel.

« Nous n'avons pas dévié de notre politique originelle », a-t-il souligné. *« Je ne peux pas affirmer aujourd'hui que le Japon laissera en blanc la ligne « tarifications », mais s'il n'y a pas de nouvelle réunion avant le 1er mars, la confusion sera très grande. »* Le Japon, qui protège ses producteurs de riz et de lait par des barrières non tarifaires, refuse d'abandonner totalement cette position au profit d'une politique tarifaire. M. Shiwaku a voulu couper court aux rumeurs indiquant que le Japon pourrait assouplir son discours.

(Intérim)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 février

Faible à l'ouverture

Après la superbe séance de la veille (+1,60 %), la Bourse de Paris a ouvert en baisse mercredi matin 19 février sous la pression de ventes bénéficiaires.

En retrait de 0,22 % au début des échanges, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,39 % après une heure de transactions. Dans ce contexte, on relevait les baisses de Sextant Avionique, Matra. Du côté des hausses, on notait celles d'Hachette, de Peugeot et de Nord-Est.

Pour des raisons agricoles et écologiques

Bruxelles propose une défiscalisation des biocarburants

La Communauté pourrait favoriser par des avantages fiscaux la production de biocarburants. C'est ce que souhaite la Commission européenne, qui s'apprête à proposer aux États membres de réduire de 90 %, voire davantage, les taxes perçues sur l'éthanol et ses dérivés ainsi que sur le diester, un substitut du diesel mis au point par les Français. Les taxes perçues sont aujourd'hui les mêmes que pour les carburants pétroliers, soit à un niveau élevé qui dissuade l'investissement.

BRUXELLES

(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le projet bruxellois va plus loin que la loi de finances française de 1992 : celle-ci prévoit une exemption des droits d'accises pour la production de carburants agricoles issue de projets pilotes, alors que la Commission, soucieuse de donner un maximum de sécurité aux investisseurs, préconise la détaxation de l'ensemble de la production industrielle. Mme Christiane Scrivener, le commissaire européen à l'origine du projet, voit un maximum d'avantages à une politique d'incitation fiscale à la production de biocarburants. Outre une plus grande indépendance énergétique, l'environnement y trouverait son compte : le bioéthanol ou le diester émettent, lorsqu'ils sont brûlés, beaucoup moins de gaz carbonique que les produits pétroliers et pratiquement pas de dioxyde de soufre.

La proposition s'inscrit parfaitement dans le schéma de réforme de la politique agricole commune (PAC) en cours d'examen par les Douze. S'agissant des grandes cultures (céréales, oléagineux), celui-ci prévoit la mise en œuvre d'un programme obligatoire de 15 % de gel des terres. Les surfaces ainsi mises en jachère (à terme, 4 millions d'hectares) pourraient cependant être valorisées grâce à des cultures destinées à un usage industriel, ce qui serait tout bénéfice pour le revenu paysan.

La Commission espère bien rééditer ainsi le «coup» réussi jadis pour promouvoir l'essence sans plomb : en 1987, la CEE avait décidé un allègement de la fiscalité au profit de «l'essence verte», qui avait grandement contribué à son démarrage commercial. Les conditions paraissent favorables à une politique d'incitation à la production de carburants agricoles, en particulier d'ETBE, un dérivé du bioéthanol, qui constitue un excellent additif à l'essence sans plomb, dont le degré d'octane n'est pas suffisant pour protéger les moteurs. On pallie aujourd'hui cette faiblesse en ajoutant des additifs pétroliers que l'ETBE pourrait remplacer.

Des débouchés importants existent aussi pour le diester : celui-ci, produit à partir d'huile de colza, peut remplacer le diesel sans qu'aucun aménagement doive être apporté au moteur. La ville de Rouen a déjà mis en service des autobus fonctionnant au diester. Un GIEE (groupement d'intérêt économique européen), nommé Eurobiodiesel et dont le siège est à Paris, rassemble des entreprises françaises, allemandes et italiennes qui, avec l'aide de la Commission, s'emploient à promouvoir le diester. Parties prenantes dans la recherche sur les biocarburants, les compagnies pétrolières de la CEE ne devraient donc pas en principe chercher à s'opposer à la politique d'incitation fiscale voulue par Bruxelles.

PHILIPPE LEMAITRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Faux jumeaux

ALORS, il se dégonfle, Le Pen ? Sous prétexte que Tapie l'a traité de salaud et ses électeurs avec, il y a plus de trois semaines, le voilà qui se vexe, là, brusquement, qui joue les pucelles effarouchées : Puisque c'est comme ça, ton duel télévisé, tu peux toujours te l'accrocher, espèce de grossier personnage !

Quand on se souvient des aimables propos échangés entre ces deux champions du parler vrai, du parler cru, lors de leur dernier match, un match nul, il y a de quoi se marrer, avouez. Ils se traitaient de pitre, de rigolo, ils s'encourageaient à tremper, je cite, leur cul dans l'eau froide histoire, de se guérir de leurs hémorroïdes.

Moi qui avais bloqué ma soirée pour essayer de suivre, mes petites cellules grises remontées à bloc, ce haut débat d'idées, clou de la campagne, entre ceux que Thierry Saussez qualifie de jumeaux du populisme, c'est le titre de son dernier bouquin, un régal, je suis drôlement déçue.

Ils me devaient bien ça ! C'est moi qui les ai entièrement fabriqués, ces deux-là. Ils s'y prêtent, notez ! Même s'ils n'ont rien à dire, ils ont les mots pour le dire : des mots épais, vulgaires, nature. Des mots en forme d'uppercut, des mots dont les médias se font immédiatement l'écho en en rajoutant, en les traitant de Zorro-zozo ou de Zorro-zéro, pour mieux les renvoyer dos à dos à leurs délires de bateleurs démagos. Quitte à crouler sous les procès intentés par ces deux experts en communication qui n'oublient jamais de tirer la chaîne quand la cuvette est pleine.

Jumeaux peut-être, mais faux jumeaux. Frères ennemis. Parce qu'enfin ces fils du peuple, porte-parole de tous les exclus, ont beau se battre à armes égales, arc-boutés l'un à l'autre, au service de la même ambition, ils n'en appartiennent pas moins à des familles radicalement opposées. Et c'est précisément ce combat, cette lutte au couteau, entre le bien et le mal, qui passionne les foules. Au risque de porter, un jour, un coup à la démocratie.

La FIDH veut mobiliser les organisations internationales sur les droits de l'homme au Tchad

Au retour d'une mission au Tchad effectuée au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), le magistrat Jean-Paul Jean a estimé, dans un rapport rendu public mercredi 19 février, que *«la Commission des droits de l'homme de l'ONU devrait exercer une surveillance particulière»* sur ce pays.

La FIDH diffuse d'autre part un *Rapport sur la persistance des violations massives des droits de l'homme au Tchad*, dont la publication, indique-t-elle dans un communiqué, *« survient quatre jours après l'assassinat de Me Joseph Behidi, vice-président de la jeune Ligue tchadienne des droits de l'homme »*. Ce meurtre *« constitue sans doute un avertissement*, affirme la FIDH, *c'est en effet la première fois sous le régime du président Déby qu'un défenseur des droits de l'homme est assassiné »*.

Mettant fin à des déclarations contradictoires

L'OLP confirme la participation des Palestiniens à la conférence de Washington

L'Organisation de libération de la Palestine a confirmé mardi 18 février que les Palestiniens participeront aux négociations de paix avec Israël le 24 février, mettant ainsi fin à une confusion après l'annonce par la délégation palestinienne qu'elle suspendait son départ pour protester contre l'arrestation de deux des siens (*le Monde* du 19 février). *« Il n'y aura pas de changement au programme »*, a affirmé à Tunis le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahmane.

M. Abderrahmane a justifié la décision en se référant à une précédente déclaration du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, selon laquelle les Palestiniens iront à Washington avec les autres Arabes *« pour ne pas donner l'occasion (à Israël) d'entraver le processus de paix »*.

Le porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Achraoui, avait affirmé en début de journée à Jérusalem que la délégation avait décidé de surseoir à son voyage en raison de *« la colonisation des territoires occupés et l'arrestation de deux membres de la délégation »*, MM. Jamal Choubaki et Mohamed Hourani. Ces propos avaient été initialement confirmés à Damas par le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo.

Les Israéliens ont rapidement réagi à cette prise de position. Le vice-ministre chargé de l'information, M. Benyamin Netanyahu, a justifié la détention de MM. Hourani et Choubaki en affirmant qu'ils étaient *« poursuivis pour avoir fomenté des opérations terroristes contre des civils »*. Tel n'est pas l'avis des Américains qui ont protesté contre la détention des deux Palestiniens, soulignant que les *« Etats-Unis se sont de longue date opposés à la détention administrative des habitants des territoires occupés »*. – *(AFP.)*

Alors que cinq mille personnes ont été interpellées en trois semaines

Le FIS « tend la main » au pouvoir algérien « pour un dialogue sérieux »

Le Front islamique du salut (FIS) *« tend la main pour un dialogue responsable et sérieux, qui respecte le choix du peuple et n'efface pas la réalité politique par un ordre militaire »*, dans son communiqué numéro 17 daté du 13 février et signé par M. Abderrazak Radjam, président de la commission de l'information du bureau exécutif provisoire, aujourd'hui passé dans la clandestinité.

C'est la première fois depuis la suspension du processus électoral que la formation intégriste semble rechercher le dialogue avec le pouvoir. Dans son précédent communiqué, il avait exhorté ses partisans à mettre fin à la *« piraterie politique »*, désignant ainsi le Haut Comité d'Etat (HCE), que préside M. Mohamed Boudiaf.

« Le changement prôné par le FIS est pacifique et exprime la volonté populaire », précise le communiqué qui lance *« un avertissement »* avant une *« révolution de masse »*. Il demande aux formations politiques *« de se mobiliser pour éviter le grand dérapage qui conduirait inéluctablement à ce que nous voudrions tous éviter »*.

Dix avocats des dirigeants du FIS actuellement en détention ont annoncé, mardi, qu'ils avaient *« suspendu »* la défense de leurs clients parmi lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, parce qu'ils refusaient d'être réduits au rôle *« d'observateurs »* tout juste tolérés par le tribunal militaire, et ainsi *« de porter atteinte, par leur présence-caution, à la crédibilité de l'institution judiciaire, aux lois et à l'honorabilité de la famille judiciaire »*. Ils précisent qu'ils maintiendront cette position *« jusqu'au rétablissement de l'équilibre qui doit exister impérativement dans toute procédure judiciaire digne et équitable »*.

Quelque cinq mille personnes – parmi lesquelles ne figurent aucun mineur ni aucune femme – ont été interpellées depuis le début de février, a déclaré, mardi, M. Ali Haroun, ministre des droits de l'homme et membre du HCE. Il a ajouté que le nombre des personnes maintenues en détention serait vraisemblablement inférieur une fois que les *« tris »* auront été faits dans les quatre *« centres de sûreté »* ouverts au Sahara, à Ouargla, Reggane, Adrar et Aïn Salah. – *(Reuter, AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1992 a été tiré à 506 370 exemplaires.

Pour arrêter les poursuites à son encontre

M. Milken s'apprête à payer 900 millions de dollars

Selon le *Wall Street Journal*, M. Michael Milken, qui dirigeait le département *junk bonds* – obligations hautement spéculatives qui ont permis de financer la vague des rachats d'entreprises des années 80 – de la firme d'investissement Drexel Burnham Lambert, actuellement en prison, aurait accepté de payer la somme de 900 millions de dollars pour se débarrasser des poursuites judiciaires en cours.

Un règlement préliminaire des poursuites civiles (plus d'une centaine) serait intervenu contre le paiement d'une somme de 500 millions de dollars qui s'ajouterait aux 400 millions de dollars déjà versés. D'autres anciens employés de la firme avaient déjà versé 300 millions de dollars et les assureurs devraient verser 100 millions, ce qui porterait le montant total à 1,3 milliard de dollars (environ 7 milliards de francs).

Cet accord est subordonné à l'approbation des plaignants. Les plaintes contre M. Milken, contre d'autres responsables de Drexel, la société elle-même et ses assureurs, avaient été déposées par des sociétés, de nombreux petits investisseurs et aussi des organismes gouvernementaux, notamment la Federal Deposit Insurance Corp (FDIC).

EN BREF

□ **INDE : dix-neuf morts à la veille des élections au Pendjab.** – Dix-neuf personnes ont été massacrées, lundi 17 février, au Pendjab, où des élections controversées devaient avoir lieu mercredi, en dépit du boycottage décidé par des mouvements indépendantistes sikhs (*le Monde* du 19 février). Un commando a assassiné douze personnes appartenant à trois familles dans un village proche de Barnala. Par ailleurs, un mouvement de grève lancé mardi pour quarante-huit heures par les séparatistes a quasiment paralysé l'Etat. – *(AFP, UPI.)*

□ **M. Habache de retour à Damas.** – Le secrétaire général du FPLP, M. Georges Habache, est arrivé dimanche 16 février à Damas avec sa famille en provenance de Tunis, a-t-on appris de source palestinienne bien informée dans la capitale syrienne. La santé du secrétaire général du FPLP est *« stable »*. – *(AFP.)*

□ **La majorité des rédacteurs de France Inter protestent contre la sanction de trois journalistes.** – La direction de Radio-France a engagé une procédure disciplinaire contre trois chefs de service, Ralph Pinto (service étranger), Hélène Cardin (médecine) et Jean-Marc Stricker (culture) afin de sanctionner leur soutien à la grève de Radio-France et au mouvement qui a empêché des cadres de la rédaction, dont Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France, de présenter le journal de 18 heures, vendredi 7 février (*le Monde* daté 9-10 février). Une assemblée générale, réunie à l'initiative de la Société des journalistes, mardi 18 février, a refusé cette mesure *« inacceptable »*. Auparavant, une pétition s'opposant à toute sanction de journalistes avait recueilli 69 signatures parmi les 84 journalistes de la rédaction de France Inter. La plupart des syndicats – Syndicat national des journalistes (SNJ), SNJ-CGT, FO, CFTC – ont diffusé des tracts dans le même sens. La direction de Radio-France était en réunion à propos de cette affaire mercredi 19 février.

□ **VOILE : Coupe Louis Vuitton.** – Le voilier français *Ville-de-Paris*, skippé par Marc Pajot, a remporté une victoire facile face à *Spirit of Australia*, mercredi 19 février, à San-Diego, lors de la troisième régate du deuxième tour éliminatoire de la Coupe Louis-Vuitton où s'affrontent les challengers de la Coupe de l'America. Le bateau français a passé la ligne d'arrivée avec 1 minute et 48 secondes d'avance sur son adversaire, pour terminer la régate en 2 heures 24 minutes et 51 secondes. Après cette journée, *Ville-de-Paris* occupe la cinquième place avec neuf points.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

«LA GUERRE SANS NOM», UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER ET PATRICK ROTMAN

Le voyage de la mémoire

LA «guerre sans nom», c'est la guerre d'Algérie. Sans nom puisque aujourd'hui encore officiellement considérée comme une simple opération de maintien de l'ordre, sans nom parce que depuis trente ans son souvenir est resté enfoui sous une épaisse couche de silence.

La Guerre sans nom, le film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, n'est pas un film sur la guerre d'Algérie. Du moins au sens de l'histoire événementielle. On n'y trouvera pas de chronologie des événements politiques, pas de récit de hauts et bas faits d'armes ni de manœuvres diplomatiques. On n'y trouvera pas non plus d'Algériens. Le film est uniquement composé de témoignages contemporains, ceux de gens qui n'ont jamais la parole, et encore moins sur ce sujet dont ils ont du mal à parler, et dont on ne veut pas entendre parler.

Les vingt-huit «personnages» du film ont en commun d'avoir été appelés ou rappelés entre 1954 et 1962, d'être des lampistes, et d'être originaires et toujours habitants de Grenoble ou de ses environs. Pour le reste (statut social, aisance de parole, engagement politique, regard sur le passé), ils sont aussi divers que possible. Sur l'écran, aucune image officielle, aucune «illustration», ne parasite leur présence – hormis leur visage, seules leurs propres photos d'amateurs prises à l'époque, ont droit de cité, – de même qu'aucune «parole autorisée» (si ce n'est celle des auteurs du film) n'interfère avec leurs témoignages.

La Guerre sans nom (1) se réfère clairement au *Chagrin et la Pitié* : histoire vue par ceux qui l'ont vécue, témoignages bruts et dérangeants, zone géographique limitée – c'était Clermont-Ferrand dans le film de Marcel Ophuls, – longue durée (quatre heures). Pourtant le résultat est différent. Ophuls s'en prenait à un mur de mensonges, pieusement entretenus, sur le comportement des Français durant l'Occupation. Tavernier et Rotman ouvrent, eux, une brèche dans un mur de silence. Ce que racontent leurs témoins ne contredit rien, et d'ailleurs, en termes de savoir historique, n'apprend pas grand-chose. A moins d'ignorer que l'armée française a pratiqué la torture (même Massu l'a dit à la télévision), que de Gaulle s'est renié ou que les harkis ont pour la plupart été abandonnés à un sort funeste par le départ des troupes, on n'y trouvera guère de révélations, même si toutes ces choses restent bonnes à dire, et à répéter.


ANDRÉ DUCREUX/EXPO «LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE» (BDIC)

Arrivée du contingent français en Algérie.

On y trouve, en revanche, bien d'autres choses, au moins aussi nécessaires. Des gens, d'abord, des gens d'aujourd'hui, des regards, des gestes, des mots qui eux non plus n'ont guère droit de cité sur les petits et grands écrans. Regards, gestes, mots dans lesquels reparaissent ceux d'il y a trente ans et plus. Dans ce télescopage, la peur, l'ennui, les regrets, les bons souvenirs aussi, deviennent palpables. Ils laissent entrevoir l'incompréhensible : être expédié, à vingt ans, dans une guerre dont on n'a rien à faire.

Approcher ce que fut cette expérience, éprouvée par une génération entière de Français, c'est aussi renouer le fil cassé de l'histoire dont aujourd'hui est le produit. Et encore dénoncer l'irresponsabilité coupable de tous ceux qui, depuis, ont voulu faire comme si «ça» n'avait pas eu lieu. Ainsi, dans l'émotion, l'attention, la colère souvent et le sourire parfois, le film remplit un très nécessaire devoir civique. L'usage veut qu'on associe désormais document et télévision.

Mais sur le petit écran beaucoup d'indices – un objet dans le coin d'un appartement, un détail vestimentaire, le coup d'œil d'un témoin à sa femme – risquent de disparaitre. La longue durée du film permet en revanche de s'embarquer avec les protagonistes. Prévu pour être diffusé sur Canal Plus après sa sortie sur grand écran, *la Guerre sans nom* ne sera jamais aussi bien vue que dans une salle. Il faut le grand écran pour être embarqué dans ce voyage de la mémoire.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) En même temps que la sortie du film, le Seuil publie un livre qui reprend de façon plus exhaustive et plus descriptive le contenu des témoignages, et raconte les conditions du tournage : *la Guerre sans nom, les appelés d'Algérie 54-62* de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier, 306 pages, 110 F.

Malaventure

PLUS de deux millions et demi de Français – appelés ou rappelés – ont participé à ce que Bertrand Tavernier et Patrick Rotman appellent *«la guerre sans nom»*, celle d'Algérie. Pour certains, ce fut l'enfer, pour d'autres l'ennui surtout, pour d'autres encore, arrachés pour la première fois à leur ferme, à leur atelier, à leur quartier, la seule grande aventure de leur vie. Mais pour tous, ou presque, ce fut surtout une parenthèse, souvent douloureuse mais vite refermée, hermétique et absurde, jamais oubliée.

Trente ans après les «événements», Tavernier et Rotman ont retrouvé – en grande partie grâce à Georges Mattei, figure éminente de l'opposition à la guerre d'Algérie – une trentaine de ces acteurs malgré eux d'un des conflits les plus anachroniques. Ouvriers, paysans, commerçants, cadres, ces «seconds rôles» du drame algérien sont tous originaires de la région de Grenoble, où ont eu lieu en 1956 les plus importantes manifestations contre l'envoi des rappelés en Algérie. Et pendant les quatre heures que dure le film – bien plus, en fait, car Tavernier et Rotman ont tourné plus de cinquante d'heures d'entretiens pour «apprivoiser» leurs interlocuteurs – ces hommes évoquent enfin ce passé refoulé, comme ils ne l'ont jamais fait avec leur femme, avec leur père, leur mère, leur frère, leur sœur, avec leurs enfants.

Ce qui leur est arrivé paraît les stupéfier : pour la première fois, quelqu'un d'extérieur à leur mésaventure s'intéresse à cette période gâchée mais cruciale de leur vie, qu'il fut longtemps de mauvais ton d'évoquer, sans doute parce qu'elle fut une guerre nationale – soutenue peu ou prou par la plupart des partis – et qu'elle se termina en défaite politique. C'est à une véritable délivrance que nous assistons. Une délivrance émouvante, hésitante, pudique, à la mesure de ces plaies et de ces blessures enfouies, de ces illusions fauchées à vingt ans, d'une joie de vivre tôt perdue dans les canettes de bière, les embuscades de nuit, les casernements sinistres, les pitons inhospitaliers, les gardes interminables, le souvenir des amis morts ou estropiés, les regards des «regroupés» ou les cris à peine étouffés des «interrogés».

A quelques exceptions près, la « guerre sans nom» a été subie par les appelés et les rappelés. La plupart ignoraient tout de l'Algérie, estimaient n'avoir rien à y faire, surtout les rappelés, qui avaient *«déjà donné»*. Les refus idéologiques, cependant, seront rares et individuels, le parti communiste n'ayant jamais encouragé à l'insoumission, encore moins à la désertion. Tavernier et Rotman ont pourtant retrouvé l'un de ces contestataires, militant communiste condamné à deux ans de prison pour refus d'obéissance, c'est-à-dire de servir en Algérie. Après avoir purgé sa peine, il se résignera et partira. Il le regrette aujourd'hui. *«Je n'ai pas eu le courage de déserter»*, dit-il simplement.

La grande majorité partira avec inquiétude, parfois curiosité, mais sans états d'âme particuliers. Beaucoup sont malléables, tous sont formidablement isolés dans cette société primitive et infantilisante qu'est l'armée ; quelques-uns se prennent à ce jeu initiatique de la guerre, beaucoup défendent tout simplement leur peau : ils savent que le FLN ne fait pratiquement pas de prisonniers et sont au courant des atroces mutilations pratiquées sur les cadavres.

Sur le terrain ou dans un bureau, tous attendent «la quille» et beaucoup enjolivent, mentent, dans les lettres qu'ils envoient à leurs familles, pour ne pas inquiéter un «arrière» qui accepte sans trop broncher une guerre en forme de maintien de l'ordre. Ils continueront de mentir par omission à leur retour et personne, d'ailleurs, ne leur posera trop de questions. La guerre d'Algérie n'a rien à voir, de ce point de vue, avec celle du Vietnam, vécue par tous en direct, à la télévision. Elle fut au contraire différée, censurée au montage, et la presse, très étroitement encadrée, fut trop souvent complice de cette occultation de la vérité.

Les exceptions, dans la galerie de portraits exposés par Tavernier et Rotman, ce sont bien sûr quelques sous-lieutenants, *«plutôt Algérie française»* à l'époque et dont l'un confesse, comme à regret, n'avoir jamais, depuis, disposé d'un tel pouvoir alors qu'un autre reconnaît sans problème que c'est en Algérie qu'il a pris conscience de sa vocation de «cadre». Car le pouvoir, bien plus que l'idéologie, sera le secret de la participation active de ces hommes à la guerre. Mais quel pouvoir ? Celui, bien sûr, de paraître, de commander une trentaine d'hommes, mais aussi, parfois, celui de «régner» sur un village, d'humilier et celui – ce n'est jamais vraiment dit, les «témoins» du film affirmant n'avoir jamais torturé – de donner et de recevoir la mort.

La satisfaction du travail bien fait peut être une autre clé de l'acceptation de la guerre ; c'est le cas de cet officier du génie, responsable du bon fonctionnement du barrage électrifié destiné à éviter les infiltrations de «fels» à partir du Maroc et qui évoque son expérience, diapositives et commentaires techniques à l'appui, comme s'il s'agissait de rendre compte d'un stage en entreprise.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 26

ENTRETIEN AVEC BERTRAND TAVERNIER ET PATRICK ROTMAN

Chape de plomb, paroles d'or

Patrick Rotman a notamment publié *les Porteurs de valises*, consacré aux réseaux de soutien français au FLN, *Génération* et *Tu vois je n'ai pas oublié*. Outre son œuvre de fiction, Bertrand Tavernier s'était déjà frotté au documentaire avec *Mississippi Blues* et *Lyon, le regard intérieur*. *La Guerre sans nom*, investigation de fond et film à part entière, est né de la collaboration entre le spécialiste des grandes enquêtes et le cinéaste.

« Pourquoi votre film dure-t-il quatre heures ?

– PATRICK ROTMAN : Pour qu'il ait un sens, il fallait que cette parole ait le temps de s'élaborer, de s'exprimer, que les personnages aient le temps de s'installer. Dès que nous avons commencé à tourner, nous avons été frappés par l'extraordinaire qualité des témoignages, l'intensité, l'émotion, la précision de la mémoire, le travail qui se fait dans la tête... Cette lente introspection, cette maturation, ce travail sur eux-mêmes, qu'effectuaient les témoins devait être visible. Très vite, les personnages ont pris le pas sur la chronologie.

– BERTRAND TAVERNIER : La production s'est inquiétée de cette longueur du film ; c'est grâce à René Bonnel, de Canal Plus, qu'il a pu exister ainsi. Sans Canal Plus, le projet de Patrick, qui dormait sur des étagères depuis deux ans, y serait toujours.

– Vous avez sélectionné les témoins ?

– B. T. : Seulement en fonction de l'intérêt de leur témoignage. Nous n'avons pas cherché à établir un échantillon systématique des opinions, des lieux d'affectation, des périodes de présence en Algérie. Il se trouve qu'au bout du compte l'ensemble donne une image assez fidèle de ce qu'a été la guerre du contingent. Il n'y a rien sur les villes, ce n'est pas étonnant parce que, à part Alger, où la bataille a été menée par les paras, la guerre ne s'est pas faite dans les villes. Le sujet, c'était : qu'est-ce que c'est que partir à la guerre à vingt ans ?

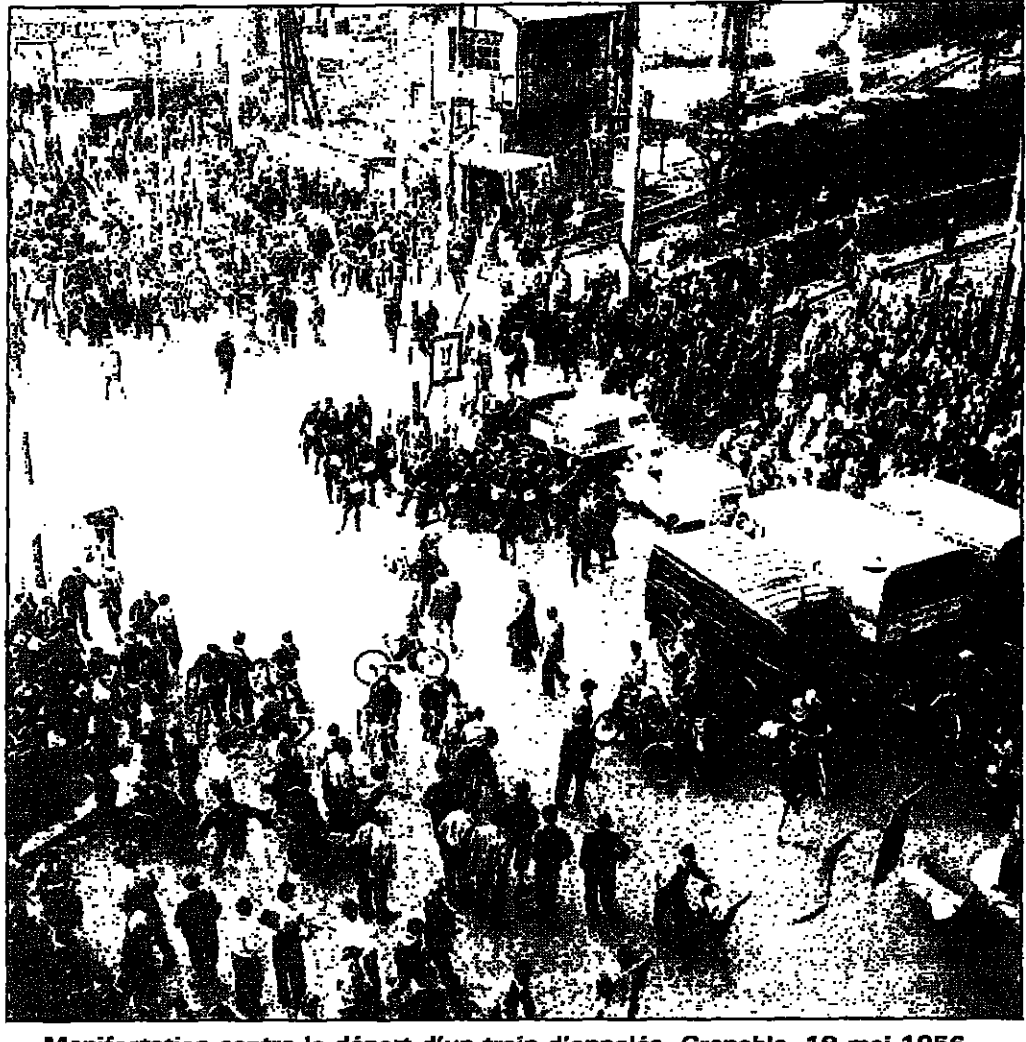
– Pourquoi êtes-vous allés filmer des paysages en Algérie ?

– B. T. : J'avais été frappé par la manière dont nos interlocuteurs parlaient de l'impression de solitude, de l'absence de contacts avec les gens. En filmant ces paysages, j'étais un peu dans la même position qu'eux, en train de découvrir ce pays qu'ils ne connaissaient pas. On était surpris par la végétation, la couleur du ciel. Mais il m'a semblé que filmer des Algériens, sur place, aurait trahi cette impression de solitude et aurait été une dramatisation artificielle.

– Pendant la réalisation du film, y a-t-il eu des formes d'hostilité, des bâtons dans les roues ?

– B. T. : De la part de l'armée régulière. Un général de Grenoble a refusé l'autorisation de tourner dans son mess, demandée par quatre officiers. Il a refusé avec une volonté de montrer qu'il refusait, il ne nous a pas parlé au téléphone, il n'a pas voulu nous recevoir. Et un témoin s'est défilé : il avait une fonction plus ou moins officielle à la mairie de Grenoble et a dû, à un moment ou à un autre, être mêlé à l'OAS.

» Mais ce qui nous a le plus marqués, ce ne sont pas les obstacles, mineurs, c'est l'indifférence du côté des politiques. Pendant le tournage à Grenoble, Alain Carignon ne s'est même pas déplacé, alors que, lorsque je tourne un film sur le Moyen Age, tous les conseillers municipaux débarquent sur le plateau. Nous avons invité tous les hommes politiques à des projections : à ce jour, seul Pierre Joxe est venu. Alors que pratiquement toute la génération des dirigeants socialistes actuels s'est formée durant cette période. Et il n'y a pas eu plus d'empressement à droite. Aucun intérêt non plus, à ce jour, du côté des chaînes de télévision. Nous avons convié Hervé Bourges, j'attends toujours sa réponse.



COLL. PARTICULIÈRE

Manifestation contre le départ d'un train d'appelés, Grenoble, 18 mai 1956.

– Le contraste entre cette indifférence et le désir de parler de vos témoins est frappant.

– B. T. : Ils éprouvent un terrible ressentiment contre la manière dont on a jeté une chape de plomb sur ce bout d'Histoire. Je pense qu'une grave fêlure dans la société française provient de là.

– P. R. : Une page honteuse, on la tourne ou on l'arrache. Alors que deux millions et demi de jeunes Français ont vécu cette expérience. Le film cherche à faire surgir une parole, pas à dénoncer. Les témoins, y compris ceux qui savaient que nous sommes catalogués à gauche et qui avaient une certaine réticence – ils nous l'ont dit après, – ont quand même joué le jeu formidablement. Les photos, leurs témoignages, ils ont tout mis à notre disposition. Il s'est créé d'extraordinaires relations de confiance, nous avons reçu une hospitalité étonnante. De notre côté, nous avons tout fait pour que ce film soit le leur, en répétant que le plateau leur restait ouvert s'ils voulaient revenir, s'ils avaient oublié quelque chose, qu'on les accueillerait toujours.

– Vous avez beaucoup parlé avec eux avant de les filmer ?

– P. R. : Georges Mattéi a effectué le travail de recherche, il a parlé avec eux. Je les ai vus presque tous avant, à part quelques-uns qui sont venus pendant le tournage. J'avais des repères. Mais il fallait garder intact ce qu'ils avaient à dire, pour le moment où ça passerait devant la caméra. On ne fait pas deux fois un récit comme celui de Serge Puygrenier, par exemple. Je savais qu'il avait perdu sa jambe, mais je ne savais pas que c'était un autre de nos témoins, Bruno Enrietti, qui lui avait sauvé la vie. Des choses apparaissent, avec la durée. De même, nous avons été complètement surpris par le témoignage inopiné du frère de Noël Trouilloud, Jean, lorsqu'il parle du village où le RIMa est passé. Il en parle de manière très naturelle : *« Il n'y avait plus rien. Plus aucune vie. Même pas un chien. La population a été mitraillée. Le RIMa n'avait pas de pardon. »* Il ne le dit pas pour avoir l'air intéressant, montrer que lui aussi a vu quelque chose de terrifiant.

– B. T. : Il ne soupçonnait même pas que ça puisse nous intéresser. Cette histoire est venue au bout de deux ou trois heures d'entretiens. On avait souvent l'impression que la parole avait été congelée et qu'elle ressortait telle quelle, trente ans plus tard. On avait l'impression que ça leur était arrivé la veille.

– Beaucoup de gens parlent de la torture, témoignent de son existence, mais sans avouer l'avoir pratiquée.

– B. T. : Seul Jacques Bec dit avoir torturé.

– P. R. : Sur la torture, le film est très clair. Si la quasi-totalité des vingt-huit témoins en ont eu connaissance de manière proche, c'est qu'elle a été généralisée. Ils savaient tous que ça existait. Le deuxième point, c'est que ce n'était pas une pratique réservée au contingent. Dès 1957, il y avait des endroits spécialisés pour faire ce genre de choses, les DOP [dispositifs opérationnels de protection]. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de coups, de mauvais traitements – sans parler des prisonniers achevés, fait évoqué comme étant une pratique naturelle. Mais, une fois encore, on n'a pas cherché à faire quelque chose d'un peu sensationnel ou à axer le film sur cette question.

– B. T. : Il y a un moment où la caméra ne ment pas. Sur les témoignages très longs, qui ne sont pas manipulés, on sent si les gens disent vrai ou pas. Comme le déclare formidablement l'un des témoins, Alain Bœuf, une partie de ceux qui torturaient n'avaient même pas conscience qu'ils faisaient quelque chose de mal ; donc ils ne viendraient pas témoigner, même si on le leur demandait. Parce qu'ils n'ont rien à dire. Bœuf parle des volontaires, qui vivaient une aventure et à qui il était impossible d'expliquer quoi que ce soit. Je pense que même si l'on en trouvait un, son témoignage serait inintéressant.

– P. R. : Alors que lui, Bœuf, lorsqu'il a ouvert une porte et qu'il a vu ça, ce que ça lui a fait... Son visage lorsqu'il se remémore la scène, il y a cette espèce de silence...

– B. T. : Patrick et moi ne nous sommes jamais dit qu'il faudrait qu'on cherche davantage pour trouver un type qui dise : Je l'ai fait, j'ai foutu des électrodes... Il nous semblait évident que ce qu'on avait suffisait. Tout le reste de ce dont nous parlons : la solitude, la peur, le déracinement, l'ennui, le fait que les gens ne soient pas pris en charge, explique bien mieux la torture qu'un gars qui viendrait dire : J'ai fait comme ça.

– Il y a aussi ce silence sur les traumatismes psychiques, dont parle la fin du film.

– B. T. : Dès que j'en ai entendu parler, j'ai su que le film finirait ainsi, après être parti de la grande manifestation contre le départ en Algérie du 18 mai 1956 à Grenoble. Ces troubles psychiques ne sont absolument pas pris en compte de même qu'il n'existe aucun recensement des morts parmi les harkis.

– P. R. : Pour le seul hôpital psychiatrique de l'Ain où nous sommes allés, on a su que des dizaines et des dizaines de types y sont passés. Si l'on faisait une enquête minutieuse, on verrait qu'il y en a des milliers en France. Personne ne le sait. Alors qu'à l'étranger, les faits sont connus, l'analyse du stress de guerre a été faite. Les Américains ont effectué des études épidémiologiques très poussées, en particulier après le Vietnam.

– B. T. : Les soldats d'Algérie ne pouvaient pas avoir subi un choc de guerre, puisqu'il n'y a pas eu de guerre... En France, les règles étaient incroyables : pour qu'il y ait traumatisme, il fallait le déclarer dans les trente jours qui suivaient le retour.

– P. R. : Alors que les troubles psychiatriques peuvent se déclarer beaucoup plus tard.

– B. T. : Et que beaucoup de ces gens n'appartiennent pas à un milieu où on a l'habitude d'aller voir le psychiatre. Ils n'ont pas forcément un analyste à la porte d'à côté dans leur village. Le film s'élève contre cette absurdité ubuesque, qui a déformé des consciences. C'est son seul message, un message que nous n'avons pas sollicité, il est venu naturellement. La plupart des moments où les gens explosent là-dessus, ils ne répondent même pas à nos questions. C'est quelque chose qui sort, qui sourd.

– On n'attendait pas d'hommes de gauche comme vous qu'ils plaident la cause des anciens combattants d'Algérie.

– B. T. : Nous dénonçons un état de fait qui place des citoyens dans un état d'inégalité face à la loi. Un militaire de carrière blessé n'est pas traité comme un appelé blessé.

– P. R. : Les appelés blessés touchent une pension « hors guerre ». Ils sont tombés de leur lit ? C'est la marque du tabou, et ce secret, cette irresponsabilité ont été dommageables pour toute l'évolution de la société française depuis.

– Avez-vous découvert, au cours des entretiens, certaines racines du racisme qui est une composante de cette société, aujourd'hui ?

– P. R. : Rien ne donne à penser que ces gens-là fourniraient des bataillons aux idées racistes actuelles. Il y a bien sûr une frange qui en est restée à 1962, réunie dans des associations clairement marquées à droite, représentées par Jean Bollon, le président de la section grenobloise de l'Union nationale des combattants. Mais c'est tout. Jacques Bec, sous-lieutenant d'un commando de chasse dans les paras, qui était un dur, n'a pas un mot raciste à propos des Arabes. Robert André, lui aussi sous-lieutenant parachutiste à l'époque, à la question (qui n'est pas dans le montage final du film) : *« Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans cette guerre ? »*, a répondu : *« J'en ai retenu une méfiance absolue pour les médias et les hommes politiques. Je n'ai plus jamais voté et je n'ai jamais réussi à me situer politiquement. Mais si je voyais un jour une bande d'imbéciles taper sur un Arabe, j'espère avoir encore le courage de m'interposer. »*

– B. T. : Ce sont les clichés et les idées toutes faites, entretenus de part et d'autre après la guerre d'Algérie, qui ont alimenté toutes les dérives. Le film est fait contre ça, il en revient à ce que disait Orwell : *« La première vertu révolutionnaire, c'est de dire : 2 et 2 font 4. »* Jusqu'à présent, personne ne faisait l'addition, 2 et 2, on ne savait pas combien ça faisait. Il ne fallait surtout pas le demander. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON



MARC GARANGER IN « LA GUERRE D'ALGÉRIE »/SEUIL

Devant une mechta du casernement, Aïn Terzine, avril 1960.

Malaventure

Suite de la page 25

La plupart sont loin des Algériens, perçus comme une abstraction, même si elle peut être mortelle. Sauf ce médecin, qui s'est occupé d'un camp de regroupement à la frontière marocaine et qui ne peut pas retenir ses larmes lorsqu'il évoque le passage des consignes à l'ALN, en 1962, ou ces sous-lieutenants qui ont été en charge de SAS ou de harkas. La haine de de Gaulle reste toujours aussi vive chez ces derniers, d'avoir été trompés mais aussi d'avoir trompé tant de harkis qui allaient être massacrés par milliers, après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, puisque la France avait refusé d'accorder l'asile à leurs familles.

Autres absents du tableau : les pieds-noirs, dont certains appelés ont une vision caricaturale et dont les sous-lieutenants se méfient *a posteriori*, car *« ils cherchaient surtout à marier leurs filles »*.

Tavernier et Rotman ont choisi de ne pas interroger leurs interlocuteurs sur la perception qu'ils ont de l'Algérie d'aujourd'hui. On peut le regretter, le temps ayant été sans pitié avec l'aspect surréaliste d'une Algérie qui aurait été française. Mais peut-être la plupart, consciemment ou non, ne voulaient-ils plus ou ne pouvaient-ils plus entendre parler de l'Algérie au présent. Comme s'ils ne portaient en eux que cette vieille Algérie sans Algériens de leurs vingt ans, juste une malaventure dont ils ont été, aussi, les victimes consentantes ou contraintes.

JACQUES AMALRIC.



RENCONTRE AVEC CHEB KHALED, REBELLE DU RAÏ ALGÉRIEN

Vin, accordéon, joie et rage

Khaled Hadj-Brahim, dit Cheb Khaled, s'est fait une réputation, pas tout à fait imméritée, de mauvais garçon du raï. Populaire en Algérie depuis la fin des années 70, il a été présenté au public français par le producteur Martin Meissonnier en 1985. Longtemps après ses concurrents, Cheb Mami ou Cheb Kader, Cheb Khaled vient d'enregistrer pour une « major », Barclay, *Khaled*, un album produit aux normes du marché international. Cheb Khaled raconte le chemin qui l'a mené de Sidi el-Houari, l'ancien quartier espagnol d'Oran, au Who's Who de la world music.

« Avez-vous entièrement enregistré votre disque à Los Angeles ?

– Non, la maquette avait été préparée ici, et j'ai fait cinq titres avec Don Was *[producteur américain, qui a travaillé avec Bob Dylan, Bonnie Raitt et son propre groupe, Was Not Was]* à Los Angeles et sept titres avec Michael Brooks *[producteur britannique de Youssou N'Dour]* au studio ICP à Bruxelles.

– Avez-vous travaillé avec vos musiciens habituels ou des musiciens américains ?

– Les deux. J'ai pris avec moi deux personnes, l'organiste et le joueur de percussion orientale, la derbouka. Là-bas, en Californie, quand j'ai eu besoin d'une section de cuivres, j'ai pris des Californiens. Sinon, c'est moi qui jouais ou mon organiste.

– De quoi jouez-vous ?

– De tout. Mais mon instrument, c'est l'accordéon. Je l'ai appris à l'école de la rue. De naissance. D'abord, je me suis mis à la guitare, puis à l'harmonica, puis à la flûte. J'ai touché à la trompette, mais j'ai arrêté d'en jouer parce que j'avais une otite.

– Dans la rue, c'était où ?

– Chez moi, dans mon quartier à Oran. J'étais tout petit. Dans le temps, quand les gens fêtaient les mariages, il y avait le violon, l'accordéon, la derbouka, mais pas de trucs électroniques. Et l'accordéon donnait un son typique, oriental. C'est original, c'est un beau son.

– Les Américains avec qui vous avez travaillé connaissaient-ils le raï, la musique orientale ?

– Le raï, oui. Et la musique arabe. Il y avait pas mal de gens qui avaient des disques d'Oum Kalsoum. J'ai même trouvé mon disque là-bas. Don Was avait écouté du raï, comme Stevie Wonder en 1984, qui a dit dans *People* qu'il s'y intéressait. Tout le monde veut faire autre chose. C'est bien de faire des recherches en musique, d'écouter toutes les mélodies. Moi, quand j'étais jeune, j'écoutais tout.

– Qu'est-ce que vous écoutiez ?

– Tout. Des fois, je n'aime pas, des fois, j'aime, mais j'écoute. En Algérie, c'était Adamo, quand j'étais gosse. C'était aussi Elvis, tout le monde s'était fait la coupe d'Elvis, même mes oncles... J'aime bien Piaf, j'ai tout chez moi. Dans le domaine de la musique orientale, Oum Kalsoum, Farid El Atrache.

– Pourquoi avez-vous mis une chanson en français, *Ne m'en voulez pas*, sur le disque ?

– Quand j'étais jeune, je chantais dans les cabarets – j'étais mineur, j'ai débuté en 1977-1978. Je rentrais en douce. Dans le temps, dans les cabarets en Algérie, il y avait toujours un groupe occidental qui jouait des chansons américaines, françaises. Et j'aimais chanter en français.

– Après les mariages, les cabarets, vous vous êtes mis à faire des cassettes...

– J'ai enregistré mon premier 45 tours en Algérie, avec un petit Grundig deux pistes. C'était en 1974, j'avais quatorze ans, c'était ma première expérience. Tout le monde a aimé, parce que c'était nouveau. La génération d'avant, celle de Bellamou,


CHRISTIAN DUCASSE

mettait des cuivres. Moi, j'ai mis l'accordéon, le violon, le luth, tous les instruments traditionnels.

» Maintenant, en Algérie, il y a des tables de mixage. Mais dans le temps, non. Je travaillais dans une petite pièce, avec deux petits micros et mon deux-pistes. J'avais un violoniste à côté de moi, j'avais peur qu'il ne m'éborgne avec son archet. Et ce premier disque, *la Route du lycée*, tu l'écoutes, il est génial. Les paroles, c'est : « *La route du lycée, une montée qui fatigue.* » J'habitais à 2 ou 3 kilomètres du lycée, c'était facile d'y arriver, mais il y avait une montée de deux cents mètres et, là, je me fatiguais.

– A ce moment-là, que faisiez-vous ?

– Sur mon bulletin, j'avais de bonnes notes et beaucoup d'absences.

– Votre famille était-elle contente de vous savoir musicien ?

– Ah ! Mon père m'a tué. Ce n'était pas du tout une famille de musiciens. Il était flic. Mais il m'a appris plein de choses : l'électricité auto, la mécanique, la plomberie. En même temps, il m'emmenait pêcher avec lui, on allait à la mer, c'était super. Et puis, quand un disque sortait au bled et que mon père allait au travail, tout le monde l'appelait, pour lui dire « *Ton fils est génial* ». Il a compris, maintenant il est fier. J'ai tracé ma vie tout seul. Quand on a quelque chose dans le sang, on ne peut pas reculer.

– Quelle était la place du raï, à vos débuts ?

– Je combattais pour cette musique, qui ne passait pas dans les médias. Je ne faisais que des mariages et du cabaret. Après, en 1985, quand je suis passé pour la première fois à la télévision, il y a eu une grande demande de la part des jeunes. La première fois que j'ai chanté sur scène devant un grand public, c'était pour le premier festival de raï à Oran. Ensuite, c'est parti.

– Pourtant le raï « passait » difficilement à cette époque...

– On affirme que les Oranais disent des gros mots. Le raï, c'était la musique bordélique. Il ne fallait pas parler de l'alcool, du sexe, il ne fallait pas dire « aimer ». Et puis, chez nous, il y a trop de dialectes. Si je dis « amour » en oranais, ce sera grossier pour les gens du Sud ou de l'Est. Quand nous, les Oranais, on dit *shiira*, on parle d'une fille ; pour les Algérois, c'est un morceau de haschich, ce n'est pas la même chose. A force, ils ont compris.

– Vous jouiez dans quelles conditions ?

– C'était facile de trouver des instruments, mais il n'y avait pas de technique. Les haut-parleurs étaient branchés sur des batteries de voiture, il fallait toujours avoir de l'acide avec soi, la recharger... Quand je suis revenu à Oran, dernièrement, ça faisait quatre ans que je n'y étais pas allé ; mes copains m'ont invité dans une boîte. Il y avait une sono ! Une catastrophe. On n'écoutait pas le chanteur, on écoutait la catastrophe. Je suis monté sur scène, j'ai chanté aussi, pour ne pas oublier, c'était génial.

– Pourquoi êtes-vous resté quatre ans loin de l'Algérie ?

– Je voulais faire connaître la musique raï au niveau international, et j'avais un problème militaire. Ce n'était pas le moment de faire mes deux ans. J'en ai profité pour montrer la musique raï, et après... Mes deux ans, que je les fasse, c'était une obligation.

– Mais vous ne les avez pas faits ?

– Non, j'ai eu ma carte de dispense. Deux ans, c'est la galère.

– Le pays avait-il beaucoup changé ?

– Je ne sais pas. Je n'ai pas retrouvé l'ambiance que j'avais laissée. Les gens sont là, ils ne foutent rien. Il y a beaucoup de chômage.

– Et si le FIS arrivait au pouvoir ?

– Ce serait la catastrophe. C'est un pays de jeunes, c'est un beau pays. Ils sont comme des oiseaux, là-bas, il ne faut pas les enfermer. Le FIS, c'est l'Iran. Plus de musique, plus de culture. Même plus de sport...

– A Oran, le FIS a gagné la mairie. Comment ça se passe pour les musiciens ?

– On peut encore jouer de la musique, enregistrer, vendre des cassettes. Mais le Festival de raï a été interdit. Dans les salles privées ou pour un mariage, on peut jouer. Mais pas question de donner un grand concert comme j'en faisais dans le temps, par exemple au Régent Cinéma ou au Théâtre.

[Djellali, le manager de Cheb Khaled intervient : « A Nanterre, dans la banlieue de Paris, le FIS nous a balancé du gaz en plein concert. C'était en septembre dernier. »*]*

– Quand avez-vous commencé à venir en France ?

– En 1986. J'ai participé à un premier festival à la maison de la culture de Bobigny. J'ai enregistré mon premier disque, *Kutché [avec le saxophoniste Safy Boutella]*. C'était le passage au professionnalisme.

– Combien avez-vous enregistré de disques ?

– Actuellement, j'ai quatre cent soixante-deux titres déposés à la SACEM, mais c'est le deuxième vrai disque. C'est le travail Barbès. *[Avant de signer avec Barclay, Cheb Khaled a dû batailler ferme pour se dépêtrer de ses « contrats Barbès » qui l'obligeaient à fournir plusieurs cassettes inédites par an. Du coup, de très nombreux « albums » de Cheb Khaled, produits dans des conditions plus ou moins professionnelles, sont en circulation.]* Au temps des cassettes en Algérie, je rentrais en studio, je prenais une bouteille de vin, je terminais le mixage dans la journée. Le plus souvent, j'improvisais les paroles.

– De quoi parlez-vous dans vos chansons ?

– De tout : de la vie sociale, de ce qui se passe, surtout de l'amour. La chanson raï, c'est la gaieté, l'amour. Et l'alcool, la fiesta. Il y avait une mélodie d'Idir *[sur le malaise de la jeunesse algérienne]* qui s'appelait *El Harba Wine*. Je l'ai enregistrée en 1988, au moment des émeutes. Le titre veut dire *Fuir, mais où ?* Le disque est sorti deux jours avant les émeutes, c'est devenu un hymne. J'ai même une chanson sur le Prophète. Pas de problème, j'ai tout !

– Le 14 juillet 1991, à New-York, pour le concert d'été à Central Park, vous avez représenté la France...

– Je suis né sous le drapeau français. Je suis né en 1960. Ma marraine, qui m'a prénommé Khaled, est une Française. C'est naturel. J'ai eu le Prix du meilleur spectacle francophone à Québec.

– Votre disque va sortir en Israël...

– Pendant une interview, en Algérie, on m'a dit que j'allais finir par être invité en Israël. J'ai dit que j'irais, si ça se produisait. Don Was nous a fait rencontrer Ofra Haza *[chanteuse israélienne d'origine Yéménite]*. Mon bassiste est juif, c'est un jeune juif d'Algérie, il s'appelle Maurice Zemmour. Il y a des Arabes avec moi, des Français, un Auvergnat. Les juifs, c'est les cousins des Arabes. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE
et **THOMAS SOTINEL**

La voix du peuple

Les racines possibles du mot *raï*, ou *rây*, renvoient à l'idée de liberté d'opinion et d'individualité. Sorti de la nuit des temps, dérivé de la poésie bédouine pré-islamique pour certains, pure création de l'Ouest algérien du début du vingtième siècle pour d'autres, le raï est avant tout une philosophie musicale, née des nécessités de l'improvisation. Dans les fêtes rituelles, *Ya raï*, en association avec des mots tels que *ya dallalî* (« oh ! ma choyée »), ou *ya'umri* (« oh ! ma vie »), servira, selon le musicologue Bezza Mazouzi, de refrain, de leitmotiv, sorte de palliatif utile au poète en mal d'inspiration. *« De là apparaît l'appellation du genre musical rây... qui se caractérise par une sorte de bricolage circonstanciel mêlant le poétique et le musical, d'où un genre jalonné d'emprunts, de citations décousues, facilitées par sa permanente marginalisation »* (1).

Marginal, le raï l'est par nature puisqu'il exclut en principe la métaphore, figure-clé de la poésie arabe. *« Le rây profère les interdits, utilise le langage ordinaire, non épuré, d'où l'exposition de situations concrètes. »* Des deux branches du raï qui émergent au début du siècle – d'une part, la poésie chantée dans les confréries religieuses ou lors des fêtes par les cheiks ; d'autre part, les textes érotiques et lyriques improvisés par des bergers, – le pop-raï urbain retiendra la deuxième. Dès les années 30, les cafés-concerts, les cafés maures et les maisons de tolérance résonnent de ces chansons sans pudeur empruntées aux mariages paysans. Oran, ville de tous les mélanges, fondée en 903 par des musulmans andalous, fortifiée par les Espagnols, et repaire de pirates, s'entichera suffisamment pour en faire un de ses « enfants ».

Les chanteurs jouent de la *gaçba* (flûte), et les chanteuses (*chîkhât*) du *târ* (tambours à cymbales) ou du *gallâl* (tambour cylindrique et en terre cuite). Mais le raï va bientôt s'inspirer des chanteurs de *wah'rân* (la chanson populaire moderne oranaise) : Belaoui Al Houari, Ahmed Saber, qui ont écouté, *via* le cinéma, les Egyptiens Farid El Atrache, Oum Kalsoum, Abdelhalim Hafez... Luth, violon, guitare et derbouka rejoignent alors les rangs. Oran regorge d'orchestres : andalous, juifs, espagnols, français. Le raï embarque pour des horizons étrangers.

Avant la guerre, la grande Cheikha Rimiti Rizilaniya, née à Relizane, qui a débuté comme danseuse de cabaret, devient star absolue. Féminisme, grivoiserie, double sens : Rimiti (de « Remettez-moi ça »), compositrice, confirme que le raï est aussi affaire de femmes, et de libération nationale. Voix rauque, timbre grave, parole incantatoire : la légende du raï sulfureux est née. En 1950, le chanteur Belkacem Ben Bouteldja remplace le *zamr* (clarinette double) que la tradition utilise parfois par un accordéon au son voisin. Plus tard, Boutaïba Saidi, autre célébrité, adaptera son accordéon aux exigences du mode traditionnel (échelle au quart de ton). A la même époque, le trompettiste Massaoud Bellamou, musicien de cabaret amoureux de jazz, du rock naissant et de cha-cha-cha, amène le saxophone. Avec Bouteldja, il créera en 1974, à l'occasion de la sortie d'un disque commun, le terme de pop-raï : les rythmes s'accélèrent, le niveau sonore monte, les timbres de voix aussi, et la route est ouverte aux jeunes « Cheb » : Cheb Khaled l'Oranais rebelle, Cheb Kader le Marocain de Mulhouse, Cheb Mami le môme timide, tous adeptes du synthétiseur, enfants du reggae, du rock et des bergers.

V. Mo.

(1) « La musique algérienne et la question raï », *la Revue musicale*, numéro triple 418-420, juin 1990.

★ Discographie : *le Monde du raï*, compilation, 1 CD Blue Silver 82428, distribué par Adès. Cheb Mami, *Let me raï*, 1 CD Blue Silver 015. Cheb Kader, *Sel Dem Drai*, 1 CD Blue Silver 882722. Cheb Khaled et Safy Boutella, *Kutché*, 1 CD Zone Music 930102, distribué par BMG. *Raï Rebels*, 1 CD Earthworks PM262, distribué par Virgin.

LARRY CLARK, ADOLESCENCE ET DROGUE

La poudre aux yeux

Exposé pour la première fois à Paris, l'Américain Larry Clark est le chef de file d'une photo autobiographique. L'adolescence meurtrie est l'obsession de ce père de famille assagi. Avec pour toile de fond : la drogue, l'alcool, le sexe, le voyage, la violence et la prison.

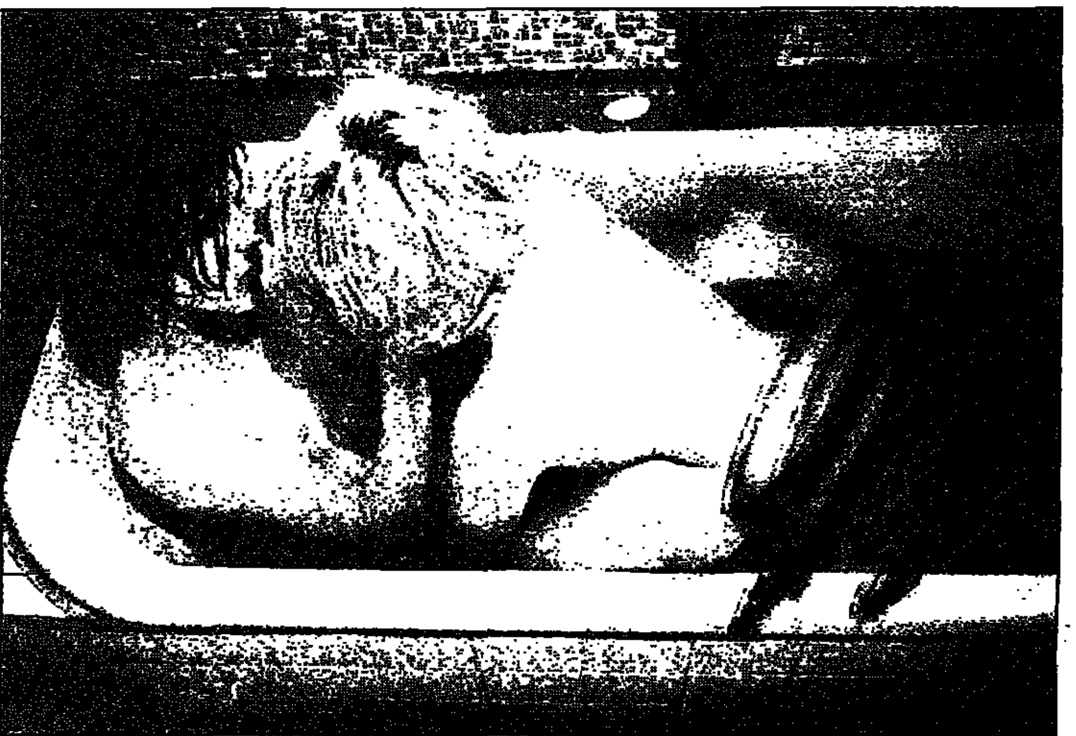
VIVRE ce que l'on photographie. Photographier ce que l'on vit. A l'aube des années 60, l'Américain Larry Clark a été le premier à appliquer strictement cette formule, donnant une œuvre aussi mouvementée et chaotique que son parcours, entamé dans l'Amérique du *Flower Power*. Il suffit de lire la trentaine de pages denses qui concluent son second livre, *Teenage Lust* (« Désirs d'adolescence », 1984), singulière autobiographie où les mots qui reviennent le plus souvent sont *fuck*, drogue, alcool, violence, adolescence et dont l'image de couverture indique la place que l'auteur s'est fixée : à première vue, un couple nu, tendrement enlacé à l'arrière d'une voiture ; à seconde vue, la femme tient tout aussi tendrement le sexe de son amant, entre ses doigts recroquevillés. Larry Clark est dans la voiture bien sûr, à la place du chauffeur, aux premières loges, sans voyeurisme aucun, sans que le couple ne trouve rien à redire, preuve que la promiscuité du photographe est d'une évidence renversante.

Dans *Teenage Lust*, Larry Clark raconte sa grand-mère écrasée par une voiture ; son père qui ne lui a plus jamais adressé la parole depuis ses douze ans ; sa première expérience aux amphétamines à seize ans ; le FBI qui le traquait pour des histoires de drogue ; sa copine indienne Vicki qui se prostituait avec des médecins pour obtenir la *dope* ; toutes les filles qui l'entretenaient et qu'il mettait dans son lit ; son chien Tantric, qui le suivait partout ; la tequila qu'il ingurgitait sans cesse ; des poursuites pour conduite en état d'ivresse ; l'ami Jack, mort devant ses yeux ; les dix-neuf mois passés en prison ; ses amis disparus, Jack Johnson, Danny Seymour, Billy Mann...

Et la photographie ? Larry Clark est né « dedans » pour ne plus en sortir, mais il en parle comme il parle de ses multiples aventures. Né à Tulsa en 1943 (Oklahoma), le gamin Larry a pour mère une photographe d'enfants, qui faisait du porte à porte pour tirer le portrait des chérubins de la ville. Pour attendrir les clients, son fils l'accompagne, petit appareil sur le ventre. A vingt ans, ce dernier lui donnera même un coup de main : *« Je faisais des photos de bébés pour mes parents le matin, je me droguais avec mes copains l'après-midi tout en prenant mes images. »* Et de préciser : *« Toutes mes photos ont été prises sous l'influence de la drogue. Sans elle, je n'aurais pas pu vivre ce que j'ai vécu. »*

Sans la drogue, Larry Clark n'aurait pu raconter l'histoire des gangs de teenagers dont il faisait partie et qui ressemblaient étrangement aux bouquins qu'il dévorait, enfant. Clark voulait d'abord écrire, mais il n'était pas écrivain. *« J'ai alors photographié ce que personne n'avait fait jusque-là : mon histoire et celle de mes proches. C'était naturel car j'avais toujours mon appareil autour du cou. Les amis disaient :* « C'est Larry avec son appareil. » *Comme ma mère qui embellissait les enfants pour être mieux payée, je voulais que mes copains aient de la gueule, je leur montrais tout le temps mes clichés que je punaisais partout sur les murs et que la police déchirait. Mais ce n'était pas une belle vie de bourlingueur ; c'était dur. Comme cette mère qui a pris du* speed *pour accoucher plus facilement : son bébé est mort treize jours plus tard. Nous étions « accro » à la drogue dès quatorze-quinze ans, la plupart des filles se prostituaient, tous mes amis sont morts. Et si je suis encore en vie, je le dois à la photo, même si ça semble « faux » de dire ça. »*

Larry Clark réunira trois ans de chroniques quotidiennes – 1963, 1968, 1971 – dans *Tulsa* (1971), un livre vendu 4,95 dollars. Une couverture noire annonciatrice d'images brûlantes. Journal de bord d'une société américaine au rêve détruit. Un ouvrage-culte, construit comme un film, avec des événements qui s'étalent sur neuf ans et les mêmes acteurs, junkies et amis. Avec *Tulsa*, Larry Clark révolutionne le photojournalisme en balayant la distance qui sépare l'opérateur de la scène. *« Personne n'entrait dans son sujet,* affirme le photographe, *c'était de la merde, les sujets étaient traités à la surface des choses. Par exemple, la fameuse exposition* Family of Man *du Musée d'art moderne de New-York, c'était voir le monde à travers des lunettes roses. »*



Speedy et Barb, New-York 1968.

Eugene Smith avait montré la voie, dans les années 50, en partageant la vie de ceux qu'il photographiait pour mieux en saisir la psychologie. Larry Clark montrera ses photos à Smith, qui en aura le souffle coupé, et l'invitera à *« boire du whisky chaud dans des gobelets en plastique »*. Les deux photographes appartiennent à la race des rebelles, mais Clark va beaucoup plus loin. Outre sa présence dans le sujet, il refuse la représentation lyrique, le cadrage complexe et le tirage magnifié – chers à Smith – pour fixer sans fioritures la cruauté de la scène montrée. Pour les magazines, c'était trop ; on refusait de publier un photographe qui avait franchi la barrière du supportable.

Étrange paradoxe que ce photographe qui s'éloignait du journalisme au fur et à mesure qu'il s'approchait de son sujet. Clark serait alors le chef de file d'une photographie plus autobiographique que journalistique, dans laquelle s'est engouffrée toute une génération, représentée en France par Bernard Plossu, dont le *Voyage mexicain* se rapproche fortement de *Tulsa* et de *Teenage Lust*.

Aujourd'hui, Larry Clark a complètement rompu avec ses amis de jeunesse, donc avec sa photographie. *« J'essaie de trouver une nouvelle façon de travailler »*, affirme-t-il, proche du collage, même si son obsession de l'adolescence le poursuit. Les images qu'il prenait et collait au mur, il les cherche dans les journaux mais aussi les magazines pour teenagers, les découpe et les place sous cadre. Mais la rupture est trop forte, le décalage est trop grand entre les années de défonce et celles de la récupération par les galeries contemporaines en mal d'auteurs travaillant sur le réel, pour ne pas laisser perplexe *(lire ci-dessous l'article de Carole Naggar)*. D'ailleurs, Larry Clark le dit : *« Je n'ai jamais pensé à l'art. J'y pense aujourd'hui, parce que mes photos sont dans une galerie... »*

MICHEL GUERRIN

★ Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande-Galerie, Paris (1er), tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 22 mars.

★ Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne (2e étage, escalier B), 75003 Paris, tél. : 42-74-56-36. Jusqu'au 15 mars.

La mutation radicale...

NEW-YORK

Correspondance

L'AMÉRIQUE est triste, l'Amérique a besoin de héros. De ceux qui savent mettre en images ses marges et ses blessures, ses enfants violents, ses adolescents perdus. D'artistes qui lui fassent croire au sexe comme panacée, tel Robert Mapplethorpe, emporté par le sida en 1989. Larry Clark serait-il du même calibre ?

Etrange héros. A quarante-huit ans, Larry Clark est devenu un père de famille qui expose en ce moment à Paris, sera à Cologne chez Gisela Capitain au printemps prochain, à New-York à l'automne chez Luhring Augustine. Il s'est marié, se lève tôt le matin, travaille tard, habite à la campagne et ne boit plus. Les vingt-sept drogues de la liste fournie à son hôpital ne figurent plus à son régime, ni la prison à son programme. Mais son aura d'ancien mauvais garçon ne s'est jamais démentie, une légende lourde à porter outre-Atlantique, pour quelqu'un qui n'a jamais aimé les étiquettes.

Lorsque Larry Clark, après un silence de sept ans – il avait publié *Teenage Lust* en 1984 – a refait surface pour son exposition chez Luhring Augustine en 1990, New-York le croyait mort. La bouteille, la drogue, ou les deux l'avaient tué, murmuraient ceux qui l'avait placé au Panthéon de la génération Woodstock aux côtés de Janis Joplin et Jimi Hendrix. *« Beaucoup ont été déçus qu'il soit en vie »*, affirme Laurence Luhring, le directeur de cette bonne galerie située dans le Village, et qui présente des artistes américains, japonais et européens contemporains.

L'Amérique s'était arraché son premier livre, *Tulsa*, lors de sa publication chez Lustrum Press en 1971. Près de 6 000 exemplaires épuisés en quelques mois d'un livre réédité en 1982. *Tulsa* est catalogué d'emblée comme le travail d'un grand photojournaliste qui décrit la faillite du rêve américain. Les photos *« assaillent, lacèrent, dévastent,* écrit Dick Cheverton, dans le *Detroit Free Press, et à la fin, accusent. Ce sont des images scintillantes d'une féroce honnêteté »*. Mais huit ans plus tard, dans un entretien avec Jim Hughes *(Popular Photography)*, Clark, devenu célèbre, amorce une évolution : *« Je ne veux pas du tout être un photojournaliste. Si ce projet ressemblait à du photojournalisme, et même s'il disait la vérité, je le brûlerais sans doute. »*

En contribuant à dissoudre les frontières entre vie sociale et vie personnelle, Larry Clark a influencé une génération de photographes aussi divers que Nan Goldin, Kent Klich, Gene Richards, Stephen Shames. Il a clairement dit qu'il n'existe pas de photographie documentaire objective, qu'il faut être le plus personnel possible pour tendre vers le document. *Teenager Lust* a été publié à compte d'auteur en 1983. Larry Clark, qui vient de passer dix-neuf mois dans un pénitentier d'Oklahoma pour une bagarre qui a mal tourné, commence à photographier dans la 42e Rue entre Broadway et la Huitième Avenue, sa rue préférée à New-York. Il établit avec les adolescents, souvent des prostitués, une relation de confiance. Les tirages, vendus 250 dollars à la Robert Freidus Gallery, sont aussi donnés aux modèles et finissent souvent pliés en quatre dans la poche des gamins qui les perdent ou les donnent à leur petite amie. Déjà, dans cette série, il s'agit plus pour Larry Clark de revivre son adolescence que de vivre au présent. Certains critiques comme R. M. Campbell notent, dès 1984, le changement : *« Dans* Tulsa, *l'appareil photo n'intervient pas, il est invisible. Dans* Teenager Lust, *nous voyons des gens conscients de poser. »*



Koko et Kiko.

La récente exposition chez Luhring Augustine – et en ce moment chez Urbi et Orbi à Paris – accentue cette tendance, avec douze panneaux de collage qui combinent la fade imagerie de magazines hollywoodiens, photos de Matt Dillon ou Corey Haim, avec des coupures de journaux ou des portraits d'adolescents parricides ou matricides qui font la une de la presse new-yorkaise. Cette exposition marque un élargissement du public de Larry Clark : aux visiteurs habituels de la galerie, s'ajoutent un groupe de fans, des artistes comme Brice Marden, Bruce Weber, Martin Kipperburger, Gunther Forg – tous artistes de notoriété internationale – et les modèles des photos. *« Il fait la soudure,* dit Lawrence Luhring, *et va bien au-delà de la communauté artistique, vers un grand public. »*

« Un artiste important, populaire et pornographique à la fois », commente son collègue Richard Prince, artiste caméléon qui est passé du conceptuel au post-moderne via l'expressionnisme. Quant à Thea Weisrech, qui édite des livres d'artistes dont une réédition de *Tulsa* à 243 exemplaires signés et numérotés, accompagnés d'un tirage, et vendus 550 dollars, elle n'hésite pas à déclarer : *« Larry est reconnu par des artistes tels que Richard Prince, Christopher Wood, Kathy Noland, Mike Kelley, Jeff Koons. Il est le seul photographe documentaire important depuis Walker Evans et Robert Frank. »*

D'autres ont des réactions très différentes : *« Je ne comprends pas ce que fait Larry actuellement,* dit un jeune photographe, *il fait poser des adolescents qu'il trouve dans la rue, qui jouent le rôle des jeunes suicidés dont il raconte l'histoire avec des coupures de journaux. C'est le contraire du document de ses débuts. »* Alors que certains critiques le comparent à Robert Frank, dont le style a évolué du documentaire subjectif des *Américains* aux montages de *Lines of my Hands*, beaucoup pensent que sa forme actuelle n'est pas à la hauteur du contenu. A. D. Coleman, dans *The New York Observer* (1990), écrit que son travail est *« très chargé émotionnellement, mais inarticulé »*, tandis qu'un professeur de photographie commente : *« Ses collages ne sont pas très bons. Il s'est apprivoisé, il utilise des conventions académiques plutôt que le point de vue direct qui a été le sien. Les portraits ne sont plus des gens réels, mais des spécimens distanciés, épinglés au mur. Larry Clark est mort quand il est devenu* self-conscious, *comme Adam et Eve quand ils ont mangé la pomme. »*

...d'un mauvais garçon

Un étudiant, qui a suivi un stage avec Larry Clark en 1989, se souvient : *« Il nous a amenés à Thompkins Square et à son atelier, où il préparait son exposition de collages. Il nous a dit : Où que vous alliez, quoi que vous fassiez, photographiez votre vie. »* Larry Clark a-t-il oublié sa propre leçon ?

CAROLE NAGGAR

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Amoureuse

de Jacques Doillon,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Thomas Langmann, Stéphanie Cotta.
Français (1 h 40).

Après *le Petit criminel*, Jacques Doillon revient à l'un de ses thèmes de prédilection : les désordres amoureux de l'adolescence. Avec quelques-uns des comédiens-teenagers les plus en vue du moment.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Betty

de Claude Chabrol,
avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud, Yves Lambrecht, Christiane Minazzoli.
Français (1 h 43).

Duo de femmes entre un palace et une gargotte versaillaise. L'une paraît tombée du nid, l'autre lui voue une tendresse toute maternelle. Du Chabrol, du vrai ! parfaitement maîtrisé, mystérieux et cynique. Splendides Marie Trintignant et Stéphane Audran.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Cher inconnu

d'Unni Straume,
avec Hilde Aaro, Harald Heide-Steen Jr, Toril Brevik, Even Rasmussen, Inger Heldal, Jan Harstad.
Norvégien (1 h 22).

En partant retrouver la maison de son enfance, une femme revient sur son passé, comme on exhume des objets poussiéreux dans un grenier. Petite musique du souvenir.

VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Ecrans de sable

de Randa Chahal Sabbag,
avec Maria Schneider, Laure Killing, Michel Albertini, Sandrine Dumas, Tamim Kasdi Chahal.
Franco-italo-tunisien (1 h 30).

Dans une ville de sable, au beau milieu du désert, deux femmes que tout oppose nouent une violente amitié. Une réflexion passionnée sur la tradition, l'intégrisme, l'Orient, l'Occident.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Enfants du naufrageur

de Jérôme Foulon,
avec Brigitte Fossey, Jacques Dufilho, Michel Robin, Jean Marais, Maxime Boidron, Pierre-Alexis Hollenbeck.
Français (1 h 39).

Une île et des enfants. Ce n'est pas Jules Verne, mais c'est aussi une histoire de parcours initiatique où des gamins confrontés à un crime mènent l'enquête et découvrent un beau secret qu'ils partageront et chériront toute leur vie.

Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Guerre sans nom

de Bertrand Tavernier,
et Patrick Rotman,
avec les témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie.
Français (3 h 55).

Lire pages 27 et 28.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Nord

de Xavier Beauvois,
avec Bulle Ogier, Bernard Verley, Xavier Beauvois, Agnès Evrard, Jean-René Gossart, Jean Douchet.
Français (1 h 38).

Incapable de se parler, de se comprendre, une famille se désagrège peu à peu. Ce premier film - premier coup de maître - sort sur les écrans bardé de récompenses. C'est ce que l'on appelle un succès mérité.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Oliver et Olivia

de Jannik Hastrup,
Danois (1 h 10).

Deux petits oiseaux et deux petites souris partent en guerre contre un méchant rapace. Ils sont des héros donc il vont gagner.

VF : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Ricochet

de Russell Mulcahi,
avec Denzel Washington, John Lithgow, Ice T, Kevin Pollack, Lindsay Wagner, Josh Evans.
Américain (1 h 45).

Un brillant procureur est pourchassé par un tueur psychopathe qu'il avait jadis fait mettre en prison. Thriller et vengeance.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

Sélection

L'Amant

de Jean-Jacques Annaud,
avec Jane March, Tony Leung, Frédérique Meininger, Arnaud Giovaninetti, Melvil Poupaud.
Franco-britannique (1 h 52).

La « relecture » personnelle, spectaculaire et soignée, des amours torrides d'une adolescente blanche et d'un riche Chinois dans l'Indochine coloniale, narrées par une femme écrivain dont la voix (de Jeanne Moreau, admirable) court tout au long des images.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Amelia Lopez O'Neil

de Valeria Sarmiento,
avec Franco Nero, Laura del Sol, Laura Benson, Valérie Mairesse, Sergio Hernandez.
Franco-allemand- espagnol (1 h 45).

Par les ruelles de Valparaiso et dans le chuchotement des confidences d'un mystérieux témoin, l'histoire flamboyante et secrète, romantique et ironique de l'amour passionné et contradictoire voué par deux sœurs au même homme.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Conte d'hiver

d'Eric Rohmer,
avec Charlotte Véry, Frédéric Van Den Driessche, Michel Voletti, Hervé Furic, Ava Loraschi, Christiane Desbois.
Français (1 h 54).

Toute l'élégance du cinéma de Rohmer au service de cette fable qui retrouve les interrogations de *Ma nuit chez Maud* en accompagnant l'itinéraire sentimental d'une jeune femme tiraillée entre son grand amour disparu et les tentations du quotidien.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

Danzon

de Maria Novaro,
avec Maria Rojo, Carmen Salinas, Tito Vasconcelos, Blanca Guerra.
Mexicain (1 h 36).

Les tribulations d'une standardiste partie loin de chez elle pour retrouver son cavalier des soirées de danse qui donne son titre au film glissent en beauté des poncifs du photoroman à un rêve léger et exotique, délicieux.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Frankie & Johnny

de Garry Marshall,
avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Hector Elizondo, Kate Nelligan.
Américain (1 h 58).

Le réalisateur de *Pretty Woman* retrouve les bonnes recettes de la comédie sentimentale hollywoodienne pour raconter avec tendresse et humour la longue marche vers l'amour de deux solitaires. Et Michelle Pfeiffer est épatante.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Mississipi One

de Sarah Moon,
avec David Lowe, Alexandra Capuano, Isabelle Moly, Anika Pagès, Maud Vassillief, Tatiana Vassillief.
Français (1 h 25).

Dans l'univers en noir et blanc de la grande photographe qui fait ses débuts au cinéma, l'étrange cavale d'un jeune homme un peu fêlé et d'une petite fille solitaire se transforme en pudique et poétique histoire d'amour.

Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Woody Allen a largué les amarres qui l'attachent à New-York et aux Etats-Unis pour des bas-fonds très expressionnistes, un quartier glauque où se côtoie une incroyable population. Woody Allen passe de l'intellectuel angoissé au juif errant dans une comédie burlesque. Formidable.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Le Passager

d'Abbas Kiarostami,
avec Masoud Zand, Hassan Darabi.
Iranien, noir et blanc (1 h 12).

Simple comme bonjour, beau comme l'antique, chaleureux et cruel, le récit des entreprises d'un jeune garçon pour assister à un grand match de football confirme qu'Abbas Kiarostami est bien l'un des rares cinéastes majeurs découverts récemment.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Route One-USA

de Robert Kramer,
avec Paul McIsaac.
Américain (4 h 15).

Un an tout juste que se poursuit sur un écran parisien la passionnante balade de Robert Kramer le long de la réalité et de la mémoire américaines : cinéma léger et lucide, attention aux gens et aux choses, regard éveillé, émerveillé parfois et parfois blessé : superbe.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

Entre chronique et cauchemar, en demi-teinte des sentiments et couleurs franches des décors et des pulsions. Almodovar construit son évocation des relations tumultueuses entre une jeune femme et sa mère, avec une sincérité acérée.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Tous les matins du monde

d'Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Austère et émouvante, l'évocation de deux fous de musique, le sombre Sainte Colombe et le brillant Marin Marais, dont, par-delà les peines et les amours, les chemins finiront par se croiser. Marielle, Depardieu et Anne Brochet y sont éblouissants.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Reprises

Les Enchaînés

d'Alfred Hitchcock,
avec Ingrid Bergman, Cary Grant, Claude Rains, Louis Calhern, Léopoldine Konstantin, Reinhold Schunzel.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 41).

Le plus beau travelling du cinéma, le baiser le plus insolent aussi. Une histoire ébouriffante d'espions nazis, d'alcool, de poison, de passion et de rédemption. Ingrid Bergman et Cary Grant sont formidables d'amour et d'humour dans l'un des chefs-d'œuvre d'Hitchcock.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Jonathan Livingston le goéland

de Hall Barlett,
avec James Franciscus (voix de Jonathan), Juliet Mills (voix de l'Ancien), Philip Ahn (voix de Chiang), David Ladd (voix de Fletcher).
Américain, 1975 (1 h 40).

L'un des *must* dans le genre animalier, ce rêve de Jonathan le goéland qui veut voler, toujours plus haut, plus loin.

VO : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La sélection « Cinéma » a été établie par Bénédicte Mathieu.

Box-office Paris

Comment ça va ? On fait aller. Pas de chiffres record en cette semaine du 12 au 18 février mais, malgré la concurrence d'Albertville et du tournoi des cinq nations, bon nombre de films tirent leur épingle du jeu. Parmi les nouveautés, *le Bal des casse-pieds* valse en rythme avec plus de cent mille cavaliers dans trente-huit salles. Mais avec seize écrans de moins, *Ombres et brouillard* se lève glorieusement à quatre-vingt mille. Imperturbablement fidèle au poste, *Blanche-neige* s'est trouvé soixante-dix mille nouveaux petits amis, tandis que *le Dernier Samaritain* porte secours à presque autant d'esseulés.

Tout cela fait un honorable total d'entrées sur Paris-périphérie, à plus de sept cent cinquante mille, puisque les principaux succès des semaines précédentes se maintiennent. Bien installé dans son vaste circuit de quarante-six salles, *JFK* poursuit son ascension avec encore près de quatre-vingt-dix mille entrées en troisième semaine (chiffre considérable eu égard à la durée du film) pour un résultat global de deux cent soixante-dix mille. Et si *l'Amant* se fatigue un peu en quatrième semaine avec quelque soixante-quinze mille, également sur quarante-six écrans, il en est déjà à cinq cent cinquante mille.

Aussi modeste et obstiné que ses personnages, *Frankie et Johnny* va son bonhomme de chemin à plus de cinquante mille, pour un total de cent quarante mille en quinze jours, tandis que les *Talons aiguilles* d'Almodovar passent en souplesse la ligne des trois cent mille après cinq semaines de course, et que *Tous les matins du monde* se lève sur l'horizon des cinq cent mille. Pendant ce temps-là, *Danse avec les loups* fêtait le premier anniversaire de sa présence sur les écrans français, avec un million quatre cent trente mille spectateurs pour le plus grand succès de l'an dernier. On attend toujours son successeur.

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Bataille

de Heiner Müller,
mise en scène
de Philippe Van Kessel,
avec Jean-Pierre Baudson, Marice-Luce Bonfanti, Alfredo Canavate, Paul Clairy, Nathalie Cornet, Patrick Donnay, Marie-Ange Dutheil, Eric Firenz, Valérie Lemaître, Thierry Paret, Guy Touraille et Luc Van Grunderbeeck.

La débâcle de Russie, la chute de Berlin ; doutes et peurs, espoir. L'Histoire dans ses œuvres.

Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. A partir du 25 février. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Le Chant du coq et Fin de programme

de Jean-Louis Bourdon,
mise en scène
de Christophe Rouxel,
avec Michèle Ernou et Daniel Leger.

Deux comédies en un acte, deux scènes de ménage, l'une aux champs, l'autre à la ville. Une fable.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir du 21 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 35 F à 180 F.

Les Chevaux aux sabots de feu

d'André Bonnet,
mise en scène
de Miguel Borras,
avec Raphaël Beauville, Gilda Bittoun, Marion Coby, Jean-Louis Desplanches, Alberto Fasulo, Thierry Fdida, Jean-François Gautheur, Philippe Guérin, Michaël Hewer, Laurence Chave et Boris Hamon (musiciens).

Le face-à-face des Incas et des conquistadores espagnols. Ça y est, Christophe Colomb pointe le bout de son nez.

C.C. Paul-Bailliart, 6, Allée du Québec, 91000 Massy. A partir du 25 février. Les mardi, jeudi et vendredi à 14 heures et 21 heures. Tél. : 69-20-57-04. De 40 F à 80 F.

La Dispute

de Marivaux,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Pierre Marello, Hélène Fabre, Josée Schuler, Virginie Volmann, Stanislas Nordey, Delphine Eliet, Emmanuel Costes et Cécile Cholet.

L'inconstance, le désir, l'innocence. Les tribulations de l'amour de Marivaux.

Théâtre, place Jacques-Brel, 78000 Sartrouville. A partir du 21 février. Le jeudi à 14 heures (et le 27 fév). Tél. : 39-14-23-77. Durée : 1 h 25. De 45 F à 100 F.

Le Fantôme de l'Opéra

de Ken Hill,
d'après Gaston Leroux,
avec B. G. Gibson, John Tilloston, Tom Fervoy, Steven Hauck, Richard Bles, David Barron, Elisabeth Southard, Steven Shocket et Marilyn Hudgins.

Pendant qu'une version « comédie musicale » de l'œuvre de Gaston Leroux triomphe à Broadway, Paris va découvrir la version « parodie » de Ken Hill qui a voulu retrouver le Paris de l'écrivain en choisissant les opéras que l'on pouvait entendre en ce début de siècle.

Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, 2e. A partir du 20 février. Du lundi au dimanche à 20 h 30, le dimanche à 19 heures. Matinée, samedi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 350 F.

Le Fou de Bassan

de et par Laurent Balay.

Seul sur scène, Laurent Balay se transforme en une foule des personnages. Variation sur une métamorphose.

Théâtre de la Mainate, 36, rue Bichat, 10e. A partir du 20 février. Les lundi, jeudi, vendredi et samedi à 22 heures, le dimanche à 20 h 30. Tél. : 42-08-83-33. De 40 F à 85 F.

La Journée du maire

d'Isabelle Philippe
et Catherine Depersin,
mise en scène
de Jean- François Philippe,
avec Alain Sachs, Fabrice Morio, Nathalie Ansquer, Colette Colas, Jean-Jacques Forbin et Gilles Janeyrand.

Loin des élèves, la salle des profs est un refuge, un huis clos, lieu de papotages et de rancœurs pourquoi pas. Certains riront sans doute jaune.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 19 février. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Le Premier

d'Israël Horovitz,
avec Emmanuelle Marie, Laurent Cappe, Jacques Descorde, Laurent Hocq et Serge Temisien.

Hommage au premier et au dernier, angoisse de l'attente.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 24 février. Du lundi au samedi à 22 h 15. Tél. : 43-27-88-61. 60 F et 100 F.

➡

→ Paris

A présent, adieu

de Heinrich von Kleist.
mise en scène
d'Yveline Nadard
et Micheline Zederman,
avec Fernando Becerril, Olivia Kryger, Dominique Péju, Marie Réséda, Max Twangue et Martine Vinet.

Toute la poésie d'un auteur si lucide qu'il ne pouvait plus vivre, délicatement transmise par une équipe qui a la foi.

Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 40-78-81-93. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.

La Brouette du vinaigrier

de Louis-Sébastien Mercier,
mise en scène
d'Edgar Petitier,
avec Jean-Marie Blin, Cyrille Bosc, Cécile Bouillot, Lionel Codino, Nicolas Quilliard et Andras Vigh.

Voir, enfin, la très belle pièce d'un grand écrivain ignoré, jouée, de surcroît, avec bonne humeur et intelligence. C'était une bonne idée et c'est là l'essentiel.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 45. De 70 F à 100 F.

C'était hier

de Harold Pinter,
mise en scène
de Sami Frey,
avec Carole Bouquet, Sami Frey et Christine Boisson.

Pinter façon blues. Une mise en scène de Sami Frey a sa propre gloire qui permet tout de même à Christine Boisson de briller à son habitude – plus lune noire que soleil d'été – tandis que Carole Bouquet reste un peu sur le bord de la route. Mais les non-dits d'un des grands textes du dramaturge anglais n'en finissent pas d'inquiéter et, par instants, de fasciner.

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

Caligula

d'Albert Camus,
mise en scène
de Youssef Chahine,
avec Catherine Samie, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Jean-François Rémi, Loïc Brabant, Igor Tyczka et Lilah Dadi.

L'ivresse, la folie du pouvoir, les mots de Camus sont loin d'être désuets, dit le cinéaste Youssef Chahine dont c'est la première mise en scène au théâtre.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Chambres

de Philippe Minaya,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Catherine Jacob, Mona Heftre et Natalia Dontcheva.

Des filles de Sochaux racontent leur existence écrasée. Elles pourraient être, d'ailleurs, de partout. La vigueur et la rage réconfortantes de trois comédiennes magnifiques.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F. *Dernière représentation le 23 février.*

Déjeuner chez Ludwig W.

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Françoise Brion, Judith Magre et Andrzej Seweryn.

L'une des pièces les mieux ficelées du vieux misanthrope de Vienne dans une mise en scène plutôt simple qui met bien en valeur un trio bourré de mauvaises intentions.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Gaudeamus

(en russe
avec surtitres français)

de Lev Dodine,
d'après Sergueï Kalédine,
mise en scène
de lev Donine,
avec Oleg Dimitriev, Sergueï Karguine, Igor Koniaiev, Youri Kordonski, Natalia Kromina, Anton Kuznetzov, Igor Nikolaiev, Tatiana Olear, Andreï Rostovski, Artiem Tsipine, Dimitri Vitov, Igor Tchernevirch, Oleg Gaianov, Alexandre Kochkarev, Sergueï Kouritchev, Julia Moreva, Maria Nikiforova et A. Charogradski.

La dure vie de caserne racontée avec une ironie dévastatrice par un bataillon de choc d'une vitalité et d'une virtuosité peu communes : les jeunes acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 2 h 15. 95 F et 125 F.

Les Grandes Forêts, parole de poètes

Hugo, Claudel, Baudelaire, Michaux, Cocteau ou Proust lus par Geneviève Page. Pour une fin d'après-midi ensoleillée.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. 47 F et 67 F.

Maître Puntila et son valet Matti

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Annie Le Youdec, Angelo Bardi, Richard Guedj, Fabienne Perineau, Jean-Paul Bordes, Anna Kupfer, Michel Demiautte, Michèle Grellier, Claire Mirande, Olivier Picq, Mathias Maréchal, Luce Mélite, Jacques Angéniol, Mama Prassinos, Serge Pauthe et Nicolas Lartigue.

C'est l'histoire d'un maître qui devient humain quand il est ivre et d'un valet ambitieux qui comprend juste à temps que jamais l'eau et l'huile ne peuvent se mélanger. L'un des spectacles les plus réussis, les plus drôles et les plus denses de Marcel Maréchal.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 50 F à 140 F.


MARC ENGUERAND

« Ruy Blas », mise en scène de Georges Wilson, aux Bouffes du Nord.

Les Misérables

d'Alain Boublil
et Claude Michel Schönberg,
d'après Victor Hugo,
mise en scène
de John Caird
et Trevor Nunn,
avec Robert Marien, Patrick Rocca, Louise Pitre, Stéphanie Martin, Jérôme Pradon, Marie Zamora, Julien Combey, Laurent Gendron et Marie-France Roussel.

L'un des « musts » de la comédie musicale entièrement recréé à Paris pour la version française. Gavroche tué sur les barricades, drapeau rouge en main, c'est beau, c'est émouvant...

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 h 30. De 100 F à 350 F.

La Nuit des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Cécile Backès, Christine Brücher, Jacques Brücher, Philippe Fretun, Jean-Claude Leguay, Bernard Levy, Catherine Maignan, Daniel Martin, Yves Nadot, François Rodinson, Laurent Vacher et Serge Valletti.

Pour la première fois, le metteur en scène lorrain s'attaque à Shakespeare. Par l'un de ses plus beaux textes, l'un des plus énigmatiques et sulfureux aussi. Au-delà des travestissements, une quête identitaire troublante.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 90 F et 110 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Joutes vocales et équestres Nord-Sud menées d'une main ferme par le désormais célèbre – et indispensable – Bartabas.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.

Pièce montée

de Pierre Palmade,
mise en scène
de Blandine Harmelin,
avec Jacqueline Maillan.

Pour les fans de Jacqueline Maillan, ce divertissement écrit par l'un des jeunes auteurs comiques les plus intéressants. Certes, on ne rit pas à chaque instant, mais la Maillan s'élevant une nouvelle fois au-dessus des pochades où l'on veut trop souvent l'enfermer, c'est un de ces moments qu'il faut saluer et applaudir.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. De 100 F à 250 F.

La Place royale

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Philippe Demarle, Marianne Basler, Marie-Armelle Deguy, Eric Génovèse, Pierre Lacan et Eric Petitjean.

Dans un décor austère et réaliste de café d'aujourd'hui, l'histoire d'un garçon pas simple, Alidor, qui fait enlever de nuit la fille qu'il aime. De jeunes acteurs souvent remarquables pour ce texte injustement méconnu d'un Corneille extra-lucide.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 30. De 70 F à 120 F. *Dernière représentation le 23 février.*

Roberto Zucco

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Bruno Boëglin,
avec Jerzy Radziwilowicz, Hélène Surgère, Judith Henry, Christiane Cohendy, Philippe Faure, Guy Naigeon, Gilette Barbier, Hubert Gignoux, Myriam Boyer, Joachim Latarjet, François Sinapi, Firmine Richard, Sophie Barboyon, Roméo Escala, Henri-Louis Villard, Patrice Goubier, Daniel Pouthier et Jean Martin.

La pièce ultime de Bernard-Marie Koltès dans les mains d'un metteur en scène atypique et passionnant qui a choisi de la présenter comme une danse de mort, annonce de l'immobilité.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. De 90 F à 130 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Lambert Wilson, Jean-Claude Drouot, Etienne Chicot, Georges Riquier, Jean-Pierre Moreux, Eugène Berthier, Jean-Claude Balard, Jean-Michel Meunier, Michel Armin, Luc Delhumeau, Jacques Marchand, Florence Darel, Josiane Levêque, Laurence Griveau, Jane Villenet, Marc Kalfayan, Frédéric Mouthon et Pablo Vidal.

La vérité, la poésie, la gaieté, la vie de Victor Hugo révélées par une mise en scène malicieuse, dans un théâtre dont l'architecture se prête si bien aux contes de fées. Les acteurs sont énergiques, endimanchés dans de magnifiques costumes.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 60 F à 130 F.

Vie et mort du roi Jean

de William Shakespeare,
mise en scène
de Bernard Sobel,
adaptation : Jean-Michel Déprats,
avec Jean Badin, Didier Bienaimé, Michel Bompoil, Christian Caro, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Farid Fadavi, Barbara Fitoussi, Mathias Jung, Mireille Maalouf, Muriel Piquart, Thierry Pillon, Maximilien Regiani, Richard Sammut, Jeanne Vitez.

Une pièce très rarement montée du maître parmi les maîtres. On s'en étonne à la vue du spectacle concocté par Bernard Sobel qui, s'il ne trouve pas toujours les solutions à la mise en scène de cette fresque qui oppose les Français et les Anglais dans un Moyen Age finissant, nous propose pourtant une nouvelle fois un moment de théâtre à méditer. Dans un décor splendide de Nicky Rieti et des costumes de Laurent Lamoureux et Odile Trombetta incroyablement réussis.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Le Vieil Hiver Fragile forêt

de Roger Planchon,
mise en scène
de l'auteur,
avec Maurice Barrier, Marco Bisson, Eva Darlan, Philippe Delaigue, Colette Dompietrini, Jean-Pol Dubois, Vincent Garanger, Michèle Goddet, Gérard Guillaumat, Laure Marsac, Roger Planchon, Aurélien Recoing, Régis Royer et Véronique Silver.

Ce diptyque fut l'un des événements de la saison dernière, lors de sa création au TNP de Villeurbanne. Deux textes de Roger Planchon écrits il y a plus de dix ans et d'une étonnante prescience. Ils racontent, en deux temps, la guerre et ses enjeux, la guerre et ses lâchetés, la guerre et ses passions... Une mise en scène violente et des interprètes superbes.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Régions

Dijon

Aztèques

de Michel Azama,
mise en scène
d'Alain Mergnat,
avec Alain Payen, Max Roire, Asil Raïs, Michèle Foucher, Jacques Ville, Lionnel Astier, Jean-Jacques Chep, Christian Pageault, Robert Pagès, Didier Grebot, Analia Perego et Christophe Arnulf.

La nouvelle grande production du Centre dramatique national de Bourgogne, l'occasion de créer la dernière pièce d'un écrivain contemporain, Michel Azama. C'est le directeur du Parvis Saint-Jean qui mène ce récit d'une « *désillusion immense* », comme l'écrit l'auteur.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 80-30-12-12. 90 F et 100 F.

Poitiers

BMC

d'Eugène Durif,
mise en scène
d'Anne Torrès,
avec Anne Alvaro et Mohamed Rouabhi.

Où l'on se repenche sur la guerre d'Algérie à l'occasion du vingtième anniversaire des accords d'Evian. Ce spectacle n'a pas attendu ce temps de la mémoire, qui poursuit une tournée depuis près d'un an. Avec deux comédiens remarquables. Forts.

Etablissement décentralisé d'action culturelle Centre de Beaulieu, 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. Le mercredi à 21 heures. Tél. : 49-41-28-33. De 35 F à 90 F.

La Rochelle

Chutes

de Grégory Morton,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Olivier Bonnefoy, Laurence Camby, Christine Fersen, Axel Bogoulssavsky, Marc Bodnar, Oleg Yankovski, Moussa Théophile Sowié, Félécité Wouassi, Daniel Jeanneteau, Saïnvi Panou, Martine Maximin, Marc François, Graham Valentine, Cyrille Gaudin et Nichan Moumdjian.

Le nouveau requiem de notre metteur en scène le plus solennel. Il décrit cette fois les sans-abri de Londres et démonte les mécanismes froids de l'exclusion.

La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perrot, 17000 La Rochelle. Les jeudi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 85 F à 130 F.

Amiens

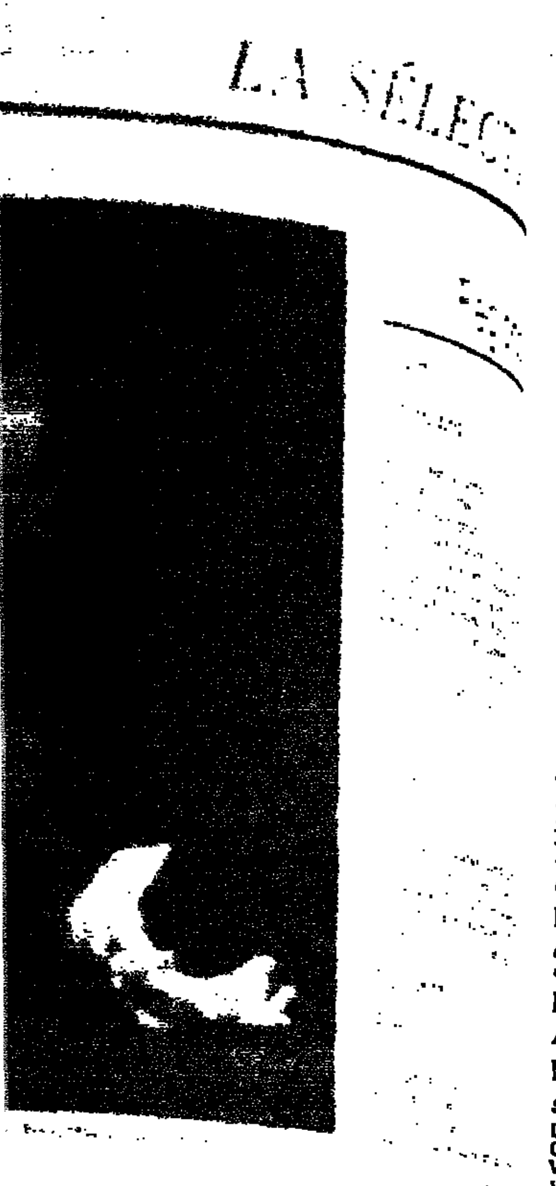
Folie ordinaire d'une fille de Cham

de Julius Amédé Laou,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Jenny Alpha et Sylvie Laporte.

La dernière mise en scène du directeur du centre dramatique de Lille servie par trois interprètes d'exception dont l'immense actrice noire Jenny Alpha.

Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80000 Amiens. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 22-92-94-95. De 80 F à 110 F.

La sélection « théâtre » a été établie par Bénédicte Mathieu



MUSIQUE

Classique

Mercredi 19 février

Beethoven

Ouverture des Créatures de Prométhée

Haydn

Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1

Mozart

Adagio pour violon et orchestre

Mendelssohn

Symphonie « Italienne »

Lynn Harrell (violoncelle), Orchestre de Paris, Valentin Kojin (direction).

Le programme annonçait Neeme Jarvi – interprète d'une bonne centaine d'œuvres en disque. – le chef estonien est remplacé par Valentin Kojin. Un autre ex-Soviétique, moins connu, mais dont le grand talent a déjà impressionné l'Orchestre des prix du CNSMP et celui de la Radio.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 20). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.

Jeudi 20

Berio

Cries of London

Solal

Fantaisie pour vingt-quatre oreilles, création

Ohana

Swan Song

Groupe vocal de France, Martial Solal (piano), John Poole (direction).

Repris par John Poole, le Groupe vocal de France, dont on avait craint un temps la disparition, entame une brillante saison. Bonne idée, non, cette création Solal ?

Malakoff. Théâtre 71, 22 heures. Tél. : 46-55-43-45. 95 F.

Vendredi 21

Beethoven

Douze variations sur un thème de « Judas Maccabée » de Haendel

Brahms

Sonate pour violon et piano n° 1, transcription pour violoncelle

Schubert

Sonatine pour violon et piano n° 1, transcription pour violoncelle de Starker

Martinu

Variations pour violoncelle et piano sur un thème de Rossini

Janos Starker (violoncelle), Shigeo Neriki (piano).

Starker au Théâtre de la Ville : pour la seconde fois en trois ans, le violoncelliste américano-hongrois, qui a joué pour Kodaly et qui, à neuf ans, impressionna Casals, refait un choix de roi dans son immense répertoire pour deux concerts doublés de *master-classes* (au château de Villarceaux. Rens. : 34-67-73-37). Il faut avoir vu Starker empoigner son violoncelle pour comprendre les mots « noblesse », « autorité » (autre concert à Angers, le 25).

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Ferrari

Quatre chansons françaises
Suite hétéroclite
Lapidarium pour piano

Elise Caron (soprano), Michel Maurer (piano), Marianne Delafon (percussions), Sylvain Frydman, Carol Mundinger (clarinettes), Michel Musseau (synthétiseur).

Toujours entre deux eaux – théâtre et musique pure, chant et narration, humour rose et humour noir, – Luc Ferrari perpétue à sa façon (la bonne) la tradition expérimentale du Groupe de recherches. C'est un vétéran de l'équipe. Un avant-gardiste invétéré : un jeune.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. 90 F.

Aperghis

Porte-voix

Edith Scob, Martine Viard (comédiennes), Françoise Kubler, Valérie Philippin (sopranos), Françoise Rivalland, Emmanuel Séjourné (percussions), Armand Angster (clarinettes), Frédéric Davério (accordéon).

Aperghis et ses amis de l'ATEM, ses complices chanteuses et comédiennes, tout ce petit monde qui avait pris l'habitude de vivre et de produire à Bagnolet transporte armes, bagages, espoirs et projets à Nanterre, sous la houlette des Amandiers. Ils ont composé, pour une « cérémonie » d'inauguration suivie d'un bal, un programme insolite et varié dont les Manca, festival niçois, avait eu l'exclusivité. La fête...

Nanterre. Théâtre des Amandiers, 21 heures. Tél. : 46-14-70-00. Location FNAC. De 95 F à 125 F.

Samedi 22

Beethoven

Douze variations sur « Ein Madchen oder Weibchen » de la Flûte enchantée

Franck

Sonate pour violon et piano, transcription pour violoncelle et piano

Martinu

Sonate n° 2 pour violoncelle et piano

Janos Starker (violoncelle), Shigeo Neriki (piano).

Lire annonce du 21 février.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Bach

Chaconne pour la main gauche

Berg

Sonate pour piano

Alkan

Fantaisie pour la main gauche op. 76

Liszt

Bénédiction de Dieu dans la solitude

Scriabine

Prélude et Nocturne pour la main gauche

Schumann

Chants de l'aube

Michel Béroff (piano).

Suite du cycle consacré par Radio France au piano romantique : place à Michel Béroff, dans un superbe programme organisé autour de la *Sonate* de Berg avec, pour l'anecdote, plusieurs pièces réservées à la main gauche.

Conservatoire d'art dramatique, 18 heures. De 70 F à 110 F.

Dimanche 23

Schoenberg

Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson
Symphonie de chambre n° 1

Emmanuelle Ophèle (flûte), Didier Pateau (hautbois), André Trouttet (clarinette), Pascal Gallois (basson), Jens McManama (cor), Florent Boffard (piano), Jacques Ghestem (violon), Pierre Strauch (violoncelle).

Suite de la promenade autour de Schoenberg du Théâtre du Châtelet, avec un concert dominical inscrit dans le programme de coproductions avec l'InterContemporain. Transcrite pour quinze solistes par Webern, la *Symphonie de chambre opus 9* provoqua un immense scandale à Vienne en 1907. Le *Quintette à vents opus 26* marque les débuts officiels de la méthode sérielle.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 16 heures. Tél. : 40-28-28-40. 60 F.

Lundi 24

Schmitt

Et Pan au fond des blés lunaires s'accouda

Chabrier

Pièces pittoresques

Debussy

Préludes
Masques
L'Isle joyeuse

Janacek

Dans les brumes

Ireland

Décorations

Alain Planès (piano).

Pour Debussy, le debussysme Alain Planès, dont l'enregistrement des préludes du même est resté gravé dans nos esprits : Planès, ce pianiste rare qui fait sa rentrée à Grévin. Tout n'y est pas de cire.

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10. De 100 F à 140 F.

Obst

Nachtstücke

Denisov

Sur la nappe d'un étang glacé

Carter

Double Concerto

Florent Boffard (piano), Pierre-Laurent Aimard (clavecin), Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction).

Premier concert dirigé par le jeune David Robertson, remplaçant de Peter Eötvös aux commandes artistiques de l'InterContemporain.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-60-94-27. 85 F.

Jazz

Pierre Blanchard Sextet

Semaine de mise au point en un soir sur les musiciens européens : Paris est un champ d'expérience parfait. On commence par les jeudis de la Coupole. Pierre Blanchard est un violoniste adoubé par Grappelli. Il a largement commencé sa propre carrière. Ni Ponty, ni Lockwood, ni Pifarély, une autre idée du violon. On se fait une idée.

Le 20. La Coupole, 21 heures. Tél. : 43-20-14-20.

Trio René Utreger

Autre piano, autres mœurs. Au Montana, René Urtreger (Miles Davis, etc.) reste à sa juste hauteur : celle des plus grands maîtres du bop, l'âge d'exception du piano. Le Montana est au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la ville, en face de Saint-Germain des Prés. Il ne le sait pas mais il cultive l'idée même du club de jazz : bruyant, drolatique, nocturne. Avec en prime une musique digne de ce nom.

Les 19, 21 et 22. Le Montana, 22 h 30. Tél. : 45-48-93-08.

Tommy Smith
Marc Ducret
Daniel Humair

On finit à deux pas : parce que la Villa affecte un confort d'amateur, parce qu'on n'y programme qu'un art d'invention devant lequel les clubs hésitent. Parce qu'on peut voir à l'œuvre Daniel Humair, Tony Smith, Marc Ducret et Jean-François Jenny-Clark. Les festivals en feraient un concert solide. Ce n'est rien. Ce n'est qu'un club. Paris s'y tient.

Les 24 et 25. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.



BETH HERZHAFT

L'American Music Club à Rennes et à Paris.

Rock

Lou Reed

Si vous errez rue de Clichy, si un inconnu vous propose une place à un prix raisonnable pour ces concerts archi-complets, et probablement presque parfaits, c'est que votre vie aura basculé dans le surnaturel.

Les 19, 21 et 22. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 175 F.

Benoît Blue Boy et les Tortilleurs

On ne sait trop qu'admirer chez Benoît Blue Boy : sa capacité à assimiler le langage du blues ou sa facilité à acclimater le français aux rythmes du delta, du bayou et de tous ces endroits que l'on croyait perdus pour la francophonie.

Le 20. New-Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

MC 900 & Jesus

Rap européen, assez anarchique, qui garde des traces de toutes les expérimentations du rock de ces dernières années sans s'écarter de l'orthodoxie rythmique du genre.

Le 21. New-Moon, 23 heures. Tél. : 49-95-92-33.

Les Satellites

Voilà bien longtemps que les Satellites n'avaient joué dans la région. L'occasion donc de retrouver ce groupe qui réunit toutes les qualités du rock-issu-de-l'alternatif (énergie, éclectisme des références, subversion gaie) et quelques-uns de ses défauts (difficultés à mener une idée à terme, auto-indulgence). Mais heureusement, ces derniers sont presque imperceptibles sur scène.

Le 22. Ris-Orangis. Le Plan, 20 h 30. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

Nina Hagen

Les provisions de provocation sont épuisées. Et puis elle n'est plus transfuge depuis la chute du mur, aussi exotique à Paris qu'un Alsacien ou une Luxembourgeoise. Reste donc la voix de Nina Hagen, son énergie et son assurance jusqu'au bout du mauvais goût.

Le 25. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 140 F.

Tournées
Moe Tucker

Batteuse du Velvet Underground, mère de famille texane, légende rock'n rollienne mais improbable, elle a ajouté à un mystère en produisant récemment un disque plus qu'écoutable, publié chez New Rose.

Le 21 février, Lille, L'Aéronef, 19 h 30, 70 F et 90 F. Saint-Quentin. Théâtre. Le 23, Rennes, L'Ubu, 17 heures, 50 F et 80 F.

American Music Club

Musique étrange, à part, dont l'existence ne s'explique que par la capacité que les Etats-Unis (ici, la Californie) ont à produire des originaux.

Le 22 février, Rennes, l'Ubu, 20 h 30, 50 F et 80 F. Le 24, Paris, Espace Ornano, 19 h 30, 110 F.

Chansons

Hélène Martin

Une des dames de la chanson française, texte, convictions, et voix sans faille.

Les 19, 20, 21, 22, 24 et 25. Lucernaire, 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 84 F à 140 F.

Lucid Beausonge

Evolution, confirmation, surprise : après son retour sur scène à l'Espace européen l'année passée (un album live chez DLB), quel tour cette jeune femme qui sait chanter et composer nous réservera-t-elle pour ce passage éclair au TLP ?

Les 20, 21 et 22. Dejazet - T.L.P, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 160 F.

Festival Total Vocal

Des chorales, des polyphonies, du swing, des Italiens, des banlieusards, des Anglais : tout ce beau monde se retrouve à Malakoff pour un « Total Vocal », rien qu'avec la bouche. Certains font de l'humour (TSF), d'autres conjuguent le passé avec le présent (La Squadra, polyphonistes de Gênes, les Corses du groupe Isula avec Petru Guelfucci), ou défendent le syndicalisme ouvrier (les Flying Pickets). Tout *a capela*.

Le 20. Malakoff. Théâtre 71, 20 h 30. Tél. : 46-55-43-45. 95 F.

Tournées

Jil Caplan

Petite reine nouvellement couronnée par une Victoire de la musique, Jil Caplan passe l'épreuve du feu. Sur scène, on entendra d'une oreille neuve et curieuse la révélation féminine 1991 pour mesurer tout ce qui la sépare encore du succès mérité.

Le 21 février, au Grand Théâtre de Dijon, 20 h 30, de 100 F à 145 F.

Claude Nougaro

Dix doigts pour le piano, une voix pour le solo. Nougaro se pose à l'Olympia après une tournée d'un an dans les quatre coins de la France. Puis repartira, toujours avec Maurice Vander pour compagnon de ring.

Le 21 février, Puteaux, Théâtre des Hauts-de-Seine, 21 heures. Le 22, Longjumeau, Théâtre Adolphe-Adam, 20 h 30. Le 26, Bobigny, Centre Pablo-Neruda.

Musiques du monde

Maria d'Apparecida

Brésilienne adepte de Paris et de la France, femme noire qui a beaucoup à dire. Maria d'Apparecida manque parfois de répertoire, mais pas de courage.

Le 19. Déjazet - T.L.P, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 220 F.

Mônica Passos

Drôle, diva abusive née dans les folies de la mégalopole de Sao-Paulo, cette Brésilienne convertie à l'Europe retrouve l'ambiance de l'underground paulista, le sentiment du sacré de Milton Nascimento ou la pureté mélodique de Gabriel Fauré. Elle raconte des histoires en imitant tout le monde, et l'on rit énormément.

Les 19, 20, 21, 22, 24 et 25. Café de la Danse, 20 h 30. Tél. : 42-97-41-65. De 100 F à 120 F.

Cuarteto Cedron

Tango recherché, musique de l'âme argentine, le Cuarteto Cedron continue de puiser dans l'immense patrimoine des musiques du bord du rio del Plata. Quatre complices excellents instrumentistes, et heureux en poésie.

Les 19, 20, 21, 22 et 25. Espace Hérault, 20 h 30. Tél. : 46-33-00-56. De 80 F à 100 F.

Seckou et Ramata

Entre Gambie et Mali, l'univers mandingue sobrement mis à l'heure de la basse électrique par deux griots mariés dans la vie, l'une chanteuse respectueuse de la lignée, l'autre joueur de kora, chanteur aussi, mais on le préfèrera instrumentiste. Le disque, surprise agréable, vient de sortir (chez Island). Vérification sur scène.

Le 21. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Girija Devi
Ram Narayan

Trente-cinq cordes et un archet, le *sarangi*, (du sanskri « sat-rang », cent couleurs) servait à l'accompagnement des danseuses kathak. Ram Narayan, né en 1927 dans la province du Rajasthan, l'utilise en soliste. Ragas classsiques et *light classical*, diaphane et romantique.

Girija Devi vient de Bénares. Cette grande dame du chant hindoustani, directrice du département musical de la Hinu Vanarasi University de Bénares, se produit pour la première fois en France.

Le 24. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : et « Chanson » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Ballett Frankfurt/ William Forsythe

The Loss of Small Detail

Après le sublime *Artifact* (qui sera repris la semaine prochaine) voici la création en France de l'intégrale de *The Loss of Small Detail* dont on avait vu la première partie, sous le même titre, à Francfort (*le Monde* du 17 mai 1991) et la deuxième au Châtelet sous le titre *The Second Detail* (*le Monde* du 16 juin 1991). Magicien de la nuit et de la vitesse, Forsythe nous stupéfiait par un spectacle de neige et de lenteur, tout aussi provocant. Il l'a remanié, paraît-il : il adore surprendre et nous adorons être surpris ...

Théâtre du Châtelet, les 21, 22, 23 et 24 février, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

Béjart Ballet Lausanne

Pyramide

Un voyage initiatique comme Béjart les aime, sur le tapis volant de la musique, de l'Egypte à l'Iran et au Maroc. Sous l'égide d'un personnage quasi-légendaire, Dhû-L-Nûn, alchimiste et mystique. On rencontre au passage Isis et Osiris, Alexandre, Bonaparte... et la célèbre chanteuse Oum Kalsoum.

Palais des Congrès, du 25 au 29 février, à 20 h 30, le 1er mars à 15 h. Tél. : 47-26-40-40. De 130 F à 320 F.

Compagnie Fattoumi/Lamoureux

Si loin que l'on aille...

Deux garçons et trois filles se cherchent, se fuient, s'ignorent ou s'enlacent. Une construction générale un peu lâche, quelques temps morts, mais un superbe travail sur les limites toujours repoussées du corps.

Théâtre de la Bastille, jusqu'au 23 février, 21 h. Le dimanche à 17 h. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Félix Ruckert

Cut

La première chorégraphie en France d'un jeune Bavarois formé à l'Ecole d'Essen, qui a travaillé à Paris avec Jean-François Duroure, Charles Cré-Ange, Mathilde Monnier. *« Un essai sur le rapprochement, l'enrichissement réciproque et le nivellement des cultures »*, nous dit-il de cette pièce.

Dix-huit Théâtre, les 20, 21 et 22 février à 20 h 30. Tél. : 42-26-47-47.

Jean-François Duroure

Le sable et l'écume

Création à Paris de ce solo interprété par Duroure lui-même : *« Une chevauchée initiatique vers les confins de la mort, au fil des saisons, une remontée des souvenirs, drôles et tragiques... »*

Théâtre Dunois, les 24, 25, 27, 28 et 29 février, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. 90 F.

Avignon

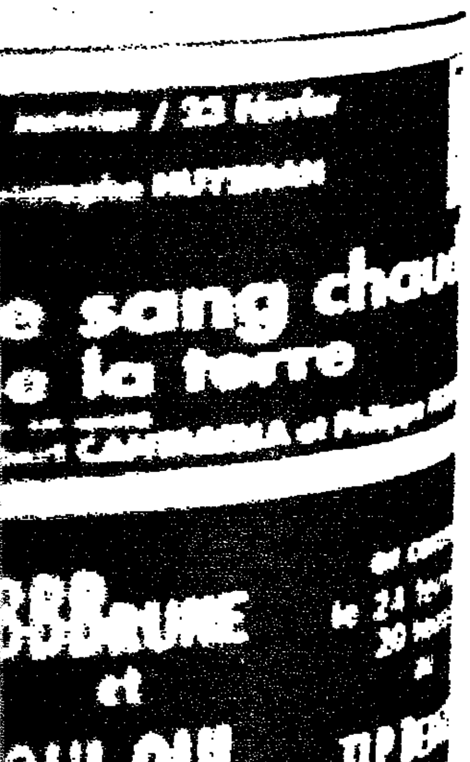
Les Hivernales

« Textes-danses »

Il y a cent façons d'intégrer ou d'opposer le texte à la danse ; ce thème des 13es Hivernales rassemble des pièces de Catherine Contour, Daniel Larrieu, Madira, Christine Fricker, Caterina Sagna, Francesca Lattuada, Fabrice Dugied, Lydia Pena, Chantal Tur, Georges Appaix, Christine Bastin. Wilfried Piolet et Jean Guizerix créent *Penthésilée*, d'après Kleist, avec des chorégraphies signées Larrieu, Andy Degroat, Jean-Christophe Paré, José Limon et Michel Kelemenis.

Divers lieux d'Avignon, du 22 au 29 février, divers horaires. Tél. : 90-82-33-12 de 80 F à 120 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac.



ARTS

Nouvelles expositions

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – deux cents peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand Palais, galeries nationales, av. *W.-Churchill, pl. Clemenceau, av.* Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de 11 heures à 18 heures), par minitel 3615 Lautrec et FNAC. Du 22 février au 1er juin. 50 F.

Paris

Ateliers 92

Quoi de neuf, si neuf il y a, du côté de la jeune génération opérant en France ? Avec ses vingt et un artistes triés sur le volet (des écoles d'art), « Ateliers 92 » peut en partie répondre à la question. En réservant deux ou trois bonnes surprises.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 mars. 15 F.

Marcel Broodthaers

Au commencement de son œuvre était un manifeste surréaliste, contre Breton, avec Magritte, en 1947. Ce Belge, homme de lettres, plutôt poète que peintre, avec un penchant très fort pour Mallarmé, aura un autre penchant : Duchamp. c'est sous le double signe des objets (moules, œufs, pots...) et des mots qu'il faut placer son œuvre très originale, qu'il a livrée sous la forme d'un musée critiquant le musée d'art. Une rétrospective.

Galeries nationales du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Films de Jef Cornelis, Broodthaers et Lawrence Weiner. Jusqu'au 1er mars. 30 F.

Larry Clark

C'est la première exposition en France de ce photographe que New-York a élevé au rang de mythe. Qui, dans les années 60, a tenu une chronique de la jeunesse à travers la drogue, l'alcool, la délinquance, les hippies, le rock'n'roll, la vie communautaire et la prostitution ; et partagé la vie de ceux qu'ils photographiait au point de basculer dans la délinquance et faire de la prison *(Lire page 30)*.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-37-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 mars. 10 F.

Découvertes 92

Une foire créée en 1991 pour présenter des artistes contemporains malconnus ou inconnus, dont pas mal de photographes. Pour cette seconde édition, 115 galeries représentant quinze pays sont au rendez-vous, sous la verrière du Grand Palais.

Grand Palais, nef, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-25-99-01. Tous les jours de 12 heures à 19 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne jeudi 20 février jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 23 février. 50 F.

Alberto Giacometti

Revoir ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 mars. 40 F.

René Lalique

Orfèvre, ciseleur, émailleur, dessinateur, sculpteur et surtout verrier, René Lalique, cette figure majeure de l'Art nouveau, fut un grand explorateur de matériaux, qu'il a pliés à ses caprices stylistiques. Naturellement ! A signaler, en prime, une réunion de 100 vases de sa période art déco, galerie *Doria (4, rue Bourbon-le-Château, 75006)*, à partir du 4 novembre.

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 5 avril. 30 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de course, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F. 20 F pour les porteurs d'un billet du Grand Palais.

François Morellet

François Morellet a toujours adoré dessiner des projets réalisables ou fous, tirer des lignes, calculer, chiffrer, géométriser en y laissant une bonne part d'accidentel. Particulièrement abondants en un temps où l'artiste faisait de l'art son second métier, nombre de ces travaux avaient été oubliés dans des fonds de tiroirs. Les voici exposés.

Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mars.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).

D.R.

Toulouse-Lautrec au Grand Palais et à la Bibliothèque nationale.

Claude Rutault

Depuis 1973 et sa première *Toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée*, le parcours d'un artiste qui pose encore et toujours la question du non-peint. Pour compléter le tableau, le musée de Grenoble l'expose aussi.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril. 16 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

La lumière et la ville

Se coucher tard nuit, dit le poète Devos. Pourtant c'est tard, la nuit, que la ville d'aujourd'hui révèle ses richesses architecturales et urbaines, ses espaces. C'est aussi le moment où les plus vives distorsions surgissent entre les rêves suggérés et les pauvretés, les solitudes qui viennent s'y brûler. Evidemment, l'exposition prête plutôt aux riches.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 *mars*.

Jean-Claude Bélégou

Membre du groupe Noir Limite, le photographe Jean-Claude Bélégou poursuit ses recherches sur la matière du corps avec la série « Visages », le sien et celui d'une femme. S'appuyant sur les multiples jeux du cadre – net, flou, plans serrés, couches de lumière, – Bélégou fixe les sentiments humains, du bonheur à la douleur.

« Visages », Centre photographique d'Ile-de-France, hôtel de ville, 77347 Pontault-Combault. Tél. : 64-43-47-10. Tous les jours sauf le mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Galeries

John Armleder, Sylvie Fleury, Olivier Mosset

Olivier Mosset peint des monochrome. John Armleder réalise des sculptures-meubles. Sylvie Fleury a jeté son dévolu sur les sacs d'emballage des boutiques de luxe. Ils sont suisses et amis.

Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, *rue* Saint-Gilles, Paris-3e. Tél. : 42-78-43-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars.

Hélène Delprat

Hélène Delprat est un jeune peintre fort actif qui a pris goût au décor de théâtre et y travaille beaucoup. C'est cet aspect de son œuvre qu'elle expose aujourd'hui : maquettes, dessins, costumes, pour *Juliette, Roméo, la Belle ou la Bête*, ainsi qu'un ensemble de peintures sur papier réalisées en 1991.

Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris-4e. Tél. : 42-78-43-44. *Tous les jours sauf dimanche et* lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 avril.

Nicola De Maria

De l'Italien Nicola de Maria, on connaît souvent mieux les grandes peintures lyriques aux couleurs lumineuses que les petits travaux sur papier aujourd'hui présentés. Où l'on découvre un monde intérieur un peu flou peuplé d'angelots et de créatures mythiques.

Galerie Lelong, 13, *rue* de Téhéran, Paris-8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à *13 heures et de 14 h 30 à 18 heures*, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 14 mars.

Helmut Dorner

Dans ses travaux sur papier comme dans sa peinture, cet artiste allemand cultive le fragment et balance entre une gestualité plutôt douce qui traduirait son sentiment de la nature et des espaces plus construits, à base de signes.

Galerie Samia Saouma, 16, *rue* des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

John Murphy

Cette fois, il n'y a plus aucune trace d'image dans le champ des tableaux, rien que de la couleur, un beau violet de ciel couchant, le même pour les quatorze tableaux exposés, qui sont aussi de même format : John Murphy, peintre anglais mal connu en France, repose.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 février.

Nunzio, Pizzi Cannella, Tirelli

Nunzio propose des reliefs muraux associant le bois et le plomb. Pizzi Cannella peint des apparitions. Tirelli donne dans le corps céleste. Les trois sont nés au milieu des années 50, travaillent à Rome et n'ont pratiquement jamais exposé en France.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et *lundi* de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

Alfonso Ossorio

Artiste singulier originaire des Philippines, qui compta parmi ses amis Pollock et Dubuffet, Alfonso Ossorio (1916-1990) aura véhiculé une part de l'héritage surréaliste et travaillé avec ferveur et mysticisme à des assemblages de papiers déchirés, qu'il nourrissait à la cire avant d'y jeter ses dessins quasi-automatiques.

Galerie Zabriskie, 37, *rue* Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Jan Saudek

Longtemps dénoncé comme pornographe dans son pays, Jan Saudek, le plus grand photographe tchécoslovaque, est aujourd'hui exposé, publié, célébré dans le monde entier. Ses travaux récents ont toujours un goût de soufre, au service d'une vision baroque et lyrique du monde.

Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé, Paris-8e. Tél. : 45-62-36-59. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mars.

Rencontre Hans Hartung et Julio Gonzalez

Une quantité de dessins parfois inédits, des peintures et des sculptures évoquent la rencontre amicale et les échanges entre le sculpteur d'origine espagnole et le jeune peintre allemand. Qui, dans les parenthèses de la guerre, ont travaillé côte à côte. Un musée n'aurait pas fait mieux.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures et lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 mars.

Régions

Le Cateau-Cambrésis

De Matisse à aujourd'hui

Treize des trente musées de Nord-Pas-de-Calais possèdent des sculptures du vingtième siècle, de Matisse, Maillol et Laurens à Dodeigne et Flanagan. Les meilleures sont réunies, associées à des œuvres du fonds régional d'art contemporain, au musée du Cateau-Cambrésis et au musée *de Cambrai* (pour les plus récentes).

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 avril.

Lyon

Onze artistes des figurations critiques 1965-1975

Pierre Gaudibert, qui a conçu l'exposition, a retenu dix peintres : Adami, *Arroyo, Cueco, Erro, Fromanger*, Klasen, Monory, Rancillac, Segui, Télémaque, et un sculpteur : Ipoustéguy. Qui, du milieu des années 60 au milieu des années 70, ont porté la « nouvelle figuration » sur le terrain du « politique ». Y aller pour voir si ça tient, malgré le décalage.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 avril.

Nîmes

Jean Degottex

Comment, au milieu des années 50, Jean Degottex s'arracha à l'abstraction lyrique, prit l'exemple des calligraphes, se nourrit surtout de philosophie extrême-orientale, canalisa son geste pictural, voulut le Vide. Ces années (une décennie) de recherche autour du langage de l'écriture sont évoquées à Nîmes en une cinquantaine de peintures et quinze dessins.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de *14 heures à 18 heures, dimanche et lundi* de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment, et à exposer le land art et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée *simultanément au* musée de Villeneuve-d'Ascq et au musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette.
« Architecture » : Frédéric Edelmann.
« Photo » : Michel Guerrin.

DISQUES

Classique

Antoine Forqueray

Livre de clavecin de Mme Forqueray
Tom Koopman (clavecin)

Forqueray, le père, fut un virtuose de la basse de viole de la génération et de la notoriété de Marin Marais. Forqueray, le fils, fit paraître en 1747 un recueil de pièces que Marie-Rose Dubois, la bru, seconde épouse de Jean-Baptiste, elle-même claveciniste de renom, s'employa à transcrire pour le clavier. Dans ce *Livre de clavecin de Mme Forqueray*, on trouve des pièces pittoresques (« la Portugaise »), des portraits musicaux (« la Rameau », « la Couperin ») et d'autres pages aux allusions moins transparentes, mais d'égale splendeur, les pages lentes, en particulier, avec leurs silences pathétiques, leurs modulations hardies, leurs « coups de cafard » chromatiques. Par mimétisme, probablement, avec le caractère d'Antoine Forqueray – intraitable ! – le claveciniste néerlandais enfonce des basses jupitériennes, plante des accords formidables, sculpte cette musique véhémente avec la véhémence à la Rodin qui lui convient.

1 CD Erato 2292-45751-2.

Musique de la Renaissance polonaise

The New Polish Singers

La grâce mesurée de l'ornementation, une caractérisation rythmique et mélodique précise de chaque moment des textes saints, une foi de charbonnier criée sous l'apparent hiératisme de l'écriture chorale polyphonique *a cappella*, une douleur constamment sensible, qui peut aller jusqu'à l'accablement : la *Messe de Pâques* et la *Messe brève* de Bartlomiej Pekiel (maître de chapelle de Cracovie, mort vers 1670) sont des merveilles qui n'intimident pas les chanteurs hors pair du Nouveau Chœur polonais.

1 CD Chant du monde LDC 278 1063.

Sipan Komitas

Messe arménienne
Chœur liturgique de la chapelle Sainte-Gayanée

Komitas est le Bartok, le Kodaly arménien. Archéologue des traditions musicales de son pays, il les réintégra dans des œuvres savantes de son cru. Le chœur d'hommes de Sainte-Etchmiadzine, le Saint-Pierre de Rome arménien, a été fondé pour que son labeur ne fût pas inutile. Ce disque, admirablement chanté (avec choristes, soliste masculin et soprano) prouve que l'espoir n'était pas vain.

1 CD ARB AT 2715, distribution DOM.

Tchaïkovski

Premier Concerto

Rachmaninov

Concerto n° 2
Alexeï Sultanov (piano), London Symphony Orchestra, Maxime Chostakovitch (direction)

Qui peut encore oser un couplage aussi fréquenté ? Un pianiste russe de vingt-trois ans, surdoué indéniablement, qui a la noblesse, l'abattage, la vélocité, et jamais de vulgarité dans un programme qui n'attend que cela. Pas une ombre de sensiblerie, des jeux de questions-réponses jouissifs avec le flûtiste solo du LSO dans Tchaïkovski, des attaques de titan, à la Richter, dans Rachmaninov... Maxime Chostakovitch, fils de Dmitri, était juré en 1989 au concours Van Cliburn quand le prodige fut lauréat. Il s'en est souvenu : comme on le comprend. Malheureusement, ces belles qualités s'envolent dès que Sulatnov se présente seul en scène (*le Monde* du 18 février).

1 CD Teldec Classics 2292-46281-2.

Reger, Crumb, Brittent, Ligeti

Sonates pour violoncelle seul
Matt Haimovitz

Reger, c'est clair, a écrit sa sonate en pensant aux suites de Bach. Crumb et Ligeti ont fait la leur en pensant à Bartok. A quoi, à qui pensait Britten quand il composa sa suite imbriquant mouvements d'architecture classique et mélopées d'allure improvisée imitant guitare et *canto* flamencos ? Moins de vingt ans, et un passé déjà glorieux à Marlboro, Matt Haimowitz pense, lui, à sa carrière. Il a signé là un disque qui sort du commun par l'originalité du programme, l'impeccable tenue de l'interprétation, la sûreté de l'intonation, l'épaisseur sans lourdeur du son. Un disque qui lui a d'ailleurs valu une récompense de l'Académie Charles-Cros.

1 CD DG 431 813-2.

A. R.


JACQUES SARRAT/ERATO
Tom Koopman.

Jazz

Helen Merrill

Clear Out of This World

Plus jeune, mon père disait : « *Je n'aime pas les femmes qui chantent.* » Il aimait pourtant Mado Robin et Ella Fitzgerald. Il ne doit pas connaître Helen Merrill. L'Amérique aussi a failli l'oublier. Des Européens la produisent. Ils produisent le chant en elle. Ils savent, parce qu'ils sont encore gens de science, que l'âge d'Elen Merril (à peine plus jeune que mon père, de huit ans, dites) a dessiné en elle la capacité de sa mémoire. Elle n'a rien oublié. Elle sait exactement, c'est la science des femmes, l'âge de sa voix. Elle sait trouver dans cette voix l'âge de sa jeunesse, l'âge du moment où elle a été femme, du temps où elle l'a regretté. Exactement. Elle la trouve. Qu'est-ce qu'un producteur au juste ? C'est un type qui eût aimé chanter comme une femme qui chante ou jouer comme Wayne Shorter, comme Tom Harrell. Comme les autres dans ce disque. Il imagine un chant, il construit ce qui le forme. Il réunit les musiciens qu'il aime le plus dans le rôle, il rêve une séance. Et il regroupe tout ce monde avec l'idée (il l'a) ou l'argent (s'il le peut). Jean-Philippe Allard, avec Daniel Richard à ses côtés, produit ce disque d'« *Out of this world* », de l'autre côté du miroir ... Avec un contre-chant indépassable de Wayne Shorter et Tom Harrell. Avec une résurrection inespérée de *Willow Weep for Me* qu'on avait fini par oublier. Comme un corps endolori par le plaisir. Avec une séquence presque sublime, un dialogue presque rêvé, en compagnie de Red Mitchell, sur le morceau fétiche de Sartre *Some of This Days*. Presque. Un producteur, c'est un metteur en scène. Il rassemble des hommes, les meilleurs, les plus justes, pour exploiter le chant d'une femme. Il peut arriver que ce calcul digne de Marivaux, de Sade ou de Fragonard donne un chef-d'œuvre. C'est le cas.

1 CD Emarcy 510 691-2.

Jimmy Rowles

Plays Duke Ellington and Billy Strayhorn
Red'n Me

Deux disques, *Red'n Me* (en duo avec le bassiste Red Mitchell) et *Jimmy Rowles Plays Duke Ellington and Billy Strayhorn* (en piano solo), viennent situer exactement l'un des accompagnateurs les plus recherchés des quarante dernières années. Pour son goût, son intime connaissance du répertoire et son raffinement. Indispensable à tous les amateurs de piano, jazz ou pas.

1 CD Dreyfus 849233-2.

1 CD Columbia 4676J91-2. Distribution Sony.

F. M.

Rock

Tori Amos

Little Earthquakes

Kate Bush. On est obligé d'y penser à cause du côté Madame Foldingue, mais aussi du piano délicat, de la voix qui grimpe les octaves sans prévenir. Et puis, au fil des chansons, l'obligation s'évanouit. Tori Amos est sûrement un peu foldingue, mais d'une autre espèce. Derrière elle, tout le poids d'une multinationale du disque qui espère réussir là où les autres ont échoué en établissant durablement une chanteuse à texte. Les déboires de Susan Vega chez A&M et les apparitions éclair de Jill Sobule ou Mary Margaret O'Hara (il ne s'agit bien sûr que de marketing, rien à voir avec les valeurs respectives de ces artistes) ont laissé les états-majors partagés entre la convoitise et la réticence.

Le groupe Warner a donc parié sur Tori Amos. Et pas plus que la référence à Kate Bush, ce patronage n'arrive à étouffer l'identité de cette Sudiste (Caroline-du-Nord) exilée à Londres, de ces chansons qui doivent un peu aussi à Randy Newman et beaucoup au sens de l'absurde, à l'hyper-anxiété joviale de Tori Amos. Issue d'une famille qu'elle se plaît à décrire comme sortie de *Délivrance*, elle a gardé de son enfance un goût pour les situations paroxystiques, qu'elle met en scène dans des textes, brillants, provocants, sur des mélodies intelligentes. Seule la production yuppie (à l'usage du lecteur CD de voiture) trahit les enjeux économiques qui se cachent derrière ce début séduisant.

EastWest/WEA 7567-82358-2.

T. S.

Chanson

Noel Coward

The Noel Coward Album

Polygraphe universel, et donc auteur-compositeur-dandy, chanteur de charme, sujet britannique aux cheveux plaqués en arrière et à la mise impeccable, Sir Noel Coward se promène dans la chanson avec la désinvolture décadente des aristocrates du West- End londonien de l'entre-deux-guerres. Noel Coward avait saisi l'art et la manière de faire de l'ironie farouche sur des airs de jazz : des préjugés raciaux à la médiocrité ambiante, de la bonne humeur de façade au swing de fond. *The Noel Coward Album* reprend des enregistrements réalisés en public à Las Vegas et New-York en 1955 et 1956. Des pots-pourris, quelques touches de Cole Porter, des « r » roulés, des « à » emphatiques et un charme à tomber par terre.

1 CD MDK 47253 distribué par Sony Music.

V. Mo.

Musiques du monde

Alpha Blondy

Masada

Retour de l'enfant prodigue, en pleine forme, délivré des atmosphères passablement enfumées des années précédentes. Le plus célèbre des rasta-men de l'Afrique croit toujours en Dieu et parle aux jeunes avec autant de pugnacité qu'à la belle époque où ses concerts faisaient des émeutes. *Masada* est un disque musicalement heureux, avec touches de cuivre, de tama (le petit tambour à aisselle sénégalais) et quelques mélodies faciles à reprendre. Sur le fond, l'Ivoirien multinational dresse une carte assez précise de l'Afrique occidentale. *Multipartisme (Médiocratie)* rend compte de cette Afrique en état de transition où l'on attend que tout casse ou tout passe : « *Multipartisme, c'est pas tribalisme... Les militaires sont fâchés/ Parce qu'ils sont mal payés./Les policiers sont fâchés/ Parce qu'ils sont mal payés.* » Et les étudiants, et les médecins, et les ouvriers, et les professeurs, etc.

Houphouët Boigny, la guerre du Golfe, la paix au Liberia, les armes chimiques, l'amour et les rendez-vous, Alpha Blondy, pétillant, n'oublie rien. Boncana Maïga, dans le rôle du directeur artistique, a laissé le champ libre à Alpha, trop frais pour être sermonneur. Sachant que tout cela est bien du reggae, même à l'africaine, qu'il y a chez Alpha Blondy la naïveté lucide d'un grand enfant qui en a vu d'autres, cet album que l'Afrique a déjà adopté est un cadeau du dieu Jah en ces temps austères.

1 CD EMI 7986202.

Zap Mama

Marie Daulne, le chef de cette bande des cinq qui n'a pas de chef, se situe « *entre culture wallone et bantoue* ». Belge et Zaïroise comme ses quatre comparses, Cecilia, Céline, Sabine et Sylvie – une gamme de couleurs à elles seules –, Marie Daulne est partie à la pêche aux sources polyphoniques pour monter ce quintet nouveau genre. Chants pygmés, complaintes rwandaises, zaïroises, gospels, rythmes cubains, avec quelques écarts vers l'Espagne et la Syrie, les cinq chanteuses, voix de basse ou voix de tête, entonnent *a cappella* des petits sketches drôles, délicieux, dans un style bien inhabituel. Le disque ne rend bien sûr pas compte de leurs talents à laisser couler dans les gestes, dans la danse et l'improvisation l'idée des cultures croisées et mélangées qu'elles nous importent de leur Bruxelles natal. Mais c'est un objet bien singulier, qui consolera ceux qui n'ont pu encore les voir en scène avec Jacques Higelin.

1 CD Remark 513013 distribué par Polygram.

V. Mo.

SCRIABINE ET LES « SCRIABINIENS »

L'art du raccourci

AVALANCHE de compilations, ces temps-ci : effet pervers bien connu des rééditions numériques. Disposer, d'une seule coulée, dans un album unique, de tout l'art de Christa Ludwig entre 1957 et 1969, surtout si la moisson comprend, comme c'est le cas, des pages aussi inattendues que les *Chansons Madécasses* de Ravel (1966), aussi attendues que les *Wesendonck-Lieder* ou *la Mort d'Isolde* accompagnés par le Philharmonia conduit par Klemperer (1962), qui résisterait ? D'autant que Ludwig chante toutes les époques, tous les répertoires, comme si elle incarnait « la » voix, instrument à la fois inspiré et abstrait de toute musique. Au premier CD, on s'extasie de cette universalité. Au quatrième, on n'y prend presque plus garde. Même pour un talent aussi superlatif, l'ennui naît de la quantité (1).

D'où notre reconnaissance lorsqu'un bon camarade, conscient du fait, prend le contre-pied et produit un disque – mais oui, rien qu'un petit CD ! – qui dit le plus, qui parle énormément, qui nous informe considérablement, et dont les minutes, comme les nôtres, sont comptées (2). C'est un enregistrement à double ressort, à double entrée. Au premier abord : une dégelée de préludes, de mazurkas, d'études de Scriabine, et *le Poème opus 32 n° 1*, et le tardif *Vers la flamme opus 72*, soit un récital en bonne et due forme des meilleures œuvres pour piano solo du compositeur russe.

Venons-en au « concept », comme on dit en publicité. Cinq pianistes, dans cette exposition de miniatures, signent l'interprétation. En tête : Scriabine *himself*, adulé comme virtuose de son vivant, dont on découvre en remontant le temps (ses enregistrements sur rouleaux de piano pneumatique, vieux de plus de quatre-vingts ans auraient pu être mieux enregistrés) qu'il fut un maniaque de la pédale forte, qu'il ne levait pas le pied du plancher, ni les doigts du clavier et que son goût était pour le moins daté : technique de pianiste de bar, emphase. Mais le piano pneumatique est d'une fidélité douteuse. Puis vint Alexandre Goldenweiser. Interprète du maître du vivant de ce dernier, professeur de Nikolaïeva. Une articulation de claveciniste coincé, un claveciniste qui savonnerait tous les traits un peu rapides. Ça prend l'air, ça ne tient pas au clavier.

Oui, mais après : la poésie, la narrativité théâtralisée, le délié des transitions et des phrasés de Samuel Feinberg (ses enregistrements des *Mazurkas* précèdent de cinq ans les *Préludes* de Goldenweiser, mais la précision « enfoncée » du piano moderne est de son côté).

Enfin : les seigneurs. Heinrich Neuhaus, cet Alain Cuny du piano, l'abandon corporel total dans la diction, le dépassement de soi dans une espèce de folie dominée, à deux doigts de sombrer dans le délire, le vrai, à partir du *Prélude 3 de l'opus 13* (plage 33 de ce CD). Et Sofronitski, revenu de toutes les excentricités sur son piano désaccordé, les mains comme ivres, légèrement décalées, l'extase symboliste retrouvée dans l'ineffable brasier de *Vers la flamme*, monstre pianistique qu'il fut l'un des seuls à affronter sans pâlir.

ANNE REY

(1) *Les Introuvables de Christa Ludwig*, préfacés (remarquablement) par André Tubeuf : 1 album de 4 CD EMI CMS 7 64074 2.

(2) *Scriabine par Scriabine, Goldenweiser, Feinberg, Neuhaus et Sofronitski* : 1 CD Harmonia mundi LDC 28 8032.

MUSIC-HALL



LA « NOCHE TROPICAL » DES CUBAINS A TOKYO

Un rêve de cabaret exotique

Le *Tango argentino* de Claudio Segovia et Hector Orezzoli a été créé à Paris, au Châtelet, pour le Festival d'Automne en 1983, et n'a depuis pratiquement jamais cessé de se danser aux quatre coins du monde. La dernière fois, c'était à Londres, cet été. A Tokyo, il a laissé une telle empreinte, que Mitsubishi – il n'y a là-bas que des producteurs privés – a pris le risque d'une création : un grand spectacle cubain, une *Noche tropical*, féerie d'une sophistication affolante.

TOKYO

de notre envoyée spéciale

IL y a des harmonies de couleurs d'été, des paillettes rutilantes, des franges frémissantes, de la soie douce, de multiples jupons, des volants bouillonnés filetés d'or. Il y a du blanc et du noir, des sculptures de cheveux, des sourires scintillants. Il y a quinze palmiers incongrus dont la tête se cogne à des échafaudages métalliques. Des marches raides bordées de néon. Il y a un big band – trente musiciens dont un vieux pianiste aveugle. Un crooner – veste smocking blanche à revers et parements noirs. pochette rouge – se lamentant d'amour en descendant le grand escalier une main dans la poche, l'autre tenant négligemment son micro. Un couple d'ancêtres dansant la rumba. Des filles en bustier d'argent et larges jupes à trois volants cendrés, souliers rouges, se cambrant dans les bras de jeunes Noirs en habit.

Il y a une matrone couronnée d'un turban dont la voix âpre trimballe des années de cocktail cigarettes-rhum. De longues sirènes coulées dans des fourreaux entièrement pailletés évasés à la sévillane, ondulant, souveraines, autour de la piste. Des filles en robes courtes ornées d'une ceinture pouf, chaussées de sandales irisées glissant légèrement à petits pas. Sur leurs épaules ambrées se posent, sans insistance, les manches d'un blanc immaculé de leur cavalier. Il y a deux bandes rivales qui se défient au mambo. Deux mouflets qui se trémoussent avec une pêche, avec un aplomb monumentaux.

Ils sont cent vingt, venus de Cuba pour dix jours de *Noche tropical* au Japon – à Kobe puis à Tokyo, du 29 janvier au 3 février. C'était surréaliste, fastueux à rendre jaloux dans leur paradis Busby Berkeley et Minelli. C'était la dernière œuvre de Claudio Segovia et Hector Orezzoli. L'histoire de cette production échevelée remonte au triomphe japonais du spectacle qui leur a apporté la reconnaissance, et une gloire internationale : le *Tango argentino*. Au Japon, l'effet a été ravageur. L'équipe technique qui s'en est occupée est allée, pour le prolonger, jusqu'à recopier les robes, les costumes, la chorégraphie, imitant les Argentins en play-back sur le disque original.

Entre-temps, Claudio Segovia et Hector Orezzoli avaient monté à Paris puis à Broadway *Flamenco puro* puis *Black and blue* – restitution du style des revues noires au temps du Cotton Club, avec laquelle les agents de Mitsubishi auraient voulu recommencer l'opération *Tango*. Mais une tournée était prévue, ensuite les artistes n'étaient plus libres en même temps. Hector Orezzoli a suggéré une grande fête latino-américaine. Sans trop y croire, car les Japonais investissent de préférence sur des spectacles dont ils ont pu apprécier les qualités. Pourtant, probablement rassurés par le raz de marée du tango, ils ont accepté.

Cela se passait il y a juste un an. Hector Orezzoli et Claudio Segovia, qui habitent New-York, sont allés à plusieurs reprises à Cuba. Ils y connaissent quelques vieux artistes « totalement géniaux ». De la culture cubaine, de sa musique, ils possèdent une connaissance sensible, presque amoureuse. Ils ont fait passer des auditions. Par l'intermédiaire d'Artex, l'agence officielle des arts, ils ont rencontré des centaines de danseurs, chanteurs, musiciens, qu'ils ont sélectionnés.

Pour son entrée à la Maison de la culture de Bobigny en 1989, Ariel Goldenberg avait lui aussi organisé une fête cubaine. Il avait délégué à une correspondante le soin de choisir sur place plusieurs groupes, et, pour quelques jours, avait transformé son bâtiment en cabaret tropical – référence obligée, le Tropicana, l'un des plus grands cabarets du monde dans un cadre somptueux en plein air. Les stars les plus diverses y sont passées, aujourd'hui il se survit. La référence de la *Noche tropical* demeure le Tropicana. Mais en dehors même de l'énorme disparité des moyens, le concept est différent.

D'abord Claudio Segovia et Hector Orezzoli n'ont pas engagé de groupes constitués, mais des individus avec lesquels ils ont formé la troupe et l'orchestre. De susceptibilités en frictions syndicales, c'est cette sélection individuelle qui a provoqué les plus grosses difficultés. Segovia et Orezzoli avaient pensé y joindre des Cubains de New-York et de Miami, qui tous ont fermement refusé. Telle qu'elle est, la troupe offre un extravagant mélange de personnages pour le moins originaux, de fortes personnalités, tapant la semelle dans le hall de l'hôtel (de luxe) où ils étaient invités à Tokyo, regardant tomber la neige, un bonnet de laine enfoncé jusqu'aux yeux, le col du blouson plastique relevé dans le vain espoir de se protéger du froid, se donnant du courage avant de courir chercher des chips et des oranges...

Tout est cher, très cher pour tout le monde au Japon. Mais sur scène, dans leurs habits de rêve, les Cubains ont été ce qu'est l'Arlésienne de Christian Lacroix à celle des parades folkloriques. Pendant six jours et huit représentations, leur beauté a illuminé le Palais des arts martiaux, où ils ont attiré environ 50 000 personnes.

A Cuba, ils avaient préparé le spectacle avec un directeur musical et trois chorégraphes qui suivaient plus ou moins les indications de Claudio Segovia – lequel, pendant ce temps, s'occupait avec Hector Orezzoli des costumes à New-York. Ils ont fait broder les paillettes à Los Angeles. Ils ont dû (car les Cubains ne pouvaient pas venir sur place pour les essayages) faire fabriquer des mannequins à leurs mesures, travailler également d'après photos et vidéos. Et aussi sur des gens de mêmes mensurations. Le thème choisi est un hommage aux années 50, âge d'or du music-hall – et du Tropicana – ainsi que des musiques afro-cubaines. D'ailleurs Hector Orezzoli avait découvert un lot de costumes de scène datant de ces années-là.

Ils ne s'en sont pas servis, ne les ont pas recopiés à l'identique. Ils ne reproduisent jamais : ils réinventent. Ils ont étudié les tissus, les coupes, la façon dont les gilets sans manche au col relevé, au décolleté en pointe mettent en valeur la peau et la courbe du buste, examiné l'épaulage des vestes, les dessins des cravates, le blousant des chemises, les assemblages de couleurs, les finitions, les fermetures, les boutons... Le travail de Claudio Segovia et Hector Orezzoli est d'une minutie maniaque, leur source d'inspiration est la mémoire de leurs émotions, les souvenirs auxquels ils redonnent vie en les magnifiant. Ils déplacent la réalité au point de jonction du vrai et de l'impossible. C'est leur art, et la définition de tout art.

La première représentation a eu lieu à Kobé, où artistes et matériel étaient arrivés trois jours à l'avance, accompagnés de dix Américains – auxquels se sont adjoints trente Japonais pour les derniers essayages des 570 costumes sur les gens à qui ils étaient destinés. La troupe a donc eu deux jours pour mettre au point le spectacle – sono, éclairages compris. Avec une cinquantaine d'habilleuses japonaises – doublées d'interprètes – pour les changements rapides, et le soin des costumes. Un pari insensé que Claudio Segovia a tenu seul, depuis que la mort d'Hector Orezzoli (*le Monde* du 5 décembre 1991) *« a interrompu la conversation commencée il y a dix-neuf ans »*.

A Kobé, l'espace étant plus grand encore qu'à Tokyo, il a fallu détruire le décor construit tout exprès, et en inventer un autre, rapidement monté dans la salle des Arts martiaux. Dans cet immense bâtiment parcouru de courants d'air, mais à la sonorisation parfaite – Mitsubishi oblige, – au milieu des Japonais médusés et déchaînés, face à ce cabaret artificiel, on avait l'impression d'avoir abordé un vaisseau spatial perdu dans les tourbillons du temps, miraculeusement intact, et dont l'équipage aurait survécu aux tempêtes des modes, serait demeuré merveilleusement jeune. Derrière les masques du luxe, respirent, désirent des corps en allégresse. La perfection rigoureuse de l'image n'est là, semble-t-il, que pour mettre en valeur la sensualité des voix et des mouvements. Si le tango, né dans les sombres rues portuaires, dit les drames et les mystères des déracinements, s'il joue le « je t'aime je te tue » des couples déchirés, les musiques cubaines – langages secrets des esclaves employés aux travaux de la terre – ont avalé, assimilé d'innombrables influences – y compris celles des Français qui ont fui Haïti au moment de la Révolution.

Elles sont d'une infinie variété, mais la force primitive de leur fonction religieuse demeure. Elle se canalise dans des rapports homme-femme tout en appels, en marivaudages des corps, des sourires, des regards. L'ambiance est torride, pourtant, le plus souvent, garçons et filles dansent face à face sans se toucher, tournoient, feignent de s'éloigner... Parfois, ils s'enlacent cérémonieusement, c'est alors que brûle leur animalité.

Ils sont repartis pour Cuba et leurs costumes pour New-York. Le dernier jour, il y a eu une fête forcément joyeuse. Le succès engendre la gaieté, et si, la salle des Arts martiaux étant située dans l'aire du Palais impérial, il est interdit d'y vendre de l'alcool, l'ambassadeur de Cuba avait apporté du rhum. On se demandait tout de même ce que les Cubains pensent de cette image glamoureuse et luxueuse, intemporelle, de leur pays. A quelle réalité correspond-elle ? Peut-être ne se posent-ils pas la question, peut-être n'ont-ils pas envie d'y réfléchir et d'y répondre. *« La musique est notre réalité. »* Celle d'aujourd'hui, celle d'hier ? *« A cause du blocus américain, vous ne connaissez pas nos compositions récentes. »* Pourtant, la plupart, sinon tous, font des tournées.

Beaucoup chez les plus jeunes ont découvert ces pas et ces sons qui leur sont familiers, mais qu'ils ne pratiquent pas normalement. Comme partout ailleurs, ils rapent. Sur quelles paroles ? *« Elles disent que les filles sont belles, que le ciel de Cuba est bleu »*, explique le danseur Jose Ayerbe, et il ajoute avec un grand rire *« Nous n'imitons jamais personne... Nous retournons à Cuba, mais vous pouvez interroger toute la troupe, ce que nous espérons, ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir reprendre le spectacle. »*

Pourquoi pas Paris, pourquoi pas l'Europe, les agents de Mitsubishi ne sont pas indifférents à l'ouverture du Marché commun. Ils sont à la recherche d'une image.

COLETTE GODARD